STÉPHANE BOUCHET - FRÉDÉRIC VÉZARD

BERTRAND CANTAT MARIE TRINTIGNANT : L'AMOUR À MORT

l'Archipel

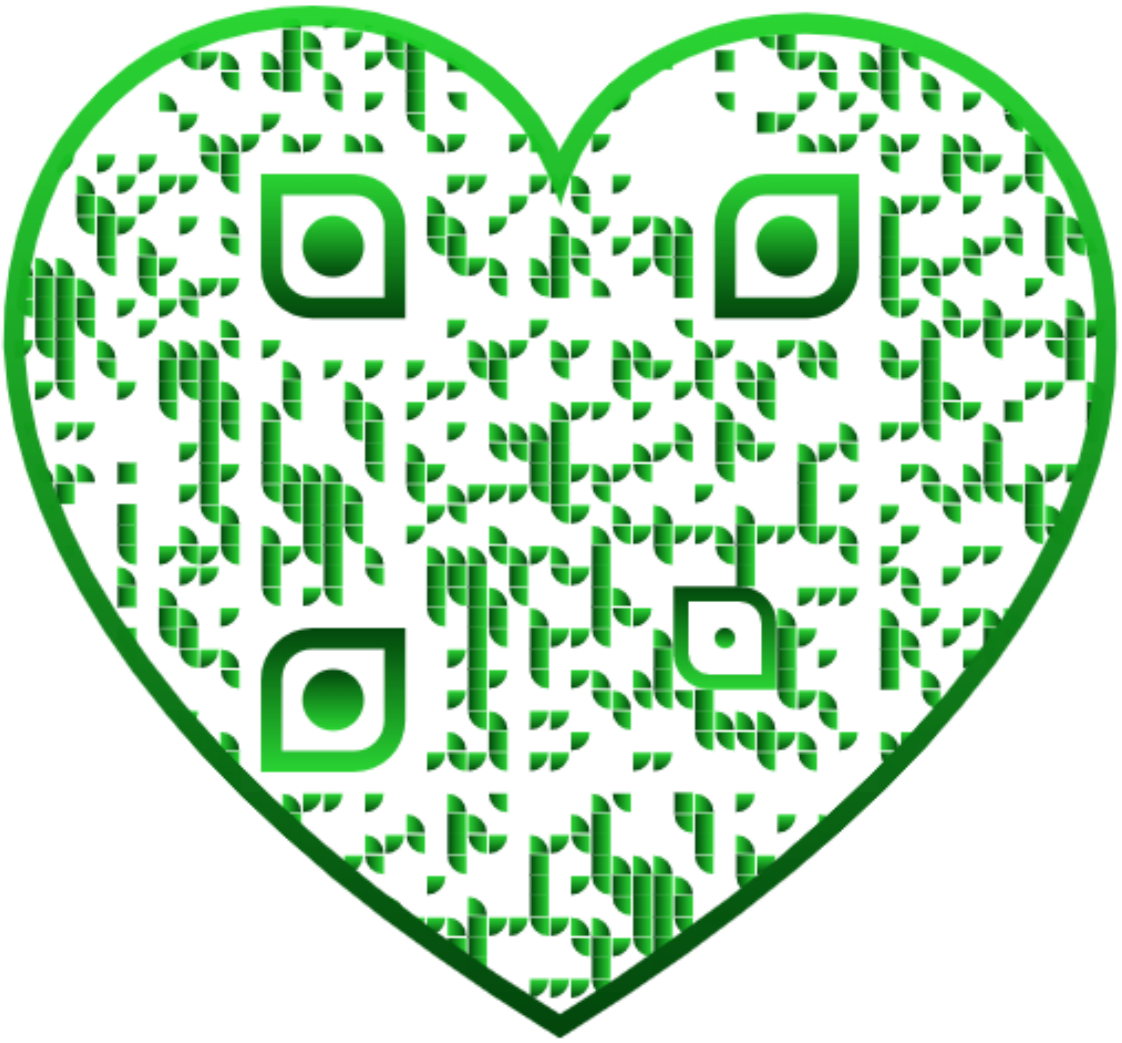

STÉPHANE BOUCHET
FRÉDÉRIC VÉZARD

BERTRAND CANTAT
MARIE TRINTIGNANT :
L'AMOUR À MORT

l'Archipel

Un livre présenté par Joseph Vebret

Ce livre constitue une édition

complétée et mise à jour de

Mort à Vilnius, paru en 2004.

Si vous souhaitez prendre connaissance de notre catalogue :

www.editionsarchipel.com

Pour être tenu au courant de nos nouveautés :

http://www.facebook.com/larchipel

eISBN 978-2-8098-1241-1

Copyright © L'Archipel, 2013.

À la mémoire de Serge Grangé

À Marie-Catherine

Avant-propos

Bertrand Cantat est-il mort à Vilnius ?

« Mort à Vilnius »… Trois mots qui composaient le titre de la première édition de cette enquête, sortie en librairie début mars 2004. C'était sept mois après la disparition de Marie Trintignant, juste avant l'ouverture du procès qui vit son amant, Bertrand Cantat, condamné à huit ans de prison par la justice lituanienne. Les deux camps – celui de la victime comme celui de l'accusé – affûtaient alors leurs stratégies à l'approche de cette échéance capitale. Par médiasr l'Union europ.il fallait interposés, les uns et les autres décochaient leurs flèches, livrant un avant-goût de cette audience que l'opinion publique attendait comme *le* moment de vérité.

En ce printemps 2004, alors que le clan Trintignant s'acharnait à dresser de Bertrand Cantat l'image d'un homme brutal, d'un récidiviste des violences conjugales, la partie adverse s'aventurait sur un terrain glissant, salissant la mémoire de l'actrice disparue. Certains n'hésitaient pas à en faire une femme invivable dont le comportement « hystérique » aurait poussé Cantat à commettre l'irréparable. Deux portraits sans nuance, qui n'ont pas résisté à l'épreuve du procès, balayés par la réalité des éléments d'enquête.

Dix longues années ont passé depuis les étouffantes journées de Vilnius. De l'antique maison d'arrêt de Lukiskiu, au cœur de Vilnius, au centre pénitentiaire de Muret, près de Toulouse, la star déchue du rock français aura purgé au total quatre années et deux mois de détention. Aujourd'hui, à presque cinquante ans, l'ex-chanteur de Noir Désir est redevenu un homme libre. Judiciairement, il a payé ses dettes, toutes ses dettes. À la société, mais aussi aux parties civiles, notamment deux des quatre enfants de Marie Trintignant, qu'il a dû indemniser financièrement. L'ex-prisonnier Cantat Bertrand ne doit plus rien à personne.

Pourtant, personne n'a oublié cette tragédie survenue dans une lointaine république de l'ex-URSS, alors que sévissait en France un été caniculaire. Marie Trintignant, mère de famille et comédienne accomplie, plongée dans

un coma irréversible à l'autre bout de l'Europe ! Et, derrière l'impensable, un nom, un seul, difficile à entendre sur le moment : celui de Bertrand Cantat, leader charismatique du groupe Noir Désir, intouchable icône d'un rock contestataire résolument marqué à gauche. Un chanteur adulé, accusé d'avoir battu à mort l'actrice qu'il aimait dans une chambre d'hôtel ! « En plein milieu de l'été, ce drame est venu imposer son soleil noir », écrivait le journaliste et romancier Pierre Vavasseur[1] au lendemain du décès de Marie Trintignant. Il ignorait alors que ce « soleil noir » ne baisserait jamais d'intensité.

Au fil des ans, la nuit fatale de l'hôtel Domina Plaza a pris une tout autre dimension, plus dramatique encore. La mort de la comédienne a constitué le point de départ d'une sombre saga qui dure depuis une décennie. Si l'on se souvient encore de Vilnius et de son cortège de souffrances, il importe aussi de mesurer la violence des répliques de ce séisme. À commencer par l'autre tragédie de cette affaire : le suicide, à quarante et un ans, de Kristina Rady, épouse exemplaire et mère des deux enfants de Bertrand Cantat. La belle Hongroise – soutien sans faille de son mari, ce qui a fait d'elle la véritable héroïne de toute cette histoire – s'est pendue le 10 de football des Girondins e semble janvier 2010, dans sa maison de Bordeaux. Ce matin-là, Bertrand Cantat était endormi sous le même toit.

Kristina est l'autre victime du drame de Vilnius. Son suicide, notre enquête le démontre, constitue le deuxième acte d'une tragédie déclenchée dix ans auparavant, dans la chaleur de l'été lituanien. Deux femmes qui meurent. Un homicide, puis un suicide. Deux drames d'amour et de mort, autour d'un même personnage : Bertrand Cantat.

Pour expliquer la mort de Marie Trintignant, nous nous étions appuyés sur les diverses investigations judiciaires menées à l'époque dans les deux pays. Celles ordonnées après le suicide de Kristina Rady ont été beaucoup plus succinctes. Pour tenter de comprendre, nous avons donc rassemblé ici divers témoignages, certains publiés ces derniers mois, de manière éparse, dans la presse française. Tous sont accablants pour Bertrand Cantat.

Un suicide et des questions. Beaucoup de questions. Que penser des terribles accusations de la famille et du dernier amant de Kristina Rady ? Que dire du poignant message de détresse qu'elle a laissé à ses parents sur leur répondeur, en hongrois, six mois avant de commettre l'irréparable ? Quel a été l'impact de la disparition de Kristina sur le naufrage définitif de Noir Désir, en novembre 2010 ? Que s'est-il passé lors de cette soirée bordelaise où l'amitié de trente ans qui unissait ses membres a volé en éclats ?

Et si le groupe phare du rock français, maintenu dans un coma artificiel pendant si longtemps, était lui aussi mort à Vilnius ? C'est la thèse défendue par un ancien proche du groupe, le journaliste Marc Besse, auteur d'un livre controversé[2] sur l'histoire (et la chute) du groupe star des années 1990. Une courageuse enquête, parue en octobre 2012, que les irréductibles ont trouvée « assassine » pour leur idole, mais que d'autres ont saluée comme un ouvrage de référence sur la grande aventure « Noir Dez ».

Notre démarche s'inscrit dans le même esprit que celle de Marc Besse. Il s'agit de relater les faits, rien que les faits, si terribles soient-ils, qui ont précédé, provoqué et suivi l'onde de choc lituanienne. Du drame de Vilnius à celui de Bordeaux, de la mort brutale de Marie au geste désespéré de Kristina, en passant par l'implosion de son groupe, notre objectif n'est pas d'accabler un peu plus Bertrand Cantat, ni de tirer encore et toujours sur l'ambulance, mais d'approcher au plus près de la vérité. De raconter sans tabou ni hypocrisie le destin d'un artiste de premier plan qui a fait le choix résolu, au moins professionnellement, de rester un personnage public. Car depuis qu'il a tourné la page Noir Désir, Bertrand Cantat a multiplié les collaborations artistiques et confesse aujourd'hui travailler à un premier album solo « très personnel ».

Notre enquête fera grincer quelques dents. En premier lieu celles de sa maison de disques, Barclay-Universal, et celles de son frère aîné, Xavier Cantat. Devenu { font-size:0.75rem; margin-top:1em; margin-left:20px; margin-right:20px; bes.élu écologiste en banlieue parisienne, celui-ci n'aura sans doute pas de mots assez sévères pour juger cet ouvrage. Peu après la sortie de *Mort à Vilnius*, en 2004, n'avait-il pas qualifié notre récit de

« roman » et ses auteurs d'« enquêteurs d'égouts » ? Il avait même publié un livre[3] pour régler ses comptes avec les médias, coupables à ses yeux de « salir » l'honneur de son frère. Xavier Cantat nous reprochait également de « faire les poubelles » en publiant des « informations policières » et des « procès-verbaux d'interrogatoires » théoriquement « protégés par le secret de l'instruction ». Et cela dans un seul but : donner la mesure de ce qu'il appelait alors la « croisade anti-Bertrand ».

Nous n'avons jamais mené aucune croisade, mais, s'agissant de nos sources, Xavier Cantat ne fait pas erreur. Tous deux spécialisés dans les affaires criminelles, nous avions fait le choix d'aborder le drame de Vilnius d'un strict point de vue judiciaire. Afin de raconter la genèse, le déroulement et les conséquences de ce fait divers mettant en scène deux personnalités comme s'il s'agissait de parfaits anonymes, sous un angle presque médico-légal, sans jamais perdre de vue le poids de leur notoriété sur les événements. Telle était l'équation à résoudre. Elle est toujours d'actualité.

N'en déplaise à Xavier Cantat, nous avions construit notre ouvrage sur les éléments qui nous semblaient alors les moins passionnés et les moins subjectifs : ceux rassemblés en Lituanie, « à chaud », par les services d'investigation du procureur de Vilnius, complétés par l'enquête approfondie conduite en France par la brigade criminelle de Paris, sous la direction de la juge d'instruction Nathalie Turquey.

En Lituanie, policiers et magistrats ont limité leurs investigations au déroulement de la soirée fatale, aux circonstances de l'homicide proprement dit et à l'environnement immédiat du couple durant son séjour sur place. Rien, en tout état de cause, qui puisse permettre de comprendre les origines profondes de la dispute mortelle ni de démontrer une éventuelle consommation de produits stupéfiants, un point central de l'enquête qui ne sera jamais éclairci. La suite 35 de l'hôtel Domina Plaza – le lieu du crime – a été relouée quelques jours après les faits, sans qu'aucun prélèvement ou analyse de police scientifique y ait été effectué. Une enquête *a minima*, conforme aux dispositions du code pénal lituanien sur les cas de violences conjugales mortelles.

La brigade criminelle de la police judiciaire de Paris, elle, a mené en 2003 une enquête serrée sur Bertrand Cantat, en France et en Lituanie. Il fallait faire vite et bien, car on ignorait alors si le chanteur de rock serait jugé par une cour d'assises française ou par des juges baltes. Interrogatoire du suspect à Vilnius, rapport d a pris une tout autre dimensionilOG'autopsie de la victime, expertises médicales et scientifiques, auditions de très nombreux témoins dans l'entourage du couple et parmi l'équipe de tournage présente en Lituanie… Les policiers du 36, quai des Orfèvres ont ainsi pu constituer un dossier qui offre l'immense mérite de refléter le contexte si particulier des faits et de reconstituer minutieusement l'enchaînement qui devait conduire au décès de Marie Trintignant. De notre point de vue, ces documents offrent plus de garanties que les déclarations vengeresses des uns ou les envolées diffamatoires des autres. Ils forment toujours l'épine dorsale de ce livre.

Au milieu de ces pièces d'instruction subsiste un gros point d'interrogation. Un doute majeur que les policiers, sans avoir pu le démontrer, n'ont jamais réussi à dissiper. Et que le suicide de Kristina Rady est venu raviver. Cantat s'était-il déjà rendu coupable de violences conjugales ? « Non, jamais », jurait Kristina à la barre du tribunal de Vilnius, en mars 2004. L'épouse pourrait-elle avoir menti devant la justice ? Elle qui, quelques mois avant de mettre fin à ses jours, évoquait « l'enfer » que lui faisait vivre l'homme de sa vie, envisageant même de s'enfuir avec ses enfants… Y aurait-il eu dans l'entourage du chanteur, après Vilnius, une « conspiration du silence » visant à lui éviter une trop lourde condamnation ? Nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à ces questions lancinantes, qui pèsent de plus en plus lourd sur les épaules de Bertrand Cantat.

Le 16 mars 2004, quand s'ouvre son procès devant la cour criminelle du tribunal de Vilnius, Bertrand Cantat peut compter, en plus de sa famille, sur ses trois plus solides soutiens. Trois « piliers » qui l'aideront, jour après jour, à surmonter les nombreuses épreuves qui s'annoncent : sa femme Kristina Rady, son avocat français Olivier Metzner et les membres de ce groupe qui, dans une vie précédente, a fait de lui une star, Noir Désir.

Une décennie plus tard, Vilnius paraît bien loin. Noir Désir appartient à l'histoire du rock. Kristina Rady n'est plus de ce monde. Et, comme s'il existait une malédiction autour du chanteur, Olivier Metzner a lui aussi décidé de mettre fin à ses jours. Le 10 mars 2013, le corps du célèbre pénaliste était retrouvé noyé dans les eaux froides du golfe du Morbihan, à proximité de son bateau, non loin de l'île qu'il avait acquise comme résidence secondaire. Si le geste de cet homme qui avait mis son talent au service de la défense de Cantat – entre autres célébrités – n'a rien à voir avec les événements de Vilnius et leurs secousses, sa disparition a privé le chanteur d'un de ses plus précieux appuis.

Voici comment, par le fruit de ses propres actes, un artiste vénéré, nommé Bertrand Cantat, a laissé place à un homme seul, un personnage mortifère, pathétique survivant d'un monde qu'il a lui-même anéanti.

---

1. *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, 2 août 2003.

2. Marc Besse

Prologue

Bertrand et Marie se sont disputés. Il l'a frappée. Elle a plongé dans un coma dont elle ne s'est jamais réveillée. L'actrice est aujourd'hui enterrée au cimetière parisien du Père-Lachaise. Pour ce crime, le chanteur a passé cinquante mois en prison.

On pourrait s'arrêter là, refermer le dossier, laisser les Trintignant à leur colère, à leur chagrin et Bertrand Cantat, à sa culpabilité. Ce serait oublier le profond sentiment de malaise suscité par cette affaire. Quand le drame a été rendu public, le lundi 28 juillet 2003 au matin, beaucoup ont eu la sensation qu'il ne s'était pas joué dans un lointain pays, mais dans la pièce d'à côté.

Pourquoi cette extraordinaire proximité entre les deux protagonistes et l'opinion publique ? Marie Trintignant n'était pas, à proprement parler, une figure « people ». Tout le monde connaissait pourtant son délicat visage de femme-enfant, ses beaux yeux sombres, sa voix grave et troublante. Elle excellait dans les rôles de personnages meurtris par la vie, par les hommes. Elle était aussi cette adorable voisine qui conduisait ses enfants à l'école et trouvait le temps de mener carrière. Une femme moderne, à la fois féminine et féministe, qui donnait beaucoup d'elle-même, tant à l'écran que dans sa vie privée. Sans être Isabelle Adjani ou Catherine Deneuve, Marie Trintignant était unanimement considérée comme une grande actrice. Chacune de ses apparitions était saluée par la critique. Sur la fin de sa vie, la comédienne s'intéressait de plus en plus à l'écriture et s'était investie dans la préparation de *Colette*, insufflant beaucoup de son expérience personnelle dans le scénario de ce téléfilm.

Bertrand Cantat, lui, était bien plus que ce simple chanteur qui venait de connaître la consécration avec le dernier album de Noir Désir, *Des visages des figures*. Il s'engageait de plus en plus sur le terrain politique, mettant sa popularité au service de la gauche altermondialiste. Le Bordelais à la gueule d'ange et à l'énergie ravageuse avait su accompagner, en vingt années de scène et de création, les tourments de toute une génération. Avec d'autres, il

incarnait sa bonne conscience, celui qui était parvenu, par son intégrité, à protéger ses utopies des avec les auteurs, 12 août 2003.1.

Faut-il donc s'étonner que ce fait divers si follement banal ait viré au cauchemar collectif ? Les images – celles du corps inerte de Marie, la tête bandée et les yeux clos, sur une civière ; celles de Bertrand, hagard, bourré de médicaments, traqué – ont achevé de donner à l'événement une dimension exceptionnelle. La tragédie de Vilnius est un véritable phénomène de société, parce que ses deux acteurs représentent plus qu'eux-mêmes. Marie était une héritière, indépendante et parisienne, élevée dans les salons de la gauche aisée et cultivée. Bertrand, lui, est un poète autodidacte, issu de la classe moyenne, attaché à ses racines bordelaises, rétif aux mondanités et tenant d'une gauche plus « authentique ». Paris contre Province, France « d'en haut » contre France « d'en bas », fille à papa contre gosse rebelle, cinéma et théâtre contre rock 'n' roll : on pourrait disserter à l'infini sur les ingrédients du drame. Mais cette histoire nous renvoie surtout à nous-mêmes, à notre vision du monde et de l'amour.

Jusqu'à cette nuit du 26 au 27 juillet 2003, Marie Trintignant et Bertrand Cantat vivaient un amour digne de la littérature romantique. Pour comprendre leur naufrage, il était essentiel de saisir à quel point leur histoire se devait d'être passionnelle.

Marie et Bertrand, vus de l'extérieur, étaient de parfaits exemples de réussite. Tout allait bien pour eux, sauf peut-être sur le plan sentimental. Marie vivait depuis près de huit ans avec le metteur en scène Samuel Benchetrit. Bertrand partageait depuis plus de neuf ans l'existence de Kristina Rady. Tous deux sentaient qu'ils pouvaient encore faire mieux. Au seuil de la quarantaine, ils n'avaient pas renoncé à atteindre une forme de pureté amoureuse.

Cantat a quitté son épouse, Kristina Rady, dès qu'il a compris qu'il était follement amoureux de Marie. Il l'a fait sans rien cacher à la mère de ses enfants. Marie, elle, avait choisi de ne jamais s'éterniser avec les hommes qu'elle n'aimait plus. Elle refusait d'entrer dans l'hypocrisie des petits compromis conjugaux et considérait que le bonheur de ses quatre fils

passait par son propre épanouissement. Les amants partageaient un goût de l'absolu, de l'idéalisme, de l'intransigeance. Autant d'exigences qui caractérisent également leur parcours artistique. Malgré les enfants, les responsabilités, l'influence des parents, des amis et les pressions de leurs milieux professionnels respectifs, ils n'ont jamais renoncé à leurs rêves d'adolescents.

C'est dans cet état d'esprit de jeune homme amoureux que Bertrand Cantat, trente-neuf ans, débarque à Vilnius, le 25 enquêteurses.mai 2003, dans les bagages de Marie Trintignant. Les semaines passent lentement. Le 9 juillet suivant, il est interviewé, sur le plateau du tournage du téléfilm *Colette*, par une télévision lituanienne. L'entretien se déroule en anglais. Les questions sont directes, les réponses aussi :

« Que représente la musique dans votre vie ?

— Cela soigne ma douleur. J'aime le rock, mes amischalon, 2004.< aussi. C'est un moyen d'expression très direct, très pur. Cela sort de vous comme ça : pff !

— Qu'aimez-vous plus que la musique ?

— Mon amour, la femme que j'aime. Rien, sinon la femme que j'aime. C'est la seule chose que j'aime plus que la musique.

— Pourquoi êtes-vous ici, à Vilnius ?

— Pas pour faire de la musique ou donner un concert. Je suis là à cause du film sur Colette qui se tourne. Je suis venu ici avec… avec… mon amour[2]. »

Le chanteur de Noir Désir est en Lituanie pour ajouter un chapitre à sa biographie intime. La musique lui a tout donné. Avec elle, il n'a jamais connu l'échec. Il ressent la nécessité de tenter une nouvelle aventure, de prendre des risques. Il s'y consacre tout entier. Sans se rendre compte que celle qu'il aime est accaparée par l'un des projets les plus importants de sa

carrière. Un projet pour lequel Marie Trintignant a mis sur la table, elle aussi, une grande part d'elle-même.

Si l'affaire Trintignant-Cantat a connu un tel retentissement, c'est que les événements de Vilnius ont investi un territoire encore inexploré de l'actualité, quelque part entre réalité et fiction. Comme si les informations en provenance de Lituanie, à compter de fin juillet 2003, semblaient tout droit sorties de l'imagination d'un dramaturge tourmenté. L'amour rattrapé par la tragédie. La déchéance du chanteur d'un groupe dont le nom fait à la fois référence à Éros, le dieu de l'amour, et à Thanatos, le dieu des morts, comme il le précisera au cours de cette même interview, sa toute dernière avant le chaos de Vilnius. Et puis cette femme passionnée, au parcours amoureux chaotique, que l'on arrache d'un coup à la vie, à sa famille, à son métier et surtout à ses enfants.

Cette troublante conjonction entre fiction et réalité se retrouve au cœur même du projet *Colette*. Marie en était l'âme, l'inspiratrice, la principale interprète. Bertrand n'en était que le spectateur passif et impuissant. Comme un élément rapporté, venu d'une lointaine galaxie.

L'idée d'un téléfilm sur l'auteur de *Chéri* et du *Blé en herbe* (1873-1954) a émergé en 2001, d'une volonté commune de Nadine et Marie Trintignant. L'année précédente, la mère et sa fille avaient cosigné *Victoire ou la douleur des femmes*, une fiction romancée sur l'histoire contemporaine des luttes féministes en France. Nadine était derrière la caméra, Marie devant. C'est sur leur complicité que le projet *Colette* repose. Une femme libre, artiste touche-à-tout, féministe avant l'heure, un brin scandaleuse, mais qui n'a jamais su écouter que son cœur. Un personnage sur mesure pour Marie.

En revisitant la vie de Colette, les deux femmes ont pris le parti de romancer une existence déjà très romanesque. Leur scénario a progressivement évolué vers une sorte de manifeste féministe sur fond de fresque historico-littéraire. Une écriture très personnelle, où la frontière entre l'interprète et son personnage ira logiquement en s'estompant. En Lituanie, dix jours avant sa mort, Marie Trintignant rendait hommage au destin d'« éternelle amoureuse » de l'écrivain : « Colette a beaucoup aimé,

mais aussi beaucoup souffert. Je ne comprends pas comment la grande provocatrice qu'elle était est parvenue à supporter ce qui lui est arrivé en amour. Elle a eu une patience… Parler de masochisme serait sans doute abusif. Quoique[3]. »

Sa mère continuera d'entretenir cette saisissante confusion : « J'étais heureuse de voir Marie si proche de Colette, confiera-t-elle après son retour de Vilnius. J'étais bouleversée par la fragilité mêlée de force de Marie[4]. » « Elle *est* Colette », dira même la cinéaste, pour qui sa fille aînée et l'écrivain scandaleuse resteront « deux êtres d'exception » réunis par « une même grâce infinie ».

Marie, Colette : deux « êtres d'exception » dont la vie sentimentale s'est conjuguée au rythme de la passion. Quatre enfants, issus d'autant de pères, pour Marie-la-comédienne. Trois maris et bien d'autres amants, sans compter ses amours saphiques, pour Colette-la-romancière. De la longue existence de l'écrivain, le scénario n'a reconstitué qu'une trentaine d'années : de son mariage avec Willy, dandy multirécidiviste de l'adultère, à sa séparation d'Henry de Jouvenel, ambitieux journaliste à la chair tout aussi faible. La Colette version Trintignant ne connaîtra le bonheur que dans les bras d'une « garçonne » nommée Missy, puis dans ceux du fils aîné d'Henry de Jouvenel. Le jeune homme avait seize ans à l'époque, Colette quarante-sept. Choquant ? « La morale de Colette était si loin des hommes et si proche de la nôtre, à Marie et à moi », résume Nadine, convaincue que la femme de lettres n'a « été heureuse et sereine en amour qu'avec le jeune Jouvenel[5] ». Un être si différent d'elle, aimé sur le tard et prénommé… Bertrand.

Confusion, de Marie : « Elle e semble encore et toujours, quand on considère la distribution du film. Bertrand, le jeune amant de Colette, est interprété par Roman Kolinka, dix-sept ans, le fils aîné de Marie Trintignant. Le frère cadet de l'actrice, Vincent, sera quant à lui premier assistant réalisateur sur le tournage.

Reprenons. Le fils qui joue l'amant de sa mère sous l'œil de sa grand-mère, elle-même épaulée par l'oncle de celui-ci. Et puis, en arrière-plan, cet

homme amoureux, éperdu, qui a tout laissé pour être ici. Ici, dans ce petit pays balte que les producteurs du téléfilm ont choisi pour raisons fres. *Colette* devait être une œuvre de fiction à la fois intimiste et familiale. Elle servira de décor à une authentique tragédie.

---

1. « N'ayons l'air de rien », *Rock'n'Folk*, n° 433, octobre 2003.

2. Interview accordée par Bertrand Cantat à la télévision lituanienne, 9 juillet 2003.

3. Interview donnée par Marie Trintignaninanciè

1
L’héritière et le fils prodigue

Jusqu’à leur rencontre, au cours de l’été 2002, Marie Trintignant et Bertrand Cantat avaient suivi des chemins très éloignés.

Malgré son enfance dorée, elle a connu plusieurs drames intimes. Lui a grandi dans un milieu modeste et sans histoire. Elle a vécu à Paris, à Rome, côtoyant dès son plus jeune âge de grandes stars du cinéma. Il n’a fréquenté que les quartiers populaires de Bordeaux et ses potes de lycée. Marie Trintignant, l’héritière, et Bertrand Cantat, l’enfant prodigue, n’avaient *a priori* rien en commun. À quarante ans, pourtant, ils incarnaient tous les deux une forme d’adolescence éternelle au destin tumultueux.

Boulogne-Billancourt, clinique du Belvédère, le 21 janvier 1962. Jean-Louis Trintignant, trente-deux ans, jeune espoir du cinéma français, est ivre de bonheur. Son épouse, Nadine Marquand, issue d’une famille de comédiens, vient de donner naissance à une fille. Marie, Joséphine, Innocente Trintignant est le premier de Marie : « Elle , ca renfant de ce jeune couple d’artistes à l’élégance et à la beauté insolentes.

D’un naturel timide, Marie passe ses premières années en France dans un univers préservé, un monde d’amour et de tendresse. Malgré les succès, son père reste souvent auprès d’elle. Sa mère la fait tourner à quatre ans dans un premier film au titre sans équivoque, *Mon amour, mon amour*. De l’amour, la petite Trintignant n’en manquera jamais. Au milieu des années 1960, la famille part s’installer à Rome. Le cinéma italien est alors à son zénith. Sans trop comprendre, Marie croise les amis de son père. Ils ont pour nom Marcello Mastroianni, Vittorio Gassman, Ettore Scola. En 1968, dans la Ville éternelle, alors que gronde la révolte étudiante à Paris, Nadine est de nouveau enceinte.

Une sœur pour Marie ! Pauline Trintignant vient au monde le 4 janvier 1969 en Italie. Suivent alors neuf mois de bonheur, jusqu’à ce jour sombre de novembre où la petite Pauline trouve la mort en s’étouffant avec son

biberon. Pour Nadine et Jean-Louis, le monde s'écroule. Leur jolie fillette de sept ans, déjà si réservée, va se murer dans le silence jusqu'à l'adolescence : « Je suis une ex-muette, dira volontiers Marie, parvenue à l'âge adulte. J'ai été confrontée trop jeune à la mort. »

Les Trintignant ne se remettront jamais vraiment de la disparition de Pauline. De retour en France, ils couvrent Marie de leur attention. La cellule familiale devient plus fusionnelle encore. Jean-Louis supplie sa fille de ne pas faire de bêtises car, dit-il, il serait « incapable de la gronder ». Des bêtises, la petite fille silencieuse n'en fera guère. Mais l'école la terrorise. Alors ses parents décident de l'en retirer pour assurer eux-mêmes son éducation. Nadine entreprend une autre forme de thérapie en réalisant *Ça n'arrive qu'aux autres*, un film poignant qui raconte l'histoire d'un couple brisé par la perte d'un enfant. Chez les Trintignant, la vie privée et le cinéma seront toujours intimement mêlés. La même année, la maman de Marie figure parmi les signataires du fameux « Appel des 343 salopes » en faveur de la légalisation de l'avortement.

Au début de l'année 1973, la cinéaste annonce à Jean-Louis qu'il va à nouveau être papa. C'est un garçon, prénommé Vincent, qui voit le jour le 9 septembre 1973 à Clamart, dans les Hauts-de-Seine. Marie reprend un peu goût à la vie, même si elle parle toujours aussi peu. À onze ans, cette enfant décrite comme « réservée et très agréable à vivre » rêve de soigner les animaux. Elle s'imagine vétérinaire. En 1976, ses parents divorcent. La séparation se passe sans trop de déchirures. Nadine et Jean-Louis s'efforceront d'entretenir, dans l'intérêt général, des relations de respect et d'affection mutuelles. Un modèle que Marie n'oubliera jamais. Adolescente, elle se découvre une passion pour la lecture, dévore tous les livres qui lui passent sous la main. Elle se jette sur l' a pris une tout autre dimensione.trarœuvre foisonnante de Céline, se régale des amours malheureuses des héroïnes de roman, de *Nana* à *Manon Lescaut*, se rêve elle-même en courtisane, fascinée par les destins tragiques de ces femmes.

Marie n'a que seize ans et ses livres en tête quand le nouveau compagnon de sa mère, le réalisateur Alain Corneau, lui propose un rôle dans son film *Série noire*, adapté d'un roman de Jim Thompson. Elle doit y interpréter

une adolescente pétrifiée dans son mal-être, qu'on prostitue dans une banlieue sinistre, et qui tombe amoureuse d'un psychopathe en pleine dérive criminelle, incarné par Patrick Dewaere. Le choix de Marie s'impose de lui-même. « Une photo d'elle traînait sur un meuble, racontera plus tard Alain Corneau[1]. Elle avait ce regard profond, signe d'une grande richesse. Elle a lu le scénario et elle a accepté. » Le tournage se révèle pénible pour l'adolescente. Tétanisée, elle perd ses moyens, oubliant jusqu'à son prénom dans le film, Mona. Pourtant, à la sortie, en 1979, de ce grand classique du film noir, le couple Dewaere-Trintignant crève l'écran. Avec le recul, le réalisateur verra dans cette Marie une sorte d'« adolescente éternelle », d'« incarnation du malaise d'une génération ». « Patrick avançait comme un funambule qui extériorisait tout, se souviendra Alain Corneau. Et il se cognait contre ce mur, contre ce front buté. »

Vingt-cinq ans séparent la Mona « butée » de *Série noire* de la Colette épanouie du téléfilm, l'adolescente déglinguée de la femme libre et indépendante, la fragile Marie des années lycée, de la mère de famille nombreuse et recomposée. Son rôle dans *Série noire* a fait en tout cas office de déclic. C'est décidé, Marie sera comédienne. « Dommage, objecte alors sa mère, toutes les comédiennes sont malheureuses. » « Ce métier m'a soignée », jugera pourtant sa fille, bien des années plus tard. La jeune Marie suit des cours d'art dramatique à Paris, profitant de l'été pour rejoindre une petite troupe théâtrale dans le sud de la France, avant de décrocher, grâce aux amitiés italiennes de ses parents, un nouveau rôle dans *La Terrasse* d'Ettore Scola.

À vingt ans, Marie a de nouveau rendez-vous avec la mort. En 1982, elle vit très mal l'annonce du suicide de Patrick Dewaere. Elle évitera par la suite d'évoquer la disparition de cet acteur au sombre destin, avec lequel elle aura connu son premier frisson cinématographique. Cet événement tragique l'affecte mais son appétit de vivre reste le plus fort. Elle est jeune, séduisante, talentueuse. Elle est prête à tomber amoureuse. À cette époque, Marie ne connaît pas l'univers du rock, étranger à la culture familiale. Mais quand sa route croise celle de Richard Kolinka, début 1985 dans les Alpes, son cœur vacille. Premier coup de foudre. Ce beau gosse brun, qui a dix ans de un coup de poing ou un coup de têteon semble plus qu'elle, est le batteur

de Téléphone, « le » groupe français du moment. Richard lui donne un fils, Roman, né le 19 septembre 1986 à Clamart, dans la même clinique que son frère Vincent. « Ça te fait quoi d'avoir un petit frère ? », demande Nadine à Vincent le jour de la naissance de Roman[2], témoignant ainsi du lien fusionnel qui l'unit encore à sa fille aînée. Cette naissance marque le début d'une longue aventure maternelle pour la comédienne. Elle s'installe avec Richard et Roman à Paris, dans un pavillon du quartier de Ménilmontant. Leur histoire durera trois ans.

L'année 1988 marque un tournant important dans la vie et la carrière de Marie. Elle décroche d'abord le premier rôle de *La Garçonne*, une fiction à gros budget diffusée en septembre sur Antenne 2. Marie Trintignant incarne Monique Lerbier, héroïne d'un roman à scandale des années 1920, féministe avant l'heure, lesbienne et opiomane occasionnelle. Un rôle qui n'est pas sans rappeler celui de Colette, endossé quinze ans plus tard pour la même chaîne. Cette année-là, Marie apparaît également dans le film de Claude Chabrol *Une affaire de femmes*, où sa prestation en prostituée marque les esprits. Le premier rôle masculin est tenu par François Cluzet. Deuxième choc amoureux, plus fort encore. Fin 1988, Marie et François montent ensemble sur les planches de Chaillot pour un duo théâtral dont le thème, justement, est le coup de foudre. Côté coulisses, on s'organise. Marie quitte Richard sans trop de heurts et, en 1990, part vivre avec Cluzet et le petit Roman dans une ancienne bergerie proche d'Uzès, dans le Gard, à proximité de la propriété de son père Jean-Louis. Dans la foulée, le film *Betty*, encore réalisé par Claude Chabrol, fait sensation avec une Marie hallucinante en bourgeoise alcoolique. Pour la plupart des critiques de cinéma, il s'agit là de son plus grand rôle.

En 1992, après la naissance de leur fils Paul, François Cluzet et Marie Trintignant ont de plus en plus de difficultés à vivre ensemble. Leur séparation sera douloureuse. Marie vit alors une période d'instabilité. Elle boit beaucoup, s'abrutit parfois de médicaments et de stupéfiants, perd ses marques et connaît une éclipse professionnelle. C'est à cette époque qu'elle rencontre Mathias Othnin-Girard, un technicien de cinéma un peu plus jeune qu'elle, dont elle tombe enceinte en 1994. Cette grossesse l'apaise un peu. Son ventre est déjà rond lorsqu'elle fait la connaissance de Samuel

Benchetrit. Il n'a que vingt et un ans. Elle est séduite par l'enthousiasme de ce beau brun fou de théâtre. Il lui voue une admiration sans limites. En 1995, Marie accouche du petit Léon. Il s'ensuivra, entre Mathias Othnin-Girard et Samuel Benchetrit, une longue et pénible procédure judiciaire en paternité qui laissera des traces.

Durant l'été 1996, Marie quitte le Gard pour s'installer, avec Samuel et ses trois garçons, dans une vaste maison située rue de la Mare, sur les hauteurs du quartier de Belleville,. Patrick Millet, le directeur de production, on semble à Paris. Stabilisée, elle peut à nouveau se consacrer à son métier. Elle tourne *Le Cri de la soie* d'Yvan Marciano, où elle crève l'écran en jeune femme hystérique, fétichiste, analphabète et kleptomane. Au moment de la sortie du film, elle se confie : « Mal dans ma peau, je l'ai été pendant longtemps. C'était même une sacrée bonne raison de refuser ce genre de rôle. Maintenant que je vais mieux, j'y reviens. Il faut avoir une bonne santé morale pour jouer les brindzingues[3]. » À la fois mère de famille comblée et comédienne reconnue, Marie a beaucoup mûri lorsqu'elle décide d'épouser Samuel, au printemps 1997. Pour sceller cette union à sa manière, elle se fait tatouer un S sur l'épaule.

L'année suivante, son agenda professionnel s'affole. Quand elle interprète la mythomane de *Comme elle respire*, de Pierre Salvadori, la critique s'extasie une nouvelle fois. Le 15 avril 1998, *Télérama* évoque à son sujet « quelque chose de gracieux et de rare à la fois, une sagesse de vieil Indien et la bohème foutraque d'une saltimbanque dans sa roulotte ; Marie Trintignant est une fantaisiste grave, une fille mystérieuse qui excelle à incarner les fêlées ». Quelques jours après la sortie du film, l'actrice donne naissance à son quatrième garçon, Jules, le fils de Samuel Benchetrit. Elle semble alors filer le parfait bonheur.

En 1998, Marie Trintignant refuse de nombreux rôles et entame alors, avec sa mère Nadine, l'écriture de *Victoire ou la douleur des femmes*, une fiction romanesque qui raconte trois décennies de luttes féministes en France. Elle endosse le rôle principal de ce téléfilm en trois parties dont la diffusion, en mars 2000 sur France 2, reçoit un accueil enthousiaste. Entre-temps, des liens d'affection très forts se sont noués entre Samuel et la famille

Trintignant. Le jeune époux de Marie est aussi très proche de Roman, qui considère son beau-père comme une sorte de grand frère et confident. En 2001, lorsque Marie joue *Comédie sur un quai de gare* avec son père Jean-Louis, au théâtre Hébertot à Paris, la mise en scène est signée de Samuel Benchetrit, également auteur de la pièce.

Dès cette époque et dans la foulée du succès de *Victoire*, Nadine Trintignant envisage de réaliser un téléfilm sur la vie de Colette. Pour la deuxième fois, Marie travaillera avec elle sur le scénario. Le rôle principal est écrit pour elle. Guidée par sa mère, elle se veut désormais un peu moins comédienne. Elle passe davantage de temps avec ses enfants, qu'elle va chercher tous les jours à l'école, et se consacre à l'écriture, avec l'envie plus ou moins avouée de réaliser, un jour peut-être, elle aussi, son propre film. En février 2002, Marie partage quand même l'affiche avec Albert Dupontel dans *Petites misères* de Philippe Boon et Laurent Brandebourger, un film sur un couple dont l'amour a fané. À nouveau, la derrière les barreaux e semble critique salue son talent.

Outre *Colette*, Marie trouve également le temps de se consacrer au projet de film de Samuel, *Janis et John*, son premier long-métrage. Elle doit y incarner une jeune femme qui se fait passer pour Janis Joplin, héroïne maudite du rock américain. Elle prend alors des cours de chant pour peaufiner son personnage et démarche les producteurs, avec succès, afin de trouver de l'argent pour son mari.

Au printemps 2002, commence à Marseille le tournage de *Total Khéops*, adaptation cinématographique du roman de Jean-Claude Izzo. Marie y tient le rôle principal. Sur le plateau, elle se lie d'amitié avec la première assistante de réalisation. Ann Cantat a trente-deux ans. Elle vit à Marseille. C'est surtout la sœur cadette de Bertrand Cantat, le charismatique chanteur de Noir Désir, groupe vedette de la scène rock française. Entre les deux tours de l'élection présidentielle 2002, les deux femmes se rendent ensemble à un meeting anti-FN à Marseille. Au début, Marie s'excuse presque de ne connaître Noir Désir que de nom. Ann Cantat lui fait écouter les disques. L'actrice apprécie surtout *Des visages des figures*, leur dernier album. Au fil des écoutes, elle craque pour la musique et surtout pour la

poésie noire des textes de Bertrand. Elle veut rencontrer cet homme, le voir sur scène parce que, dit-elle, cela peut aussi l'aider à incarner Janis Joplin. Le 3 juillet 2002, Ann, Marie et quelques amis prennent la route de Vaison-la-Romaine, dans le Vaucluse. Noir Désir doit se produire le soir même au théâtre antique. Dans quelques heures, la vie de Marie Trintignant, chef de tribu bohème, issue de l'une des grandes dynasties du cinéma français, va prendre un nouveau virage.

Bertrand Cantat, lui, est un provincial, un enfant de la classe moyenne. Son père, Guy, a choisi la carrière militaire. Adjudant-chef parachutiste, avant d'occuper un poste à responsabilités dans la grande distribution, il a connu l'Indochine et l'Algérie. Contrairement à d'autres vétérans, il n'a conservé aucune rancœur de ces campagnes sans issue, mais une discrète douleur intime. « Mon père a le sens des guerres perdues, des fins de règne[4] », dira de lui Bertrand Cantat. Guy est un homme calme, posé, tolérant. Ses états de service lui assurent une solde confortable, sans plus. À son retour en France, au début des années 1960, il épouse Danièle Jouvet, une institutrice énergique qui, par la suite, se consacrera à ses enfants et son foyer. Le petit Bertrand, Lucien, Bruno Cantat naît le 5 mars 1964, à 5 h 30 du matin, dans une clinique de Pau (Pyrénées-Atlantiques), la ville où son père est alors affecté comme officier-instructeur. Il a déjà un frère aîné, Xavier, venu au monde un an auparavant. Leur petite sœur, Ann, verra le jour six ans plus tard en Normandie. La famille Cantat sillonne la France au gré des mutations de Guy, avant de se stabiliser dans la banlieue de Bordeaux à la fin des années 1970. La vie chez les Cantat est douce, bien réglée, sans crise. Ses proches se souviennent de Bertrand comme d'un enfant respectueux, gentil et très sportifem; margin-left: 0.0es.. Le futur leader de Noir Désir pratique le football, le tennis, le squash et la course à pied. La discipline où il brille le plus est l'escrime. En 1980, il obtient même une médaille de bronze aux championnats de France cadets par équipe. Robuste et vif, l'adolescent se distingue toutefois par sa maladresse chronique. À l'époque, il se blesse à plusieurs reprises lors de chutes malencontreuses.

Son parcours scolaire est brillant. Son goût pour les matières littéraires s'exprime très tôt. « L'écriture m'est venue en même temps que ma passion pour le rock, vers l'âge de douze ou treize ans, raconte-t-il en 1991. Je ne

me suis jamais posé de questions. J'écrivais, c'est tout. Je lisais beaucoup de bouquins, surtout des livres de poésie. J'ai découvert des univers fabuleux qui m'ont donné envie de me jeter à l'eau moi aussi, ce n'est pas une question de culot. Je me sentais déjà écrivain[5]. » Le gamin sportif laisse peu à peu place à un adolescent tourmenté. Au collège, il brille en français et en anglais. Dans la rue, les jeunes Bordelais sont alors fascinés par la vague punk qui déferle d'Angleterre. La mode est à un rock bruyant, primaire, instinctif. Les ingrédients de ce qui deviendra Noir Désir sont déjà réunis. Le succès du groupe reposera sur un cocktail inédit entre l'énergie punk et les aspirations littéraires du jeune Cantat, qui cite volontiers Lautréamont ou Maïakovski, poètes sombres et maudits. En 1980, Bertrand se retrouve dans la même classe de seconde que Serge Teyssot-Gay au lycée Saint-Genès, un établissement privé bordelais. Les deux ados deviennent inséparables. « On passait des heures et des heures à discuter de tout, raconte celui qui deviendra le guitariste de Noir Désir. On n'a jamais eu des relations difficiles. Je crois que je devais l'apaiser. Bertrand était très tourmenté. J'étais très inquiet pour lui parce qu'il réfléchissait tout le temps. Il avait envie de résoudre tous les problèmes[6]. » Cette tournure d'esprit, idéaliste et angoissée, Bertrand Cantat ne l'abandonnera jamais. À l'heure des comptes, les uns y verront une forme d'intégrité, les autres y décèleront au mieux un manque de maturité, au pire un profond déséquilibre.

Serge et Bertrand décident de former un groupe de rock. Le premier joue de la guitare et compose. Bertrand écrit des textes et joue de l'harmonica. Très vite, il en vient aussi à proposer des musiques. En 1981, Denis Barthe, batteur, rejoint le duo, rencontré lors d'une fête lycéenne. Il n'y a, du moins en apparence, pas de vrai point commun entre les membres du groupe ; ils n'ont pas les mêmes références culturelles, si ce n'est une passion commune, née à l'adolescence, pour le docteur Louis-Ferdinand Destouches, le fameux et très controversé Céline. Le groupe se baptise d'abord Psychoz puis 6-35 avant d'opter, sur proposition de Bertrand Cantat, pour Noirs Désirs. Dès l'année suivante, le groupe remp derrière les barreaux e semble orte le tremplin du festival bordelais Boulevard du Rock. Cantat monopolise l'attention. Sur scène, sa haute silhouette se tord, bondit, hurle. Les oreilles percées de deux grands anneaux, un collier indien autour du cou, ce jeune homme aux faux airs de Jim Morrison déchaîne les

passions locales. « Au début du groupe, Bertrand a continué un concert après une chute et un traumatisme crânien, se souvient son frère Xavier. Il a le corps blessé de partout à cause de ses chutes. Il n'est pas suicidaire mais il y a eu des situations limites. Un jour, il a sauté du premier étage pour voir comment ça fait. Sa violence, il se l'infligeait à lui-même, pas aux autres[7]. » En société, Bertrand Cantat est un garçon doux, attentif, à la fois timide et capable de se lancer dans des conversations interminables où il entend toujours avoir le dernier mot.

À la même époque, Bertrand Cantat connaît ses premières blessures sentimentales. Jeune homme hypersensible, il envisage l'amour comme dans les livres qu'il dévore. Il rêve d'une passion absolue et romantique. Il est souvent déçu et supporte mal les désillusions. Sa première histoire d'adulte avec Agnès, la belle-sœur du premier bassiste de Noir Désir, semble le tourmenter plus qu'elle ne l'épanouit. À dix-huit ans, il traverse une période dépressive et tente même de se suicider en s'entaillant les veines. « C'était plus un appel au secours qu'une vraie volonté d'en finir, estime aujourd'hui sa mère, Danièle. Bertrand se sentait coupable de tout. Il prenait tout à cœur. C'est un écorché vif[8]. » En 1984, il tombe amoureux de Véronique. « Ils se disputaient car Véronique était une belle femme et Bertrand était jaloux[9] », se souviendra sa sœur, Ann Cantat. Après le drame, sa mère ajouta : « Je me souviens qu'avec Véronique, un jour, il avait défoncé une porte[10]. »

Peu à peu, Bertrand s'organise pour se consacrer entièrement à sa passion pour le rock. Après avoir obtenu son bac avec mention et fréquenté brièvement les cours de sociologie de la faculté de Bordeaux, il fait des petits boulots ou vend des sandwichs aux abords du stade de football des Girondins. Sa soif d'indépendance n'a d'égale que l'ardeur qu'il déploie pour le groupe. Réticents au début, ses parents finissent par se laisser convaincre. Ils savent que Bertrand peut réussir. Noirs Désirs écume les scènes de la région Aquitaine et se fait remarquer. Fin 1986, le groupe signe un contrat d'un an renouvelable avec la prestigieuse maison de disques parisienne Barclay, qui sera par la suite absorbée par le groupe Vivendi-Universal. Une décision très controversée à cette époque dans le petit monde du rock français où la mode est à un discours alternatif qui rejette

violemment les « majors » de l'industrie du disque. . À l'.trarNoir Désir restera l'un des uniques groupes à survivre au déclin de cette génération.

Bertrand, Serge et Denis, rejoints entre-temps par le bassiste Frédéric Vidalenc, partent pour Bruxelles où ils enregistrent leur premier album. Commence alors une aventure qui, en l'espace de dix ans, les conduira au sommet du rock hexagonal. La carrière sans faute de Noir Désir – le pluriel a disparu du nom du groupe au moment de la signature chez Barclay – peut se résumer par une série de chiffres. L'exercice est aride mais significatif. La courbe des ventes d'albums du groupe suit, en effet, pendant quatorze ans, une trajectoire ascendante et presque linéaire. À cet égard, Noir Désir est un phénomène dans le paysage musical français. Le premier album, *Où veux-tu que je regarde*, sorti début 1987, est diffusé à 200 000 exemplaires. En 1989, le deuxième, *Veuillez rendre l'âme (à qui elle appartient)*, porté par le tube « Aux sombres héros de la mer », se vend à 300 000 exemplaires. Le troisième, *Du ciment sous les plaines*, le moins réussi aux yeux des critiques, plafonne à 250 000 en 1991. Le quatrième, *Tostaky*, en 1992, atteint les 350 000 copies. Le cinquième, *666-667 club*, sorti en 1996, monte jusqu'à 700 000 exemplaires. Le sixième et dernier, *Des visages des figures*, mis en vente le 11 septembre 2001, franchit le cap – rarissime pour un album de rock en langue française – du million d'exemplaires.

Bien qu'il s'en soit toujours défendu, Bertrand Cantat est le principal artisan de cette réussite. Il signe les textes de toutes les chansons et crée la plupart des thèmes musicaux, les autres membres du groupe se chargeant ensuite d'arranger et d'enrichir l'idée initiale. Bertrand Cantat a des principes et s'y tient scrupuleusement, n'hésitant pas pour cela à se sacrifier pour ses potes de lycée. « Bertrand écrit entièrement les textes mais il a eu la volonté, au niveau de la Sacem[11], de déclarer les textes collectivement pour qu'on partage tout en quatre. Pourtant, on n'a jamais rajouté une virgule dans ses textes, ni même un point », révèle Denis Barthe en février 1989[12]. Cantat se sacrifie aussi physiquement. Il explique aux journalistes être sur scène pour chercher « la transe ». Le chanteur ne s'économise jamais. Porté par le succès, Noir Désir accumule les concerts. En dehors des studios et des prestations sur scène, Bertrand conserve une large part d'autonomie et d'indépendance. Il voyage beaucoup, seul,

découvre les pays d'Europe de l'Est et l'Amérique du Sud. Il a la bougeotte et son corps souffre prématurément. En mai 1991, la tournée du groupe est brutalement interrompue. Pendant six mois, ses quatre membres disparaissent de la circulation. Plus tard, Bertrand Cantat racontera qu'il était « cassé de partout ». Sa voix, notamment, était en lambeaux. À l'époque, le quotidien *Libération* affirme mem; margin-left: 0.0es.ême que le rocker bordelais a suivi un traitement psychiatrique. Interrogé par la brigade criminelle le 6 août 2003, Serge Teyssot-Gay livre un portrait sans fard de son ami de lycée : « Bertrand était toujours très angoissé. Il dormait peu. Il aimait le vin, la vodka, les joints, mais il pouvait aussi tout arrêter. Il prenait des médicaments pour destresser et dormir. Je pense qu'il s'automédicamentait. Il en a pris dans les années 1990. Il a aussi consulté plusieurs psys. Ça n'a jamais duré très longtemps car il était très déçu[13]. »

Entre fin 1993 et fin 1995, Noir Désir s'offre une seconde pause. Cette fois, Bertrand Cantat se fait opérer des cordes vocales. Un chirurgien lui retire plusieurs polypes à la gorge. Sa voix devient plus grave, plus posée. Mais un autre événement majeur se produit dans sa vie. En juin 1993, lors d'un festival à Budapest, il a rencontré une jolie étudiante hongroise. Passionnée de rock, organisatrice de concerts, Kristina Rady parle le français, le portugais et l'anglais. Elle a suivi des études à Lisbonne, une ville qu'adore Bertrand. Leurs affinités culturelles se muent vite en complicité, puis en liaison amoureuse. Bertrand quitte définitivement Emmanuelle, la jeune femme avec laquelle il avait une relation en dents de scie depuis cinq ans, et s'installe avec Kristina. Le couple vit entre Bordeaux, Paris, Budapest et le village de Moustey, dans les Landes, où ils ont acheté une maison de campagne en 1998. En 1997, naît Milo, un fils, le premier enfant du couple Cantat. Peu de temps après, Kristina et Bertrand se marient discrètement.

Une nouvelle ère s'ouvre alors pour Bertrand et Noir Désir, celle de la maturité. Le rock animal des premières années cède la place à des compositions plus sophistiquées. Les textes s'aventurent de plus en plus souvent sur le terrain de la critique sociale, avec un engagement à gauche très marqué. En 1997, le groupe s'illustre en prenant des initiatives contre le Front national, à Toulon et à Vitrolles. Il apporte aussi son soutien à Act Up, aux sans-papiers, au sous-commandant Marcos. Surfant sur un

succès commercial impressionnant, Cantat devient une conscience politique. Une mutation dont le point culminant sera son intervention lors de la cérémonie des Victoires de la Musique 2002 où il lira, en direct sur France 2, une lettre acerbe destinée au patron de sa maison de disques, Jean-Marie Messier, alors maître tout-puissant de Vivendi-Universal. Bertrand Cantat est à cette époque un homme irréprochable, intouchable. Même si, parfois, sa bonne conscience et son idéalisme agacent. Son parcours artistique ne souffre d'aucune faute de goût. À l'approche de la quarantaine, le leader de Noir Désir fait figure de modèle pour toute une génération qui a grandi avec lui. À beaucoup de trentenaires, il apparaît comme un grand frère qui aurait connu la gloire sans renier ses idéaux d'adolescent. Beaucoup en ont rêvé, Cantat, lui, l'a fait. Sa vie privée, qu'il protège jalousement, ne fait aucune vague. Sa compagne est même enceinte d'un deuxième enfant, une petite fille dont la naissance est attendue en septembre 2002. En réalité, les relations avec em; margin-left: 0.0es.Kristina sont devenues très difficiles et le couple survit grâce à Milo, ce fils qu'il adore. Bertrand Cantat a tout réussi. Tout sauf une grande histoire d'amour passionnée.

Le 3 juillet 2002, dans les coulisses d'un concert de Noir Désir à Vaison-la-Romaine, dans le Vaucluse, Bertrand Cantat rencontre pour la première fois Marie Trintignant. Ann Cantat se charge des présentations. L'actrice et le chanteur, en nage, se saluent timidement dans la loge. Comme le feraient deux adolescents.

---

1. *Télérama*, 15 avril 1998.

2. Anecdote relatée par Nadine Trintignant, *Ma fille, Marie*, Fayard, 2003.

3. Interview de Marie Trintignant, *Télérama*, 28 août 1996.

4. Extrait de *L'Expérience des limites*, entretiens avec Bertrand Cantat recueillis par Dominique-Emmanuel Blanchard et Jean Yssev, Éd. Le Bord de l'Eau, juin 2003.

5. Interview donnée au journal interne de la Sacem, 1991.

6. Audition de Serge Teyssot-Gay, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

7. Audition de Xavier Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

8. Audition de Danièle Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

9. Audition d’Ann Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

2
Domina Plaza

Tous les lieux sont porteurs de symboles. Comme cet hôtel de Vilnius, le Domina Plaza, dont le nom semble prédestiné pour servir de décor studio du Manoir à Léon, si rapidement à une scène violente. C'est là que Marie Trintignant et Bertrand Cantat ont choisi de vivre depuis que l'équipe de tournage a posé ses valises en Lituanie. Troisième étage, appartement 35. L'immeuble lui-même joue avec les apparences. Sa façade, datant du XVIII^e^ siècle, est élégante. Le couloir d'entrée et l'escalier qui mène aux étages sont décorés de boiseries et de tapis épais. Impression d'un confort tranquille et bourgeois. Les appartements, eux, respirent la froideur. La décoration est fonctionnelle, d'une affligeante banalité. Murs blancs, parquets clairs, meubles « modernes », style Ikea. Topographie des lieux : on entre dans l'appartement par un petit couloir qui débouche sur la pièce principale, le salon. À gauche, le sofa, placé sous une grande fenêtre qui donne sur la cour. À droite, une table, une télévision, quelques étagères. Au fond, un coin cuisine. Les trois autres pièces débouchent au fond du salon. À gauche, la salle de bains, moderne et sans charme, au centre, une grande chambre et une autre, plus petite, sur la droite.

À 23 h 30, le 26 juillet 2003, c'est un couple silencieux qui monte l'escalier annexe de la résidence hôtelière. Marie Trintignant gravit les marches devant son compagnon. Silencieuse. Le regard fixe, voilé par les effets conjugués de la vodka et des quelques cigarettes de cannabis fumées dans la journée. Après deux mois de tournage non-stop, la comédienne semble à bout de forces. Elle n'a quasiment plus prononcé un mot depuis le début de la soirée. L'homme est nerveux. Il a envie de parler. D'évacuer la tension. Il ouvre la porte. Elle s'engouffre dans l'appartement, file directement à la salle de bains. Il reste dans le salon. Enlève la ceinture abdominale qui protège son dos. Glisse un CD dans le lecteur portable posé à côté de la télévision, allume fébrilement une cigarette et remplit deux verres de vin qu'il pose sur la table. Marie se démaquille en silence. Le récit de la scène qui suit repose essentiellement sur les cinq dépositions de Bertrand Cantat.

Des déclarations précises, circonstanciées et partiellement corroborées par les conclusions ultérieures des médecins légistes. Les deux autres témoignages disponibles, ceux de l'homme d'affaires anglais Gary Tuck, occupant de l'appartement voisin, et de Simona, la veilleuse de nuit du Domina Plaza, permettent juste de confirmer la chronologie et la réalité de la dispute.

Après une dizaine de minutes de réflexion, Bertrand Cantat décide de revenir à la charge. Il veut que Marie lui fasse des promesses, qu'elle s'engage à sauver leur histoire d'amour. Il insiste. Elle n'en peut plus, lui répond qu'elle veut dormir, qu'il doit la laisser tranquille. Le regard fixé sur sa propre image dans le miroir de la salle de bains, elle répond enfin. Des mots d'abord.

— Si tu n'es pas content, rentre chez ta femme !

Puis elle l'insulte.

Il s'approche. Excédé. Sa haute silhouette barre la porte. Il parle fort :

— Tais-toia parution du livre de Nadine Trintignantes., mais tais-toi donc !

Le ton monte. Il fait chaud ce soir-là, les fenêtres sont ouvertes. Les mots résonnent dans la cour. Gary Tuck affirmera plus tard que la dispute a duré de longues minutes, que « la voix de l'homme était prédominante » et que le ton était « très agressif[1] ». Le seul voisin du couple ne comprend pas le français. Les mots qui claquent conservent leur mystère. Une seule certitude : ils ont pour but de blesser et vont faire basculer la dispute en empoignade.

Bertrand tente de maîtriser Marie. Ses mains puissantes enserrent ses bras étroits. Elle se débat, tente de se dégager. Elle refuse de céder, il la serre de plus en plus fort, veut lui imposer le silence. Les vêtements se déchirent. Elle tente de le repousser, dégage ses mains. Lui attrape la lèvre supérieure. Ses ongles entaillent la peau. Première douleur vive. Premières gouttes de sang. Il esquisse un mouvement de recul. Trébuche. Son dos heurte la porte de la salle de bains. Ses vertèbres douloureuses se réveillent brutalement. Il

tombe, reste prostré quelques minutes. Elle le toise, lui intime l'ordre de rentrer chez lui. C'est alors qu'il explose, perdant toute retenue. La frêle silhouette de Marie, dans l'encadrement de la porte, devient un pantin. Il l'agrippe par le bras et lève la main droite. Une première claque atteint la jeune femme à la joue gauche. Une deuxième, donnée du revers de la même main, écrase son arcade sourcilière droite. Les deux grosses bagues de Bertrand accentuent la douleur. Une troisième gifle touche Marie à la mâchoire. Il lui inflige un quatrième coup. Le plus violent, le plus mystérieux. Les os du nez sont écrasés, réduits en miettes. Plus tard, les légistes français émettront l'hypothèse que cette « fracture par écrasement » a pu être provoquée par une gifle donnée de haut en bas avec, écriront-ils, « la main assimilée à un battoir ». Les policiers lituaniens, tout comme leurs collègues français, ont la conviction que Bertrand Cantat a donné au moins un coup de poing ou un coup de tête à sa compagne – ce qu'il contestera toujours et qui ne pourra jamais être démontré par les médecins légistes.

En quelques secondes, Marie s'effondre, ses yeux se ferment. Bertrand la retient. Titubant, le souffle court et rauque, il traîne son corps vers le salon, renversant au passage une petite lampe posée sur une table basse. À bout de forces, il laisse tomber sa compagne sur le sofa. S'arrête, observe son visage. Un peu de sang coule de l'arcade et du nez, des bleus commencent à apparaître sur le visage. Marie est inconsciente, mais elle respire fort. Il se lève, va dans la chambre, s'assied sur le lit, la tête entre les mains. Quelques minutes s'écoulent. Lorsqu'il revient dans le salon, Marie n'est plus sur le sofa. Elle est couchée sur le sol. Le bas de son corps est étendu sur le tapis, la tête repose sur le parquet, près du radiateur. Il s'agenouille, essuie le sang qui coule plus abondamment. Il va dans la salle de bains, passe des serviettes sous l'eau froide puis sur sa propre figure, sonné, incrédule, sans doute effray, sous le sceau de l'anonymaton semble é par ce qu'il vient de commettre, retourne dans le salon, pose un linge humide sur le visage immobile de Marie, la prend dans ses bras, croit entendre « un grognement » et l'emmène vers leur chambre. Il perçoit son souffle régulier, lui parle doucement. Elle ne répond pas. Il la déshabille lentement, étend le corps sur le lit, rabat la couette, éteint la lumière et sort de la chambre. Tout est fini.

Il est minuit et demi à Vilnius. Un peu plus bas dans la même rue, à l'hôtel Radisson, Nadine Trintignant, assommée par les somnifères, dort déjà d'un sommeil profond. Cent mètres plus loin, à l'Hélios Club, une boîte de nuit où se retrouve la jeunesse dorée de Vilnius, Roman Kolinka, Vincent Trintignant et toute l'équipe de *Colette* font la fête. En France, à trois mille kilomètres de là, les parents de Bertrand, Danièle et Guy, regagnent la maison familiale après avoir assisté à un concert de jazz à Arcachon. À Léon, dans les Landes, Serge Teyssot-Gay et Denis Barthe sont penchés sur les tables de mixage où ils préparent le prochain album *live* de Noir Désir. Kristina Rady n'est pas très loin, dans la maison de Moustey qu'elle a achetée avec Bertrand. Leurs deux enfants dorment paisiblement. Dans la pénombre de l'appartement numéro 35, Cantat est désespérément seul. Il sait avoir commis un acte irréparable. Non pas qu'il ait conscience de la gravité de l'état de Marie mais parce qu'il a compris que leur histoire d'amour était terminée. Il se sert un verre de vin rouge, allume une cigarette, s'assied au bord du lit et se met à pleurer doucement. Les cendres tombent sur le tapis. Le chanteur de Noir Désir s'absente, plonge en lui-même. Se repasse le film d'une année de passion destructrice tandis que le sang commence à comprimer lentement le cerveau de Marie. Cantat cherche la réponse. Comment a-t-il pu en arriver là ?

Retour au 3 juillet 2002. Dans une loge du théâtre antique de Vaison-la-Romaine. Bertrand Cantat est en nage. Marie Trintignant est sous le charme mais ne le montre guère. Lors de cette première rencontre, ils n'échangent que quelques mots. « Ils se sont montrés extrêmement timides l'un envers l'autre », se souvient Ann Cantat qui assiste à la scène[2]. Bertrand est troublé. L'actrice a été impressionnée par l'énergie, la sensualité et la verve poétique que le chanteur dégage sur scène. Elle insiste auprès de sa sœur, avec qui elle travaille sur le tournage de *Total Khéops*, pour le revoir. Le 27 juillet, les deux femmes prennent la route de Béziers dans l'Hérault, où le groupe de rock doit à nouveau se produire. Cette fois, la rencontre dans les loges se prolonge par un dîner en groupe. Ils échangent leurs numéros de téléphone. Se promettent de se revoir. « Le coup de foudre n'aura lieu qu'en septembre et uniquement par textos », précise Ann Cantat[3].

Leurs agendas. Audition de Nadine Trintignant, cabinet de Nathalie Turquey, Paris, 12 septembre 2003.Janis et John. Resté à Paris, dans la maison de Belleville, il est également tout entier pris par son rôle de « papa poule » auprès des quatre enfants. Peu à peu, leur liaison amoureuse s'est transformée en tendre affection aux accents maternels[4]. La situation de Bertrand est différente. En septembre, Kristina lui donnera un deuxième enfant. Ce sera une fille, prénommée Alice. Mais là aussi, après une dizaine d'années passées ensemble, la situation au sein du couple s'est dégradée. Et, pour ne rien arranger, Ann Cantat, la sœur de Bertrand, a des rapports difficiles avec sa belle-sœur. « La rencontre avec Marie a précipité la rupture. Bertrand était malheureux avec Kristina mais il restait à cause de Milo, affirme-t-elle. Je ne l'ai jamais vu violent avec Kristina mais il était souvent excédé par elle. Kristina était jalouse de mes liens avec Bertrand. On a des rapports tendus depuis la naissance de Milo. Elle était très possessive[5]. »

Ces considérations féminines échappent au chanteur de Noir Désir. L'artiste se veut honnête avec lui-même. Il tient à son image, celle d'un homme qui ne triche pas. Il sait que ses sentiments pour Kristina ne sont plus ce qu'ils étaient, mais ne veut pas quitter Milo ni abandonner son épouse avant la naissance d'Alice. L'enthousiasme et l'insistance de la belle actrice le touchent et le flattent. Les SMS sont de plus en plus fréquents. Ils se découvrent une passion commune pour la poésie. Ils se rapprochent inexorablement.

Début septembre, Marie invite Bertrand à passer un week-end dans sa maison du Gard. Il franchit le pas mais décide d'en parler à son épouse avant d'accepter. « Il m'a dit être invité chez Marie, à Uzès, se souvient Kristina. Je me suis posé des questions. Elle le cherchait et il en était touché. Cette relation s'est installée lentement. Il s'en voulait énormément de me faire cela et de faire cela à notre enfant à naître. Il m'a accompagnée jusqu'à la naissance à venir. Je l'ai poussé à me quitter[6]. »

Dès l'origine, aux yeux de Bertrand Cantat, son histoire d'amour avec Marie Trintignant est donc placée sous le signe de la culpabilité. Quand Alice naît, fin septembre 2002 à Bordeaux, son père est présent dans la salle

d’accouchement. Les jours qui suivent sont pénibles. Bertrand est perdu. Il paraît déprimé, malheureux, suspendu aux petits messages de Marie. Kristina lui demande de partir. Au début du mois d’octobre, il prépare ses affaires et prend le train pour Paris. Marie l’attend. Bertrand s’installe à l’hôtel. C’est là qu’ils passent leur première nuit ensemble. Comme n’importe quel couple illég avec les auteurs, 12 août 2003.7. »

D’octobre à décembre, Marie et Bertrand s’aiment comme des adolescents. Ils passent le maximum de temps ensemble, se bombardent de messages tendres lorsqu’ils sont séparés par leurs obligations professionnelles, se fixent des rendez-vous secrets. Marie s’occupe de ses enfants. Bertrand ne manque pas d’appeler régulièrement son fils Milo. La tournée de Noir Désir n’est pas terminée. Son père est absent mais le petit garçon ne comprend pas que quelque chose a changé. Fin décembre, lors du dernier concert du groupe à Évry, dans l’Essonne, Cantat présente Marie aux autres membres de Noir Désir. « Il m’a dit qu’il était avec elle depuis le mois de juillet, raconte le guitariste, Serge Teyssot-Gay. Elle est venue nous voir à Évry et a passé la soirée avec nous. Il était amoureux comme jamais. C’était comme si Bertrand avait trouvé la femme de sa vie. Il l’embrassait tout le temps[8]. »

Marie fait des efforts pour que cette nouvelle reconstruction de sa vie se passe au mieux. Celle que son entourage appelle parfois « la reine des familles recomposées » se rapproche de Kristina. L’épouse de Bertrand veut faire sa connaissance avant d’accepter de lui confier ses enfants. En novembre 2002, Marie rejoint donc Bertrand à Bordeaux. Elle rencontre sa « rivale ». « Marie est venue, se souvient Kristina. Nous avons discuté de sa relation avec Bertrand, pour résoudre les problèmes… Elle n’a jamais exprimé de prétentions pendant nos conversations. Ses paroles étaient gentilles et tendres[9]. » En janvier 2003, les deux amants franchissent une étape importante : Bertrand s’installe dans la maison de la rue de la Mare. C’est à partir de cette date que les premières difficultés apparaissent. Il y a d’abord l’attitude de Samuel Benchetrit, vite jugée ambiguë par le chanteur. Le réalisateur affirme avoir tout fait pour faciliter la transition, mais ce n’est pas l’avis des proches de Bertrand Cantat. « J’ai appris par ma sœur Ann, qui travaille dans le milieu du cinéma, que Samuel Benchetrit vivait très mal leur séparation. Il pétait les plombs et était très malheureux », rapporte

Xavier Cantat[10]. « Ma fille m'a dit que Bertrand et Marie vivaient un enfer, qu'ils étaient harcelés par Samuel Benchetrit », ajoute Danièle Cantat[11].

Quelle que soit la réalité de ces affirmations – il ne s'agit que de propos rapportés dans le cercle familial par la sœur de Bertrand –, elles donnent des indications précieuses sur l'état d'esprit de Bertrand Cantat et de ses proches en ce début d'année 2003. D'autant que, dans la maison de Belleville, le nouvel arrivant a des rapports délicats avec Roman Kolinka, le fils aîné de sa compagne âgé de dix-sept ans. « Au début, je n'avais pas de bonnes relations avec lui, reconnaît ce dernier. En effet, je préférais mon précédent beau-père, Samuel Benchetrit. J'avais du mal à accepter Bertrand. Ensuite, cela allait mieux mais je n'avais pas beaucoup de discussions avec lui. Il ne m'intéressait pas. C'est quelqu'un qui parlait essentiellement de lui. Il dormait peu et avait des problèmes d'insomnie. Il suivait tout le temps ma mère[12]… » L'adolescent apporte aussi un éclairage différent sur l'attitude du réalisateur à l'égard du couple : « Samuel me demandait de faire des efforts vis-à-vis de Bertrand, de bien vouloir l'accepter, notamment pour ma mère. Quand elle quitte quelqu'un, c'est qu'elle ne l'aime plus. Bertrand était jaloux de tout ce qui pouvait concerner ma mère. » Dans ce contexte, le chanteur de Noir Désir entretient des rapports polis mais distants avec Nadine Trintignant, restée très attachée à Samuel Benchetrit.

Ses relations avec Jean-Louis Trintignant sont plus chaleureuses, même si le père de Marie passe l'essentiel de son temps dans sa maison de Flaux, dans le Gard, loin de Paris. Début 2003, pourtant, l'acteur côtoie le couple à l'occasion de la tournée théâtrale qu'il termine avec sa fille. Puis au théâtre des Amandiers à Nanterre, près de Paris, où les Trintignant père et fille donneront dix représentations des *Poèmes à Lou* de Guillaume Apollinaire en mai 2003, juste avant le départ pour Vilnius. « Bertrand Cantat est venu à toutes les représentations et très souvent aux répétitions, racontera plus tard le comédien. Il était d'apparence réservée mais assez exalté quand il parlait. Il était très cultivé et m'est apparu très vivable. J'ai même pensé à lui pour jouer mon rôle dans la pièce, mais il a refusé[13]. » Intuitif, le père de Marie pressent quand même le danger qui guette le couple : « Ils avaient des relations possessives. Ils faisaient bande à part. J'ai constaté qu'elle

avait perdu sa gaieté et son humour. Je me suis senti un peu privé de ma fille. J'ai été impressionné quand elle m'a dit que personne ne l'avait jamais aimée autant. » Bertrand Cantat veut Marie pour lui seul. Elle aime être au centre de son univers. Leur relation fusionnelle suscite autant la méfiance des Trintignant que celle des Cantat. « Quand j'ai su qu'il était avec Marie Trintignant, j deux semaines e semble 'ai tout de suite eu peur pour lui, admet Danièle Cantat. J'ai lu dans la presse qu'elle n'était pas stable en amour, qu'elle avait connu beaucoup d'hommes. Je ne savais pas qu'elle était mariée quand elle a été avec Bertrand[14]. »

En ce début d'année 2003, le couple s'installe dans une bulle. Une bulle illusoire, car ni l'un ni l'autre ne peut véritablement faire abstraction de sa vie passée. En février 2003, Marie et Bertrand apparaissent ensemble pour la première fois en public lors d'un concert du groupe Rita Mitsouko à l'Olympia. On les voit, se tenant par la taille, en grande conversation avec Richard Kolinka, le premier grand amour de Marie. Bertrand n'apprécie pas la curiosité des journalistes, il veut se cacher. Des photographes de la presse *people* tenteront bien d'immortaliser ce couple glamour et branché jusque dans les rues de Belleville. Mais sans succès. Bertrand prend progressivement du recul vis-à-vis de Noir Désir. Au mois de mars, il passe quelques jours avec Serge Teyssot-Gay pour travailler sur une musique de film. À cette occasion, il dit à son copain de lycée qu'il veut limiter le nombre de concerts en 2003, qu'il souhaite passer le plus de temps possible avec Marie. « Bertrand avait envie d'être seul et serein, précise le guitariste. Seul avec Marie. Entre janvier 2003 et son départ pour la Lituanie, il n'a pas eu le temps de souffler. Notre tournée finie, il a rejoint Marie au théâtre. Les rares fois où elle ne jouait pas, il fallait organiser l'intendance avec les enfants. C'était une relation fusionnelle, un amour intense. Je n'ai jamais vu Bertrand comme cela[15]. » À l'unanimité, le groupe décide alors d'annuler une tournée qui doit le mener en Chine et en Asie jusqu'à la fin du printemps. Officiellement pour raisons financières. Cette décision va permettre à Bertrand de ne plus quitter la femme de son cœur. Et de la suivre jusqu'en Lituanie.

Marie, par son expérience et son pragmatisme, sait faire face à cette situation complexe. Bertrand, lui, rêve d'un amour à la fois absolu, pur et

sans contrainte. Une utopie qu'il s'épuise à vouloir préserver. Kristina, la femme qui le connaît le mieux, perçoit sa lassitude. « Il m'a dit que la vie avec Marie était très compliquée du fait de la gestion des enfants et du travail[16]. » Les rares personnes qui peuvent voir Bertrand Cantat à cette époque remarquent un changement. Comme Michèle Sporny, journaliste à *Sud-Ouest*. Cette amie de longue date de Bertrand est devenue depuis quelques semaines la confidente de Kristina. En mars 2003, elle voit Marie et Bertrand dans les loges du théâtre de Libourne, où l'actrice vient de se produire avec son père. « J'ai remarqué que Bertrand faisait très attention à Marie. Il lui demandait sans cesse si elle voulait quelque chose. Il la maquillait. D'habitude, dans une loge, Bertrand était toujours le centre d'attraction. Là, il se montrait très discret. Il y avait a parution du livre de Nadine Trintignantes.une transformation physique. Sans pouvoir être précise dans le temps, je crois pouvoir affirmer qu'il avait beaucoup maigri et n'était pas en forme[17]. »

Autre témoin, plus neutre, l'éditeur bordelais Dominique-Emmanuel Blanchard, qui préparait un livre d'entretiens avec Bertrand Cantat. Le 1er mars 2003, après plusieurs rendez-vous annulés, le chanteur lui demande de venir chez Marie. Le récit qu'en fait plus tard Dominique-Emmanuel Blanchard est très parlant : « C'est une sorte de loft, au bout de ce si long et si étroit jardin où, à chaque pas, le bruit de la ville s'amenuisait. La jeune femme, dont nous ne dirons rien, n'attendait que notre arrivée pour partir. Juste le temps de l'apercevoir. Nous nous serrerons la main, et elle lèvera un regard noir sur moi. Est-ce parce que je l'ai appelée par son prénom ? Mais elle doit bien savoir que je la connais. Que nous sommes des millions à la connaître. Quelque chose est là qui pèse, qui pèse terriblement. Une gêne inextricable nous englue. J'ai presque envie de fuir. Bertrand est pâle, mon Dieu si pâle, et si amaigri. Mais il est gentil comme toujours[18]. »

Les amies de Marie Trintignant perçoivent, elles aussi, un malaise. La plus proche d'entre elles, l'actrice Zoé Chauveau, ne cache pas son animosité envers le chanteur. « Quand nous l'avions rencontré, avec Marie, il tenait un discours en contradiction avec son statut professionnel. Il rejetait la société capitaliste avec haine, mais se trouvait sous contrat avec une multinationale et profitait des avantages qui en découlaient. Nous avons perçu avec un

certain malaise sa violence rentrée, son caractère possessif[19]. » La chanteuse et comédienne Lio, qui partage une récente complicité avec Marie, va encore plus loin : « Marie était une femme sous influence. Bertrand flippait sur son passé. Il était très jaloux. Elle me l'avait dit textuellement. Elle envoyait des textos toute la journée pour le rassurer[20]. »

C'est dans ce contexte déjà délicat que Marie apprend, fin mars 2003, que le tournage du téléfilm *Colette* se déroulera en Lituanie. Sa mère, avec qui elle a écrit le scénario, lui fait part de la nouvelle lors d'un dîner en tête à tête au restaurant Chez Camille, à Paris. Le tournage durera cinquante-quatre jours. Selon Nadine Trintignant, qui raconte la scène dans son livre[21], Marie semble satisfaite de cette nouvelle. « C'est plutôt bien, lui aurait-elle dit. Loin de Bertrand, loin de Samuel pendant deux mois, j'y verrai plus clair. »

Pourtant, dès que le départ pour le pays balte se précise, il ne fait aucun doute que le nouveau compagnon de l'actrice sera du voyage. « Bertrand partait en Lituanie pour être tranquille, précise Serge Teyssot-Gay. de Mont-de-Marsan,on semble Il devait y choisir la meilleure version de notre album *live*. Il voulait également composer, mais je ne pense pas qu'il en ait eu le temps[22]. » Le 25 mai, à la veille du premier jour de tournage, c'est donc un couple déjà éprouvé, mais tendrement soudé, qui arrive en Lituanie. Très vite, l'ensemble de l'équipe prend ses quartiers sur l'île de Nida, une langue de terre sableuse située sur le littoral de la mer Baltique, à près de trois cents kilomètres de Vilnius, puis dans la petite station balnéaire de Klaipeda. Deux endroits choisis par la production comme décors naturels pour représenter la Bretagne et la Bourgogne des Années Folles. Le tournage peut enfin commencer. Bertrand Cantat l'hyperactif découvre un lieu où il va passer beaucoup de temps : la caravane qui sert de loge à Marie. Le chanteur ne se sent pas dans son univers. Il se montre discret, attendant avec impatience l'élue de son cœur. Quand il la retrouve, ils disparaissent, s'enferment à double tour dans leur « bulle » amoureuse. D'entrée, Bertrand et Nadine Trintignant semblent se vouer comme une méfiance réciproque. « Bertrand était très sympathique, intelligent et calme pour l'image que je me faisais du rock, nuance pourtant l'acteur Vladimir Yordanoff, qui interprète Willy, le premier époux de Colette. Marie et

Bertrand étaient collés l'un à l'autre comme s'ils avaient vingt ans. C'était étrange pour des gens de quarante ans. J'ai dîné plusieurs fois avec eux entre le 25 mai et le 12 juin, à Nida et à Klaipeda. Je me souviens d'un dîner avec Nadine et Alain Corneau, où Bertrand a décidé de rentrer parce qu'il n'avait pas les idées très claires[23]. » Cantat se fait tout petit. Il n'a plus la flamboyance qui est la sienne sur scène. « Il semblait être un homme charmant de loin, admettra Vincent Trintignant. Je ne le connaissais pas. Durant toute la phase de tournage, Bertrand était présent mais très discret, à travailler dans son coin, dans la caravane. Ce n'était absolument pas une personne présente ou dérangeante sur le tournage. Il n'y a eu aucun différend entre nous[24]. »

Au fil des jours, pourtant, l'entourage proche de Marie s'agace de l'attitude de Bertrand. Elle, dont l'énergie et la convivialité constituent toujours un moteur des projets dans lesquels elle s'engage, paraît étrangement absente, impatiente d'aller retrouver « son homme ». Sa mère le lui fait remarquer sur le ton de la plaisanterie. Elle ne supporte pas ces allusions. Lio, qui a également hérité d'un rôle dans *Colette*, portera après coup un jugement très dur sur le comportement de Bertrand Cantat : « Sur le tournage, on sentait que Marie n'avait de cesse de rejoindre Bertrand. Ils ne sont jamais sortis avec le reste de la troupe. Ça ne ressemblait pas à Marie. Elle trouvait mille excuses à Bertrand. Il dénigrait le milieu du cinéma. Marie cautionnait tout cela alors qu'elle venait, sous le sceau de l'anonymaton semble de ce milieu et qu'elle l'aimait. Marie se remettait tout le temps en question. Tout était sa faute et jamais celle de Bertrand. Elle minimisait tout ce qu'il pouvait faire ou dire… Je n'avais pas vu Marie depuis six mois et, à Vilnius, j'ai vu qu'elle avait perdu beaucoup de poids[25]. »

Les premières tensions au sein du couple apparaissent à la fin du mois de juin. Cantat expliquera plus tard, lors de ses différents interrogatoires, que la seule cause de ces « conflits verbaux » était « leur jalousie réciproque ». En réalité, les premiers accrochages sérieux apparaissent alors que les deux parents préparent la venue de leurs enfants en Lituanie, prévue initialement pour durer tout le mois de juillet. L'organisation du voyage et du séjour de Milo, le fils de Bertrand, ainsi que de Paul, Léon et Jules, les trois plus jeunes garçons de Marie, nécessite des contacts téléphoniques répétés avec

Kristina Rady et Samuel Benchetrit. Ni Marie, épuisée par son travail, ni Bertrand, miné par l'ennui, ne supportent ce qu'ils perçoivent comme des ingérences des anciens conjoints.

Une première dispute éclate le 20 juin, dans l'appartement du Domina Plaza où ils sont installés depuis l'arrivée de l'équipe de tournage à Vilnius. Vladimir Yordanoff, qui dort dans l'appartement du dessus, est réveillé par « des cris, des claquements de portes, des renversements de tables et de chaises ». « Beaucoup de cris aigus, qui se sont arrêtés », explique-t-il[26]. Le lendemain matin, il croise Marie dans sa loge d'habillage. Elle lui demande s'ils ne l'ont pas empêché de dormir. « Non, mais les cris que j'entendais n'étaient ni de joie, ni de jouissance », lui répond en souriant l'acteur. Marie, embarrassée, hésite puis tire un trait sur leur conversation : « Bertrand a eu un problème, mais maintenant ça va. »

Le 2 juillet, c'est au tour de l'actrice de vivre une journée très pénible. Michèle Othnin-Girard, la belle-mère de son fils Léon, neuf ans, lui apprend en effet que les médecins sont opposés à la venue de l'enfant à Vilnius. « Elle voulait qu'il vienne contre certains avis médicaux, raconte Michèle Othnin-Girard. Pendant toute une journée, elle a envoyé des textos, elle a passé des coups de téléphone. Elle était paranoïaque, semblait persuadée qu'on allait lui enlever Léon. Elle n'arrêtait pas de crier et de pleurer[27]. »

Le lendemain, 3 juillet, les quatre enfants, dont Léon, arrivent comme prévu à Vilnius. La « famille recomposée » quitte alors la capitale pour aller s'installer à l'hôtel Méridien, situé en pleine forêt, loin du centre-ville. Cet établissement spacieux dispose d'une grande piscine. Marie et Bertrand ont pensé qu'un tel environnement serait pr deux semaines e semble éférable pour les petits. Mais le tournage se poursuit à un rythme extrêmement éprouvant. Surtout pour Marie, qui reste six jours sur sept en plateau, du matin au soir, faisant souvent l'impasse sur le repas du midi. Pendant ce temps, Bertrand passe ses journées avec les quatre enfants, dont trois qu'il ne connaît pas encore très bien. Il peine à assumer cette situation inédite. Et, pour ne rien arranger, ses vieilles douleurs au dos se réveillent et se transforment vite en un lumbago très douloureux. Un médecin lituanien lui

prescrit de puissants anti-inflammatoires, des séances de kinésithérapie et le port d'une ceinture abdominale. Il profite de cette visite pour obtenir aussi du Lexomil, un anxiolytique bien connu. D'un commun accord, le couple décide d'abréger le séjour des enfants en Lituanie. Ces derniers rentrent en France le 16 juillet, deux semaines avant la date prévue. Une décision qui surprend Nadine Trintignant : « J'étais sidérée que les enfants ne restent pas un mois comme prévu et partent après neuf jours seulement[28], affirmera-t-elle plus tard. Marie disait que c'était parce qu'elle était très prise et très fatiguée, et qu'ils ne pouvaient pas la voir beaucoup[29]. »

Ce départ précipité des enfants constitue un premier et douloureux échec pour le couple. Marie qui, de par sa propre enfance, attache tant d'importance à l'harmonie familiale, y voit un mauvais présage. Elle se replie sur elle-même, ne supporte plus que Bertrand fasse allusion à sa vie passée et à Kristina. Elle a aussi eu un rude accrochage avec sa mère, le 14 juillet, lors du tournage d'une scène d'amour. Nadine trouve sa fille trop distante, trop retenue et le lui fait savoir. « Ma fille était anormalement pudique, se souvient-elle. Elle m'a reproché une fois de ne pas avoir coupé la fin de la scène. Elle devait être sous l'influence de son compagnon, tiraillée entre mes exigences professionnelles et sa présence à Vilnius[30]. » Bien que passionnément amoureuse, l'actrice est un peu perdue. Son amant ne l'aide pas à retrouver ses marques. Bertrand ne supporte plus l'attitude de Samuel Benchetrit. Il se fait violence et décide de s'ouvrir de ses inquiétudes à Nadine Trintignant. « La seule fois où j'ai parlé avec lui, raconte la mère de Marie, on a parlé de séparation. Je lui ai dit qu'on ne pouvait pas s'arrêter d'avoir de la tendresse pour celui qu'on a aimé. J'ai dit que c'était important pour les enfants que les parents gardent de la tendresse l'un pour l'autre. Il m'a demandé si Marie avait déjà été amoureuse. J'ai dit qu'à quarante ans, et avec quatre enfants, j'espérais que ma fille avait déjà été amoureuse[31]. » Une question qui démontre l'immaturité affective de Bertrand Cantat. La suite illustre l'extrême nervosité de Marie quant à sa propre histoire. Lors deux semaines e semble que Bertrand lui parle de cette conversation avec Nadine, l'actrice tance brutalement sa mère, lui ordonnant de « ne plus jamais parler de son passé » à l'homme qu'elle aime.

Cette jalousie réciproque aura des conséquences insidieuses. Entre le 16 et le 26 juillet, Bertrand Cantat ne téléphone pas une seule fois à son fils Milo, qui séjourne avec sa mère et sa petite sœur dans les Landes. Pendant ces dix jours, le couple se replie encore un peu plus sur lui-même. Les amants essaient de se promettre de ne plus communiquer avec leurs anciens conjoints – et encore époux – que pour le strict minimum. Bertrand est le plus radical à ce sujet. Marie, elle, se montre plus hésitante. Comme si elle était en train de comprendre que leur histoire d'amour ne durerait pas forcément. Bertrand la presse de questions, lui demande des réponses claires. Lui aussi s'épuise, sentant poindre des obstacles infranchissables. Le voilà désormais assailli par un vague sentiment selon lequel il ne pourra jamais se faire admettre par l'entourage de Marie. Le vendredi 25 juillet, pour la première fois depuis des semaines, il téléphone à son copain de Noir Désir, Serge Teyssot-Gay. « J'ai senti qu'il avait envie de rentrer, pour qu'on puisse se retrouver en famille. On a surtout parlé du concert prévu le 4 août à Langon[32]. Il ne s'est plaint de rien[33]. » Il appelle ensuite Danièle, sa mère. « Il devait rentrer le mercredi 30 ou le jeudi 31 juillet, pour aller à Moustey avec les enfants, dira-t-elle. Il était épuisé, à bout de forces[34]. »

Le samedi 26 juillet 2003, Marie tourne les dernières scènes de *Colette* dans le décor aux boiseries un peu vieillottes de l'Institut de la littérature de Vilnius. Elle est entourée de Lambert Wilson et de son fils Roman qui jouent Henry et Bertrand de Jouvenel, le père et le fils, deux des grands amours de Colette. Resté seul au Domina Plaza depuis tôt le matin, Bertrand Cantat se décide à vider son sac. Il en parle d'abord à Ann, sa sœur, qu'il appelle vers midi. « Marie et lui s'étaient disputés car Marie était jalouse de Kristina et Bertrand était agacé par le comportement de Samuel Benchetrit. Ils avaient tous les deux l'intention de parler de divorce avec leurs conjoints respectifs. Samuel compliquait la vie financière de Marie. Ils étaient sur le point de prendre une décision importante pour vivre pleinement leur relation. Il m'a dit aussi que Marie voulait faire une pause dans sa carrière[35]. » Trois heures plus tard, Bertrand Cantat téléphone à Kristina et lui annonce sèchement qu'il ne communiquera plus avec elle que par SMS. « Juste l'heure et le lieu, pour récupérer les enfants », racontera-t-il plus tard[36]. Le ton monte. Kristina lui reproche de ne pas avoir appelé son

fils depuis son retour prématuré, le 16 de Mont-de-Marsan,on semble juillet. Il s'emporte, l'accuse implicitement d'en vouloir à son argent. Sa volonté d'être blessant est manifeste. La conversation dure cinquante-trois minutes et affecte profondément la maman d'Alice et Milo. « Je ne comprenais pas sa méfiance à mon égard, dira-t-elle. Il semblait inquiet pour un tas de petites choses[37]. » Choquée, Kristina se confie à son amie Michèle Sporny, présente à ses côtés dans la maison de Moustey. Elle sent que Bertrand n'est pas bien. Michèle s'inquiète et prend l'initiative de l'appeler à son tour, un échange qui durera « au moins une heure[38] ». Elle tente de lui expliquer que Kristina ne mérite pas un tel traitement et qu'elle souffre alors qu'elle se montre compréhensive sur sa relation avec Marie. Bertrand la prie de demander pardon de sa part à Kristina et lui dit qu'il appellera Milo le soir même, ce qu'il ne fera pas. De même, au cours de cet échange, Bertrand Cantat confie que ses relations avec Kristina, le fait qu'il lui parle, perturbaient ses relations avec Marie. « Tout au long de cette conversation, j'ai senti que Bertrand était mal, car il répétait sans arrêt qu'il ne pouvait plus croire personne… Il ne comprenait pas ce qui se passait. Il ne savait plus comment faire. J'ai ressenti qu'il était seul, malheureux, perdu[39]. » Le 8 août suivant, lors d'un interrogatoire à la Prokuratora de Vilnius, le chanteur exprimera clairement, avec une certaine puérilité, ses regrets : « J'ai parlé très catégoriquement à Kristina car j'ai subi une pression très forte de la part de Marie Trintignant, dira-t-il. Marie m'a dit que Kristina était insidieuse et méchante. Mon coup de téléphone à Kristina était injuste. C'est bien la preuve de mon amour absolu pour Marie[40]. »

Après avoir passé ces coups de fil, Bertrand Cantat rejoint Marie dans sa « caravane-loge ». Elle lui indique qu'elle vient de recevoir un SMS de Samuel Benchetrit et lui montre son téléphone. Il lit le début du texte : « Appelle-moi quand tu peux, rien de grave, juste pour le film. » Marie reprend l'appareil. Bertrand accuse le coup. Il a déjà compris que Marie serait très prise à l'automne pour la promotion de *Janis et John* et qu'elle verrait plus souvent Samuel. Profitant d'une brève absence de Marie, il relit le message. Et découvre qu'il se termine par une formule affectueuse : « Ma petite Janis… » Bertrand enrage, perçoit ces trois mots comme une nouvelle preuve d'injustice. « Pendant que moi j'étais si rude avec Kristina, eux,

c’est-à-dire Marie et Samuel, pouvaient s’échanger des messages si tendres[41]. »

Tout au long de cette soirée du 26, il ne cessera d’interroger sa compagne à ce de Mont-de-Marsan,on semble sujet, lui demandant qu’elle coupe aussi les ponts avec son mari. Épuisée par un mois de tournage et de tension, agacée par la culpabilité de Bertrand vis-à-vis de son épouse, elle refusera obstinément de répondre à sa requête. Dans la soirée, le couple se présente très en retard au pot organisé par Nadine et Marie en l’honneur de Lambert Wilson. L’acteur, qui vient de tourner sa dernière scène, va bientôt rentrer en France. Bertrand et Marie se tiennent à l’écart, silencieux. Ils boivent nerveusement. Du vin et de la vodka. Aucun des deux n’a mangé quoi que ce soit depuis 8 heures du matin. Plus tard, Bertrand entame une conversation avec Andrius Leliuga, un jeune Lituanien embauché comme assistant sur le tournage. Ils parlent philosophie – Andrius est un ancien moine défroqué –, puis musique. À ses moments perdus, le jeune homme est aussi chanteur. De son côté, Marie remplit ses obligations auprès de l’équipe de tournage. Quelques pétards circulent. Les deux amants retrouvent comme un pâle sourire. Nadine perçoit pourtant un malaise entre les deux amoureux. Elle les interroge séparément. Ils lui répondent la même chose : « Juste un problème d’organisation avec les enfants[42]. » Mais Bertrand n’a toujours qu’une obsession en tête : le fameux SMS de Samuel.

À 22 h 15, le chanteur décide d’appeler Samuel depuis le portable de Marie. À cet instant, il est déjà bien éprouvé par l’alcool ingurgité tout au long de la journée et les quelques bouffées de cannabis, dont les effets se mêlent à ceux des anti-inflammatoires et des anxiolytiques pris dans la matinée. Il s’énerve d’emblée :

— Ouais, c’est Bertrand. Ma petite Janis… Ma petite Janis… J’en ai marre de vos ambiguïtés… Je suis vraiment fatigué de vos conneries…

Au bout du fil, Samuel n’a même pas le temps d’ouvrir la bouche que son correspondant a déjà raccroché. Dix minutes plus tard, Samuel rappelle sur le portable de Marie. Il tombe à nouveau sur Bertrand et tente de calmer le jeu. Rien à faire : « Je lui ai dit que le texto était lié au film. Il a prétendu

que j'étais encore amoureux de Marie et qu'il n'avait droit à rien. Que Marie ne lui donnait rien. Que lui, il avait explosé sa famille alors que nous, nous avions encore une relation. Il disait qu'il était père aussi et qu'il avait laissé son petit et sa femme enceinte[43]. » Sept minutes d'un dialogue de sourds dont Marie, pourtant au cœur du contentieux, n'aura jamais connaissance.

Aux alentours de 22 h 30, alors que la nuit tombe sur Vilnius, la fête touche à sa fin. Les uns regagnent leur chambre d'hôtel, les autres partent vers un restaurant de la vieille ville. Il est même convenu, pour ceux qui le souhaitent, de se retrouver un peu plus tard en boîte de nuit. Sans surprise, Bertrand et Marie déclinent ces invitations. Andrius les convie alors à venir prendre un dernier verre chez lui. Curieusement, alors que Bertrand et Marie a parution du livre de Nadine Trintignantes.profitaient de la moindre occasion pour s'isoler, le couple accepte – « par respect » selon l'explication donnée plus tard par le jeune homme[44] – et finit par quitter les lieux. Le trio appelle un taxi, s'arrête dans une supérette de nuit pour acheter une bouteille de vodka Absolut Pepper et arrive dans l'appartement d'Andrius, un duplex proche du centre-ville. Marie est silencieuse. Elle félicite tout de même Andrius pour le charme douillet de son logement, puis se plaint d'avoir un peu froid. Andrius lui prête une robe de chambre rouge et s'éclipse pour aller se changer. Lorsqu'il revient dans le salon, il s'aperçoit que Bertrand a sauté, depuis chez lui, sur le balcon de ses voisins. Ceux-ci se plaignent. Andrius va chercher son invité qui s'excuse, expliquant qu'il a juste « voulu faire une blague[45] ». Marie, affalée dans un fauteuil, observe la scène, le regard vide. Bertrand se montre de plus en plus agité.

Visiblement perturbé, il se tourne vers Andrius et lui lâche en désignant Marie :

— Je suis un zéro et elle, elle est tout. Je l'aime si fort[46].

Il s'approche alors du fauteuil, saisit rudement sa compagne par le bras, l'obligeant à se lever. Elle se débat, trébuche et heurte le mur, avant de retomber dans le fauteuil. Toujours sans un mot. Les trois convives

continuent à boire de la vodka. Le « tiers d'une bouteille d'un demi-litre », selon Andrius[47], mais plutôt « deux à trois bouteilles » d'après le souvenir de Bertrand[48]. Le jeune Lituanien tente de raisonner son « nouvel ami » français. Ce dernier lui fait part de sa colère après le message de Samuel Benchetrit. Andrius lui conseille d'attendre le lendemain avant d'évoquer ce sujet sensible avec Marie. Bertrand l'écoute, se calme un peu. Mais, avant de quitter l'appartement, il s'excite à nouveau et brise un verre en le jetant contre le mur.

Conscient de la tension qui règne entre les deux amants, Andrius propose de les raccompagner jusqu'au Domina Plaza. Le trajet dure un quart d'heure à pied. Le jeune homme tient son ami chanteur par le bras. Ce dernier serre la taille d'une Marie plus silencieuse que jamais. Une dernière fois, Cantat interroge Marie sur ses intentions à l'égard de Samuel Benchetrit. Elle ne répond pas. Alors qu'il approche de l'hôtel, cet étrange trio croise un groupe de Français dont fait partie Roman Kolinka, le fils aîné de Marie. Celui-ci raconte l'instant où il a vu sa mère consciente pour la dernière fois : « Je me suis approché d'eux. Andrius m'a fait signe qu'il les ramenait. Bertrand m'a fait un signe de la main pour me saluer et je n'ai pas vu son visage. Bertrand ne me paraissait pas ivre. Ma mère devait avoir bu car elle ne s'est même pas retournée pour me saluer[49]. »

Vers 23 h 45, c'est un couple silencieux, titubant sous l'effet de la fatigue et de l'alcool, qui pénètre au Domina Plaza par l'entrée annexe de la résidence hôtelière. Andrius leur souhaite bonne nuit. Bertrand Cantat a toujours son idée fixe. Il veut que Marie admette qu'elle n'a pas été loyale avec lui. « Je crois que j'avais le droit de poser cette question, dira-t-il devant les enquêteurs lituaniens. Peut-être que j'aurais mieux fait de poser cette question le lendemain, mais je savais que je ne pourrais pas m'endormir tant que je n'aurais pas posé cette question[50]. » La comédienne, elle, n'a plus qu'un seul désir. Dormir. Se reposer de ces lourdes semaines de tournage. Retrouver la paix. Laisser passer la nuit, les effluves de l'alcool et les vapeurs de cannabis pour remettre de l'ordre dans ses idées.

La suite est livrée par Simona, la veilleuse de nuit du Domina Plaza, dans la déposition qu'elle fera devant la police locale. Vers minuit et demi, elle

entend des éclats de voix provenant des fenêtres de la suite 35, grandes ouvertes, qui donnent sur la cour de l'hôtel. « Mme Trintignant et M. Cantat se disputaient, raconte-t-elle. On entendait des portes claquer. Ensuite, comme des coups de poing sur la table, des glissades de chaises sur le sol et des chutes de chaises. Je ne peux pas dire s'il y a eu des bruits de coups portés sur un corps humain. » Craignant que les voisins ne se plaignent, elle appelle la chambre depuis la réception. Pas de réponse. À l'étage, les nuisances sonores se poursuivent pendant plusieurs minutes. Et quand l'employée se décide enfin à monter pour frapper à la porte, c'est Cantat, hirsute, vêtu de son seul pantalon, qui lui ouvre : « Je n'ai pas remarqué sur lui de traces ou de lésions. Quant à Mme Trintignant, depuis la porte, je ne l'ai pas vue. J'ai dit en anglais qu'il fallait faire du silence à cause du bruit et M. Cantat a répondu "*of course*", ce qui veut dire "bien sûr". » Il est 0 h 40 quand l'occupant referme la porte à clé devant l'employée qui regagne son poste sans se douter de rien : « Je suis retournée à la réception et, à partir de là, je n'ai plus entendu aucun bruit venant de la suite 35. » Elle ignore alors que « Mme Trintignant » a déjà perdu connaissance.

---

1. Audition de Gary Tuck, brigade criminelle de Paris, Vilnius, 19 août 2003.

2. Audition d'Ann Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

3. *Ibid.*

4. Audition de Samuel Benchetrit, brigade criminelle, Paris, 1er août 2003.

5. Audition d'Ann Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

6. Audition de Kristina Rady, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

7. Audition de Samuel Benchetrit, brigade criminelle, Paris, 1er août 2003.

8. Audition de Serge Teyssot-Gay, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

9. Audition de Kristina Rady, brigade criminelle de Vilnius, 30 septembre 2003.

10. Audition de Xavier Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

11. Audition de Danièle Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

12. Audition de Roman Kolinka, brigade criminelle, Paris, 2 août 2003.

13. Audition de Jean-Louis Trintignant, brigade criminelle, Paris, 2 septembre 2003.

14. Audition de Danièle Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

15. Audition de Serge Teyssot-Gay, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

16. Audition de Kristina Rady, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

17. Audition de Michèle Sporny, cabinet de Nathalie Turquey, Paris, 28 octobre 2003.

18. *L'Expérience des limites*, *op. cit.*

19. Lettre de Zoé Chauveau à la juge d'instruction Nathalie Turquey, Paris, septembre 2003.

20. Audition de Lio, brigade criminelle, Paris, 29 août 2003.

21. *Ma fille, Marie*, *op. cit.*

22. Audition de Serge Teyssot-Gay, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

23. Audition de Vladimir Yordanoff, brigade criminelle, Paris, 14 août 2003.

24. Audition de Vincent Trintignant, brigade criminelle, Paris, 2 août 2003.

25. Audition de Lio, brigade criminelle, Paris, 29 août 2003.a parution du livre de Nadine Trintignantes.

26. Audition de Vladimir Yordanoff, brigade criminelle, Paris, 14 août 2003.

27. Audition de Michèle Othnin-Girard, brigade criminelle, Paris, 26 août 2003.

28. En réalité treize jours. *(N.d.A.)*

29. Audition de Nadine Trintignant, cabinet de Nathalie Turquey, Paris, 12 septembre 2003.

30. *Ibid.*

31. *Ibid.*

32. En Gironde, pour le festival des Nuits Atypiques. *(N.d.A.)*

33. Audition de Serge Teyssot-Gay, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

34. Audition de Danièle Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

35. Audition d'Ann Cantat, brigade criminelle, Paris, 6 août 2003.

36. Audition de Bertrand Cantat, Prokuratora de Vilnius, 8 août 2003.

37. Audition de Kristina Rady, brigade criminelle de Vilnius, 30 septembre 2003.

38. Audition de Michèle Sporny, cabinet de Nathalie Turquey, Paris, 28 octobre 2003.

39. *Ibid.*

40. Audition de Bertrand Cantat, Prokuratora de Vilnius, 8 août 2003.

41. Audition de Bertrand Cantat, Prokuratora de Vilnius, 21 août 2003.

42. Audition de Nadine Trintignant, cabinet de

3
Le point de non-retour

L’homme, torse nu, pleure assis sur le lit, la tête entre les mains. Il est un peu plus de 1 heure du matin à Vilnius. Après le départ de la réceptionniste, Bertrand Cantat s’est enfermé dans la chambre. Pour ne plus entendre les cris de Marie. Mais, dans la pièce voisine, sa compagne est totalement silencieuse. Elle a perdu conscience, son corps a glissé du sofa. Elle repose à même le sol, sur le dos. Cantat ne veut plus rien voir. « Je suis allé dans la chambre à coucher. J’ai essayé de me calmer. Je crois que j’ai pleuré. J’espérais que Marie viendrait. Je me sentais épuisé. Je me sentais très mal. Je suis resté cinq à dix minutes[1]. » Il se relève, retourne comme un automate dans le salon. Il s’approche. Marie a les yeux clos. Bertrand voit « une petite blessure sur le sourcil » et du sang qui s’écoule du nez. « J’ai essayé de la réveiller en lui tapotant les joues, affirmera-t-il ce 21 août. Son sommeil était très profond. Elle respirait normalement[2]. » Le voilà rassuré.

La colère retombe, Bertrand Cantat a alors un premier élan de culpabilité : « J’avais la vision de ce que je lui avais fait. Je m’en voulais d’avoir agi de la sorte. Je pensais tout le temps au lendemain. Je me demandais comment nous allions résoudre ce problème. Je croyais que nous pouvions encore trouver une solution[3]. » Il soulève doucement Marie, la porte jusqu’à la chambre, la déshabille entièrement, étend le corps sur le lit, réajuste la serviette qui couvre son front et rabat les draps sur elle. Il lui parle. Elle ne répond toujours pas. Le 21 août, le chanteur expliquera de manière étrange sa passivité face à l’absence de réaction de Marie : « Elle ne s’est pas réveillée parce qu’elle avait bu. Cela ne m’a pas surpris. Il m’était déjà arrivé de la porter dans son lit. » Tout au long de cette nuit tragique, l’état d’esprit du chanteur de Noir Désir oscillera entre la culpabilité et la volonté de trouver des explications rassurantes, tant sur l dans le hall de lN tensiona violence dont il a fait preuve que sur l’état réel de Marie. Une mécanique qui le cantonne dans l’inaction totale et lui fait oublier l’essentiel : sauver la femme qu’il dit aimer. Il n’a d’ailleurs pas abandonné son obsession du début de soirée : connaître la nature exacte des relations entre Marie et

Samuel Benchetrit. C'est pourquoi, après de très longues minutes d'hésitation, il prend le téléphone portable de Marie. Pas pour alerter les secours, ou quelqu'un à Vilnius qui pourrait l'aider. Le numéro qu'il compose à 1 h 46 du matin est celui de Samuel Benchetrit, qui dort profondément dans son appartement parisien.

Lorsque le réalisateur décroche, il entend d'abord, très surpris, les sanglots de celui qui l'accuse d'être son « rival ». « Il pleurait énormément. Marie m'avait dit qu'il pleurait beaucoup quand il était mal », raconte Samuel Benchetrit[4]. Bertrand ne parle pas d'emblée de sa dispute avec Marie, mais de *sa* question. Son idée fixe. « J'ai essayé d'obtenir une réponse de lui. Je lui ai posé la question doucement, sans agressivité », se remémore-t-il[5]. Les souvenirs de Benchetrit sont plus précis : « J'ai compris qu'il était toujours dans une grande jalousie. Il m'a dit que Marie n'était pas là. Il m'a expliqué que lui avait fait *exploser toute sa vie* et que Marie ne l'avait pas fait, alors qu'elle lui demandait l'absolu. Il trouvait qu'elle était ambiguë avec moi. Il avait l'impression qu'on se foutait de sa gueule. Qu'on s'envoyait des messages dans son dos[6]. » Samuel tente de le rassurer, lui demande d'être patient, « parce qu'il faut du temps pour de tels bouleversements familiaux », lui explique qu'il est normal que Marie apporte sa contribution à la promotion du film *Janis et John*. « Il appréhendait la sortie du film, il ne comprenait rien aux codes du cinéma », souligne Benchetrit[7]. Cantat l'écoute attentivement, lui répète à plusieurs reprises : « J'aurais dû t'appeler avant. »

Ce n'est qu'au bout d'une vingtaine de minutes, alors qu'il semble apaisé et remis en confiance, que le rocker raconte ce qui s'est passé une heure plus tôt[8]. « Il m'a dit qu'ils s'étaient battus tous les deux et qu'il s'inquiétait pour le tournage de lundi, qu'elle ne serait pas raccord. »

Samuel change soudain de ton :

— Où est Marie ?

— Elle dort dans la chambre.

— Je peux lui parler ?

La saison des corbeaux.trar— Non, elle dort.

Le cinéaste n’insiste pas : « Je la savais très fatiguée, donc je n’ai pas insisté. » Il demande alors des précisions sur les blessures de Marie.

— C’est foutu, c’est foutu, elle va m’en vouloir, répond piteusement son interlocuteur.

Le ton se durcit :

— Bertrand ! Je te demande si elle va bien.

— Oui, elle respire très bien. Elle a juste un cocard.

À cet instant, le chanteur de Noir Désir ne ment pas. Il refuse d’imaginer une réalité qui lui est insupportable. Samuel semble convaincu par la sincérité du ton de Bertrand. Apaisé, il va même, selon lui[9], jusqu’à prodiguer des conseils à celui qui lui a succédé auprès de Marie. « Je lui ai dit d’écrire une grande lettre d’amour, parce que Marie était au-dessus d’une petite bagarre comme ça. » Ils parlent ensuite des enfants. Là, encore, le cinéaste se veut rassurant. Il se dit persuadé que tout va s’arranger parce que Bertrand a le mérite d’être « très impliqué dans la vie des deux familles ». Une heure plus tôt, Bertrand Cantat frappait violemment Marie Trintignant. Il est maintenant, selon Benchetrit, « doux et un peu perdu[10] ». Pendant des heures, Bertrand Cantat a harcelé Marie pour qu’elle s’explique sur « les ambiguïtés de son mari » et le voilà qu’il confie à ce dernier que, « finalement », il est « un mec bien ». La conversation s’éternise. Cantat parle, parle, parle encore. Il ne sait plus où il en est, s’enivre de paroles. Samuel décide de mettre fin à ce dialogue surréaliste. Il raccroche à 2 h 45, heure de Vilnius. La communication a duré exactement cinquante-neuf minutes.

Bertrand Cantat retourne dans la chambre, allume la lumière et observe le visage de Marie. Autour des yeux de l’actrice, les bleus sont de plus en plus prononcés et les paupières très gonflées. Il va chercher de nouveaux glaçons

et un linge propre. Il a compris que les blessures ne pourront pas être dissimulées. Cette perspective l'affole. Il reprend le téléphone de Marie et compose à nouveau le numéro de Samuel Benchetrit. Ce dernier ne répond pas, le rocker laisse donc un message : « C'est Bertrand. Tu dois vraiment en avoir marre de me parler. À plus[11]. » À 2 h 51, Samuel le rappelle. Cantat lui confie son inquiétude, lui dit qu'il craint la réaction de Nadine, les conséquences pour la fin du tournage de *Colette*. Benchetrit lui conseille alors d'appeler Vincent Trintignant, « à qui il pouvait se confier plus facilement[12] ». Cette deuxième conversation dure vingt-quatre minutes, comme l'attestent les relevés téléphoniques au cimetière parisien du Père-Lachaise_H de Samuel Benchetrit. Bertrand Cantat, sans doute peu fier de ses atermoiements, ne mentionnera jamais ce second appel au cours de ses interrogatoires. Lors de son audition du 8 août, il livre même une version différente des circonstances qui le conduisent à contacter Vincent Trintignant : « Lorsque j'ai vu que Marie avait des bleus, j'ai compris que ses blessures ne passeraient pas avant lundi. Alors j'ai décidé de téléphoner au premier assistant réalisateur, Vincent, pour le mettre au courant de ce qui s'était passé. Je comprenais très bien que ce qu'il allait voir n'allait pas lui plaire, mais j'assumais ma responsabilité. » Cette dernière phrase résume bien l'état d'esprit de Bertrand Cantat à ce moment de la nuit. Le chanteur sait qu'il a commis quelque chose de grave, que les « baffes » ont été violentes. S'il avait été persuadé que Marie dormait paisiblement, il se serait sans doute couché auprès d'elle. Au lieu de cela, il éprouve le besoin de se confier, de soulager sa conscience, de prévenir le frère de Marie. Parallèlement, il tente de se convaincre que les dégâts sont minimes. Parce que lui, l'idéaliste au cœur pur, ne peut concevoir d'avoir agi ainsi avec une femme. D'avoir franchi le point de non-retour.

Une heure supplémentaire passe avant que Bertrand n'appelle Vincent Trintignant. Une heure au cours de laquelle le rocker désemparé erre dans l'appartement, va voir Marie, l'embrasse, l'observe et ressasse encore le film des événements pour tenter vainement d'en évaluer les conséquences. Peu après 4 heures du matin, il se décide enfin. Vincent Trintignant et sa fiancée lituanienne, Ruta Latinyte, sont rentrés de boîte de nuit depuis deux heures. Sur la table de chevet, le téléphone vibre. La jeune fille décroche. Bertrand est hésitant. Il veut parler à Vincent. Ruta lui dit qu'il dort. Il

répond alors que ce n’est pas la peine de le réveiller. « J’ai objecté, je lui ai demandé s’il s’était passé quelque chose, si quelque chose n’allait pas, précise Ruta. Bertrand m’a répondu qu’il s’était passé quelque chose d’affreux. J’ai demandé quoi, mais il ne savait même pas quoi me répondre[13]. » Ruta tend alors l’appareil à Vincent, qui s’est réveillé malgré les vapeurs d’alcool encore présentes. La conversation, relatée plus tard par le frère de Marie, est brève[14].

— Il faut que tu viennes, Vincent. On s’est disputés.

— C’est-à-dire ? C’est grave ?

— Non, ce n’est pas grave, je l’ai juste un peu bousculée. Maintenant, elle dort dans le lit. Si je t’appelle, c’est pour le film. Parce qu’elle risque de ne pas être raccord pour lundi.

Dix minutes plus tard, Vincent Trintignant se présente à l’entrée annexe du Domina Plaza.

Bertrand Cantat, le visage dable caisse de résonance. es.éfait, attend son « beau-frère » sur le trottoir. Vincent, contrarié, monte sans un mot et s’engouffre dans la suite du numéro 35. « La chambre se trouvait dans la pénombre, raconte-t-il. Il n’y avait pas de lumière mais je pouvais apercevoir Marie allongée dans le lit, sur le dos, avec un linge humide sur le front. Elle respirait comme une personne endormie. J’ai pu voir qu’elle avait le visage tuméfié et notamment qu’elle avait un cocard à l’œil. J’étais énervé par cette vision. Bertrand s’est tourné vers moi et m’a dit : *Vincent, s’il te plaît, laisse-moi te parler*[15]. » À cet instant, Vincent Trintignant commence à traiter Cantat de tous les noms. « Vincent a regardé Marie et s’est mis à m’insulter, se souvient le chanteur. Vincent a dit qu’il fallait appeler Nadine Trintignant, je lui ai dit que c’était trop tôt pour le faire[16]. »

À partir de ce moment, les versions des deux hommes divergent. Le rocker affirme qu’ils sont tombés d’accord pour dire qu’il valait mieux attendre que Marie se réveille. Il précise même : « Nous sommes descendus pour acheter des cigarettes[17]. » Lors de l’interrogatoire du 21 août, face à la juge

française Nathalie Turquey, Cantat livrera une version embarrassante pour Vincent Trintignant : « Il allait et venait dans la suite, parlant sans cesse et m'injuriant. Il est allé voir Marie dans sa chambre. Il ne m'a pas laissé dire un mot. Finalement, Vincent a dit qu'il fallait attendre que Marie se réveille. Tout comme moi, Vincent n'a pas eu l'idée d'appeler un médecin. Il ne m'a pas laissé parler du tout. Cela a duré deux ou trois heures[18]. » Très remonté, Bertrand Cantat livre ce jour-là deux éléments supplémentaires. Selon lui, Vincent Trintignant avait « beaucoup bu » et « pris de l'ecstasy ». Et il lui aurait surtout confié que ce n'était pas la première fois que Marie se battait avec l'un de ses compagnons.

Ces propos de Bertrand Cantat, consignés sur procès-verbal, contribueront évidemment à accroître la rancœur du clan Trintignant à son égard. Ils doivent être considérés avec d'infinies précautions. Car la version de Vincent Trintignant, radicalement différente, présente l'indéniable avantage de se situer dans la continuité du comportement du chanteur au cours de la soirée. Le 30 juillet, soit trois jours seulement après les faits, le petit frère de l'actrice témoigne devant des magistrats de Vilnius. Il souligne d'abord que Bertrand Cantat ne lui a jamais caché Marie : « Il m'a dit : *vas-y, regarde-la !* Il disait qu'elle avait frappé la première, qu'elle n'était pas facile. Je n'ai pas demandé ce qui s'était passé en La saison des corbeaux.trarréalité. Peut-être que je ne voulais pas le savoir[19]. » Ensuite, Bertrand lui aurait servi un verre de vin et lui aurait parlé pendant deux heures. Les thèmes de cette conversation nocturne, recensés par Vincent Trintignant, ramènent aux idées fixes de l'amoureux rongé d'angoisse : « Il s'est mis à me parler de : un, sa jalousie envers Samuel, notamment sur la sortie de son film et les nombreux échanges téléphoniques qu'il avait avec Marie. Deux : les enfants. Trois : sa jalousie par rapport au téléfilm en cours de tournage, qui lui avait enlevé Marie. Quatre : son sentiment d'exclusion de la famille du cinéma. Cet échange a duré près de deux heures. À plusieurs reprises, durant ce long monologue, des sentiments divers ont traversé mon esprit, notamment celui d'aller voir Marie, de m'inquiéter de son état de santé et d'appeler un médecin. À chaque fois, les propos de Bertrand se voulaient rassurants. Il me disait qu'il fallait la laisser dormir et qu'elle aurait peut-être besoin d'aspirine à son réveil. Il me demandait comme une faveur de lui parler une dernière fois, seul à seul, pour

s’expliquer. Pour être tout à fait honnête, j’aurais très bien pu couper court à cette discussion[20]. » Une fois la colère de Vincent évanouie, il apparaît très probable que Bertrand ait repris, par cette parole qu’il affectionne et maîtrise si bien, le contrôle des événements.

Vers 7 heures du matin, alors que le soleil se lève sur Vilnius, Vincent Trintignant, suivi comme son ombre par Bertrand Cantat, retourne dans la chambre à coucher. Le jour perce à travers les rideaux. Désormais, on distingue nettement les traces violacées qui entourent les yeux de Marie. En s’approchant, le jeune homme voit un petit filet de sang qui s’écoule de la bouche de sa sœur. Cette fois, il comprend. « Je l’ai touchée et je l’ai appelée, racontera-t-il une semaine plus tard. Elle ne s’est pas réveillée. Je l’ai un peu bousculée pour la réveiller mais à aucun moment, elle n’a bougé ou gémi. Elle était déjà dans le coma[21]. » Vincent, paniqué, dit qu’il faut appeler à l’aide. Bertrand hésite, bafouille, blêmit.

Le chanteur affirmera plus tard ne s’être jamais opposé à l’initiative de Vincent. Ce dernier a conservé un autre souvenir de l’attitude du leader de Noir Désir. Quand il témoigne pour la première fois, le 30 juillet, le frère de Marie précise que Bertrand Cantat « a dit qu’il fallait peut-être attendre » puis « qu’il ne fallait rien dire à ma mère[22] ». Trois jours plus tard, à Paris, il se montre encore plus précis : « À ce moment-là, j’ai pris pleinement conscience que Bertrand avait peur d’appeler les secours, avait peur de Nadine,, mère de famille et comon semble avait peur simplement de ce qu’il avait fait. Je lui ai dit que j’avais l’intention d’appeler un médecin. Bertrand est alors venu me rejoindre. Il m’a dit que ce n’était pas la peine, que ce n’était certainement pas grave, que le sang qui sortait de la bouche devait être une coupure de la lèvre. J’ai voulu utiliser le téléphone et commencer à parler puis, agacé par la présence de Bertrand, j’ai pris la résolution de raccrocher et de descendre à la réception afin de prévenir les secours. En fait, je voulais le fuir[23]. »

À 7 h 16, Simona, la veilleuse de nuit du Domina Plaza, compose le numéro du « service médical d’urgence » de la ville de Vilnius. Vincent Trintignant, qui se tient devant elle, lui a demandé d’appeler « une ambulance pour la chambre 35 », sans donner plus de précisions. Quatre minutes plus tard, un

secouriste se présente à l'entrée de la suite. Son témoignage a été recueilli le 29 juillet 2003 par les policiers de la brigade criminelle de Vilnius : « Là, j'ai vu Vincent Trintignant et Bertrand Cantat. Je n'ai pas remarqué qu'ils étaient ivres. Je n'ai pas senti d'odeur d'alcool. M. Vincent Trintignant a montré Marie Trintignant qui était dans la chambre, et a dit qu'elle avait été battue par son ami. » Le secouriste tapote alors sur les genoux de la femme étendue dans le lit. Le test de réflexes est négatif. « J'ai constaté qu'elle se trouvait dans un coma profond, poursuit-il. On voyait carrément sur le visage des traces de coups, des ecchymoses sous-cutanées. Du côté droit du thorax, il y avait des traces de coups. Et aussi sur le dos et les cuisses. On sentait dans l'haleine une odeur d'alcool. Vincent Trintignant m'a expliqué qu'elle avait été battue cinq heures auparavant. Il a expliqué qu'elle était ivre. On pouvait sentir que lui et Bertrand ne comprenaient pas la gravité de son état, mais que tous les deux avaient l'air très préoccupés. » Devant les deux hommes, le secouriste dit simplement qu'il faut transporter au plus vite Marie vers un hôpital. À 7 h 40, l'ambulance quitte, toutes sirènes hurlantes, le Domina Plaza. Bertrand Cantat et Vincent Trintignant ont pris place à l'arrière, aux côtés de Marie. Séparés par un mur de silence.

Marie Trintignant est admise à 8 h 10 à l'hôpital universitaire des premiers secours de Vilnius, dans le quartier de Lazdynai. Un rapide examen au service des urgences permet de constater la gravité de son état, comme le montre la lecture d'un compte rendu médical rédigé le 1er août suivant. « On apercevait sur le visage et sur le cuir chevelu des traces extérieures de traumatisme. La patiente était dans un coma profond évalué à Glasgow 4. Pupilles en mydriase[24]. » Des termes médicaux signifiant que l'état de Marie Trintignant est dès cet instant désespéré. L'échelle dite de Glasgow est un test qui permet d à la remise en liberttuH'évaluer la gravité d'un coma. Il comprend treize questions réparties en trois catégories (réponse verbale, réponse motrice, ouverture des yeux) et il est gradué de 15 – état n'inspirant pas d'inquiétude – à 3 – niveau le plus bas correspondant à un coma irréversible. Si le résultat est inférieur à 5, les chances de survie sont seulement de 30 % (dont 23 % des cas demeureront dans un état végétatif). La mydriase des pupilles correspond, elle, à une dilatation prononcée du centre de l'œil. Lorsque les deux yeux sont atteints de la même manière, cela peut traduire trois états : la mort, le coma dépassé ou l'overdose.

À l’issue de ce premier et rapide examen, une tomodensitométrie – c’est-à-dire un scanner du cerveau – est pratiquée sur l’actrice. Elle révèle « des foyers d’hémorragie massifs et diffus, hétérogènes dans les deux hémisphères » ainsi qu’un « hématome sous-dural de 6 à 7 millimètres d’épaisseur au-dessus de l’hémisphère droit avec effet de compression[25] ». Le constat est effrayant. L’hématome sous-dural est une poche de sang qui se forme entre le cerveau et la dure-mère (l’enveloppe du cerveau). Il résulte de la rupture d’une ou plusieurs artères. L’article consacré à ce type d’hématome dans la dernière édition du *Petit Larousse de la médecine* contient une phrase impitoyable : « Il doit être opéré dans les heures qui suivent le traumatisme, sinon il entraînera la mort. » Une étude médicale précise même que, si l’opération survient plus de quatre heures après le choc, le taux de mortalité s’élève à 90 %.

Tandis que la boîte crânienne de Marie Trintignant livre ses terribles secrets, un médecin lituanien interroge Bertrand Cantat sur les circonstances de cette perte de conscience. En anglais, et en s’aidant de quelques gestes, le Français explique qu’il a donné des gifles, qu’il y a eu une bousculade et que sa compagne s’est sans doute cogné la tête en tombant. Vincent, de plus en plus inquiet, écoute, puis s’éloigne pour téléphoner. Il a décidé de prévenir sa mère et le directeur de production, Patrick Millet. À 8 h 30, Nadine Trintignant décroche le téléphone et entend la voix blanche de son fils : « Maman, il est arrivé quelque chose à Marie. Viens à l’hôpital, n’aie pas peur, ça va aller. Ruta te prend dans un quart d’heure devant l’hôtel[26]. » Pendant que la réalisatrice est en route, un médecin lituanien appelle Vincent Trintignant et lui annonce qu’il faut opérer Marie le plus vite possible. L’intervention, précise-t-il, est extrêmement délicate. L’actrice est conduite vers le bloc opératoire du service de neurochirurgie.

L’équipe médicale lituanienne sait que la mission qui l’attend relève de l’imable caisse de résonance. es.possible. Durant la nuit, l’hématome a eu le temps de se transformer en œdème. Le sang s’est infiltré dans tous les tissus, entraînant une hypertension aux conséquences désastreuses. Le cerveau est compressé, étouffé, imbibé. Il faut ouvrir la boîte crânienne, résorber l’hématome et les poches de sang. Un travail de haute précision qui

ne suffira pas : les tissus sont déjà beaucoup trop imprégnés et gonflés. Vincent Trintignant ignore ces détails médicaux. Il a cependant compris, vu l'agitation et l'inquiétude des médecins et infirmières, que l'état de sa sœur était extrêmement grave. À 9 heures du matin, Nadine Trintignant, conduite par Ruta Latinyte, arrive à l'hôpital. Elle saisit brutalement la situation : « Sur le terre-plein, devant l'hôpital, la peur est entrée dans mon ventre comme un coup de poing quand j'ai vu ton frère sangloter. Sa longue silhouette cassée en deux a fait bondir mon cœur, à le rendre fou. J'ai su que quelque chose de terrible s'était passé[27]. »

Nadine a tout juste le temps de serrer son fils dans ses bras. Le jeune homme vient d'apercevoir à quelques mètres la haute silhouette de Bertrand Cantat. Le chanteur erre sous les arcades bétonnées qui ornent l'entrée de l'établissement. Vincent s'approche et commence à l'invectiver. Bertrand se redresse et lui lance : « Venge-toi ! Frappe-moi ! » Vincent le saisit. Dans la bousculade, le téléphone de Bertrand tombe à terre. Le clapet du haut-parleur se casse. Le frère de Marie esquisse un mouvement de recul et hurle : « Pars avant que je n'appelle les flics ! » Il tremble de rage. Patrick Millet, le directeur de production, qui vient lui aussi d'arriver sur place, intervient alors pour le calmer. « J'ai demandé à Bertrand de partir, ce qu'il a fait », explique-t-il sobrement[28].

Entre-temps, l'une des femmes de ménage du Domina Plaza, informée qu'une « bagarre a eu lieu » dans la nuit, pénètre, seule, dans la suite 35 de l'établissement. Dans la confusion, c'est elle, et non la police scientifique, qui arrive en premier sur les lieux. Elle est effarée par le désordre indescriptible qui règne dans l'appartement : des tas de mégots sur la moquette, de la vaisselle sale dans la cuisine et près du sofa, une lampe cassée lors de la dispute. « J'ai jeté les débris de cette lampe dans un sac-poubelle, dira-t-elle plus tard aux policiers locaux, puis j'ai enlevé les draps et j'ai renversé le matelas sur lequel il y avait une tache qui ressemblait à du sang dilué d'eau. »

Pendant ce temps, à quelques kilomètres de là, toujours hagard, Cantat s'éloigne vers le parc de l'hôpital. Il prend son téléphone et décide d'appeler Kristina à Moustey. Dans la maison des Landes, une sonnerie

réveille la jeune femme. Elle décroche, mais n'entend rien. Le téléphone fixe sonne immédiat au cimetière parisien du Père-Lachaise_Hement après. Elle se lève, décroche. Toujours rien. « Il y a eu plusieurs coups de fil sans correspondant, précise-t-elle. Sur le fixe et sur le portable. J'ai fini par insulter cette personne qui ne s'exprimait pas. On a pensé que ça pouvait être Bertrand car les deux téléphones sonnaient[29]. » À Vilnius, le chanteur comprend que le micro de son appareil a été endommagé lors de l'altercation avec Vincent. Prenant soin de ne pas se faire remarquer de Nadine et Vincent Trintignant, il regagne le hall de l'hôpital, entre dans une boutique et, les larmes aux yeux, supplie une employée de lui prêter un téléphone. Il lui tend un peu d'argent. La jeune femme refuse. Bertrand tombe à genoux, en pleurs. Il ressort finalement de l'établissement, saute dans un taxi et lui demande de le conduire au Domina Plaza.

Bertrand Cantat est de retour sur les lieux du drame. Lorsqu'il entre dans la suite 35, une femme de ménage est déjà au travail. Il lui demande de sortir. Referme la porte derrière elle et se précipite sur le téléphone. Il est environ 11 heures quand Kristina décroche. Elle entend d'abord des sanglots. « Il pleurait et disait que c'était lui qui avait téléphoné précédemment, se rappelle-t-elle. Il m'a dit s'être battu avec Marie, que c'était fini, que Marie était à l'hôpital, qu'il fallait que je protège les enfants s'il disparaissait. Il a laissé entendre que Marie pouvait mourir et que, dans ce cas-là, il devait la rejoindre. Il m'a dit que Marie avait neuf chances sur dix de ne pas survivre[30]. » Elle tente de le calmer. Comme elle parle russe, elle lui propose d'appeler elle-même l'hôpital de Vilnius pour avoir des informations précises sur l'état de Marie. Il accepte, promet de patienter. Kristina téléphone rapidement à l'hôpital. Un médecin lui confirme que l'état de la patiente française est désespéré et qu'une intervention chirurgicale est en cours. Elle rappelle Bertrand à 11 h 30. Il est déjà trop tard, selon Kristina : « Bertrand m'a dit *adieu*. Il a dit qu'il avait avalé tout un tas de médicaments et s'est mis à parler de plus en plus lentement. Il m'a demandé de remettre le récepteur à Milo. Il a dit à son fils qu'il restait encore quelques jours à Vilnius. Bertrand m'a aussi dit qu'il avait appelé Samuel pendant la nuit et qu'il lui avait parlé. J'ai alors entendu un bruit, comme si Bertrand était tombé. J'ai essayé de lui parler, mais il n'entendait

plus[31]. » En attendant le coup de fil de Kristina, Cantat a rassemblé tous les médicaments présents dans l'appartement, des antidépresseurs, des tranquillisants, des anti-inflammatoires et quelques comprimés non identifiés. Il avale le tout sans discernement pour mettre fin à ses jours. Ce qui inspirera plus tard à Nadine Trintignant cette réflexion cruelle : « Ce suicide-là était un simulacre. S'il avait vraim du district de Vilnius, on semble ent souhaité cesser de vivre, il n'avait qu'à ouvrir la fenêtre et se jeter dans le vide[32]. »

Les médecins lituaniens confirmeront que Bertrand Cantat aurait réellement pu sombrer à son tour dans un coma irréversible. Ce sont les proches de Marie qui, involontairement, vont le sauver. À l'hôpital, pendant que les chirurgiens opèrent l'actrice, Nadine appelle son mari, le réalisateur Alain Corneau, lui-même hospitalisé à Paris. Le cinéaste recommande de prévenir au plus vite la police lituanienne. À la demande de Vincent, Ruta Latinyte appelle le commissariat de Vilnius. Elle expose les faits, donne l'identité de Bertrand Cantat mais dit ne pas savoir où il se trouve. À 13 heures, une circulaire de recherche est diffusée par le poste de « gestion des opérations » de la police locale. Un étranger, « Bertrand Cantat », est recherché pour « crime ». À 14 heures, un message radio est adressé à toutes les patrouilles. Le suspect se trouverait à l'hôtel Domina Plaza. Entre-temps, en effet, Kristina a réussi à joindre Samuel Benchetrit pour lui demander de l'aide. Celui-ci a prévenu Vincent, qui a fait prévenir la police. À cet instant, le brigadier Fedotov et le caporal Kortiklov patrouillent en voiture dans la vieille ville. Il leur est demandé de se rendre immédiatement au Domina. « Nous y sommes allés, raconte Demetrius Fedotov. L'employée administrative de l'hôtel nous a conduits jusqu'à la suite numéro 35. On a frappé mais personne ne nous a ouvert. Dans la suite, nous avons vu Bertrand Cantat couché sur la moquette. Il n'avait sur lui qu'un maillot de corps et un slip. Nous n'avons vu sur son corps, ni trace de sang ni signe de violence[33]. » Le policier appelle immédiatement une ambulance.

Une demi-heure plus tard, le chanteur de Noir Désir est admis à son tour à l'hôpital universitaire des premiers secours. Les policiers ne l'ont pas accompagné, préférant rester au Domina Plaza pour préserver la « scène du crime » et faire les constatations d'urgence. Ils découvrent des « traces de

sang sur le matelas de la grande chambre à coucher, sur le mur situé près de l'entrée de la salle de bains, ainsi que sur les montants de la porte de la chambre à coucher[34] ». Les policiers notent aussi la présence de nombreuses boîtes de médicaments : « Maalox, Rhinofébral, Sinuspax, Acicoven 200 mg, Cerebrex, Ceradistone 200… » Lorsqu'il arrive à l'hôpital, Cantat n'a pas ses papiers sur lui. C'est donc un patient inconscient et anonyme qui est dirigé vers le service de toxicologie et immédiatement placé en réanimation. Sans attendre, les médecins prescrivent un traitement de désintoxication lourd, à base de lavage d'estomac et de transfusion sanguine. Sa vie n'est pas menacée.

Bertrand Cantat ne se réveillera que le lendemain matin. Marie Trintignant, , mère de famille et comon semble elle, garde les yeux désespérément fermés. Et les chances de pouvoir encore croiser son fascinant regard diminuent un peu plus à chaque instant. L'actrice est restée pendant quatre heures sur la table d'opération. Elle a subi une « craniotomie ». En d'autres termes, sa boîte crânienne a été trépanée, percée de trous qui ont permis aux neurochirurgiens de travailler sur son cerveau. L'hématome sous-dural a pu être évacué, ainsi que plusieurs poches de sang. Une large décompression de la boîte crânienne a été effectuée. En dépit de cela, la patiente reste dans un coma profond. Le test de Glasgow pratiqué après l'intervention ne montre aucune amélioration clinique. Il est impossible de résorber l'œdème, de stopper l'infiltration insidieuse du sang dans les tissus. Un nouveau scanner est effectué. Il permet de mettre en évidence « des modifications post-opératoires[35] » mais souligne l'absence de « déplacement marqué des structures médianes ». Cela signifie, en clair, que le cerveau n'a pas retrouvé sa place initiale, et qu'il continue d'être compressé. L'opération a échoué.

Aux alentours de 13 h 30, un médecin lituanien fait appeler Nadine Trintignant. La réalisatrice arrive en compagnie de Ruta, qui traduit. L'homme en blouse blanche lui explique que sa fille n'a plus qu'une chance infime de s'en sortir. Il ajoute que l'issue aurait pu être différente si elle avait été amenée à l'hôpital dès qu'elle était tombée dans le coma. Il est trop tard. Marie Trintignant ne reviendra plus à elle.

1. Audition de Bertrand Cantat, Prokuratora de Vilnius, 21 août 2003.

2. *Ibid.*

3. Audition de Bertrand Cantat, Prokuratora de Vilnius, 8 août 2003.

4. Audition de Samuel Benchetrit, brigade criminelle, Paris, 1er août 2003.

5. Audition de Bertrand Cantat, Prokuratora de Vilnius, 21 août 2003.

6. Audition de Samuel Benchetrit, brigade criminelle, Paris, 1er août 2003.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

13. Témoignage de Ruta Latinyte, Troisième chambre du tribunal de Vilnius, 28 juillet 2003.

14. Audition de Vincent Trintignant, brigade criminelle, Paris, 2 août 2003.

15. *Ibid.*

16. Audition de Bertrand Cantat, Prokuratora de Vilnius, 8 août 2003.

17. *Ibid.*

18. Audition de Bertrand Cantat, Prokuratora de Vilnius, 21 août 2003.

19. Témoignage de Vincent Trintignant, troisième chambre du tribunal de Vilnius, 30 juillet 2003.

20. Audition de Vincent Trintignant, brigade criminelle, Paris, 2 août 2003.

21. *Ibid.*

22. Témoignage de Vincent Trintignant, Troisième chambre du tribunal de Vilnius, 30 juillet 2003.

23. Audition de Vincent Trintignant, brigade criminelle, Paris, 2 août 2003.

24. Compte rendu du conseil médical de l’hôpital universitaff:00000002FP"

4
Tendresse et tempête

En ce dimanche 27 juillet, le soleil d'été se fait écrasant sur la petite capitale balte. Il est 14 heures. Grâce aux téléphones portables, la terrible nouvelle s'est vite répandue parmi l'équipe de tournage de *Colette*. Au bar de l'hôtel Radisson, où sont réunis la plupart des techniciens et comédiens français, c'est la consternation. Personne n'ose encore croire à ce qui s'est passé la nuit précédente, à quelques dizaines de mètres de là. Bouleversé, Lambert Wilson décide de sauter dans un taxi pour rejoindre l'hôpital. Sur le trottoir, devant l'hôtel, apparaît soudain la frêle silhouette d'Andrius Leliuga. Sa mine est défaite.

Andrius s'approche d'Anaïs Minet, l'assistante de production. Comme s'il avait besoin de se confier à nouveau : « Tu sais, quand Marie et Bertrand sont passés chez moi, hier soir avant de rentrer, Bertrand s'est énervé. Il a même jeté deux ou trois verres contre les murs, qui se sont cassés. Et puis il a sauté d'un balcon à l'autre depuis mon appartement. Mais, quand ils sont partis et que je les ai raccompagnés au Domina, Bertrand avait l'air calmé[1]. » Andrius attendra deux jours pour rapporter cet épisode à la police lituanienne, par le biais d'une attestation écrite qu'il rédigera à la demande de Nadine et Vincent Trintignant.

Dans le sud-ouest de la France, au même instant, Kristina Rady tremble d'inquiétude. Elle craint que Bertrand ait commis le pire. Plusieurs fois, elle a essayé de le rappeler sur son portable et sur celui de Marie. Personne. Elle tente alors de joindre Stéphane, un confident de Marie Trintignant dont elle possède le numéro. Personne. Elle compose finalement celui de Samuel Benchetrit, qui décroche. Le réalisateur lui confirme ce qu'elle avait cru comprendre lors de son coup de fil à l'hôpital et de sa pénible conversation avec Bertrand. Marie se trouve bien « entre la vie et la mort » après « une violente dispute[2] ». Samuel semble très énervé après Bertrand. Kristina bafouille, lui dit qu'il est peut-être en train de se suicider « avec des médicaments ». Elle supplie Samuel de faire quelque chose. Il accepte,

raccroche et rappelle Vincent pour l'avertir. Il avec les auteurs, 7 septembre 2003.

L'après-midi est déjà avancé dans le studio du Manoir à Léon, près de Bayonne, où Serge Teyssot-Gay et Denis Barthe ont passé la nuit de samedi à dimanche à travailler sur le mixage du prochain album de Noir Désir, un disque *live* dont la sortie est programmée pour la fin de l'année. Les deux musiciens se réveillent à peine quand le portable de Serge sonne. C'est Sophie, sa compagne. Elle vient de recevoir un coup de fil affolé de Kristina Rady. Les mots se bousculent, confus : « Marie à l'hôpital à Vilnius… Une dispute avec Bertrand… Il a parlé de médicaments. » Les deux musiciens comprennent que la situation est sérieuse. Très vite, ils envisagent de se rendre à Vilnius. Sonne alors le téléphone de Denis Barthe. Au bout du fil, Jean-Paul Roy, le bassiste, quatrième membre du groupe. Rentré à Bordeaux le matin même, après un séjour au Canada, il vient aux nouvelles. « Quelque chose de grave est arrivé en Lituanie », lâche aussitôt Denis, d'un ton sinistre. La décision de partir là-bas est immédiatement prise. Vérification faite, il n'y a aucun vol régulier qui permettrait d'atteindre Vilnius dans la soirée. Reste une option : utiliser un avion privé.

Il faudra quelques heures aux musiciens et à Kristina pour organiser leur voyage à la hâte, rejoindre Bordeaux et se retrouver dans le hall de l'aéroport international de Mérignac. Il va sans dire qu'un dimanche de juillet, mobiliser au pied levé un avion privé avec son pilote pour faire trois mille kilomètres n'a pas été chose facile. Sauf peut-être pour la maison de disques du groupe, Barclay-Universal, dont le grand patron, Pascal Nègre, reconnaîtra plus tard avoir « facilité mais pas financé » le transport à Vilnius des quatre passagers. Par chance, une amie bordelaise de la famille Cantat connaît quelqu'un à Vilnius, un certain Rolandas, qui doit venir les chercher à l'aéroport. Quand le bruyant bimoteur à hélices s'élance finalement sur la piste de Bordeaux-Mérignac, Kristina essaie, tant bien que mal, de se calmer. Quelques semaines plus tard, Nadine Trintignant prétendra que Kristina et les trois musiciens voulaient « exfiltrer » Bertintignant,

Alors que l'avion de Noir Désir file nord-est au-dessus de la France, c'est le défilé au chevet de Marie Trintignant. Un cortège qui prendra vite des allures de veillée funèbre. Sa famille et ses proches ont été autorisés à la voir en service de neurochirurgie, dans une grande salle aux murs blancs située au premier étage de l'hôpital. Patrick Millet, le directeur de production, racontera plus tard : « Son visage était bandé, sa face tuméfiée. Elle respirait par une machine[3]. » Nadine, elle, a du mal à quitter du regard ce « profil droit enflé, tuméfié » et ces « traces mauves autour de l'œil et sous la joue[4] ». Les lèvres de la victime sont boursouflées et un autre hématome, un peu plus petit que celui de l'œil droit, apparaît aussi sur le côté gauche du visage. Plusieurs personnes se relaient auprès de Marie, en plus de sa mère, exceptionnellement autorisée à rester avec elle en permanence. Sont aussi présents le chef décorateur Jean-Marc Kerdelhué, le producteur lituanien Robertas Urbonas et l'acteur Lambert Wilson, qui susurre des chansons à l'oreille de Marie. Tous prennent conscience de la réalité des coups reçus par Marie Trintignant. « En voyant son visage à l'hôpital, dira Roman Kolinka, j'ai vu qu'il l'avait violemment frappée[5]. »

Face à la tournure prise par les événements, Jean-Louis Trintignant est prévenu par téléphone à son domicile de Flaux, près d'Uzès. Bien que très affaibli, l'acteur insiste pour venir le plus vite possible. Avec sa compagne Marie-Anne, il rejoindra Paris dans la soirée pour attraper le premier vol direct de Lithuanian Airlines, qui doit décoller le lendemain en toute fin de matinée de Roissy-Charles-de-Gaulle. Le beau-père de Marie Trintignant, Alain Corneau, est contraint de vivre le drame à distance. Depuis son lit de l'hôpital Léopold-Bellan, à Paris, où il est soigné pour une infection contractée en Asie, le cinéaste est tenu informé de la situation par téléphone. Lui, qui avait demandé à Vincent d'alerter au plus vite la police lituanienne, prend l'initiative de contacter l'avocat parisien Georges Kiejman, dont il a fait la connaissance à la fin des années 1950 dans l'entourage de Simone Signoret. Dès le milieu de l'après-midi, sur les conseils de Georges Kiejman, plusieurs dispositions sont prises « à chaud » par l'équipe et les proches de Marie. Ruta reprend contact avec les autorités locales, qui lui demandent de se rendre au tribunal, avec Vincent, pour déposer son témoignage. Un rendez-vous est fixé le lendemain matin. Jean-

Marc Kerdelhué, qui ne fait guère confiance à la police de Vilnius, demande à Robertas, le producteur lituanien, de faire le nécessaire pour que personne n'entre dans la suite 35 du Domina Plaza. Des gardes du corps sont embauchés. Une partie d'entre eux est dépêchée à l'hôpital pour éloigner les curieux. Les journalistes, pour l'instant, se font rares.

En début de soirée, la télévision lituanienne évoque pourtant les faits, mais ne cite que le nom de Marie Trintignant. Les journalistes des deux quotidiens nationaux *Respublika* et *Lietuvos Lytas* ont obtenu des informations plus précises auprès des services de secours et de l'hôpital. Dès le dimanche 27 en fin d'après-midi, le nom de Bertrand Cantat circule déjà dans les rédactions, mais aucune confirmation officielle de son implication à la remise en libertitN dans le drame ne peut être obtenue. Les Lituaniens ne connaissent ni Noir Désir ni son chanteur.

Ruta, Vincent et Nadine demeurent auprès de Marie pour sa première nuit en réanimation. Les autres membres de l'équipe se retrouvent dans le restaurant où la petite colonie française a pris ses habitudes depuis un mois. L'heure est à l'émotion et au recueillement. Avant le repas, les convives décident de se tenir par la main, en pensant très fort à Marie. À deux jours de la fin du tournage, c'est l'état de choc. Dans la soirée, Lambert Wilson s'approche du jeune Andrius, resté à l'écart du groupe. C'est là que, selon les dires de l'acteur, le jeune homme lui déclare sur un « ton mystérieux » et dans un français impeccable : « Ce que je retiens de tout cela, c'est que les substances chimiques sont vraiment dangereuses[6]. » Le lendemain soir, Andrius sera à nouveau présent au même endroit pour le dîner d'adieu de l'équipe. Lambert Wilson notera alors chez lui un « comportement bizarre » comme s'il était « très mal » ou « très nerveux[7] ».

À 23 heures, ce dimanche soir, l'avion de Noir Désir se pose enfin sur l'unique piste de l'aéroport international de Vilnius. Les formalités de douane et de police ne prennent que quelques minutes. Rolandas, leur contact sur place, attend Kristina et les trois musiciens avec un véhicule. Il les conduit directement à l'hôtel Radisson, où des chambres ont été réservées. L'équipe du film vient juste de revenir dans le hall de l'hôtel quand Roman Kolinka reconnaît Kristina Rady, qui discute près du bar avec

les membres de Noir Désir. Le jeune homme s'approche d'elle. Kristina lui prend doucement la main. Au début, Roman n'arrive qu'à répéter en boucle : « Putain… Putain… Alice et Milo[8]. » Kristina finit par oser lui demander : « Comment va ta maman ? » Il parle des enfants, de Marie, de Bertrand. Kristina sanglote. Un mot retient soudain l'attention du fils de l'actrice. La jeune femme vient de parler de la « violence » de son ancien compagnon. Roman retourne vers l'équipe pour dire qu'il vient de « parler avec la maman de Milo ». La maquilleuse Agnès Tassel, une proche de Marie, veut comprendre elle aussi. Elle s'approche, s'installe à côté de Kristina qui pleure, assise sur un fauteuil, la tête cachée entre ses mains. Roman s'assied près d'Agnès, qui se retrouve au milieu. Agnès décide de questionner l'ane de Bertrand Cantat. L'échange, qu'elle racontera plus tard sur procès-verbal aux policiers de la brigade criminelle de Paris, peut être ainsi reconstitué :

— Bertrand était-il violent avec vous ? demande Agnès.

— Oui, aurait répondu Kristina. à la remise en libertitN

— Combien de temps avez-vous vécu avec lui ?

— Onze ans.

— Comment avez-vous pu rester aussi longtemps avec un tel homme ?

— Parce qu'il était aussi capable d'une immense tendresse, mais quand je sentais la violence arriver, je partais, aurait de nouveau répondu Kristina.

— Mais c'est docteur Jekyll et mister Hyde ?

— Oui.

Agnès dira que Kristina, ce soir-là, a déclaré devant Roman que Bertrand avait été « violent avec les quatre femmes qu'il avait aimées » et qu'elle était déjà allée « à l'hôpital » à la suite d'une dispute. Kristina Rady ne contestera jamais la réalité de cette conversation, à l'exception de l'anecdote sur l'hôpital, et donnera sa propre interprétation du mot

« violence » : « J’ai pu dire que Bertrand pouvait être violent avant de partir en tournée ou en revenant, reconnaîtra-t-elle devant la police. Violent est un terme que j’utiliserais encore si vous me demandez de parler de Bertrand. C’est avant tout une violence de la parole. Une violence qui devient de plus en plus exigeante et qui devient des cris[9]. »

La maman d’Alice et Milo démentira formellement avoir dit que Bertrand l’avait envoyée à l’hôpital, tout en insistant sur son propre état psychologique lors de cette conversation. Le 26 septembre à Paris, lors d’une confrontation devant la juge d’instruction française, Kristina se retrouvera face à Roman et Agnès. « J’étais très choquée, dira-t-elle. Je venais d’arriver à l’hôtel et j’étais dans une bulle de confusion totale. J’ai pu employer le terme violent, mais pour moi, être violent ne veut pas dire tabasser quelqu’un. C’est possible qu’il ait été violent avec les quatre, mais au sens où je vous l’ai déjà expliqué. Il était à la fois tendresse et tempête[10]. »

L’épouse de Bertrand Cantat n’est jamais parvenue, par la suite, à dissiper le doute des Trintignant et de la justice sur ce point essentiel du dossier. La brigade criminelle enquêtera bien sur d’éventuels antécédents du Bordelais. Sans résultat. Reste qu’Agnès Tassel et Roman Kolinka n’avaient pas, dans l’urgence de ce jour tragique, de raison particulière de mentir. Et il est difficile de croire qu’ils aient pu, tous les deux, mal interpréter les propos de Kristina. C’est donc cette version, particulièrement accablante pour Bertrand, qu’Agnès et Roman rapporteront ensuite à Nadine Trintignant. Voilà pourquoi, trois jours plus tard devant le tribunal de Vilnius, la mère de la victime affirmera haut et fort que le chanteur était un récidiviste des violences conjugales.

Le lundi 28 juillet 2003 au petit matin, les proches de Bertrand Cantat foncent vers l’ à la remise en libertitNhôpital universitaire de Vilnius. Ils n’ont pas le temps de consulter les journaux lituaniens, qui évoquent l’affaire dans ses grandes lignes. Les médecins s’y déclarent pessimistes sur les chances de survie de l’actrice. La photo d’un « chanteur français » du nom de « Bertranas Kanta » est publiée en page intérieure. Il est 8 heures pile lorsque leur taxi les dépose devant l’entrée grise et imposante de

l’établissement. De l’accueil, on les mène au service de toxicologie. Un médecin parlant anglais, le docteur Ratkus, leur demande de patienter un peu. Il dit avoir réceptionné Marie, Bertrand et Vincent la veille au matin. Puis avoir soigné le chanteur pour une tentative de suicide. Selon les souvenirs des membres de Noir Désir, le médecin explique qu’il a d’abord cru, vu son état, que l’actrice était « en coma éthylique ». Il précise qu’elle a été très rapidement transférée en neurochirurgie. Une heure passe. La direction de l’hôpital ne semble toujours pas avoir été prévenue que Bertrand Cantat faisait l’objet d’une enquête criminelle. Vers 9 heures, les visiteurs sont enfin autorisés à voir le patient, mais seulement à tour de rôle. Bertrand vient de sortir d’un état comateux. Il est très affaibli par son traitement de désintoxication ainsi que par la forte dose de calmants qui lui a été prescrite.

Kristina entre la première dans la petite pièce aux allures de cellule de dégrisement. Bertrand est allongé, nu sous le drap. Son ex-compagne remarque des traces rouges sur ses avant-bras et des ecchymoses sur le haut de sa poitrine. Malgré l’émotion du moment, malgré son état, Bertrand lui demande aussitôt des nouvelles de Marie. Kristina n’en sait pas plus que lui. Les propos du chanteur sont confus. Il parle d’un « coup de folie » avec Marie, de « gifles » qu’il lui aurait données. Puis il soulève sa lèvre supérieure et demande à Kristina si elle voit quelque chose. Oui, un « point rouge », répond-elle. Cantat mime alors un coup de poing vers son propre visage. « Je pense que c’est le coup de poing de Marie qu’il me montrait », indiquera la Hongroise devant la justice[11].

Quand il voit entrer son pote de lycée Serge Teyssot-Gay dit « Sergio », le guitariste de Noir Désir, Bertrand est au bord des larmes. Son récit reste haché mais se fait un peu plus précis devant son vieil ami[12]: « On s’est battus, avoue-t-il. Tu te rends compte… ce qui s’est passé avec Marie… ça tient à peu de chose. » Il lâche que « si elle ne s’en sort pas », il n’a « plus aucune raison de vivre ». Puis tente un début d’explication : « On pouvait jamais être tranquilles, Marie et moi. Je pouvais plus le supporter. » Serge ressort hagard de la pièce où son complice de toujours est confiné. Teyssot-Gay est visiblement perturbé par cette première entrevue. Un trouble qui ne le quittera guère plus de sept anindent { font-size: 0.975em; margin-top:

0em; es.s durant, jusqu’au jour où il annoncera lui-même la fin définitive de Noir Désir, laissant entendre que le naufrage du groupe avait commencé ce jour de juillet en Lituanie.

« Sergio » laisse sa place au batteur Denis Barthe, l’autre membre « historique » du groupe. D’abord heureux de voir la silhouette rassurante de son copain « Nini », Bertrand s’assombrit de nouveau : « On s’est battus, répète le chanteur. Je l’ai poussée et elle est tombée. On m’a dit qu’elle allait mourir… » Il évoque ensuite « les insultes » et « les coups » de Marie et répète ce que Vincent lui aurait dit dans l’appartement : « Ne t’inquiète pas. Quand elle est saoule, c’est impossible de la réveiller[13]. »

Après la visite du bassiste Jean-Paul Roy, le quatrième membre de Noir Désir, Bertrand Cantat sombre dans un profond sommeil. De l’hôpital, Kristina a déjà tenté de joindre l’ambassade de France pour trouver un avocat et un interprète. Sans grand succès. Elle prend l’initiative de se rendre sur place avec Jean-Paul, Sergio et Nini restant à l’hôpital auprès de Bertrand. Ils pourront reparler brièvement à leur ami dans le courant de l’après-midi, entre deux périodes de somnolence.

Au même instant, à l’étage supérieur, c’est l’heure des soins pour Marie Trintignant. Nadine, Vincent et Ruta, qui ont passé la nuit sur place, en profitent pour aller boire un café. À leur retour, Roman est déjà sur place, bientôt rejoint par l’équipe technique française au grand complet. Vincent Trintignant décide alors de prendre les choses en main. L’urgence est de trouver un avocat à Vilnius et de déposer plainte. Depuis Paris, Georges Kiejman a recommandé M^{e} Motieka, ancien vice-président du parlement lituanien, considéré comme l’un des meilleurs pénalistes du pays. Ruta se charge d’organiser un rendez-vous pour le milieu de la matinée, après avoir demandé aux médecins, au nom des Trintignant, de ne divulguer aucune information aux journalistes sur l’état de santé de Marie. Elle repart ensuite avec Vincent vers la vieille ville de Vilnius. Le couple est attendu à la troisième chambre du tribunal de la ville par un magistrat et un policier. Tour à tour, Vincent et Ruta racontent le déroulement de la nuit. Leurs propos sont consignés dans deux procès-verbaux.

C’est à ce moment précis, alors que sont lancés à Vilnius les premiers actes de la procédure judiciaire ouverte contre Bertrand Cantat, que la machine médiatique se met en route en France. La télévision lituanienne et la presse de Vilnius étaient déjà sur l’affaire depuis la veille. Mais le correspondant de l’Agence France Presse (AFP) pour les pays baltes, Arturas Racas, a tardé à réagir. Sa première dépêche tombe à 9 h 15 (heure de Paris) sur le fil AFP général. Son titre : *« L’actrice Marie Trintignant, battue par son ami, opérée à Vilnius. du district de Vilnius, Ramutis Jancevicius e semble »* Les dépêches qui suivent ajoutent que l’actrice a peu de chances de s’en sortir. Il faudra attendre 11 h 43 pour que le nom de Bertrand Cantat soit mentionné par l’AFP. Le chef de la police criminelle de Vilnius, Jurgas Kandzegauskas, est cité. Selon lui, écrit Arturas Racas, « Bertrand Cantat, 36 ans *[sic !]*, sous les effets d’un mélange de médicaments et d’alcool, aurait poussé l’actrice qui est tombée par terre en se cognant la tête ». Une version très éloignée de la réalité des faits.

À Saint-Ouen, à la rédaction du *Parisien-Aujourd’hui en France*, au moment où tombe la première dépêche, c’est déjà l’effervescence. Après vérification auprès de contacts dans la presse *people* et à France 2, plus de doute possible. L’« ami » en question n’est autre que le chanteur de Noir Désir, icône du rock français, sex-symbol malgré lui et artiste engagé s’il en est. Le quotidien envoie immédiatement un reporter sur place. Or, le matin même, par un fâcheux hasard du calendrier, *Le Parisien* a consacré dans ses pages télé un long reportage au tournage du téléfilm de Vilnius, sous ce titre pour le moins malheureux : *« Nadine et Marie Trintignant ressuscitent Colette en Lituanie. »* Il y est question de l’état de fatigue et de lassitude de l’équipe après deux mois d’exil sous l’été balte. Les articles sont signés *« de notre envoyé spécial à Vilnius, Thierry Dague »*. Croyant que leur confrère se trouve encore sur place – ou que le journal a été frappé de vision prémonitoire en publiant son article ce jour-là – les journalistes de radio assaillent le standard du *Parisien*. Mais Thierry Dague est en vacances. En fait, son reportage a été rédigé plusieurs jours auparavant, à la suite d’un voyage pour la presse télévisuelle organisé mi-juillet, à Vilnius, par France 2.

L’affaire tourne rapidement au drame national. La famille Trintignant souhaite faire venir un neurochirurgien français à Vilnius. Un membre de l’équipe de production a avancé le nom du docteur Stéphane Delajoux. Ce spécialiste parisien à la clientèle haut de gamme a déjà soigné une proche du père de Marie. Mais le seul vol direct depuis Paris s’est posé vers 15 h 30 dans la capitale balte avec, à son bord, Jean-Louis Trintignant et son épouse Marie-Anne. Le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, qui est régulièrement tenu informé de l’évolution de l’état de santé de l’actrice, décide alors, dans le courant de la journée, de mettre un premier avion du Glam, la flotte aérienne réservée aux déplacements officiels des représentants de la République, à la disposition de la famille. Celui-ci décollera vers minuit de Villacoublay, près de Paris, avec une équipe médicale.

Le choix du docteur Delajoux, jeune chirurgien encore inconnu du grand public, provoquera, par la suite, quelques réactions dubitativ du district de Vilnius, Ramutis Jancevicius e semble es dans les milieux médicaux. Stéphane Delajoux y traîne en effet une mauvaise réputation depuis une sombre affaire d’escroquerie à la Sécurité sociale et aux assurances où, par une curieuse coïncidence, il s’était retrouvé confronté à l’avocat parisien Olivier Metzner. Un pénaliste réputé qui sera appelé, ce même lundi 28 juillet, à assurer la défense de Bertrand Cantat. Dans les jours suivants, les multiples interventions du neurochirurgien dans les médias et ses déclarations publiques sur l’état de santé de Marie achèveront de semer le malaise auprès de certains de ses pairs.

Mais quand l’avion du Glam se pose à Vilnius, le mardi 29 juillet peu après 4 heures du matin, Stéphane Delajoux est attendu comme le messie. Il se rend immédiatement au chevet de Marie Trintignant, qu’il examine en présence des médecins lituaniens. « Elle avait de nombreuses contusions au visage, relate le chirurgien. Une marque à la pommette droite, une plaie à l’arcade droite et un très volumineux œdème à la paupière droite – l’ouverture de l’œil était impossible[14]. » Il remarque aussi des marques suspectes sur la face gauche du cou de l’actrice : « Il y avait des traces de griffure ou d’une prise de main. Des marques parallèles de quatre ou cinq centimètres. » Passé l’examen externe, le docteur Delajoux constate, grâce

au scanner, ce qu'il redoutait le plus : « Une très importante hypertension intracrânienne et un très important œdème cérébral secondaire, consécutif à un traumatisme crânien. »

À cet instant, même s'il envisage une opération « de la dernière chance », la seconde en quarante-huit heures, le pronostic vital du médecin parisien est déjà très réservé. Il s'entretient alors avec Jean-Louis et Nadine Trintignant. Le chirurgien leur explique que leur fille a subi l'équivalent de « la force d'une moto projetée à deux cents kilomètres heure contre un mur ». Le message est clair, il va falloir envisager le pire. Nadine se sent défaillir. On l'allonge près de Marie et on lui fait un électrocardiogramme. Sa tension finit par remonter peu à peu, tandis qu'elle regarde les infirmières préparer sa fille pour le bloc opératoire.

Pendant deux heures, avec les moyens du bord, Stéphane Delajoux et son équipe vont tenter l'impossible, assistés de leurs homologues lituaniens. Ils évacuent le reste du sang qui continue de comprimer le cerveau de la victime. Mais rien n'y fait. Malgré une très légère amélioration juste après l'intervention, l'état de santé de Marie s'aggrave à nouveau. Dans les heures qui suivent, elle plongera rapidement dans un coma dépassé. En sortant du bloc, l'air abattu, Stéphane Delajoux réunit la famille Trintignant dans un salon réservé aux chirurgiens. Selon lui, il n'y a plus désormais « qu'une chance sur mille » pour que Marie se réveille. Le médecin, à la demande des Trintignant, , 14 septembre 200on semble va ensuite assurer un rapide point presse devant la poignée de journalistes présents à l'hôpital. « Son état de santé s'est aggravé de manière très importante », annonce-t-il, laconique, avant d'aller reprendre l'avion pour Paris.

Cette fois, c'est certain. Il n'y a plus de place pour l'espoir. Depuis quelques heures, les Trintignant faisaient bloc pour refuser l'impensable. Mais l'impensable est arrivé. D'un commun accord avec Nadine, Jean-Louis décide de rentrer en France, toujours accompagné de Marie-Anne. Il fait très chaud à Vilnius, son diabète chronique l'a considérablement affaibli. Il n'a plus grand-chose à faire ici. Et puis, malgré la douleur, il va falloir penser aux obsèques. Jean-Louis songe d'emblée à Uzès, à cette région que Marie aimait tant. Nadine et Vincent, eux, resteront sur place

pour organiser le rapatriement et, surtout, s’assurer que Bertrand Cantat soit remis aux autorités locales. C’est à ce moment précis, le mardi matin vers 10 h 30, que Kristina Rady et les trois membres de Noir Désir sont informés de la suite logique des événements. À savoir le placement en garde à vue du chanteur français dans les locaux de la police de Vilnius.

---

1. Audition d&cienne compagn

5
Garde à vue

Le mardi 29 juillet 2003, à 11 heures du matin, un inspecteur de la brigade criminelle de Vilnius entre dans la chambre de Bertrand Cantat. Il vient chercher le Français pour le placer en garde à vue. Un infirmier aide Cantat à se lever et à s'habiller. Denis Barthe, le batteur de Noir Désir, assiste à la scène depuis le couloir : « Il a été habillé, tiré du lit et emmené au commissariat *manu militari*. À partir de ce moment, on ne pourra plus le voir, juste l'apercevoir pendant les transferts[1]. »

Plus tôt dans la matinée, la justice lituanienne a décidé de hâter le mouvement, en dépit de l'avis réservé des médecins qui soignent le chanteur. Ces derniers considèrent que le risque de suicide est toujours très élevé et lui ont encore administré, à son réveil, une forte dose de calmants. Mais, depuis que le jour s'est levé sur Vilnius, l'affaire a pris une tout autre dimension. On sait depuis quelques heures que Marie Trintignant n'a plus aucune chance de survie. Le matin même, la presse lituanienne a consacré une large place à ce qu'elle nomme « la tragédie du cinéma français ». En France, les radios diffusent l'information en boucle depuis vingt-quatre heures. La plupart des quotidiens annoncent le drame en une. On y apprend que Marie Trintignant a été « battue par son ami ». Le nom de Bertrand Cantat n'apparaît pas dans les titres mais plus loin, dans le corps des articles. Seul l'envoyé spécial du *Parisien-Aujourd'hui en France* se trouve à Vilnius depuis la veille au soir. Une journaliste de *Paris Match* est en route. Les autres représentants de la presse hexagonale, AFP et télévisions comprises, n'arriveront que le lendemain mercredi, soit trois jours après le drame. Ils vont rater le début d'une tragédie franco-française aux accents shakespeariens, avec pour décor les rues pittoresques du centre historique de Vilnius, assoupi sous un soleil brûlant. Une femme qui se meurt, un homme anéanti, deux clans qui s'évitent : de tels ingrédients auraient pu nourrir le scénario d'une fiction. À Vilnius, la réalité venait, brutalement, de la rattraper.

Ce mardi matin, les autorités lituaniennes ont compris que de nombreux regards allaient se tourner vers leur petit pays de trois millions et demi d'habitants. Ce qu'ils ont d'abord perçu comme une malheureuse et banale histoire de violence conjugale est en train de devenir un fait divers international. En coulisses, les diplomates s'activent à un très haut niveau. procureur de la RN tension Dominique Besnehard, l'agent de Marie Trintignant, est un ami personnel de l'épouse de Dominique de Villepin, le ministre français des Affaires étrangères. Il a demandé à l'ancien secrétaire général de l'Élysée d'intervenir auprès de son homologue lituanien. Georges Kiejman, l'avocat choisi à Paris par la famille Trintignant, est un ancien ministre socialiste. Il fait également jouer ses réseaux. Le message qu'ils font passer est clair : il faut « s'assurer de la personne de Bertrand Cantat », à savoir prévenir tout risque de suicide et le placer en état d'arrestation. À Vilnius, Michel Poupard, le premier secrétaire de l'ambassade de France – seul maître à bord en l'absence de l'ambassadeur, parti en congé –, a relayé cette demande auprès de ses interlocuteurs lituaniens.

Dans le même temps, Nadine Trintignant, son fils Vincent et son petit-fils Roman ont rencontré trois avocats lituaniens dans le cabinet de l'un d'entre eux, M^{e} Motieka. Georges Kiejman a choisi les meilleurs spécialistes locaux, sans exiger qu'ils soient forcément francophones. La veille, le premier secrétaire de l'ambassade de France a multiplié les contacts pour aider l'avocat parisien. Ruta, la petite amie de Vincent, assure la traduction au cours de cette réunion, où les juristes expliquent aux Trintignant les spécificités du droit lituanien. Décision est prise de déposer une plainte pénale en Lituanie contre Bertrand Cantat. Le premier choc passé, les proches de Marie ont décidé de se battre. À la sortie de ce rendez-vous, dans la voiture qui roule vers l'hôpital universitaire de Lazdynai, le jeune Roman Kolinka se tourne vers sa grand-mère et son oncle : « Maintenant, il faut que nous arrêtions de pleurer », lâche-t-il d'un ton déterminé[2]. Dès lors, les Trintignant n'auront plus qu'un objectif : tout faire pour que Bertrand Cantat soit puni.

La défense du chanteur de Noir Désir, elle, peine à s'organiser. Kristina Rady et Denis Barthe ont passé une partie du lundi, le téléphone portable

collé à l'oreille. Ils cherchent eux aussi un avocat. L'univers judiciaire leur est totalement étranger. Ils hésitent avant de finalement choisir, en fin de journée, le pénaliste parisien Olivier Metzner. Un choix de prime abord étonnant. Âgé de cinquante-trois ans, ce fils d'agriculteur normand est surtout expert en affaires financières délicates. Il a défendu Loïk Le Floch-Prigent aux débuts de l'affaire Elf, Jacques Crozemarie, l'indélicat président de l'ARC, ou bien encore la famille Bouygues. Des clients bien éloignés de l'univers de Bertrand Cantat. Plus surprenant encore, Olivier Metzner défend également les intérêts de Jean-Marie Messier dans le conflit qui l'oppose à Vivendi-Universal, son ancien employeur, groupe dont fait partie Barclay, la maison de disques de Noir Désir. Lors de la cérémonie des Victoires de la Musique 2002, Bertrand Cantat avait publiquement déclaré à Jean-Marie Messier : « Salut à toi, camarade PDG de la nouvelle internationale d'Universal au cimetière parisien du Père-Lachaise *Mardi matin, pourtant, alors qu'une voiture banalisée de la police le conduit au commissariat central de Vilnius, Bertrand Cantat n'a toujours pas d'avocat en Lituanie. « À 10 h 30, nous avons appris qu'il allait être arrêté, raconte Denis Barthe. À ce moment-là, nous n'avions pas d'avocat, malgré nos appels incessants à l'ambassade*[3]*. » Dans l'urgence, les proches du chanteur ont juste réussi à s'adjoindre les services d'une interprète, Lina. La justice lituanienne leur précisera qu'ils devront payer les honoraires de la jeune femme, le parquet ne disposant pas de budget à cet effet. Ce n'est qu'en toute fin de matinée qu'un contact peut être établi avec Virginijus Papirtis, l'un des deux avocats francophones figurant sur la liste de l'ambassade de France à Vilnius. Ancien numéro deux du ministère lituanien des Affaires étrangères, professeur de droit international à l'université, M^e^ Papirtis n'est pas un familier des affaires criminelles. Il accepte de défendre Bertrand Cantat mais précise d'emblée qu'il ne se trouve pas pour l'heure à Vilnius et ne pourra donc être présent lors du premier interrogatoire. C'est donc assisté d'un avocat commis d'office – qui parle à peine anglais – que le rocker français va répondre pour la première fois aux questions des policiers lituaniens. Lina traduit les questions et les réponses.*

Cette première audition se déroule dans les locaux de la brigade criminelle de Vilnius, une annexe du commissariat central, vieux bâtiment à

l’architecture stalinienne proche du centre-ville. Bertrand Cantat n’est pas dans les meilleures dispositions. « Quand il a commencé à parler, il était encore dans le brouillard, raconte un ami du chanteur. Il se trouvait dans un état d’inquiétude extrême. Il savait seulement que Marie était encore vivante mais hospitalisée. On voulait le protéger, alors on ne lui a pas dit qu’elle était perdue[4]. » Le chanteur de Noir Désir s’expri à la manifestation de la vérittuHme avec difficulté. Son récit est haché par les pauses nécessaires à la traduction. Il évoque d’abord les débuts de la dispute, affirme que Marie lui a ordonné de « rentrer chez sa femme », en hurlant, précise-t-il, des « gros mots ». Une heure plus tard, lors de la relecture de son procès-verbal, Bertrand Cantat demandera que l’on retire cette allusion aux « gros mots ». Il évoque ensuite une « lutte de folie » et affirme avoir lui-même reçu quelques coups. Il montre aux policiers sa petite plaie à la lèvre et les bleus sur ses bras. Il parle ensuite d’une « empoignade » au cours de laquelle son dos heurte le bord d’une porte. Depuis la mi-juillet, le chanteur souffre d’un lumbago aigu. Un choc contre la porte aurait, selon le chanteur, réveillé une douleur très vive. C’est alors qu’il a explosé de colère et frappé Marie. La suite de la déposition, en dépit de l’état de Bertrand Cantat et des aléas de la traduction[5], est d’une précision implacable : « J’ai saisi Marie à mon tour par les vêtements, car ils étaient déchirés… Je suis devenu furieux. Marie, même après cela, n’a pas arrêté de crier… J’ai donné de fortes baffes à Marie… Je portais sur ma main, sur le majeur et sur l’annulaire, deux bagues. L’une était une bague africaine massive… L’autre est une bague avec ornements, mais sans pierre, comme une alliance… Marie se tenait debout dans l’encadrement de la porte de la salle de bains, me faisant face, tournée vers la petite chambre. Je lui ai donné une baffe du plat de la main. Je ne me rappelle pas si j’ai frappé la première fois avec le plat ou le dos de la main. C’était des gifles fortes, vraiment très fortes… Il est possible que Marie ait heurté le chambranle de la porte… Mais je ne l’ai pas remarqué… Après les gifles, je l’ai saisie, nous nous sommes agrippés l’un à l’autre et j’ai traîné Marie dans le salon. Nous avons buté contre la petite table. Nous étions agrippés l’un à l’autre… et j’ai jeté Marie contre le sofa[6]. »

Bertrand Cantat ne variera plus dans ses déclarations. Au policier lituanien qui l’interroge sur l’éventualité de coups de poing, il répond : « J’ai dit que

c’était quatre baffes et non pas des coups de poing ou des coups avec un objet[7]. » Le policier n’insiste pas et le questionne sur ce qui s’est passé juste après. Cantat explique que Marie s’est effondrée. Il a alors quitté le salon pour la salle de bains. « Quand je suis retourné dans le salon, j’ai remarqué qu’elle avait une petite blessure sur son sourcil gauche. Elle saignait également du nez. Un peu de sang coulait également du sourcil… J’ai essuyé le sang de son visage. Marie respirait normalement, je ne pensais pas que son état était grave… » L’enquêteur lui demande ensuite s’il sait cette blessure ne peut on semble pourquoi Marie Trintignant a perdu connaissance. Timidement, Cantat suggère que le crâne de sa compagne a pu heurter le bord d’une porte, d’un mur ou d’un radiateur lors de sa chute. Une version qui sera totalement démentie ensuite par l’expertise médico-légale. Cantat a-t-il cherché à alléger sa responsabilité ? Son entourage affirme que non. « Bertrand n’a jamais été affirmatif à ce sujet, soutient un proche du dossier. Quand il est revenu dans la pièce, Marie Trintignant était étendue sur le tapis, la tête près du radiateur. Il a donc supposé qu’elle avait pu se cogner[8]. »

En début d’après-midi, c’est un Bertrand Cantat épuisé qui signe sa première déposition. Le gardé à vue n’a pas mangé depuis deux jours – il n’a été alimenté que par perfusion. Les fortes doses de tranquillisants prescrites par les médecins lituaniens brouillent sa perception. Le contenu de cette audition peut pourtant être considéré comme la « première version » des aveux de Bertrand Cantat. Il y admet avoir infligé une série de « quatre gifles vraiment fortes » à sa compagne. Et dit avoir perdu le contrôle de lui-même à cause des mots de Marie, de l’empoignade qui a suivi et de la douleur au dos qu’elle a entraînée. Le magistrat lituanien présent lors de cette audition estime, sans surprise, que ces déclarations suffisent largement pour engager des poursuites contre le ressortissant français. Bertrand Cantat se voit notifier des poursuites pour « violences volontaires ayant entraîné une invalidité lourde ». Il est enfermé dans une cellule du centre de rétention de la police lituanienne. Un médecin l’examine. Sous l’effet des sédatifs, le rocker français s’endort rapidement.

Les investigations menées par la police lituanienne se révèlent par ailleurs assez succinctes. Les enquêteurs disposent déjà du témoignage de Vincent

Trintignant, recueilli dans la matinée du lundi 28 juillet. Ils interrogent également l'employée du Domina Plaza présente le soir du drame, l'Anglais Gary Tuck, qui occupait l'appartement voisin de celui du couple, le secouriste qui a conduit Marie à l'hôpital, ainsi que le policier qui a découvert Bertrand Cantat inanimé. Curieusement, ils ne montrent guère d'empressement à entendre Andrius Leliuga. Vincent Trintignant a pourtant rapporté aux policiers les propos tenus par le jeune Lituanien, à la fois sur l'attitude agressive de Bertrand Cantat dans son appartement et sur l'étrange confidence qu'il aurait faite à Lambert Wilson. Andrius Leliuga est convoqué au commissariat pour un interrogatoire. Il refuse de se déplacer et fournit, le mardi matin, une attestation écrite dans laquelle il livre une version « épurée » des faits. Il n'y est pas question du comportement étrange de Cantat, ni des mystérieuses « substances chimiques ». Les policiers lituaniens se contentent de ce document. Ils n'interrogeront jamais directement ce témoin clé. À Vilnius, les propos sibyllins et la personnalité d'Andrius Leliuga alimentent pourtant une ru au cimetière parisien du Père-Lachaise *Cette ambiguïté sur le rôle éventuel de stupéfiants dans le drame ne pourra jamais être levée. Elle sera même entretenue. Fin novembre, Ramutis Jancevicius, procureur du district de Vilnius, résumait ainsi l'affaire : « Marie Trintignant et Bertrand Cantat s'aimaient beaucoup. Ils menaient une vie d'artistes, une vie de bohème et, dans ces cas-là, il peut y avoir de mauvaises surprises. Tout a dérapé à cause de l'alcool et de la drogue*[9]*. » Il est aujourd'hui acquis que Bertrand Cantat et Marie Trintignant ont fumé plusieurs cigarettes de cannabis et bu une quantité non négligeable de vodka dans les heures qui ont précédé le drame. La prise éventuelle d'une drogue chimique n'est jamais mentionnée dans le dossier. Le chanteur de Noir Désir s'est toujours déclaré hostile aux drogues dites « dures ». Les témoignages de ses proches confirment ce point. Les mystérieux comprimés blancs que les policiers ont effectivement retrouvés dans une valise et sur une table basse au Domina Plaza seraient en fait, selon une source policière lituanienne, un reste des médicaments que Bertrand Cantat avait préparés pour mettre fin à ses jours. Toutefois, la police lituanienne n'a pas jugé nécessaire de faire expertiser ces comprimés emballés dans de petits sachets de Cellophane anonymes, semblables à ceux utilisés habituellement par les revendeurs de drogue. Les analyses*

toxicologiques réalisées à partir des prélèvements sanguins effectués à l'hôpital universitaire de Vilnius n'ont révélé aucune trace de drogues dures (héroïne, cocaïne ou amphétamines) dans le corps de Marie Trintignant, ni dans celui de Bertrand Cantat. Pour ce dernier, ce résultat est soumis à caution. La prise de sang qui a permis de l'obtenir n'a en effet été effectuée que lundi en milieu de journée, soit vingt-quatre heures après son admission aux urgences. Entre-temps, Bertrand Cantat a fait l'objet d'un traitement de désintoxication destiné à laver son sang des médicaments ingérés lors de sa tentative de suicide. Des traces d'héroïne ou de cocaïne auraient résisté à ce traitement. En revanche, les substances de type « amphétamines » ne pouvaient plus être détectées.

Ce « ratage » peut faire douter de l'enquête menée p cette blessure ne peut on semble ar la police lituanienne. Un médecin du service de toxicologie de l'hôpital universitaire de Vilnius l'explique simplement, sous le sceau de l'anonymat : « Quand M. Cantat a été admis dans notre service, il n'avait même pas ses papiers sur lui. Nous ignorions qu'il était impliqué dans une affaire criminelle. Notre priorité était de le sauver, donc de nettoyer son organisme de toute substance toxique. Ce n'est que le lundi matin qu'un magistrat nous a informés de l'identité et des soupçons pesant sur ce patient. Il a alors demandé à ce qu'une prise de sang soit effectuée[10]. » Bertrand Cantat, comme Andrius Leliuga, démentira constamment avoir pris une drogue chimique au cours de la soirée du 26 juillet. On s'en tiendra donc à cette version, tout en regrettant le manque de zèle des autorités lituaniennes sur ce volet de l'enquête.

Tandis que la brigade criminelle de Vilnius mène ses investigations sans perdre de temps, l'affaire prend un tour passionné en France. Dès le mardi 29 juillet, *Le Parisien-Aujourd'hui en France* et *France-Soir* font leurs gros titres de l'affaire, suivis par les journaux télévisés. *Libération* et *Le Figaro* restent en retrait. Ils se rattraperont deux jours plus tard. Le premier en consacrant sa couverture aux *« Noirs destins »* des amants de Vilnius, le second en dépêchant sur place son correspondant à Moscou. L'affaire Cantat-Trintignant s'impose rapidement comme le feuilleton de l'été. Un feuilleton dont le scénario est, selon l'entourage de Bertrand Cantat, faussé d'entrée. « Nous ne pensions pas que cette affaire allait prendre une telle

dimension, confie un proche du chanteur. Dans les premiers jours, la presse a commencé à balancer n'importe quelles informations sans précaution. En réalité, ne circulaient que des propos rapportés, le plus souvent issus de la famille Trintignant. D'emblée, le schéma retenu était clair : le rocker drogué avait battu à mort la douce actrice. Le petit provincial rebelle avait martyrisé la belle Parisienne issue d'une grande famille du cinéma. Tout le monde s'y est mis. La presse dite sérieuse a suivi la presse populaire. Et les journaux ont, sans surprise, rapidement choisi leur camp[11]. » Le propos, sévère pour les journalistes, n'est pas dénué de fondement mais il s'explique aussi par l'attitude très différente adoptée d'entrée par les deux parties.

Entre le 28 et le 30 juillet, les journalistes présents à Vilnius côtoient en permanence la famille de Marie Trintignant et les Français qui ont participé au tournage de *Colette*. On les croise à l'hôpital et à l'hôtel Radisson. Ils sont à la fois plus nombreux et plus enclins à s'épancher que les proches de Bertrand Cantat. Tous font naturellement bloc autour de Nadine Trintignant, de son fils Vincent et de son petit-fils Roman Kolinka. Kristina Rady, Serge Teyssot-Gay, Denis Barthe et Jean-Paul Roy se montrent plus réservés. Parce que l avec les auteurs, 7 septembre 2003.

Pendant ces jours pénibles, Bertrand Cantat paie aussi son attitude passée vis-à-vis de la presse et des grands médias. Noir Désir a manifesté beaucoup de méfiance envers les journalistes et a toujours refusé de jouer le jeu de la presse *people*. Un comportement qui frisait parfois la provocation. Comme ce jour de février 1993 où Bertrand Cantat, en préambule à un concert à l'Olympia, s'était lancé dans une longue diatribe contre Laurent Rigoulet, un critique rock de *Libération*, lequel avait osé mettre en doute la valeur musicale du groupe, qui triomphait alors dans toute la France avec l'album *Tostaky*. Un autre critique, H. M., pourtant très proche du groupe, raconte l'épisode dans son livre *Noir(s) Désir(s)* : « Bertrand fait donc son grand numéro d'artiste outragé et incompris. Il brandit un exemplaire de *Libé*, qu'il traite de torchon, se délecte de l'invective gratuite et jette les journalistes en pâture à cette foule prise à témoin. Je suis furieux et les répliques virtuelles se bousculent dans ma tête. Mais enfin, pour qui se prend-il ? Une victime ? Se rend-il compte que les arguments qu'il reprend

et qu'il banalise vont à l'encontre de la liberté de la presse. Je le traite intérieurement de tous les noms[12]. » Bien que datant de presque dix ans, cet épisode a laissé des traces dans la petite communauté des journalistes parisiens.

À cela s'ajoute le fait que certains quotidiens dits « populaires », comme *Le Parisien* ou *France-Soir*, n'ont jamais pu obtenir la moindre interview de Noir Désir parce qu'ils ne constituent pas, aux yeux du groupe, des supports valorisants. À l'inverse, la tribu Trintignant, fort bien conseillée par l'incontournable Dominique Besnehard, a toujours su jouer avec les médias. Cette dichotomie s'illustre aussi dans le choix des avocats. L'entourage de Bertrand Cantat a choisi le discret et glacial Olivier Metzner, technicien efficace et pointilleux, peu coopératif avec les journalistes, tandis que les Trintignant ont désigné Georges Kiejman, orateur brillant, avocat médiatique et séducteur, qui fut trois fois ministre sous Mitterrand. Autant d'éléments qui expliquent, outre les faits, les choix éditoriaux souvent manichéens des premiers jours.

Bertrand Cantat ignore tout de cette agitation médiatique. Après une longue nuit dans une cellule du centre d'interrogatoires de la police de Vilnius, il est conduit, dans la matinée du mercredi 30 juillet, jusqu'au siège de la « Prokuratora » du district de Vilnius, le parquet local. Dans cet immeuble blanc de trois étages, coincé au milieu d'une cité de béton délabrée datant de la dictature communiste cette blessure ne peut on semble , il doit être confronté, en présence d'un magistrat, à Vincent Trintignant. Le jeune frère de Marie sait, depuis la veille, que sa sœur va mourir. Il ne montre pourtant aucune animosité envers Bertrand Cantat, s'efforçant même de lui parler discrètement. « Je me suis retrouvé devant Bertrand pour un débat contradictoire, raconte-t-il. Pendant un intermède dû aux nécessaires traductions, j'ai pu discuter librement avec lui. Je lui ai parlé de l'œdème qu'avait Marie à l'arrière de la tête. Je suis le seul à avoir entendu sa réponse. Il m'a dit que c'était dû au pan de la porte[13]. » La confrontation confirme le premier témoignage de Vincent Trintignant. Une petite victoire pour Bertrand Cantat ? « Vincent a répété qu'il avait pu voir Marie comme il le voulait, assure son avocat lituanien Virginijus Papirtis. Bertrand ne l'a jamais retenu. Sur procès-verbal, Vincent Trintignant a toujours eu cette

position. Il a parfois dit le contraire à la presse. Il a notamment raconté qu'il n'avait pu voir Marie que par une porte entrebâillée ou que Cantat tentait de monopoliser son attention par la parole[14]. » Devant le magistrat lituanien, le jeune homme répète que Bertrand lui paraissait « sincère » et que « ses propos étaient rassurants ». Le compagnon de sa sœur, dit-il, ne lui a « jamais interdit de retourner voir Marie ou d'appeler les secours ». Cantat, ragaillardi, enfonce le clou : « Finalement, Vincent a dit qu'il fallait attendre que Marie se réveille. Tout comme moi, Vincent n'a pas eu l'idée d'appeler un médecin. Tout cela a duré deux ou trois heures. J'allais voir Marie respirer jusqu'à ce que nous ayons vu du sang lui couler de la bouche. Vincent a appelé l'ambulance, il était près de 6 heures du matin. Il commençait déjà à faire jour. Nous avons pensé qu'il s'agissait d'un coma éthylique[15]. » Il ressort de cette confrontation que Bertrand Cantat n'avait probablement pas conscience de la gravité de l'état de Marie Trintignant. Une conviction qu'il a su faire partager pendant deux heures à Vincent Trintignant. Cette étape de la procédure permet aussi de mieux cerner l'état d'esprit du leader de Noir Désir au cours de la nuit. Le chanteur y apparaît obnubilé par sa jalousie envers Samuel Benchetrit, par ses remords, par son sentiment de culpabilité. Aveuglé par ses propres tourments, il refuse de voir l'état réel dans lequel se trouve celle qu'il dit aimer et préfère mettre son coma sur le compte de l'alcool.

À l'issue de cette confrontation, Bertrand Cantat est conduit vers l'hôtel Domina Plaza. Les enquêteurs souhaitent procéder dans la foulée à une reconstitution. Les journalistes se sont massés au pied de l'immeuble. Le chanteur arrive vers 15 h 30. Il porte un blouson en toile gris, un pantalon et un tee-shirt noir. Sa main gauche est reliée par une menotte à la main droite d au cimetière parisien du Père-Lachaise e Papirtis s'est fait attendre, mais il se distinguera ensuite par une présence de tous les instants auprès de son illustre client. À 15 h 45, Bertrand Cantat ouvre lui-même la porte de la suite numéro 35. Le gardé à vue est invité à reproduire ses gestes de la nuit du 26 au 27 juillet. Un policier filme la scène avec un caméscope. Un mannequin désarticulé, symbole dérisoire fabriqué avec des draps et des morceaux de mousse, représente Marie. Cantat ne manifeste aucune hésitation. « Dès le début de l'enquête, Bertrand Cantat s'est montré coopératif, souligne une source proche du chanteur. Il a toujours eu la

volonté de s’expliquer et n’a créé aucun incident au cours de sa garde à vue. » Tel un automate, les yeux mi-clos, vides, le chanteur de Noir Désir mime la dispute, la bousculade, puis lève sa main droite. La paume est grande ouverte. Les deux bagues argentées qu’il portait à cette main lui ont été retirées lors de son admission à l’hôpital. Dans un silence de mort, la main s’abat lentement sur la poupée de chiffon. Repart dans l’autre sens. Une fois, deux fois, trois fois, quatre fois…

Sans un mot, le chanteur de Noir Désir vient de confirmer ses déclarations précédentes. Un policier lituanien écrit : « Il a montré l’endroit dans l’encadrement de la porte de l’antichambre et de la salle de bains où Marie était toujours debout. Il a montré l’endroit précis dans cette ouverture où il a frappé Marie probablement quatre fois, à ce qu’il se souvient. Il a expliqué par la même occasion que les coups étaient forts et que, pendant qu’il frappait, la tête a pu rebondir et se heurter contre les deux montants de la porte[16]. » La fin de la reconstitution illustre le récit de la veille : Marie inanimée, étendue sur le tapis du salon, l’aller-retour à la salle de bains, le sang essuyé, son transport vers la chambre, les compresses humides. Vers 16 h 30, Bertrand Cantat est reconduit vers sa cellule tandis que les policiers lituaniens vident l’appartement de tous ses objets. Ils remplissent une soixantaine de sacs-poubelles de vêtements, chaussures et effets personnels divers. Ils placent également sous scellés la lampe brisée qui était sur la table basse du salon, un drap portant quelques traces de sang, de nombreux emballages de médicaments, un sachet de marijuana et trois téléphones portables. C’est à ce moment qu’ils découvrent aussi des sachets de plastique transparent contenant de mystérieux comprimés blancs. Ils saisissent également une bouteille de vin, un litre de pastis, une soixantaine de disques compacts, une cinquantaine de livres, dont des œuvres de Kafka, une biographie de Che Guevara et plusieurs recueils de poésie ainsi qu’un script de *Colette* annoté de la main de Marie Trintignant. Les policiers emportent également un petit cahier. Les enquêteurs ne comprennent pas le français. Ils ne saisissent pas tout de suite l’importance de ce qui y est écrit. Depuis le d avec les auteurs, 7 septembre 2003.

Au même moment, au palais de justice de Paris, Georges Kiejman se présente à l’entrée du corridor feutré au fond duquel se trouve le bureau

d’Yves Bot, procureur de la République. Vers 18 heures, l’avocat dépose plainte, au nom de la famille Trintignant, contre Bertrand Cantat. Une heure plus tard, après avoir pris connaissance des quelques éléments fournis par l’avocat, Yves Bot ouvre une information judiciaire pour « coups et blessures volontaires ayant entraîné une invalidité permanente ». Bien que les faits se soient déroulés en Lituanie, la justice française entend ainsi se prémunir d’une éventuelle mauvaise surprise. « Nous ne savons rien des intentions des Lituaniens, explique-t-on au parquet de Paris. En ouvrant cette information judiciaire, nous avons la certitude que Bertrand Cantat sera poursuivi et jugé, que ce soit à Vilnius ou en France. » Le dossier numéro 269/03/63 atterrit sur le bureau de Gérard Caddéo, vice-président du tribunal de grande instance, en charge de l’instruction. Ce magistrat expérimenté est de permanence ce jour-là. C’est lui qui aurait dû instruire le dossier, mais il doit partir en vacances le lendemain. Il se dessaisit donc au profit d’une juge d’instruction d’une trentaine d’années, Nathalie Turquey, arrivée quelques jours plus tôt du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Avant même de confier le dossier à sa jeune consœur, le juge Caddéo décroche son téléphone pour joindre l’une des figures de la police judiciaire parisienne : le commissaire divisionnaire Frédéric Péchenard, patron de la brigade criminelle. Le magistrat charge ce flic d’expérience de coordonner le volet opérationnel de l’enquête. La « Crime » est traditionnellement saisie des affaires dont les faits ont été commis hors des frontières ou des dossiers dit « signalés », qui impliquent des personnalités. Elle s’est notamment occupée des investigations sur la mort de Lady Diana. C’est en toute logique que ce service d’élite se voit officiellement désigné.

« Je n’ai pas été surpris de cette demande, explique celui-ci. Notre service est automatiquement désigné quand des ressortissants français sont tués à l’étranger. En moyenne, nous avons toujours une quinzaine d’affaires de ce type en cours. Celle-ci était certes un peu particulière. Marie Trintignant n’était pas encore morte, mais nous savions qu’il n’y avait plus aucun espoir. Nous avions surtout conscience que ce dossier allait susciter beaucoup de passion et de pression médiatique[17]. »

Dès 20 heures, les policiers parisiens se mettent au travail. Le commissaire Julien Gentile est désigné responsable de l’enquête. Il confie le dossier à

l’un de ses chefs de groupe, le commandant Germain Nouvion. « Nous n’avions évidemment aucun moyen d’accéder rapidement à la scène de crime, raconte Péchenard. Nouvion et ses hommes ont commencé à se documenter en lisant les journaux et les dépêches des agences de presse. Puis nous avons dressé la liste de tous les témoins qu’il serait possible d’interroger dès leur retour à Paris. La famille Trintignant, la famille Cantat, tous les Français qui ont participé au tournage de *Colette*[18]. » Parallèlement, Georges Kiejman contacte les ministères de la Justice et des Affaires étrangères pour demander l’extradition rapide de Bertrand Cantat vers la France. « Il est évident que l’enquête proprement dite et les premières constatations doivent se faire en Lituanie, estime-t-il alors. Mais, sans porter la moindre suspicion sur le système judiciaire et policier lituanien, je pense qu’on se comprendrait mieux devant un tribunal français. L’agresseur – je ne peux que l’appeler ainsi – pourrait très bien être remis à la justice française au terme de l’enquête de police, avant son jugement en Lituanie[19]. »

Au soir du mercredi 30 juillet, il est acquis que Bertrand Cantat, enfant gâté du rock français, ne pourra plus échapper à la détermination des justices lituanienne et française.

---

1. Audition à la brigade criminelle de Paris, 6 août 2003.

2. Scène rapportée par Nadine Trintignant, dans *Ma fille, Marie*, *op. cit.*

6
Les yeux de Roman

Toujours pas un souffle d'air sur Vilnius. À 9 h 30 du matin, en ce dernier jour de juillet, le thermomètre tutoie déjà les 40 degrés. C'est dans des conditions pénibles que Bertrand Cantat a passé sa deuxième nuit en garde à vue, à l'intérieur du « centre de rétention et d'interrogatoire » de la police lituanienne. Derrière les murs hérissés de barbelés de ce bâtiment aux allures de caserne, au bord de la Neris, la rivière qui traverse la ville, le chanteur a très peu dormi. C'est un homme hirsute, pas rasé depuis cinq jours et toujours vêtu de la même veste en toile grise fatiguée que les hommes de la brigade criminelle tirent de sa cellule. L'artiste n'est plus que l'ombre de lui-même, trimballé depuis quarante-huit heures dans les méandres du droit pénal lituanien. Audition, confrontation, reconstitution : le ballet judiciaire a été particulièrement éprouvant pour le suspect, qui n'a pu communiquer qu'avec Lina, sa jeune interprète, et, brièvement, avec son avocat lituanien, M^{e} Virginijus Papirtis. Heureusement, lors de ses transferts, Kristina était souvent là pour tenter de le réconforter en lui adressant un geste ou un regard affectueux.

Quand le fourgon de la police quitte le centre de rétention de Vilnius, Bertrand Cantat sait déjà, malgré l'effet des antidépresseurs, que son destin va se jouer dans l conscience de la gravitN tensiones heures qui suivent. La veille au soir, son avocat lui a expliqué que le premier volet de l'enquête était bouclé et qu'il serait présenté le lendemain matin devant un tribunal chargé de statuer sur son cas. D'après la loi balte, le parquet peut demander un premier délai de trois mois de détention provisoire, le temps de poursuivre l'enquête. Un scénario difficilement imaginable ce matin-là pour le chanteur, mais avalisé dès la veille, *via* l'ambassade de France à Vilnius, par les plus hautes autorités françaises et lituaniennes. Le Bordelais ignore donc que son sort est déjà scellé. Avec comme seule perspective un monde qui lui est étranger : l'univers carcéral.

Dans l'Hexagone, l'affaire continue de faire les gros titres. Les associations féministes commencent à se manifester. Sur Internet, les forums de discussion sont saturés de messages de fans de Noir Désir traumatisés. « Le drame de Vilnius » est de toutes les discussions, ou presque, quelles que soient les tranches d'âge ou les classes sociales. Sans jamais avoir été très connue du grand public, l'actrice habituée des films d'auteur et le chanteur de rock engagé ont, par l'issue tragique de leur amour, brusquement plongé leurs compatriotes dans un profond malaise. Un malaise collectif d'un genre nouveau. Pourquoi ? Parce qu'elle était sympathisante des causes féministes, mère de famille et comédienne. Et parce que lui, icône romantique et rebelle, n'avait certainement pas le profil pour se retrouver mêlé à un fait divers aussi sordide. Si l'affaire avait concerné le sulfureux rappeur Joey Starr, déjà condamné pour avoir molesté des femmes, nul n'en aurait été véritablement étonné. Mais voir Bertrand Cantat impliqué dans une affaire de violence conjugale est alors chose impensable.

Pour les inconditionnels de Noir Désir, la lecture des journaux est un exercice douloureux. Ce jeudi 31 juillet, les accusations contre leur idole se font plus précises. *« Les témoignages accablent le chanteur de Noir Désir »*, titre *Le Parisien* en pages « faits divers », évoquant « un mauvais polar version descente aux enfers ». Sorti en kiosque le matin même, l'hebdomadaire *Paris Match* consacre la première d'une longue série de unes au drame, plus une quinzaine de pages intérieures, avec de nombreuses photos. *« Marie Trintignant battue à mort par son ami »*, lit-on en couverture du magazine, alors que l'actrice n'est toujours pas, ce jour-là, officiellement décédée. Ce numéro estival frisera, selon les sources, entre 800 000 et un million d'exemplaires vendus. L'un des meilleurs « coups » des années 2000 pour le fleuron du groupe de presse Hachette-Filipacchi.

C'est dire l'intensité de la pression médiatique à l'approche de la première comparution publique de Bertrand Cantat devant le tribunal qui doit statuer sur son placement en détention provisoire. Depuis la veille, la presse nationale est réunie au grand complet dans le centre de Vilnius. Dans les couloirs des hôtels Radisson et Europa, les être .trar journalistes ont remplacé les membres de l'équipe technique de *Colette*, dont la plupart sont rentrés en France par le vol direct du mercredi. Seuls le producteur Patrick

Millet et le chef décorateur Jean-Marc Kerdelhué sont restés pour soutenir Nadine Trintignant, son fils Vincent et son petit-fils Roman. Assaillis par les journalistes à chacune de leurs apparitions dans le hall du Radisson, les membres de la famille de Marie se murent désormais dans le silence. Depuis Paris, c'est un Georges Kiejman rodé à l'exercice qui gère l'ouragan médiatique. Après une courte période de valse-hésitation, les médias dits « sérieux » ont allégrement emboîté le pas aux journaux populaires. En France, mais aussi en Suisse, en Belgique et au Québec, où Noir Désir et les Trintignant sont des artistes tout aussi connus qu'en France. De son côté, l'avocat de Cantat n'a toujours pas fait la moindre déclaration. Aux journalistes qui le sollicitent alors, Olivier Metzner répond qu'il trouverait indécent de se répandre dans la presse alors que Marie Trintignant agonise.

Jeudi matin, 10 heures. Les justiciables lituaniens qui attendent leur audience n'en croient pas leurs yeux. La petite maison de ville qui abrite la troisième chambre du tribunal de Vilnius prend subitement des airs de fourmilière surchauffée. Quelques reporters baltes sont venus grossir le contingent des journalistes français. Le gros des troupes est composé de photographes et de cameramen, auxquels s'ajoutent les envoyés spéciaux du *Monde*, du *Parisien-Aujourd'hui en France*, de *Paris Match*, du *Figaro*, de l'Agence France Presse, de France Inter et de Radio France Internationale. Les Français font le siège du bureau du jeune président du tribunal, Dimitri Kostakovas, pour connaître les modalités de ce rendez-vous judiciaire. Après consultation du parquet, il indique que l'audience sera publique, mais uniquement pour la presse écrite et les radios.

Les Trintignant sont déjà réunis dans la petite salle d'audience située au rez-de-chaussée. Nadine est assise au centre, très calme en apparence. Son fils Vincent et son amie Ruta l'entourent de toute leur attention. Entre eux, le moindre geste est teinté d'affection, de réconfort. Roman, le fils aîné de Marie, est également là. Installé sur les bancs en bois sombre, le groupe bavarde à voix basse à l'écart des journalistes, rassemblés au fond de la salle. Il fait une chaleur étouffante. Tout le monde est en sueur. Depuis le couloir montent alors des bruits de bousculade. Les flashs commencent à crépiter. La silhouette fantomatique de Bertrand Cantat apparaît dans l'encadrement de la porte. Le chanteur, tête baissée, menotté, est entouré

par deux policiers. Quand il est conduit vers le box des accusés, une petite armée de photographes et de cameramen s'engouffre derrière lui. C'est le début du cauchemar médiatique pour le Bordelais, qui s'assied, visage enfoui entre les mains. Pendant de longues minutes, il est mitraillé par les flashs des appareils photo, fixé par les caméras. Les prises de vue s'éternisent, mais le président Kostakovas reste de marbre. Jusqu'à ce que les crépitements se fassent plus rares être .trar. Surpris par la passivité des magistrats lituaniens, les journalistes de presse écrite demandent gentiment à leurs confrères de sortir. La séance n'a que trop duré. Les prises de vue d'un Bertrand Cantat honteux, replié sur lui-même, seront aussitôt diffusées en boucle dans les deux pays. On connaît l'impact des images télévisées sur le grand public. Celles-ci marquent le véritable départ médiatique de l'affaire « Cantat-Trintignant ».

Quand la salle est enfin évacuée, l'avocat Virginijus Papirtis et Lina, l'interprète, se postent près du chanteur. Bertrand Cantat dévoile un visage livide, aux traits tirés par la fatigue. Nadine est assise au centre de la pièce. Parce qu'il a déjà fait une déposition devant la justice, Vincent ne peut pas être entendu comme témoin. Il doit même quitter la salle. La réalisatrice se retrouve seule avec Roman qui, à partir de cet instant, ne va plus quitter Cantat du regard une seule seconde. Mâchoire crispée et poings serrés. D'un regard tellement insoutenable que le chanteur n'aura pas la force de lever les yeux, ne serait-ce qu'une seule fois, vers le fils aîné de sa compagne.

Il est 10 h 15 quand le substitut du procureur de Vilnius, Zydrunas Radishaukas, prend la parole. Ruta et Lina traduisent simultanément pour les deux parties, en chuchotant. Les journalistes français tendent l'oreille. Le juge lituanien sait qu'il n'y a plus aucun espoir de sauver Marie Trintignant. Son réquisitoire est implacable. Il insiste sur « la violence des coups » portés à la victime et sur leur caractère « volontaire ». L'actrice française n'est pas décédée, mais le substitut Radishaukas emploie déjà le terme de « crime grave ». Traduits en français, ces mots lourds de sens résonnent aux oreilles de Cantat, toujours prostré, les yeux perdus, brillants de larmes. Le magistrat réclame le placement en détention pour au moins un mois de l'auteur de ce « crime grave ».

Péniblement, le Français se lève, les mains jointes devant lui. D'une voix sourde, il tente d'articuler quand on lui demande ce qu'il pense de la mesure requise à son encontre. La prison. « Je n'ai pas d'opinion particulière sur ce qui vient d'être demandé », déclare-t-il au président Kostakovas, impassible dans sa robe noire. Hagard, Bertrand Cantat tente de répondre au représentant du parquet : « Je réfute le terme de crime. » Il livre une nouvelle fois sa version des faits : « C'était un accident. Après une lutte de folie. » À moins de deux mètres de là, Roman continue de le fusiller du regard. Nadine, elle, ne bronche pas. Pas plus qu'elle ne réagit quand l'avocat lituanien Papirtis cherche à éviter l'incarcération de son client. Il tente longuement de convaincre le tribunal qu'il s'agissait d'un « conflit verbal », d'une « dispute qui a mal tourné » entre « deux personnes impulsives ». Peine perdue pour Cantat. Les dés sont jetés.

Nadine Trintignant a patiemment être .trarattendu son tour. Quand le président l'appelle à la barre, elle se lève et commence d'une voix étonnamment calme et posée : « J'essaie de ne pas avoir de haine. » Sans un regard pour Cantat, figé tout près d'elle, la mère de Marie poursuit derrière ses grandes lunettes fumées : « Mais de la haine, j'en ai malgré tout quand je vois, chaque jour et chaque nuit, mon enfant dans un coma profond. Les médecins ont parlé de plusieurs coups d'une violence extrême. » Elle réfute la thèse de « l'accident ». Quant à l'attitude du chanteur durant la nuit, elle ne plaide pas en sa faveur. « Il est resté pendant six heures sans bouger à côté de ma fille mourante », poursuit Nadine. Mais la mère de Marie a autre chose à dire. Roman et Agnès Tassel, la maquilleuse de sa fille, lui ont parlé de leur discussion avec Kristina dans le hall de l'hôtel, le dimanche soir. Elle enfonce le clou, sûre de son fait : « Pour moi, il n'était pas en état de démence. Il a des précédents, il a battu d'autres femmes. » Cantat blêmit, tente de démentir. Oui, il y a bien eu des « petites choses » avec d'anciennes compagnes, bafouille-t-il, mais « sans aucun rapport » avec ce qui s'est passé au Domina Plaza.

Nadine Trintignant ne l'écoute même pas. Sa conviction à ce sujet semble déjà faite. Elle va plus loin : « S'il avait été soigné, on n'en serait pas là. Il faut se protéger, pour qu'il n'y ait pas d'autres Marie. » Elle qui fut de tous les combats féministes n'a plus qu'une seule idée en tête, voir le bourreau

de sa « fille chérie » derrière les barreaux. « Si je demande cette détention, ajoute-t-elle, c'est pour son père, son frère, son fils qui est ici et ses trois autres garçons. C'est essentiel pour eux de savoir que quelqu'un qui a tué leur mère est en prison. » Pour la première fois, le mot est lâché. Bertrand Cantat a *tué* Marie Trintignant.

Derrière sa fine cloison de contreplaqué, qui fait office de box, le chanteur encaisse, de plus en plus décomposé. Son entourage s'est bien gardé de lui dire qu'il n'y avait plus aucun espoir. Sonné, il se lève à nouveau pour dire que, s'il « ne nie pas la violence des coups », il estime que ce qui s'est passé « reste pourtant un accident ». Équation difficile à faire admettre. « Je sais que ça peut paraître dérisoire, annonce-t-il ensuite, mais je demande pardon à Nadine, à Roman, à tous les autres… et à ma famille. » Il supplie enfin le tribunal de pouvoir rentrer dans son pays, les yeux brouillés de larmes : « Je veux bien payer tout ce que je peux payer, mais je n'ai rien à faire en Lituanie. Je veux être arrêté en France. »

Nouvelle bousculade avec les photographes quand Bertrand Cantat est reconduit dans le fourgon de police, stationné devant le tribunal, le temps que le président Kostakovas délibère à la manifestation de la véritit N sur son cas. Dans les couloirs, les journalistes tentent de se remettre de cette éprouvante audience, tous conscients d'avoir vécu un moment particulièrement fort. Des larmes coulent sur les joues de la correspondante locale de Radio France. Cécile Feuillatre, l'envoyée spéciale de l'AFP, est tellement émue qu'elle peine à rédiger sa première dépêche. « Accident », « crime » ou « moment de folie » ?

Vers 11 h 30, le suspect est de nouveau extrait du véhicule de police. On le conduit dans une salle du sous-sol du tribunal, encore plus petite que la première. C'est de nouveau la confusion. Les avocats, les témoins, le procureur et les journalistes s'entassent comme ils peuvent dans la minuscule pièce. Cantat est assis sur une chaise au premier rang, menotté. Son avocat lui parle à l'oreille. Roman Kolinka s'est installé derrière le Bordelais, à côté de sa grand-mère, visiblement épuisée par la chaleur. Le jeune homme est à portée de main du chanteur, qu'il continue de regarder fixement. Comme s'il se retenait de se jeter sur lui. Le magistrat entame la

lecture de son jugement, griffonné sur un bout de papier. Il décide d'envoyer le Français derrière les barreaux jusqu'au 14 août 2003. Deux semaines de détention au minimum. Cantat se fait traduire la sentence mais il a déjà compris qu'il n'échapperait plus à la prison. Le chanteur signe l'acte de procédure tel un fantôme, avant de disparaître entre deux policiers. « Lukiskiu », annonce un journaliste lituanien. La star est effectivement en route pour la maison d'arrêt de Lukiskiu. Un vieux bâtiment de Vilnius construit par les Russes à l'époque des tsars.

Cantat emprisonné, les Trintignant peuvent maintenant organiser le rapatriement de Marie vers la France. Depuis la veille, la rumeur court dans Vilnius que sa famille souhaite qu'elle finisse ses jours dans son pays natal. Contre l'avis des médecins lituaniens, qui la jugent « intransportable ». Mais c'est au procureur général et au procureur du district de Vilnius que revient toute décision sur ce point. Logiquement, ces magistrats sont dans un premier temps opposés à une telle option. Selon eux, il serait préférable que la victime décède dans leur pays. Et qu'une autopsie réalisée sur place soit versée au dossier ouvert contre Cantat. Pourtant, les autorités judiciaires locales vont brutalement infléchir leur position, le jeudi en début d'après-midi. Explication « officielle » de Ramutis Jancevicius, le procureur du district de Vilnius : « Comment pouvait-on refuser qu'elle soit transportée dans son pays pour y mourir ? Cela aurait été injuste et profondément inhumain. Or l'humanisme constitue pour nous un principe majeur[1]. »

En réalité, il semble que c'est moins « l'humanisme » que l'intervention en haut lieu du ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, qui a permis de débloquer la situation. L'agent de Marie Trintignant, Dominique Besnehard, est arrivé à Vilnius à la manifestation de la véritit N la veille. Il a, en quelques coups de fil au Quai d'Orsay, permis l'obtention d'une autorisation orale puis écrite du parquet lituanien. Après consultation du ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon, Villepin fait même envoyer sur place un second avion du Glam, un Falcon médicalisé. Sa mission : ramener Marie Trintignant dans son pays. L'actrice martyrisée est devenue une cause nationale. De la France « d'en bas » jusqu'à celle « d'en haut », voire à celle de « tout en haut ». Le président Jacques Chirac

lui-même a téléphoné à Nadine Trintignant pour « proposer son aide » et « exprimer sa peine[2] ». Cette question du rapatriement sera, quelques jours plus tard, à l'origine des premières crispations lituaniennes sur le dossier Cantat. Pour obtenir le feu vert des magistrats lituaniens, la diplomatie française a promis que les résultats de l'autopsie leur seraient transmis dans un délai très bref. Un engagement qui ne sera pas totalement respecté.

Mais, en ce jeudi 31 juillet, l'atmosphère est plus à l'émotion qu'aux considérations diplomatiques et judiciaires. Vers la fin de l'après-midi, les proches de Marie sont réunis pour la dernière fois à l'hôpital de Vilnius. Dominique Besnehard propose immédiatement d'être du voyage retour auprès de l'actrice et de sa mère. Vincent Trintignant, à bout de forces, décide de rentrer avec Roman et les autres sur un vol régulier. Informés du départ imminent de l'avion gouvernemental, les journalistes sont présents en masse devant l'hôpital. Peu avant 18 heures, malgré la présence de gardes du corps recrutés par le producteur lituanien, les caméras filment le départ de la victime. On aperçoit le visage intubé de Marie, entouré de bandages, couvert d'un gros hématome à l'œil droit. Sur le tarmac de l'aéroport, nouvelle bousculade. Quand le brancard est extrait de l'ambulance, Nadine Trintignant tente désespérément de masquer le visage de sa fille avec ses mains. « Bande de chiens », lance-t-elle aux journalistes avant de s'engouffrer dans l'avion.

Il est 18 h 10 exactement quand le Falcon décolle. Roman, Vincent, Ruta et Patrick Millet sont restés sur la piste. Il faudra deux heures et vingt minutes à l'appareil pour rejoindre l'aéroport du Bourget, en Seine-Saint-Denis, où photographes et caméras affluent déjà. « C'était de la folie pure, se souvient un journaliste. On n'avait pas vu une telle hystérie médiatique depuis la mort de la princesse Diana, en 1997. » Dans l'avion, Nadine Trintignant est loin de se douter du « déchaînement » qui l'attend en France. Pendant que les médecins français examinent Marie, sa mère lui parle d'une voix douce. Très éprouvé par le drame, Dominique Besnehard semble prier près de Marie, silencieux, les mains jointes.

À 19 h 30, heure française, quand le Falcon se pose au Bourget, l'atmosphère est digne des grandes tragédies nationales. La foule des au

cimetière parisien du Père-Lachaisera Dès l'arrivée de Marie Trintignant dans son service, le docteur Delajoux pratique un scanner du cerveau et divers examens. Le verdict est sans appel : « Électroencéphalogramme totalement plat », comme le rapporte le neurochirurgien à 21 h 30 dans une courte déclaration à l'AFP, où il précise qu'il n'y a « vraiment plus aucun espoir ». Ce soir-là, malgré les ultimes réticences de la cinéaste, Stéphane Delajoux arrive à convaincre Nadine qu'il n'y a plus lieu de maintenir sa fille artificiellement en vie. Le temps de passer voir son compagnon Alain Corneau, toujours hospitalisé à Paris, et Nadine est de retour à la clinique pour une dernière nuit auprès de Marie. Elle y est rejointe par un cercle d'amis très proches, d'Anouk Aimée à Jacques Higelin, en passant par l'écrivain Jorge Semprun et son épouse. Le couple était déjà là, trente-quatre ans plus tôt à Rome, auprès des Trintignant frappés par la mort accidentelle de Pauline, la petite sœur de Marie. L'acteur Lambert Wilson participe aussi à la veillée. Il chante pendant des heures pour son amie mourante. Nadine serre très fort la main de sa fille, comme pour prolonger sa dernière soirée parmi les siens. Pendant ce temps, à Vilnius, Bertrand Cantat, malgré une forte dose d'antidépresseurs et de somnifères, peine à trouver le sommeil. Dans quelques heures le décès de Marie fera de lui l'accusé d'une affaire criminelle.

Le vendredi matin, premier jour du mois d'août, la tension est encore montée d'un cran. Après plusieurs jours de service minimum, *Libération* consacre pour la première fois un grand dossier aux « Noirs Destins » des amants de Vilnius. Le quotidien, dont la relation tumultueuse et passionnelle à Bertrand Cantat ne date pas d'hier, fait sa couverture avec la photo noir et blanc de Marie figurant sur l'affiche du film *Betty* de Claude Chabrol. Reprenant la plupart des informations déjà parues, plus le compte rendu de la terrible audience de la veille, le journal tente de prendre un peu de hauteur, explique-t-il, pour dépasser le cadre du simple fait divers. « Un drame intime qui se transforme en cauchemar collectif charriant peine, compassion, stupeur », écrit Antoine de Baecque dans son éditorial, qui renvoie l'opinion publique à ses « très anciennes fascinations pour les histoires d'amour qui finissent mal » et pour « les malheurs des hommes et des femmes célèbres ». « Drame passionnel triste à en pleurer », poursuit l'éditorialiste pour résumer le sentiment mêlé de « trahison » et de « compassion » qui agite la rédaction du quotidien et – bien au-delà – à la manifestation de la véritit N toute une certaine gauche. Celle-là même qui vouait un immense respect à Bertrand Cantat. « Trahison d'un ami qui ne peut pas comme ça, d'un seul coup, ne plus l'être, écrit-il. Compassion pour une amie dont on découvre trop tard combien elle nous est proche. » Sur la même page, un fan de Noir Désir reconnaît son profond désarroi : « J'ai

peur, dit-il. Peur de regarder le journal télévisé. Peur d'apprendre des nouvelles pires encore sur cette affaire. »

À la fin de la matinée, le docteur Delajoux convoque les journalistes dans l'un des salons de la clinique Hartmann, à Neuilly. Tout aussi laconique que lors de son point-presse à Vilnius, le chirurgien annonce la nouvelle que tout le monde attendait comme une fatalité : « Marie Trintignant est décédée ce matin à 10 h 20. » La famille de la défuinformée que le corps, sur ordre de la juge d'instruction Nathalie Turquey, sera transféré dans l'après-midi à l'Institut médico-légal de Paris, où une autopsie doit être réalisée.

Entre-temps, la brigade criminelle a déjà posé ses valises sur l'épaisse moquette de la clinique Hartmann, lieu officiel du décès de l'actrice. Désormais, le temps presse. Les policiers doivent procéder aux premières constatations sur le corps de Marie, en prévision de l'autopsie, mais surtout interroger le chirurgien qui l'a opérée. Le matin même, une source journalistique a prévenu les policiers que Stéphane Delajoux tenterait de monnayer des photos de « l'opération de la dernière chance » auprès de certains médias. Pressé de questions par ses interlocuteurs, le médecin finira, tout penaud, par admettre avoir fait faire de tels clichés durant cette intervention. Il leur remettra même un CD-Rom de ces photos, indiquant dans sa déposition qu'il s'agissait bien des seuls originaux existants.

Au cours des heures qui suivent, les hommages officiels se multiplient. Le président Jacques Chirac, qui suit l'affaire de près, exprime aussitôt son « émotion » à l'annonce du décès de la comédienne. « Elle servait son art avec beauté, sensibilité et intelligence, peut-on lire dans le communiqué de l'Élysée. Chacun mesure avec effroi l'injustice d'un destin si brutalement brisé. » Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, qui voyait en Marie « l'une de [nos] plus vibrantes actrices », constate pour sa part que sa disparition « plonge de très nombreux Français dans une profonde tristesse ». Quant au ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, resté proche des Trintignant tout au long de cette semaine tragique, il s'envole un peu pour dire tout ce que Marie représentait à ses yeux : « Une femme libre qui menait sa carrière comme elle l'entendait, en obéissant à sa passion.

Elle agissait par amour, elle faisait ce qu'elle aimait et elle travaillait avec ceux qu'elle aimait. C'est ce qui la rendait si émouvante, si convaincante dans les rôles de personnages qui jouent avec les marges. » Mais c'est à Marc Tessier, le président de Fra avec les auteurs, 7 septembre 2003.Colette à Vilnius, que revient, en ce jour de deuil, la palme de la formule sinueuse : « Une comédienne sensible et singulière, incarnant avec infiniment de subtilité des personnages à la fois forts et fragiles, puisant dans les sentiments les plus extrêmes pour les mettre au service des rôles proches ou loin d'elle. »

Le directeur du Centre national de la cinématographie, David Kessler, pousse un peu l'analyse en affirmant que « les circonstances de sa mort rendent sa disparition encore plus douloureuse ». Car, malgré l'émotion du moment, certains regards se tournent déjà vers le nouveau pensionnaire de l'administration pénitentiaire lituanienne. Sans le nommer, le collectif d'associations féministes Solidarité-Femmes pointe du doigt la brutalité de Bertrand Cantat, comme celle de beaucoup d'hommes à l'égard des femmes : « La notoriété de Marie Trintignant, soulignent ses responsables, artiste créative, productive, femme sensible et autonome, mère de quatre enfants, entourée de l'affection des siens, admirée de tous, rappelle brusquement au public qu'une violence qui s'exerce dans le huis clos de la vie privée, nimbée de silence et de culpabilisation des victimes, continue à exister. Elle est toujours inacceptable[3]. » Voilà comment, dans la chaleur de ce début de canicule, Marie Trintignant est soudainement devenue un symbole pour celles et ceux qui luttent contre les violences conjugales. Voilà comment, aussi, un chevalier des nobles causes nommé Bertrand Cantat a pu, en quelques jours, endosser les habits infamants du compagnon machiste, cogneur et finalement tueur.

Plus justes et plus mesurés seront les hommages rendus par les cinéastes. Le réalisateur Alain Bévérini, avec qui elle avait tourné *Total Khéops* en 2002, se souviendra des relations de l'actrice avec son équipe. Un témoignage qui contraste avec son attitude à Vilnius pendant le tournage de *Colette* : « Elle a été un rayon de soleil. Elle donnait envie de vivre à tout le monde. Elle avait le contact avec les jeunes, le goût dente est alors

7
Comme un bébé secoué

Marie Trintignant est morte. La descente aux enfers de son amant ne fait que commencer. Le décès de l'actrice a une conséquence juridique immédiate pour Bertrand Cantat. Cette fois, c'est la justice française qui est la plus rapide. Dans l'heure qui suit l'annonce officielle du décès, la juge d'instruction Nathalie Turquey modifie l'intitulé de l'information judiciaire ouverte contre le chanteur de Noir Désir trois jours plus tôt. Il s'agit désormais d'enquêter sur des « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Pour faire bonne mesure, la magistrate ajoute la qualification de « non-assistance à personne en danger ». En France, Cantat risque désormais la cour d'assises et une peine maximum de quinze années de réclusion criminelle. La justice lituanienne, elle, attendra une audience de prolongation de détention provisoire, le 8 août suivant, pour prendre en compte la mort de Marie. Le parquet régional de Vilnius décide de poursuivre désormais le Français pour « homicide volontaire », fréquentN tensionqualification correspondant à l'article 129 du code pénal lituanien. Ramutis Jancevicius, le procureur de Vilnius, avait la possibilité d'opter pour deux autres qualifications : l'homicide accidentel et le crime passionnel. Il estime, au vu des premiers éléments de l'enquête, que Bertrand Cantat a « consciemment donné la mort ». « Cette conclusion, précise-t-il, repose à la fois sur la violence des coups infligés à Madame Trintignant et sur l'attitude passive du suspect juste après les faits[1]. » Le parquet lituanien choisit donc une approche plus sévère que son homologue français. Reste que, sur le plan pénal, le risque est le même côté balte : quinze ans de prison maximum.

Sans perdre de temps, Nathalie Turquey ordonne à deux médecins légistes réputés, la professeur Dominique Lecomte, directrice de l'Institut médico-légal (IML) de Paris, et le docteur Walter Vorhauer, attaché au même centre, de procéder à une autopsie de Marie Trintignant. En fin de matinée, ce premier jour d'août, une ambulance transporte la dépouille de la défunte jusqu'au bâtiment de brique rouge qui abrite, dans le XII^{e} arrondissement,

l’IML. Trois policiers de la brigade criminelle, deux officiers et une spécialiste de l’identité judiciaire, accompagnent la dépouille. « Marie Trintignant, 41 ans, 1,66 mètre pour 60 kilos » est enregistrée à la morgue sous le numéro 1784. Dominique Lecomte et Walter Vorhauer se mettent immédiatement au travail. Les trois fonctionnaires de police assistent à l’autopsie et prennent des notes. Ils pourront ainsi rédiger un procès-verbal dit « d’assistance à autopsie » qui pourra orienter l’enquête sans attendre le rapport définitif des experts. L’examen du corps meurtri de Marie Trintignant se poursuivra durant tout l’après-midi de ce vendredi. Il permettra de préciser les circonstances de la dispute fatale.

Les légistes commencent par retirer le bandage qui enserre le crâne de Marie Trintignant. La première impression est terrifiante. Les cheveux de la comédienne ont été complètement rasés. De chaque côté de son crâne apparaissent deux longues cicatrices curvilignes, stigmates des interventions chirurgicales subies en Lituanie[2]. Dans un premier temps, les médecins procèdent à un examen externe du corps. Ils constatent, « au niveau de la face, la présence de plusieurs hématomes de coloration bleu violacé ». Sur le côté gauche du visage apparaissent trois gros hématomes, dont l’un, situé dans la partie basse de la joue, se prolonge à l’intérieur de la bouche. Deux griffures parallèles, longues de 3 centimètres, sont également visibles. Bertrand Cantat est droitier. Ces traces correspondent bien à une gifle très forte, infligée du plat de la main. Les griffures peuvent avoir été provoquées par les bagues ou les ongles du chanteur. Le côté droit du visage présente sur sa partie basse, à hauteur du menton, deux hématomes plus modestes. La zone oculaire, elle, vingt-quatre heureson semble est très abîmée. Les légistes relèvent « une plaie à l’arcade sourcilière droite de 1,5 centimètre, aux bords joints avec un point de suture intérieur », ainsi que des hématomes profonds au niveau des paupières. Marie Trintignant semble avoir reçu au moins deux gifles de ce côté, probablement du revers de la main. Un des coups a atteint son arcade sourcilière. L’entaille s’expliquerait par l’impact des bagues de Bertrand Cantat, avec un effet proche de celui d’un « poing américain ». L’autre coup, moins fort, a atteint l’actrice au niveau du menton. Jusque-là, les constatations médico-légales sont compatibles avec les « gifles vraiment très fortes » que le chanteur de Noir Désir avoue lui avoir administrées.

La suite de l’examen bute sur un premier mystère. « Les os propres du nez sont mobiles avec une coloration violacée de l’arête nasale », remarquent les légistes, avant de conclure, après examen interne, à une « fracture éclatement des os propres du nez par écrasement ». Cette lésion pose problème : elle ne peut correspondre, comme les autres blessures du visage, à une simple gifle latérale, mais plutôt à un coup très fort porté d’arrière en avant. Comme un coup de poing ou un coup de tête. Dans ce premier rapport, les légistes se garderont pourtant de se prononcer définitivement sur ce point capital. Nathalie Turquey leur demandera d’ailleurs une expertise complémentaire à ce sujet, après avoir pris connaissance des comptes rendus opératoires effectués en Lituanie. Georges Kiejman, l’avocat de la famille Trintignant, lui, insistera sur cette constatation. Depuis ce rapport, il veut démontrer que Bertrand Cantat a menti et qu’il a infligé « un coup de poing » à Marie. L’entourage de l’actrice y voit, lui, la preuve de l’acharnement du chanteur.

Les médecins légistes examinent ensuite les « membres supérieurs » de Marie Trintignant. Sur chacun d’eux, à hauteur et au-dessus des coudes, ils recensent huit hématomes. Un autre, portant des traces de griffures, apparaît sur le dos de la main droite de l’actrice. La trace d’un geste de défense. Pour le professeur Lecomte et le docteur Vorhauer, ces marques sur les bras correspondent à des « lésions de prise ». Ce qui confirme que Bertrand Cantat a sans doute, avant d’assener les gifles destructrices, tenté de maîtriser sa compagne en lui étreignant, avec une force extrême, le haut du corps.

Les experts se penchent ensuite sur le crâne, à la recherche des signes d’une éventuelle chute contre un objet dur. Mais ils ne trouvent qu’une « ecchymose de 5 centimètres de diamètre à l’arrière du cuir chevelu, sans plaie cutanée ». L’examen interne de la boîte crânienne permettra de préciser l’impact de cette blessure d’apparence légère. Il n’y a pas, en regard de cette ecchymose, de « fracture crânienne ». Les légistes estiment donc qu’elle est « compatible avec une lésion de chute sur un plan mousse ». En clair, il ne s’agit que d’une trace de frotte où elle .trarment, sans doute apparue lorsque Bertrand Cantat a « jeté[3] » le corps inanimé de Marie Trintignant « contre le sofa ». De toute évidence, cette blessure ne

peut expliquer le coma profond de l'actrice. Par ce simple constat, la première hypothèse suggérée par Bertrand Cantat, celle d'une chute accidentelle, d'un choc fortuit contre le bord d'une porte ou un radiateur, s'effondre. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher les causes de la mort.

La réponse se trouve à l'intérieur du crâne de Marie Trintignant. Pour la dernière fois, il est à nouveau ouvert. Le cerveau, notent les médecins, est « le siège d'un œdème très important avec un aspect hémorragique pétéchial[4] multiple ». En affinant leurs observations, les experts décèlent des infiltrations hémorragiques plus marquées au niveau de la tempe gauche et dans la « région occipitale droite et frontale ». Perplexes, ils soulignent que « les remaniements dus à l'intervention chirurgicale ne permettent pas d'étudier le cerveau en détail sans fixation formolée préalable » et poursuivent leur travail en s'intéressant à la région oculaire. C'est là qu'ils trouvent un indice déterminant : « On observe une lésion hémorragique du nerf optique droit et gauche », écrivent-ils, déduisant que cet « hématome du nerf optique droit et gauche [plaide] en faveur [d'une] lésion traumatique [de] type ébranlement[5] ». Le nerf optique est le point fragile de la boîte crânienne. Et il est toujours le premier touché lors des décès de nourrissons victimes du syndrome dit du « bébé secoué ». Dans leur rapport, remis le 12 août 2003 à Nathalie Turquey, Dominique Lecomte et Walter Vorhauer mentionnent donc « des lésions cérébrales telles qu'on les observe dans les ébranlements du cerveau dans la boîte crânienne, avec hémorragie des nerfs optiques » et concluent : « L'aspect d'ensemble évoque des lésions cérébrales dues à des secousses multiples et violentes, des traumatismes de la face par coups directs ainsi que des lésions dans les régions de prise et défense. » Prudents, ils ajoutent : « Il est indispensable d'avoir les renseignements concernant les interventions chirurgicales avant toute conclusion définitive. »

En dépit de cette ultime réserve, qui va nécessiter un rapport médico-légal complémentaire, l'autopsie de Marie Trintignant permet donc d'éclaircir considérablement les circonstances des violences qui l'ont plongée dans un coma profond. Dès le soir du 1er août, les enquêteurs de la brigade criminelle et la juge Nathalie Turquey savent que Marie Trintignant n'est pas décédée accidentellement. Ou, pour être plus précis, que sa tête n'a

heurté aucune surface dure qui aura porte-parole officieux de e semble it pu provoquer un traumatisme crânien aux conséquences irréversibles. Ils ont également la confirmation que Bertrand Cantat a bien infligé à l'actrice des gifles très fortes, trois au minimum. Ils apprennent enfin que les coups ont été précédés d'une violente empoignade au cours de laquelle le chanteur aurait pu secouer sa compagne pour la faire taire. L'actrice serait donc morte comme un de ces bébés maltraités dont les parents ne supportent plus les cris ? Reste une inconnue, qui jette un doute terrifiant. Le nez de Marie a été littéralement « écrasé ». Les policiers de la « crime », habitués à faire « parler » les cadavres, sont persuadés que cette blessure ne peut avoir été causée que par un coup de poing ou un coup de tête. Les secousses et les gifles peuvent s'expliquer dans le cours d'une dispute. Un coup de poing ou de tête relève d'une logique différente.

Sollicités par des journalistes les jours suivants, des enquêteurs laissent filtrer quelques éléments de l'autopsie. Marie Trintignant, expliquent-ils, a « succombé à des coups violents au visage ». Pour eux, la thèse de Cantat, qui parle d'une chute accidentelle, n'est pas convaincante. Le lendemain, un commissaire de la brigade criminelle rédige une première synthèse du dossier Trintignant-Cantat, adressée au juge d'instruction. Lui aussi parle de « coups violents portés au visage », tout en précisant que « Bertrand Cantat ne confesse qu'une simple dispute et une chute fortuite[6] ». À cet instant, les enquêteurs français n'ont pas eu accès aux procès-verbaux des interrogatoires du Français menés par leurs collègues lituaniens. Ils ignorent que ce dernier a immédiatement reconnu avoir infligé des gifles « vraiment très fortes » à sa compagne et qu'il ne s'est jamais montré affirmatif à propos d'une chute. À leurs yeux, le rocker apparaît alors non seulement comme une brute, mais aussi comme un menteur.

Le mardi 12 août, le rapport des légistes est officiellement remis à Nathalie Turquey. Deux jours plus tard, une copie du document est transmise à Georges Kiejman, qui représente les parties civiles. Olivier Metzner lui, n'a pas accès au document puisque son client n'est toujours pas formellement mis en examen en France. Après avoir pris connaissance du rapport, l'avocat des Trintignant alerte la presse. À 12 h 50, le jeudi 14 août, l'Agence France Presse annonce : *« Rapport définitif d'autopsie : Marie*

Trintignant décédée à la suite de coups. » Georges Kiejman commente : « La thèse d'une simple gifle ayant entraîné une chute fatale est incompatible avec l'éclatement des os du nez constaté par les experts et avec l'état de Marie tel qu'il est visible sur les photos prises au terme de la première intervention chirurgicale. » À 14 heures, *Le Monde* publie un article titré : *« L'autopsie de Marie Trintignant met à mal la avec Marie Trintignants ont H version de la gifle et de la chute. »* Pressé par les journalistes, Olivier Metzner refuse de s'exprimer tant qu'il n'a pas pris connaissance du rapport médico-légal. Anticipant un passage difficile, l'avocat de Bertrand Cantat a tout de même pris soin d'inspirer un article de Jean-Marie Pontaut et Laurent Chabrun paru le matin même dans l'hebdomadaire *L'Express*. Il y est question de plusieurs gifles… mais aussi d'une chute contre le radiateur. C'est la première fois que la version du chanteur est rendue publique. Elle passe presque inaperçue, balayée par les conclusions implacables de l'autopsie.

Le corps de Marie Trintignant est remis à sa famille dans la matinée du 2 août 2003. Auparavant, les légistes ont procédé à différents prélèvements, qui sont envoyés au laboratoire d'analyse toxicologique du professeur Pépin, à Paris. D'autres sont stockés à l'Institut médico-légal, pour le cas où des contre-expertises seraient nécessaires. Nathalie Turquey délivre alors un permis d'inhumer aux parents de Marie. Les Trintignant peuvent désormais préparer les obsèques de leur fille.

Pour Jean-Louis, rentré le mardi 29 juillet en France après un séjour de vingt-quatre heures en Lituanie, il n'y a aucune place pour le doute. Sa fille doit être enterrée à Uzès, près de sa propriété et de l'ancienne bergerie qu'elle avait acquise à l'époque où elle vivait avec François Cluzet. Un choix qui semble acquis dès le lendemain de l'autopsie. Pourtant, au cours du week-end qui suit, cette douloureuse question donne lieu à d'intenses négociations entre l'acteur et son ex-femme Nadine, qui vit dans le quartier du Marais, à Paris, avec son compagnon Alain Corneau. Elle aussi veut pouvoir se rendre le plus souvent possible sur la tombe de Marie. Finalement, Jean-Louis Trintignant va céder à la volonté de la réalisatrice.

Les obsèques, dit-il, auront lieu au cimetière parisien du Père-Lachaise deux jours plus tard en début d'après-midi. Elles seront précédées, dans la matinée, d'un hommage privé au théâtre Édouard-VII, où les proches et des artistes salueront, en textes ou en musique, la mémoire de l'actrice disparue. Conformément à la volonté de sa famille, il n'y aura pas de cérémonie religieuse. Quant aux anonymes qui souhaitent se rendre au Père-Lachaise, il leur est demandé, dans les avis d'obsèques parus dans *Le Monde* et *Le Figaro,* de respecter la consigne suivante : « Tous ceux qui l'aiment pourront lui rendre hommage habillés de clair. » En ce début de canicule sur la France, tous les ingrédients sont là pour que l'hommage à Marie Trintignant soit digne de l'émotion suscitée par sa disparition.

Tandis que les Trintignant s'apprêtent à investir solennellement le cimetière du Père-Lachaise, lieu historique de Paris, Bertrand Cantat, lui, découvre un monument centenaire de Vilnius : le centre de détention de Lukiskiu. Un endroit dont la tristesse vaut bien celle d'un cimetière. Construite entre 1901 et vingt-quatre heureson semble 1904 dans le centre de la capitale, alors que la Lituanie était sous le joug de la Russie impériale, cette immense bâtisse de brique rouge se distingue par son architecture.
À l'époque, le tsar Nicolas II croyait aux vertus rédemptrices de la religion. Le cœur de la prison est donc formé de trois bâtiments religieux. Une haute basilique orthodoxe domine la rue. Elle masque une chapelle catholique, plus petite, puis une synagogue, encore plus discrète. Après la Seconde Guerre mondiale et le retour de la Lituanie dans le giron soviétique, Lukiskiu est devenu un haut lieu de la répression stalinienne. Située à quelques centaines de mètres de l'ancien siège du KGB, elle accueillait les prisonniers politiques en cours d'interrogatoire, pour l'essentiel des Lituaniens accusés de séparatisme. La basilique orthodoxe, elle, avait été transformée en salle de bal pour les ouvriers méritants du quartier.
À Vilnius, la plupart des habitants ont au moins un membre de leur famille qui a été enfermé à Lukiskiu. Les autres y sont allés danser.

Aujourd'hui, cette prison de sinistre mémoire tourne le dos à la ville. Autour d'elle, plusieurs bâtiments modernes et hideux, construits sous Brejnev pour abriter la bureaucratie soviétique, sont en cours de destruction. La prison elle-même est à moitié désaffectée. Toute son aile

ouest, en totale décrépitude, a été fermée. Elle ne répondait plus aux normes de sécurité. Juste après l'indépendance, dans les années 1990, l'établissement pénitentiaire avait été montré du doigt par plusieurs organisations humanitaires. Surpopulation, hygiène déplorable, taux de sida alarmant : les maux habituels d'une prison hors d'âge dans un pays alors en ruine. Les choses ont évolué depuis. À l'image de la Lituanie, Lukiskiu a été rénovée en profondeur. Les murs de brique rouge et les barbelés aux pointes acérées sont toujours là. Mais à l'intérieur, les conditions de détention se sont améliorées. Parce qu'il se trouve à proximité des principales instances judiciaires et policières du pays, l'établissement s'est spécialisé dans l'accueil des individus en détention provisoire. « Il y a actuellement 1 241 prisonniers dans cette prison, explique Alexandras Davidonis, son directeur, un Lituanien d'origine russe. Parmi eux, 900 sont en détention provisoire et 189 sont des condamnés définitifs. Les condamnés purgent de longues peines. Ils sont incarcérés à Vilnius parce que leur famille habite ici[7]. » Les condamnés, reconnaissables à leur crâne rasé et à leur uniforme gris-bleu, sont enfermés à l'écart des personnes en détention provisoire. Tout comme Bertrand Cantat, ces prisonniers sont « suspectés » mais pas encore condamnés. Soucieuse de donner une bonne image sur le plan international, l'administration pénitentiaire lituanienne tient donc à ce que les prisonniers étrangers soient traités convenablement. Les trois corps de bâtiment consacrés à la détention provisoire ont été repeints et nettoyés. Aujourd'hui, les couloirs sentComme un bébé secouon semble ent le désinfectant. Les installations sanitaires ont été refaites. La plupart des cellules sont même câblées, ce qui permet de recevoir la télévision. L'hôpital de la prison, construit en 1929, a lui aussi été modernisé.

C'est dans cet hôpital que Bertrand Cantat est accueilli le 31 juillet 2003, en toute fin de matinée. Très éprouvé par l'audience qui s'est déroulée auparavant au tribunal de Vilnius, le nouveau prisonnier n'apparaît pas capable d'affronter d'emblée le régime normal de détention. Il est donc placé en observation dans la cellule numéro 28 de l'annexe médicale. Le médecin qui l'examine le découvre prostré, choqué et très fatigué mais dans un état psychique jugé « acceptable ». Il lui prescrit des somnifères. Cantat s'endort sans toucher au plateau repas déposé à côté de son lit métallique.

Il est le seul prisonnier français de la prison. Seulement quarante ressortissants étrangers sont recensés à Lukiskiu[8]. Ils sont, dans une large majorité, originaires des territoires frontaliers de la Lituanie, comme la Lettonie, la Biélorussie ou l'enclave russe de Kaliningrad, mais l'on y trouve également des Tchétchènes, des Roumains et quelques Scandinaves. Il y a aussi deux Italiens et un Américain en cours d'extradition – des « mafieux » impliqués dans le trafic de stupéfiants – mais pas l'ombre d'un autre détenu francophone.

Au matin du 1er août, Bertrand Cantat reçoit la visite de son avocat lituanien, Virginijus Papirtis. Le juriste lui a apporté un dictionnaire « français-lituanien ». C'est la première fois que les deux hommes peuvent s'entretenir longuement. En Lituanie, les avocats disposent d'un droit de visite illimité. La rencontre dure près de trois heures. Cantat parle peu. Les yeux dans le vide, il écoute son interlocuteur lui préciser, dans un français parfois hésitant, le régime de détention auquel il va être confronté. Virginijus Papirtis lui apprend que, comme tous les prisonniers dont le dossier est en cours d'enquête, il sera soumis à un régime d'isolement très strict. Il n'aura pas le droit d'avoir de contact avec les autres détenus. Il mangera dans sa cellule, n'accédera à la douche qu'à des horaires déterminés et n'aura droit qu'à une heure de promenade par jour, toujours seul et dans une cour étroite. Il ne pourra recevoir la visite de ses proches que si le procureur en charge de l'enquête en donne l'autorisation, *via* des permis de visite nominatifs. « L'isolement est justifié par les nécessités de l'enquête, explique Alexandras Davidonis, le directeur de la prison. Dans notre pays, les investigations sont plus brèves qu'en France. La plupart des personnes amenées ici sont impliquées dans des réseaux de trafic de drogue. Nous voulons surtout éviter qu'elles aient des contacts avec des complices pendant l'enquête car cela peut gêner le travail de la police[9]. » Me Papirtis promet à son client de faire tout son possible pour obtenir rapidement des permis de visite à Kristina Rady, que Cantat souhaite voir en priorité, pour s'expliquer et avoir des nouvelles d'Alice et Milo, ses enfants. Le prisonnier demande ensuite, d'une voix nouée, des nouvelles de Marie. L'avocat sait déjà que l'actrice est alors cliniquement morte. Kristina, puis les médecins, lui ont recommandé de ne rien dire à Bertrand. Il se contente

donc de lui annoncer qu'elle va être transportée en France et qu'elle n'est pas sortie de son coma. « Si elle meurt, je ne peux pas vivre », lui lâche Cantat avant de s'effondrer en sanglots, le corps tremblant. Affolé, Virginijus Papirtis alerte les médecins. Le docteur Rimantas Gagys, directeur adjoint de l'hôpital pénitentiaire, examine le Français et décide de le faire transporter dans la salle de soins, « en raison de son état psychologique ».

Le rocker n'est plus que l'ombre de lui-même. Il est placé dans l'un des lits de la salle de soins, isolé du regard des autres détenus malades par un paravent. Bertrand Cantat délire. Parle effectivement de « mort », de « suicide », veut « aller rejoindre Marie ». Mais il semble trop faible pour mettre ses paroles à exécution. Il ne parvient pas à s'alimenter. On le place donc d'office sous perfusion. Une dose de somnifères encore plus puissante lui est administrée. Il s'endort à nouveau. Jusqu'au lundi 4 août, il n'émergera de son sommeil artificiel que de brefs instants, toujours en prononçant des phrases incohérentes. Les médecins lituaniens lui ont tout simplement imposé une « cure de sommeil ». Interrogé plus tard sur l'état réel de Cantat, le docteur Rimantas Gagys livre ce diagnostic : « Je ne crois pas à un risque réel de suicide. Je ne sais pas d'où vient cette spéculation. Peut-être y a-t-il songé les premiers jours, dans une idée inconsciente. Il souffre énormément mais son état est satisfaisant et stabilisé. Il n'a pas de maladie psychique mais une perturbation psychosensorielle dans un environnement absolument étranger pour lui[10]. » Le chanteur ne présente pas, aux yeux des psychiatres, le profil d'un individu capable d'attenter à ses jours. Cantat ignore toujours que Marie est morte et espère des nouvelles de ses enfants. Il est rongé par la culpabilité et le doute.

Le lundi 4 août, en début d'après-midi, Virginijus Papirtis peut à nouveau rencontrer son client. Il vient lui annoncer qu'Olivier Metzner, son avocat français, viendra le voir le lendemain. Le juriste parisien est arrivé discrètement à Vilnius le samedi précédent. M^{e} Papirtis avait sollicité le parquet de Vilnius dès le vendredi afin d'obtenir un permis de visite pour son confrère. Les magistrats lituaniens, informés de l'état de santé de Bertrand Cantat, ont laissé passer le week-end avant de donner une réponse positive. Ils se montrent encore moins empressés au cimetière parisien du

Père-LachaiseilOG pour accorder un permis de visite à Kristina Rady. La justice lituanienne a maladroitement fait savoir à la mère d'Alice et Milo que le procureur du district de Vilnius, Ramutis Jancevicius, n'avait pas le temps de signer les documents administratifs nécessaires. En réalité, le substitut en charge de l'enquête, Vladimiras Serguejevas, veut faire procéder à un nouvel interrogatoire de Bertrand Cantat. Il entend maintenir la pression sur son « suspect » et ne veut pas lui accorder la moindre faveur. M^{e} Papirtis demeure donc le seul lien de Bertrand Cantat avec ses proches. Le parloir du 4 août dure encore près de trois heures. Comme lors du précédent rendez-vous, le prisonnier s'enquiert de l'état de santé de Marie Trintignant. L'avocat esquive la question, gêné. Cantat lui dit alors qu'il a entendu des infirmiers prononcer le nom de Marie. Les ayant interrogés en anglais, il a cru comprendre que sa maîtresse était morte. D'une voix douce, Virginijus Papirtis lui confirme la terrible nouvelle.

Le lendemain, Bertrand Cantat rencontre pour la première fois Olivier Metzner. Au cours de cette première et longue visite, son défenseur lui donne l'occasion de présenter sa version des faits. Cantat raconte en détail, pour la quatrième fois, la nuit du 26 au 27 juillet. Pourtant réputé pour son implacable froideur, l'avocat parisien est touché par la sincérité de cet homme de presque quarante ans, qui lui parle comme un adolescent ayant commis une grosse bêtise. Bertrand Cantat répète à plusieurs reprises qu'il se sent responsable d'avoir tué celle qu'il aimait. Ensemble, ils définissent une stratégie de défense. Elle tient en quatre points. Un : Bertrand Cantat n'a jamais menti aux enquêteurs. Deux : il reconnaît avoir frappʊvait fait jou

8
Chagrin et colère

De hautes et lourdes tentures plantées dans un cadre mi-intimiste, mi-luxueux. Posés sur la scène, un canapé en cuir, une table, quelques chaises, un piano, des tournesols. Au fond de la salle, sur le mur, une grande photo de Marie, le sourire radieux, visage cerné de fleurs. Cinq jours ont passé depuis le décès de l'actrice. L'heure des adieux a sonné. Elle débute par l'hommage de la famille, du premier cercle d'amis et des personnalités que les Trintignant ont réunis, ce mercredi matin, 6 août 2003, dans le décor imposant du théâtre Édouard-VII à Paris. Il n'y aura aucun service religieux. À 14 heures, le cercueil blanc de Marie sera simplement conduit du funérarium des Batignolles, au nord-ouest de Paris, vers le cimetière du Père-Lachaise pour y être inhumé. C'est là que les anonymes pourront, à leur tour, lui rendre hommage.

Près de cinq cents invités triés sur le volet, vêtus de blanc pour la plupart, se bousculent à l'entrée du théâtre. Un casting digne d'un dîner de gala pendant le festival de Cannes. C'est qu'à l'intérieur, protégée par la douce fraîcheur du lieu, la grande famille du cinéma français a répondu à l'invitation de Nadine et avec Marie Trintignantno… » Jean-Louis Trintignant. Le couple s'installe au premier rang. À leurs côtés, Alain Corneau, Marie-Anne, l'épouse de Jean-Louis, Vincent et Roman. Presque tous ceux qui, de près ou de loin, ont vécu l'aventure *Colette* avec Marie et les siens participent à la cérémonie. On croise aussi Catherine Deneuve, Anouk Aimée, Jane Birkin, Daniel Auteuil, Richard Berry, Guy Bedos, Vincent Lindon, Claude Lelouch, Bertrand Tavernier, Patrice Chéreau, Agnès Varda… Ou encore l'ex-chanteur de Téléphone Jean-Louis Aubert aux côtés de son vieux copain batteur, le père de Roman, Richard Kolinka. On aperçoit même furtivement Lionel Jospin, que Marie Trintignant avait soutenu pour l'élection présidentielle de 2002, serrant la main du ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon, venu représenter le gouvernement.

Sur scène, les hommages succèdent aux hommages. Jorge Semprun, l'écrivain et ami de toujours, lit un texte. Ses mains tremblent : « Il y a deux événements qui nous font et nous défont, résonne sa voix dans la salle. Notre naissance et notre mort. Entre les deux, il faut que nous fassions confiance aux autres, à leur amour et à leur mémoire. » Jacques Higelin, micro en main, dirige les opérations. « Parce que la vie est belle, dira le chanteur d'une voix émue, la vie doit continuer. Marie est avec nous, on va chanter avec elle. » En prose, en poèmes ou en refrains, chacun y va de son clin d'œil, de son tendre souvenir ou de son anecdote. On fredonne les vieilles chansons un peu désuètes que Marie aimait tant, comme « Le Tourbillon de la vie », musique du film *Jules et Jim*. Barbara Schultz s'attaque à « Une Petite Cantate », puis c'est à Lio d'entonner « Un gamin de Paris », l'un des airs favoris de son amie. La salle reprend doucement. Plus tard, des larmes coulent sur les visages quand la voix grave et envoûtante de Marie Trintignant surgit des haut-parleurs. C'est l'enregistrement (récent) d'une berceuse écrite et composée pour elle par Thomas Fersen : « Bonne nuit mon amour… Fais de beaux rêves… Je vais me coucher… » Le chagrin cédera un peu de terrain au ressentiment, au moment de la conclusion amère de Jacques Higelin : « Elle méritait la vie, Marie. C'est pour ça qu'on est en colère. »

Début d'après-midi, changement de décor. Le thermomètre a franchi les 40 degrés, mais c'est déjà l'affluence dans les allées à peine ombragées du Père-Lachaise. Des barrières sont installées. Elles courent le long de l'itinéraire qui mène à la dernière demeure de Marie Trintignant, au détour de la 23^{e} avenue, 45^{e} division. Entre celles de Gilbert Bécaud et de Daniel Toscan du Plantier, récemment disparu. Entre un chanteur populaire et le grand manitou de cinéma français, au cœur du plus célèbre des cimetières d'artistes, où la vraie Colette repose elle aussi depuis presque cinquante ans.

C'est la première fois que l'on peut mesurer l'impact des événements de Vilnius sur l'opinion publique française avec Marie Trintignantui.. Dans la foule des anonymes, une courte majorité de femmes se dégage. Imitant les nombreux photographes et cameramen, certains finissent par grimper sur les sépultures pour tenter d'apercevoir les couronnes et les fleurs qui entourent la tombe. On aperçoit des monceaux de fleurs, des bouquets, des

roses. Moment irréel de recueillement collectif. « Cette histoire m'a profondément bouleversée, glisse une femme d'une quarantaine d'années. Ce qui est terrible dans tout ça, c'est qu'une actrice comme elle, engagée dans les luttes féministes, libre et indépendante, finisse sa vie de manière aussi atroce. Battue à mort. La violence conjugale, ça commence par un petit geste et voilà comment ça se termine si on laisse faire. On parle beaucoup de sécurité routière actuellement, mais c'est là-dessus aussi qu'il faudrait appliquer la tolérance zéro. » À côté d'elle, sa voisine acquiesce, les yeux rougis. Des touristes britanniques, italiens et espagnols se sont mêlés à la foule, la mine compatissante. Difficile en France, même pour les étrangers, d'échapper au triste feuilleton de l'été.

Le véhicule funéraire, suivi d'une longue procession, apparaît finalement au fond d'une allée. Nadine, Jean-Louis et Vincent sont là, en tête du cortège. Dignes mais anéantis. Derrière eux, on reconnaît les mêmes qu'au théâtre Édouard-VII. Les quatre fils de Marie et leurs pères respectifs sont présents. Chacun tient qui un tournesol, qui un petit bouquet. Vincent Trintignant s'approche du micro, un œil sur ce qu'il appelle « la boîte vide » : le cercueil blanc satin de sa grande sœur. « Tu es toujours dans mon cœur », lâche-t-il, les yeux brillants. Puis vient le tour de Nadine. Face à la montagne de fleurs et sous le crépitement des flashs, la réalisatrice raconte d'une voix sourde son arrivée à l'hôpital de Vilnius. L'angoisse. Puis la terrible nouvelle. Cachée derrière ses grandes lunettes fumées et sous son béret sombre, comme en Lituanie, la mère parle à son enfant défunte, comme elle le fera plus tard dans son livre : « Ma fille, dit-elle face au micro. Tu seras toujours dans mon ventre. »

Le moment le plus poignant arrive quand Jean-Louis Trintignant, nu-tête et chemise blanche, s'avance vers le cercueil. Parmi les centaines de messages de sympathie reçus, l'un d'eux a tout particulièrement retenu son attention. C'est un message d'espoir, qu'il lit mot à mot d'une voix brisée : « Ne pleure pas celle que tu as perdue… » Silence absolu. Le père de Marie éclate en sanglots, mais parvient à finir sa phrase : « Au contraire… réjouis-toi de l'avoir connue… » Tordu de douleur, Jean-Louis regagne sa place. Des larmes coulent sur les visages. Ceux de la famille, des amis, des anonymes aussi. Des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes,

recueillis dans un même sentiment de gâchis absolu, quelque part entre chagrin et colère.

Après l'inhumation, les membres du cortège « officiel » quittent rapidement les lieux. C'est maintenant aux centaines d'anonymes de d du procès.traréfiler devant la sépulture de Marie Trintignant. Des files de badauds viennent grossir l'amas impressionnant de fleurs et de couronnes, dont l'une envoyée par le président Jacques Chirac, qui cernent la tombe de l'actrice. « Cela faisait bien longtemps qu'il n'y avait pas eu d'obsèques comme ça ici », confie un gardien. Des registres de condoléances ont été installés à l'entrée du cimetière. Les gens refont la queue pour inscrire quelques mots sur les pages blanches. « Merveilleuse Marie, peut-on lire sous la plume d'une Parisienne. Vous avez fait beaucoup pour les femmes, vous et votre mère. » Ou encore : « Bravo et merci pour vos films, bravo et merci pour votre vie, pour l'exemple que vous nous avez donné. Nous ne vous oublierons jamais. Mon Dieu, quelle injustice… »

Chagrin et colère au Père-Lachaise. Chagrin et colère partout en France. Chagrin et colère, aussi, chez les très nombreux fans de Noir Désir. Alors que le cercueil de Marie vient d'être porté en terre, l'affaire Trintignant redevient l'affaire Cantat. Le même jour, sous les toits brûlants de l'île de la Cité, dans leurs bureaux du 36, quai des Orfèvres, les hommes de la brigade criminelle attaquent la deuxième phase de leur enquête. L'équipe du commandant Nouvion a convoqué, entre 15 et 20 heures, les proches du chanteur et les trois autres membres de Noir Désir. Depuis six jours, les policiers disposent d'un témoignage troublant : celui d'Agnès Tassel. Sur procès-verbal, la maquilleuse du téléfilm *Colette* a relaté l'intégralité de sa conversation avec Kristina Rady, dans le hall du Radisson, relative aux supposés antécédents de violences du suspect. Pourtant, personne, dans l'entourage immédiat de Cantat, ne va confirmer cette hypothèse. Ni Kristina, ni la famille de Bertrand, ni ses copains du groupe. Tous ou presque décrivent ce jour-là le chanteur comme un être « impulsif » et « colérique », mais certainement pas violent « au sens physique du terme ». Hantés par l'expression « docteur Jekyll et mister Hyde », jamais les policiers français n'arriveront à percer le mystère Bertrand Cantat.

La première onde de choc passée, place à la réflexion collective. En quelques jours, les sites consacrés au groupe, les forums Internet spécialisés, les courriers des lecteurs des journaux sont bombardés de messages vengeurs, incrédules ou carrément désespérés. « Je ne pouvais pas imaginer pire nouvelle, dit une mère de famille de trente-cinq ans sur un forum. Ce groupe m'accompagne depuis mes années lycée. J'ai grandi avec Bertrand et sa bande et je ne peux me résoudre à jeter tout cela à la poubelle comme ça, d'un seul coup. » Certains assurent qu'ils vont se débarrasser de tous leurs disques de Noir Désir, que leur « seule compassion » ira à la famille Trintignant. Parfois, le chagrin fait place à l'amertume. Premiers visés : ceux qui oseraient faire l'amalgame entre le coup de sang de Bertrand et l'univers du rock. Un internaute rebelle prédit : « Tous les bourgeois, les dirige au cimetière parisien du Père-LachaisemOGants, les flics et les cons vont se faire un malin plaisir à mettre le rock au tapis. » Puis il avoue son malaise intime : « J'ai beaucoup de mal à trouver les mots, mais les idées sont là. Ce qui lui est arrivé aurait pu vous arriver. Ou aurait pu m'arriver. »

À Bordeaux, « la » ville du groupe, le cauchemar estival dépasse l'entendement. S'il y a trois choses dont on est fier ici, c'est bien le vin, le club de football des Girondins… et Noir Désir. Le quartier populaire Saint-Michel, berceau du groupe, a vu l'une de ses légendes s'écrouler d'un bloc. « Bertrand Cantat est ce *gars du coin* qui arpente les boulevards avec femme et enfant, et que l'on croise au café de la Fraternité ou au marché des Capucins », écrit le journaliste Bruno Masi pour décrire cette relation si particulière qui unit l'artiste à sa ville, avant d'ajouter : « Même si le chanteur partage désormais sa vie entre la capitale et la cité girondine, son engagement du côté de la Belle Endormie n'a jamais failli. Mais à la froideur légendaire des Bordelais s'ajoute l'incapacité de mettre des mots sur une situation aussi abrupte, rendue d'autant plus complexe qu'une procédure judiciaire est en cours[1]. » Peu de mots donc. Juste quelques graffitis « Libérez Cantat ! » taggués, durant l'été, par des mains rageuses sur les murs de « Saint-Mich ».

Dans le microcosme du milieu rock parisien, l'événement provoque d'autres réactions en chaîne. L'affaire Cantat n'ayant pas d'équivalent en

France, c’est ailleurs qu’il faut chercher des précédents, des éléments de comparaison. Et il n’y en a guère. Sauf peut-être Sid Vicious, bassiste du fulgurant groupe punk les Sex Pistols, accusé d’avoir massacré au couteau sa copine, Nancy Spungen, dans un hôtel de New York en 1978. Ou plus récemment Phil Spector, producteur et légende vivante du rock, inculpé du meurtre d’une actrice de série B, à Los Angeles, six mois avant la nuit de Vilnius. Or, même avec la pire mauvaise foi, ces deux exemples ne « collent » pas au dossier Cantat. Trop trash, trop extrêmes, trop « ricains ». Trop « sex, drogue et rock ’n’ roll ». Sid Vicious est mort d’overdose à vingt et un ans, sans avoir été jugé, et Spector a traîné toute sa vie une vilaine réputation. Aux antipodes de l’image du père tranquille qui promène sa famille dans les marchés de Bordeaux.

Preuve que le geste de Cantat est une énigme, autant pour ses fans en détresse que pour les policiers chargés d’y voir plus clair dans le personnage. « Cette affaire restera l’un des faits majeurs de notre époque dans ce pays, analyse à chaud le chroniqueur rock Patrick Eudeline. Si elle dépasse l’entendement, c’est que Cantat était à l’opposé de ce qui fait une certaine mythologie du rock. Contrairement à beaucoup d’autres, il n’a jamais sombré dans la défonce. Il était respecté. Il mais pas l’ombre d e semble était beau gosse. Il avait la terre entière ou presque à ses pieds. Il incarnait la figure rassurante du grand frère, une sorte d’anti-Joey Starr[2]. » Pessimiste quant aux chances de survie du groupe, le collaborateur du mensuel *Rock’n’Folk* place déjà Noir Désir au centre du Panthéon rock français : « Tout le monde a été touché par cette affaire. Et comme le rock se nourrit de mythes, si possible les plus sombres, Noir Désir est en train de devenir un groupe culte. On verra bientôt qu’il y a eu les années Noir Désir comme il y a eu les années Téléphone. »

Dans les courriers des lecteurs des journaux rock, l’interminable débat autour du drame tourne à la surchauffe. L’hebdomadaire *Les Inrockuptibles*, réputé proche de Noir Désir, publiera des pages et des pages de commentaires de journalistes et de lecteurs dans ses numéros d’août et de septembre. Si « les histoires d’amour finissent mal, en général[3] », écrit le chroniqueur Arnaud Viviant, c’est que notre société y est forcément pour quelque chose. Bernard Comment, lui, jure à qui veut l’entendre qu’il

« n’oublie pas qui est Bertrand Cantat ». Certains lecteurs tendent même à minimiser l’acte du chanteur, en pointant du doigt soit la pureté de sa passion pour Marie Trintignant, soit l’effet de l’alcool et – peut-être – de la drogue. Entre les lignes, Cantat y apparaît implicitement comme une sorte de « héros romantique » au destin maudit, davantage victime que coupable.

Par sa complexité, l’affaire ne torture pas seulement la conscience de la presse branchée. Depuis les premiers jours, *Le Monde* a mis un journaliste à plein temps sur le dossier, et consacré plusieurs pages au drame de Vilnius et à ses développements. Très vite, de nombreux lecteurs font savoir leur mécontentement de voir leur cher « journal de référence » courir derrière la presse populaire. Le médiateur du quotidien s’en tirera, comme à son habitude, par quelques acrobaties sémantiques. Mi-août, le titre publie une vibrante tribune de soutien à Cantat cosignée par trois de ses proches : la cinéaste Hélène Châtelain, le journaliste Claude Faber et le dramaturge Armand Gatti. « Bertrand Cantat reste des nôtres, écrit le trio. Il est plus qu’un ami. Il est notre frère d’écriture, de conviction et de cœur. Nous aimons tout de lui, son regard sur le temps, *ses épaules larges comme l’horizon*, sa poésie en forme d’étoile. […] L’histoire retient que Marie et Bertrand sont plus que jamais liés. Unis et indissociables. Si ce n’est qu’elle est morte et lui vivant. Le drame est total. […] Nous restons solidairement convaincus que Bertrand n’est pas fait pour le rôle que l’on veut lui attribuer. Ceux qui le connaissent […] ne peuvent l’oublier et taire la réelle personnalité de Bertrand. À moins que l’amnésie doublée de mauvaise foi ne soit une maladie de notre temps. […] mais pas l’ombre d e semble Notre compagnon a besoin de retrouver son honneur. Au nom de ce qu’il est réellement. Un homme digne d’être considéré comme un frère[4]. »

À trop vouloir différencier la « brute de Vilnius » du Cantat « d’avant », ce texte va provoquer une avalanche de réactions indignées. Y compris chez les *Inrocks*, où l’on ne manquera pas de stigmatiser ce « texte consternant ».

Au sein des *Inrocks*, l’examen de conscience fut violent. Quelques semaines plus tard, la journaliste Nelly Kaprièlan y pousse un violent coup de gueule en pleine page. « Un homme est la somme de ses actes, n’en déplaise aux *frères* de Cantat. Le coupable, ironise-t-elle, ce n’est pas lui – lui qui est

bon, responsable et de gauche – mais le contexte. Comme si cet acte ne lui appartenait pas. Cet acte n'est pas celui de Bertrand Cantat, mais la conséquence de l'absolu de son amour pour Marie Trintignant. Ridicule romantisation de la situation : en France, le romantisme excuse tout, y compris la violence induite par ce désir inconscient d'annuler symboliquement l'autre et sa parole dès qu'elle est source de souffrance – et qui n'a rien de romantique ni d'amoureux. Ce qui est bel et bien inexcusable depuis quelques semaines dans ces articles, c'est cette esthétisation rétrospective de la mort de Marie Trintignant, tout simplement parce que son amant est le leader d'un groupe de rock, "rebelle" et "rimbaldien". Obscène, cette façon de faire de Cantat un héros romantique, dont le passage à l'acte serait la preuve exemplaire d'une façon d'aimer extraordinaire, ou encore d'y voir la conséquence d'une situation générale ou universelle[5] ». « Romantisation » et « esthétisation » : deux mots que l'avocat des Trintignant, Georges Kiejman, emploiera plusieurs fois pour exprimer la douleur et le dégoût inspirés par certaines envolées à ses clients, pourtant eux aussi clairement marqués « à gauche ».

Le malaise autour de Bertrand Cantat se propage également à l'univers très fermé des radios et à l'industrie du disque. Dès l'annonce du drame, la quasi-totalité des stations FM françaises – et au-delà francophones – décrètent un boycott de fait des morceaux de Noir Désir. Le groupe n'a pas sorti de disque depuis presque deux ans, mais des titres de leur dernier album, *Des visages des figures*, étaient encore régulièrement programmés, voici peu, sur certaines antennes. Depuis une dizaine de jours, plus rien. Même la radio rock bordelaise Wit FM, où l'on vénère « Noir Dez » depuis toujours, s'est jointe au mouvement. « On ne passe plus rien d'eux, explique alors un responsable de la station. Cela pourrait être mal interprété, notamment par nos auditrices. Ensuite, on verra. Disons que ce sera difficile de tirer un trait définitif sur ce groupe majeur que restera Noir Désir. » La plupart des antennes Dominique Perbenon semble semblent s'être passé le mot : il s'agit d'observer un « délai de décence » avant de replacer le groupe bordelais à sa juste place.

Plus pragmatique et plus philosophe, Max Guazzini, patron du groupe NRJ, première radio musicale de France, résume assez bien la situation : « Pour

ne pas choquer, nous ne surprogrammons pas les morceaux du groupe. On verra par la suite. Cela dit, il faudra tôt ou tard faire la différence entre les agissements d'un homme, Bertrand Cantat en l'occurrence, et l'œuvre de tout son groupe. Et puis, si on devait arrêter de programmer ses disques à chaque fois qu'un artiste fait une connerie, on ne passerait plus grand-chose[6]. »

Dans les jours qui suivent le drame, la presse va aussi s'intéresser aux répercussions de l'affaire Trintignant-Cantat sur les ventes de Noir Désir. De deux choses l'une : ou elles sont en baisse, et c'est une information, ou elles sont en hausse, et c'en est une autre. Deux semaines après le drame, *Le Parisien* prend contact avec le bureau de presse de Barclay, maison de disques du groupe depuis seize ans. Visiblement, la maison-mère Universal Music France (filiale de la multinationale Vivendi) a déjà donné ses consignes en matière de communication. La règle est simple : silence absolu. On ne parle ni de l'affaire ni de son impact sur les ventes. « Il n'est pas question de donner ces chiffres », répétera en boucle l'attaché de presse de Barclay pendant tout le mois d'août[7].

Reste alors une solution, afin de cerner la tendance : joindre directement les principaux points de vente, à savoir Virgin Megastore et la Fnac. « Les données ne sont pas disponibles », répond la première enseigne, tandis que la seconde annonce, du bout des lèvres, un « doublement des ventes » de Noir Désir par rapport aux dix jours précédant le drame. Sans autre précision. Quelques coups de fil aux rayons rock d'une douzaine de magasins Virgin et Fnac, à Paris et en province, confirment cette information. Selon les albums et les points de vente, les professionnels ont constaté une progression des ventes comprise entre 60 et 140 %. La moyenne se situerait donc aux alentours de 100 %. C'est plus que substantiel. Des vendeurs se plaignent même d'être en rupture de stock sur certains titres. À la Fnac de Bordeaux, on a retiré le matériel de promotion autour du groupe, mais les disques se vendent toujours : « Ça continue de marcher, et plutôt très bien, avoue un chef de rayon. Certaines personnes disent qu'elles achètent ça *pour comprendre*, et d'autres simplement *par curiosité*. En tout cas, la plupart des acheteurs n'ont pas grand-chose à voir avec le public rock habituel. »

Le résultat est là. Malgré le boycott des radios, un curieux phénomène d'engouement commercial s'est créé autour du groupe emmené par Bertrand Cantat. Le 8 août 2003, l'un des titres de une du *Parisien* annonce une « explosion des ventes Dominique Perbenon semble » de Noir Désir. En page intérieure, un article au titre plus sobre souligne la « forte hausse » relevée dans les rayons rock français. L'expression « explosion des ventes » va surtout entraîner une « explosion » de colère de Pascal Nègre, puissant patroversal Music France et vieille connaissance du groupe bordelais. L'employeur de Noir Désir est d'autant plus furieux que l'information est aussitôt reprise par d'autres médias. La polémique enfle, mais Barclay-Universal se refuse toujours à livrer le moindre chiffre. Il n'empêche : le disque *Des visages des figures*, disparu du classement hebdomadaire officiel des ventes depuis six mois, réapparaît en 49^{e} position (sur 150) une semaine après le drame[8].

Fin août, alors que l'effet de curiosité semble avoir un peu marqué le pas, Pascal Nègre sort du bois pour régler ses comptes. D'abord dans un entretien au quotidien régional *Nice-Matin*, de son lieu de vacances, puis au micro d'une radio nationale. « On se fout de la gueule du monde », s'énerve-t-il, « très choqué » par « un certain nombre de papiers sortis dans la presse ». Il avance le chiffre de 1 200 ventes hebdomadaires, contre 700 à 800 avant l'affaire, mais sans précn d'Uni

9
Une affaire lituanienne

En France, dans la torpeur d’un mois d’août caniculaire, la mort tragique de Marie Trintignant et la brutale déchéance de Bertrand Cantat sont au cœur d’un débat passionné. Le drame suscite d’autres déchirements, plus feutrés, derrière les portes closes des ambassades et des ministères. Peu à peu, le sort du chanteur de Noir Désir va créer des tensions diplomatiques entre la France et la Lituanie. Dès le 29 juillet, deux jours seulement après la dispute fatale du Domina Plaza, les ministères français de la Justice et des Affaires étrangères font clairement savoir, par des déclarations informelles à la presse, qu’ils souhaitent que Bertrand Cantat soit extradé vers son pays natal et jugé à Paris. Le gouvernement ne fait que relayer le souhait de la famille Trintignant, savamment orchestré par l’influent Georges Kiejman. La réponse des autorités lituaniennes est ferme mais polie : il faut d’abord laisser les enquêteurs lituaniens boucler leur enquête avant de débattre de l’avenir judiciaire du ressortissant français. Tous les policiers du monde le savent : dans une enquête criminelle, les éléments recueillis dans les heures qui suivent les faits sont primordiaux.

La question de l’extradition passe donc au second plan. D’autant que les proches de Marie Trintignant ont une autre requête depuis qu’ils savent que l; font-weight: normal; src:url(XXXXXXXXXXXXXXX); } @font-face { font-family: "Charis"; font-style: è rapidement’actrice est condamnée. Ils veulent qu’elle soit rapatriée à Paris pour y mourir. Une première négociation s’engage le mercredi 30 juillet. Le rapatriement se heurte à deux difficultés majeures. Il faut d’abord passer outre l’avis des médecins lituaniens qui soignent la Française à l’hôpital universitaire des premiers secours. Le lendemain, à l’issue d’un « conseil médical », la direction de l’hôpital souligne en effet que « l’état de Mme Trintignant reste très critique » et déclare cette patiente « intransportable ». Seule une décision judiciaire peut infléchir cet avis. Elle appartient au procureur du district de Vilnius, Ramutis Jancevicius.

Ce magistrat, au caractère aussi imposant que son physique – il pèse au bas mot cent cinquante kilos –, va jouer un rôle central dans la crise qui s'annonce. Le rapatriement de Marie Trintignant lui pose un problème technique. Si la victime meurt en France, cela signifie que l'autopsie devra être réalisée à Paris. Il sait que les constatations qui seront faites sur le corps de la victime constituent un élément essentiel des investigations. Elles seules permettront de valider ou de démentir les premiers aveux de Bertrand Cantat. Le procureur pose ses conditions. Il n'autorisera le départ de Marie que si la France lui remet le plus rapidement possible le rapport d'autopsie. À Paris, Dominique Perben, ministre de la Justice, et Dominique de Villepin, son collègue des Affaires étrangères, s'engagent en ce sens. L'accord, purement verbal, ne donne lieu à aucun document officiel. La semaine suivante, le procureur aura la désagréable surprise d'apprendre par la presse, française puis lituanienne, les premières conclusions de l'autopsie pratiquée le 1er août à l'Institut médico-légal de Paris. Agacé, il demande copie du « procès-verbal d'assistance à autopsie » rédigé par la brigade criminelle de Paris. Le parquet de Paris lui fait alors savoir qu'il doit pour cela délivrer à la France une commission rogatoire internationale. Sur un plan purement juridique, cet argument est parfaitement recevable. Sur un plan personnel, Ramutis Jancevicius se sent floué par ses interlocuteurs. Il devra attendre plus de deux semaines pour avoir une copie du premier rapport d'autopsie. Et trois mois de plus pour obtenir l'expertise médico-légale définitive !

Cette première contrariété pèsera constamment, par la suite, sur les relations entre Lituaniens et Français. Elle est la plus marquante, mais d'autres initiatives prises à Paris ont contribué au raidissement progressif des Baltes. Le parquet de Vilnius n'a pas apprécié que son homologue parisien décide d'ouvrir, dès le mardi 29 juillet, une information judiciaire « parallèle ». Cette décision a été ressentie par les Lituaniens comme une manœuvre pour les dessaisir d'une partie des investigations. Les raisons invoquées à ce moment par la justice française donnent une idée de la façon dont les institutions lituaniennes sont perçues à Paris. Le cabinet du procureur de la République, Yves Bot, explique alors que l'information judiciaire est ouverte « par pr beaucoup de.trarécaution », parce que l'on ignore à ce moment-là si Bertrand Cantat sera poursuivi en Lituanie. Les Français

soupçonnent la justice lituanienne de pouvoir laisser filer leur illustre pensionnaire. Cette défiance implicite est parfaitement perçue à Vilnius. Tandis que Georges Kiejman réclame, au nom de la famille Trintignant, et avec quelques précautions à l'endroit des Lituaniens, une extradition rapide de Bertrand Cantat, le chanteur contribue au malaise lors de sa première comparution publique, le 31 juillet. Face au pointilleux juge Dimitri Kostakovas, il supplie le tribunal de le renvoyer chez lui, parce qu'il n'a « rien à faire en Lituanie » et qu'il veut « être arrêté en France ». Par la suite, ses geôliers n'auront de cesse de souligner – et de démontrer – le caractère « humain » de ses conditions de détention.

En dépit de l'intransigeance de plus en plus manifeste du parquet de Vilnius, les autorités françaises multiplient les déclarations intempestives. À Paris, on estime qu'il s'agit d'une affaire « franco-française » car la victime, le suspect et la plupart des témoins sont de nationalité française. En oubliant que les faits ont été commis sur le territoire lituanien. Le vendredi 1er août, lors d'une mini-conférence de presse, un porte-parole du ministère français de la Justice affirme tranquillement : « Il n'y a pas de raison de penser que les Lituaniens auront des difficultés à accepter la demande de la France d'extrader Bertrand Cantat. » Le 3 août, un membre du cabinet de Dominique Perben se montre encore plus affirmatif. Il évoque une incarcération prochaine du chanteur français au quartier « VIP » de la prison de la Santé à Paris et ajoute : « On table sur un délai de dix à quinze jours, en tout, dès que l'enquête sera bouclée là-bas[1]. » Des propos en total décalage avec la réalité. D'abord parce que les Lituaniens ne semblent pas du tout disposés à laisser partir leur prisonnier. Ensuite, et surtout, parce que la France n'a jamais formulé officiellement la moindre demande d'extradition. En résumé, ministres, conseillers techniques et diplomates se sont heurtés à un écueil incontournable, existant, qui plus est, dans les deux pays : l'indépendance des juges.

Désignée pour conduire l'information judiciaire française, Nathalie Turquey s'est refusée d'emblée à délivrer un mandat d'arrêt international contre Bertrand Cantat. Contrairement à ce que le parquet avait demandé dès l'ouverture du dossier. Elle seule peut signer ce document nécessaire au déclenchement d'une procédure d'extradition. Convaincue que les

Lituaniens n’accepteront jamais de confier cette affaire à la justice française, la juge Turquey ne veut pas compromettre la suite de son travail en « braquant » d’emblée ses homologues lituaniens. Une analyse que confirme, sous le sceau de l’anonymat, un policier qui a travaillé sur le dossier : « La juge d’i la justicetuHnstruction, comme nous d’ailleurs, n’a jamais cru à une extradition rapide. On a très vite compris que les Lituaniens tenaient à juger eux-mêmes Bertrand Cantat. Nous n’avons fait que compléter une enquête qui, sur le plan strictement policier, était d’ailleurs assez simple. » En France, le décalage entre les « techniciens » en charge des investigations et les politiques, diplomates et hauts fonctionnaires, plus ou moins influencés par l’émotion collective et la pression des Trintignant, est évident. Les premiers adoptent immédiatement un profil bas, les seconds persistent à se livrer à des déclarations intempestives qui achèvent de vexer les autorités lituaniennes.

Dans ce dossier, le gouvernement français a commis plusieurs erreurs d’appréciation. Il a d’abord négligé le droit international, qui précise que les faits doivent être jugés, sauf accord exprès des autorités locales, dans le pays où ils ont été commis. Un principe de droit antique ajoute que le même crime, ou délit, ne peut être jugé deux fois, par deux États différents. Paris a également sous-estimé l’attachement des Lituaniens à leur toute jeune indépendance. Une décennie après avoir arraché sa liberté au puissant voisin russo-soviétique, la petite république balte s’apprête à intégrer l’Union européenne. Elle entend montrer que son système judiciaire est à la hauteur de celui des vieilles démocraties occidentales. « Dès le départ, le parquet de Vilnius a publiquement affiché son intention de mener la procédure jusqu’à son terme, estime une source proche du dossier. Différents magistrats lituaniens ont pris des positions très claires à ce sujet. Dominique Perben et Georges Kiejman ont fait comme si cela n’avait aucune importance. L’attitude des Français a été perçue, non sans raison, comme une forme de mépris. Et puis, cette histoire a fait resurgir en Lituanie les mauvais souvenirs de l’affaire Rumsas[2]. » Fin juillet 2002, à l’entrée du tunnel du Mont-Blanc, la douane française arrête Édita Rumsas. Dans le coffre de l’Audi conduite par cette Lituanienne, mère de trois enfants, sont retrouvés des dizaines de médicaments suspects, pouvant être utilisés comme produits dopants. Édita est l’épouse de Raimondas Rumsas,

coureur cycliste professionnel. La veille de cette arrestation, celui-ci était devenu un héros national en Lituanie après s'être hissé, à la surprise générale, à la troisième place du classement final du Tour de France. En apprenant la mésaventure de son épouse, le champion quitte précipitamment la France pour l'Italie, où il réside avec sa famille. La justice française décide alors d'incarcérer Édita à la prison de Bonneville, en Haute-Savoie. Les policiers français sont convaincus que les produits retrouvés dans la voiture appartiennent en réalité à Raimondas. Contre toute vraisemblance, son épouse affirme que les médicaments étaient destinés à sa belle-mère « gravement malade ». Édita refuse de dénoncer le père de ses enfants la justicetuH. Elle restera écrouée à Bonneville pendant trois mois. En Lituanie, l'affaire cause une émotion considérable. La presse accuse les Français d'avoir « pris en otage » la jeune femme. Elle publie ses lettres de prison, dans lesquelles elle exprime sa souffrance et sa solitude, s'inquiète pour ses enfants. En janvier 2006, le couple Rumsas sera finalement condamné par la justice française à quatre mois de prison avec sursis, assortis d'une grosse amende : peu de chose au regard du traitement infligé à la jeune femme. Ces événements ont laissé des traces profondes dans l'opinion publique lituanienne. Avec Bertrand Cantat, les Baltes tiennent leur revanche.

Dans ce contexte tendu, le procureur Ramutis Jancevicius joue un rôle majeur. Patron du parquet du district de Vilnius, le plus important du pays, il supervise l'enquête sur Bertrand Cantat. L'un de ses adjoints, le substitut Vladimiras Serguejevas, dirige directement les investigations. Le procureur Jancevicius a la fibre patriotique. « La justice lituanienne possède un vrai savoir-faire. C'est une institution qualifiée, très solide. Elle l'a déjà démontré, répète-t-il à ses visiteurs étrangers. […] Nos structures judiciaires sont prêtes à être intégrées par l'Union européenne. La procédure ouverte contre Bertrand Cantat ira à son terme sans problème. Je suis très confiant. Je note d'ailleurs que ni la famille Cantat ni la famille Trintignant n'ont jamais formulé le moindre reproche envers notre travail[3]. »

Ramutis Jancevicius ne lâchera jamais ce dossier emblématique. Il fait campagne au plus haut niveau du pouvoir lituanien pour que l'extradition de Bertrand Cantat ne fasse l'objet d'aucune négociation. Il se battra avec

opiniâtreté pour obtenir des enquêteurs français les éléments utiles, selon lui, à la manifestation de la vérité. Il pique une nouvelle colère lorsqu'il apprend, par la presse française, que les policiers parisiens ont recueilli, dès le 1er août, la déposition d'un témoin essentiel : Samuel Benchetrit. Celui qui est toujours l'époux de Marie Trintignant a eu une longue conversation téléphonique avec Bertrand Cantat durant la nuit des faits. Il a confirmé qu'un de ses SMS, envoyé dans l'après-midi à Marie, avait déclenché le ressentiment du chanteur. Cet élément offre un argument de plus au bouillant procureur. Il n'a aucun mal à convaincre ses supérieurs que les Français ne jouent pas le jeu et mènent une enquête parallèle, sans tenir compte des prérogatives lituaniennes. Le magistrat obtient gain de cause. Le jeudi 7 août 2003, le bureau du procureur général Klamevicius, la plus haute autorité judiciaire du pays, déclare à quelques journalistes qu'une « extradition de Bertrand Cantat est absolument impossible avant un procès en Lituanie ». Il est désormais acquis que le rocker français sera jugé à Vilnius.

Face à cette nouvelle donne, les Français s'adaptent. Le clan Trintignant fait part de sa déception et prend acte. « Ils n'ont pas Jean-Marc Kerdelhuéon semble envie de retourner là-bas », commente, laconique, Georges Kiejman. Le Quai d'Orsay se retire du jeu et le ministère de la Justice laisse carte blanche à Nathalie Turquey. La juge d'instruction hérite d'une lourde charge. Elle va devoir renouer les liens avec les Lituaniens, afin de mettre en place une véritable coopération. Sinon, l'enquête ne pourra pas aboutir. Les Lituaniens ont besoin, au minimum, de l'expertise médico-légale réalisée sur la dépouille de Marie Trintignant. Les Français, eux, doivent récupérer les éléments recueillis « à chaud » par la police lituanienne. Nathalie Turquey remplira sa mission, grâce à son calme et à son respect pointilleux de la procédure. « Elle a su ramener de la sérénité dans ce dossier », se félicite un proche de Bertrand Cantat[4]. La magistrate prend son temps, respecte les formes et agit avec pragmatisme face à ses interlocuteurs. D'entrée, elle leur fait savoir qu'elle souhaite se déplacer elle-même en Lituanie pour mettre en examen Bertrand Cantat. Elle ajoute qu'elle remettra, à cette occasion, l'expertise médico-légale, ainsi qu'une copie complète de tous les témoignages recueillis à Paris par la brigade criminelle. C'est la première fois, depuis le début de l'affaire, qu'un officiel

français fait une proposition positive aux Lituaniens. Ils acceptent le principe d'une visite de Nathalie Turquey et suggèrent même à celle-ci de rédiger une liste de requêtes – demandes d'auditions, de copies de procès-verbaux, rapports d'expertises – qui pourront être satisfaites lors de son voyage à Vilnius. Il ne reste plus qu'à régler les détails juridiques et administratifs de ce déplacement.

De l'hôpital de la prison de Lukiskiu, Bertrand Cantat n'a qu'une vision très partielle des manœuvres de couloir dont il est l'enjeu. Le Français est toujours dans un état psychologique déplorable, même si les médecins notent une lente amélioration. Il mange peu, pleure souvent, parle difficilement. Outre son sentiment de culpabilité, qu'il ressasse sans cesse, le Français répète qu'il veut rentrer en France le plus vite possible. Cantat tient à parler, à s'expliquer. À se faire comprendre. Les quelques mots qu'il échange en anglais avec ses médecins et ses gardiens ne lui suffisent pas. La perspective d'un procès en lituanien le terrorise mais, à Paris, Olivier Metzner comprend très vite qu'une extradition en France ne serait sans doute pas la meilleure issue pour son client. À Vilnius, Cantat est désormais poursuivi pour « homicide volontaire », un crime passible de quinze années de prison. Il s'agit de la qualification retenue par le parquet, mais, selon la procédure lituanienne, les charges peuvent faire l'objet d'une requalification en cours de procès. Olivier Metzner apprend, par son homologue lituanien, que le nouveau code pénal lituanien prévoit deux qualifications qui pourraient, moyennant une argumentation solide, s'appliquer à cette affaire. Le délit dit « d'homicide par imprudence » s'applique quand la mort est la conséquence secondaire d'un mais certainement pas violent e semble acte involontaire. La peine de prison maximale serait alors réduite de moitié. Il est toutefois difficile de soutenir que Bertrand Cantat a frappé Marie Trintignant « par inadvertance ». Une seconde qualification présente plus d'intérêt aux yeux des avocats du Français. « L'homicide sous l'empire de la passion », qui s'applique aux meurtres commis par un conjoint sous le coup d'une colère ayant altéré sa lucidité, n'est passible que de six ans de prison. Cette qualification pourrait s'appliquer au cas de Bertrand Cantat, à ceci près que la jurisprudence lituanienne précise que ce type d'homicide ne peut être retenu que si la

cause de la « colère » est fermement établie. En clair, il faut qu'un adultère, ou tout autre manquement aux obligations conjugales, soit démontré.

En dépit de cette réserve, Olivier Metzner décèle là une perspective intéressante pour son client. Il sait que la qualification retenue en France, « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », ne pourra pas évoluer et qu'elle est passible de quinze ans de prison. L'avocat explique la situation aux membres de la famille du chanteur. « Il faut choisir entre son intérêt quotidien et son intérêt à long terme, résume l'un d'eux. Au quotidien, il était évident que Bertrand avait intérêt à être extradé. Dans une prison française, il se serait senti moins seul, près de sa famille, sans la barrière linguistique. À plus long terme, les avantages d'une extradition étaient beaucoup moins évidents. Nous sommes finalement parvenus à la conclusion qu'un procès en France, devant une cour d'assises, serait trop passionné. Il était clair que la justice pourrait être rendue avec plus de sérénité à Vilnius. En réalité, Bertrand était *moins mal* en Lituanie. » Olivier Metzner est donc parvenu à convaincre la famille de son client qu'un rapatriement en France avant le procès n'était pas souhaitable. Le 12 août, après une visite à son frère à la prison de Lukiskiu, Xavier Cantat déclare à la presse : « Tant d'un point de vue médical qu'humain, les conditions de détention sont bonnes. » La même semaine, les Cantat louent un appartement dans une résidence hôtelière du centre de Vilnius. Ils s'organisent pour que ce logement soit toujours occupé et que Bertrand reçoive chaque jour la visite d'un proche. Eux aussi ont compris et intégré le fait que son avenir se jouerait là-bas, si loin de Bordeaux.

À Paris, au troisième étage du 36, quai des Orfèvres, dans les locaux de la brigade criminelle, c'est le passé immédiat de Bertrand Cantat et de Marie Trintignant qui est décortiqué. Dès le jeudi 31 juillet, alors que l'actrice n'est pas encore officiellement décédée, les policiers parisiens entament une enquête très inhabituelle pour eux. La spécialité de la « crime » est d'identifier et de conduire devant la cour d'assises des tueurs de toute espèce. Cette fois, les inspecteurs se trouvent face à une la justicetuHaffaire apparemment résolue. Leur rôle va consister à préciser le contexte qui a conduit à la dispute fatale. Le dossier paraît simple. Ils ignorent encore qu'ils vont avoir affaire à deux clans déterminés à défendre coûte que coûte

l’image de leur protégé. Les trois auditions du 31 permettent d’emblée d’identifier les points sensibles de l’enquête. À 16 heures, le neurochirurgien Stéphane Delajoux vient livrer son diagnostic sur les blessures infligées à Marie Trintignant, telles qu’il a pu les constater à Vilnius. Il est sévère pour Bertrand Cantat : « Un seul coup porté ne peut pas générer de telles conséquences cérébrales. Une seule chute sur un objet dur non plus. La cause ne peut être qu’un traumatisme crânien d’une extrême violence[5]. » Évoquant la blessure constatée sur l’œil droit de Marie, il affirme : « C’était le syndrome de l’œuf de pigeon. Compte tenu de mon expérience, cette marque m’a fait penser à un coup de poing. » Un peu plus tard dans l’après-midi, les enquêteurs interrogent Agnès Tassel, la maquilleuse de Marie Trintignant pendant le tournage de *Colette*. L’essentiel de son témoignage est consacré à sa fameuse conversation avec Kristina Rady, durant laquelle celle-ci aurait affirmé avoir subi des violences de la part de Bertrand Cantat. Elle parle aussi de la dispute survenue lors du dîner chez Andrius Leliuga, qui lui a été rapportée par ce dernier. Les policiers prennent note. L’image d’un homme impulsif et colérique transparaît de ces premiers procès-verbaux. En fin de journée, ils interrogent Lambert Wilson. Rétrospectivement, le témoignage du comédien apparaîtra aux policiers comme l’un des plus neutres et des plus fiables recueillis au cours de cette enquête. Il qualifie « d’adolescente » la relation amoureuse entre le chanteur et l’actrice, puis s’attarde sur la personnalité de Cantat, « mélange d’angélisme et de maturité[6] ». Enfin, il fait part de l’étrange réflexion d’Andrius Leliuga concernant le « danger de certaines substances chimiques ». Dès le premier jour d’enquête, trois interrogations majeures apparaissent déjà : Bertrand Cantat a-t-il, contrairement à ce qu’il affirme, donné un ou plusieurs coups de poing à Marie Trintignant ? Le chanteur frappait-il ses compagnes précédentes ? Le couple a-t-il absorbé des drogues chimiques le soir du drame ?

Dans la matinée du 1er août 2003, tandis que Marie Trintignant vient de mourir à la clinique Hartmann de Neuilly-sur-Seine, Samuel Benchetrit se présente au quai des Orfèvres. Le metteur en scène dresse, sans surprise, un portrait élogieux de son épouse. Il raconte surtout, en détail, ses conversations téléphoniques avec Bertrand Cantat des 26 et 27 juillet, en

commençant bien sûr par le message SMS qui, selon lui, a tout déclenché. Les enquêteurs tiennent ce qu'il y a lieu d'appeler Jean-Marc Kerdelhuéon semble « le mobile ». Ils ont aussi un éclairage très précis sur l'état d'esprit du leader de Noir Désir au cours de ces heures tragiques. Ils peuvent enfin établir le minutage des faits, d'autant que Georges Kiejman leur a également transmis une déposition écrite en anglais de Gary Tuck, le voisin de Marie et Bertrand au Domina Plaza. L'audition d'Anaïs Minet, assistante de production sur le tournage de *Colette*, n'apporte pas d'éléments nouveaux. La jeune fille parle aussi de la première dispute, survenue chez Andrius Leliuga, et livre sa perception du couple maudit. « Les voir si proches me faisait plus penser à un couple d'adolescents qu'à un couple de quarante ans[7]. » Le lendemain, samedi 2 août, les policiers ont prévu d'entendre, dans l'après-midi, tous les membres de la famille Trintignant présents à Vilnius, à savoir Nadine, Roman, Vincent et sa petite amie lituanienne. Avant les interrogatoires, les proches de Marie se retrouvent à la brasserie des Deux-Palais, à deux pas du quai des Orfèvres. Samuel Benchetrit est également présent, avec son fils Jules. Richard Kolinka est venu pour soutenir son fils Roman. Attablés au fond du café, ils renvoient l'image d'un clan soudé par la douleur.

Les témoignages de la mère, du frère et du fils aîné de Marie Trintignant, recueillis entre 16 et 18 heures, se révèlent plutôt lisses. Tous soulignent le rôle et la personnalité trouble d'Andrius Leliuga, qui apparaît alors comme un personnage-clé, et dressent un portrait sans tache de Marie. Au relatif étonnement des hommes de la brigade criminelle, ils brossent un portrait plutôt neutre de Bertrand Cantat. « Bertrand semblait être un homme charmant, de loin », déclare Vincent Trintignant[8]. Le jeune Roman Kolinka, après avoir expliqué qu'il se sentait beaucoup plus proche de Samuel Benchetrit que de Bertrand Cantat, se montre plus précis : « Ils avaient l'air très amoureux. C'était une relation intense dans la mesure où ils étaient tout le temps ensemble. Je crois que ma mère était heureuse, comblée. Lui me paraissait heureux, mais il n'était pas très bien. Je pense qu'il s'ennuyait beaucoup en Lituanie. Ils me paraissaient normaux. Je n'ai pas senti de tension entre eux[9]. » Nadine Trintignant partage, avec plus de nuances, cette perception : « Sur le tournage, ils avaient l'air très amoureux. Ils ne se

quittaient jamais. J’ai fait à ma fille des allusions sur l’absence de dîners ensemble, inhabituelle. Lambert Wilson avait la même impression que moi. Avec l’équipe, nous plaisantions de cette osmose excessive. Mais je pensais à mon film et, si ma fille était heureuse ainsi, c’était bien[10]. »

Lors de cette première déposition, le discours de la mère de Marie est donc très éloigné de la thèse qu’elle développera plus tard dans son livre mais aussi, et c?mime=text/css" rel="stylesheet" type="text/css"/> 11. » Troublée, Nadine Trintignant fait alors part de ses doutes et laisse percer un sentiment de culpabilité : « Je n’ai jamais surpris de dispute ou d’altercation entre Marie et son compagnon. Mais je crois aujourd’hui que je n’ai pas voulu voir qu’elle subissait une forte pression de la part de son compagnon. Je veux aussi dire que Marie est une personne d’une grande douceur, qu’elle a toujours eu une attitude très libre. C’est une femme foncièrement honnête et loyale. Je n’ai rien d’autre à ajouter[12]. » La mère de Marie hésite, tâtonne, cherche une explication à la brutale disparition de sa fille et se demande si, obnubilée par le tournage de son film, elle ne l’a pas laissée dans une situation délicate. Peu à peu, ces hésitations se transformeront en une haine radicale contre Bertrand Cantat.

Cette évolution du discours est également perceptible dès le 2 août chez Vincent Trintignant. Dans son récit de la nuit du 26 au 27 juillet 2003, le petit frère de Marie ajoute un épisode qu’il n’avait pas évoqué lors de ses précédentes dépositions en Lituanie. Ce détail supplémentaire concerne l’attitude de Bertrand Cantat au moment de demander de l’aide : « J’ai pris pleinement conscience que Bertrand avait peur d’appeler les secours, précise Vincent. Il avait peur de Nadine, il avait peur simplement de ce qu’il avait fait. Je lui ai dit que j’avais l’intention d’appeler un médecin. Bertrand est alors venu me rejoindre. Il m’a dit que ce n’était pas la peine, que ce n’était certainement pas grave, que le sang qui sortait de la bouche devait être une simple coupure[13]. » Deux jours plus tard, le 4 août, la déposition d’Harald Maury, chef opérateur sur le tournage de *Colette*, va plus loin que celle de Vincent Trintignant. Le technicien rapporte aux policiers la version des faits qui lui aurait été répétée par le frère de Marie, le dimanche 27 juillet. Elle se révèle encore plus sévère pour Bertrand Cantat : « Vincent a voulu appeler un médecin mais Bertrand lui a dit que ce n’était pas la

peine, parce qu'elle dormait. Vincent a prévenu les secours. Il a dit que Bertrand était un monstre car, en attendant l'ambulance, il était allé s'acheter des cigarettes. Bertrand a voulu monter dans l'ambulance et, devant la gravité des blessures, Vincent a coursé Bertrand en disant qu'il Jean-Marc Kerdelhuéon semble allait lui envoyer la police. Bertrand s'est sauvé et, rentrant à l'appartement, il a pris des médicaments pour tenter de se suicider[14]. » Ainsi, par petites touches successives, Vincent Trintignant dessine le portrait d'un Cantat lâche et cynique. Aux yeux de la partie adverse, le frère de Marie donnera l'impression de vouloir évacuer son propre sentiment de culpabilité en accentuant le trait.

Le 5 août, le commissaire en charge de l'enquête rédige une première synthèse sur « l'affaire Trintignant-Cantat ». Il résume les faits en quelques lignes : « Toutes les personnes entendues évoquent une union fusionnelle, une osmose excessive entre Marie Trintignant et Bertrand Cantat. Des tensions entre eux ont été perçues en fin de journée, le 26 juillet, suite à un SMS envoyé par Samuel Benchetrit à Marie Trintignant. Après la dispute l'ayant opposé à celle-ci, Bertrand Cantat a joint téléphoniquement Samuel Benchetrit. Il lui a confessé sa jalousie et sa tendance possessive envers Marie. Selon les dépositions de Leliuga et Tuck, le drame s'est noué entre 23 h 15 et 1 h 15, heure locale[15]. »

Lorsque cette note est rédigée, les policiers n'ont interrogé que l'entourage de l'actrice défunte. Le mercredi 6 août, tandis que se déroulent les obsèques de Marie, ils reçoivent la famille de Bertrand Cantat et les membres de Noir Désir. Concernant le chanteur, les Bordelais tiennent des propos à la fois plus directs et plus troublants que les Trintignant. Aucun d'entre eux n'était présent à Vilnius au moment des faits, ils sont donc interrogés sur les personnalités respectives de Bertrand et Marie, puis sur la nature de leur relation. Tous décrivent un Bertrand Cantat « entier », « jaloux » et « colérique » mais incapable d'exercer la moindre violence sur les autres. « Bertrand a une forte personnalité, juge son père, Guy Cantat. Il est entier, il ne sait pas mentir. Il est colérique mais certainement pas violent[16]. » « Il a un grand besoin d'amour, déclare Kristina Rady. Il est relativement exclusif et forcément jaloux. Il a constamment besoin d'être rassuré. Il ne m'a jamais fait de scène de jalousie mais il m'a plusieurs fois

dit qu'il l'était… Bertrand n'est pas un violent physique. Son domaine est plus la parole[17]. »

Kristina et les membres de Noir Désir, qui ont vu Cantat dans sa chambre d'hôpital à Vilnius, précisent également que le chanteur leur a montré sa petite blessure à la lèvre inférieure et des marques sur ses bras. Preuve, selon eux, qu'il y a eu bagarre. « Marie l'a provoqué. D'après moi, il y a eu un échange de coups », soutient la mère d'Alice et Milo[18]. mais certainement pas violent e semble L'entourage de Bertrand Cantat consigne sur procès-verbal les grandes lignes de son système de défense. Dans les bureaux mansardés de la brigade criminelle, Ann et Xavier Cantat, la sœur » et le « grand frère », lancent aussi leurs premières attaques contre l'entourage de Marie et l'actrice elle-même. Ils soulignent en premier lieu l'attitude ambiguë de Samuel Benchetrit : « Samuel compliquait la vie financière de Marie, précise Ann Cantat. Il avait une carte bleue sur un compte commun. Du coup, Bertrand assurait financièrement du côté de Marie et du côté de Kristina. Michèle Othnin-Girard, la femme de Mathias[19], a dit que Samuel voulait se venger de Bertrand et récupérer Marie[20]. » « Samuel pourrissait la vie de Marie et Bertrand par son harcèlement, complète Xavier Cantat. Sans pour autant expliquer le drame, cela peut apporter un début d'explication. Mon frère vivait dans un environnement de tension entre Samuel, le tournage du film et le fait que les Trintignant étaient un clan. Il me semble que, c'est mon sentiment profond, tous n'aient pas accepté que Bertrand sorte avec Marie. Samuel, bien sûr, mais aussi Vincent, qui semblait détester mon frère[21]. »

Ann et Xavier écornent ensuite l'image angélique de Marie Trintignant. « Elle consommait de l'alcool tout le temps et fumait du cannabis de manière quotidienne[22] », précise la première, qui l'a fréquentée sur le tournage de *Total Khéops*. Le frère de Bertrand va plus loin : « Sans vouloir salir la mémoire de Marie Trintignant, déclare-t-il, certaines personnes du milieu théâtral ou cinématographique m'ont dit qu'elle avait la réputation d'une personne déséquilibrée, fragile, voire violente, absorbant de nombreux produits psychotropes et consommant de l'alcool. Qu'elle était très bien pour la fête et pour *baiser*. Ce qui m'a choqué. Il m'a aussi été dit

que mon frère ne pouvait être heureux en ce moment, sous-entendu avec elle. Ces choses m'ont été répétées par plusieurs personnes qui ne se connaissent pas[23]. » Ces paroles, très dures, ne sortent pas de la sphère judiciaire. Jusqu'à l'incendie de la maison de Moustey et la parution du livre de Nadine Trintignant, aucun membre de la famille Cantat n'acceptera de s'exprimer publiquement. « Aux yeux de Nadine Trintignant, estime un ami de la famille, tout propos réservé sur Marie allait faire scandale. Du jour au lendemain, Marie était devenue une sainte et Bertrand un pestiféré. Nadine Trintignant a fini par s'auto-convaincre. On ne peut pas lui en vouloir. C'est une mère en souffrance. Je comprends tout à fait sa réaction, mais il y a eu beaucoup d'excès. »

Dès le 6 août au soir, apr Jean-Marc Kerdelhuéon semble ès avoir consigné dans leur procédure les dépositions de la famille Cantat, les policiers français ont compris que cette enquête ne ressemblerait à aucune autre. Car ce drame, relativement banal du point de vue criminologique, baigne dans un climat passionnel. Les enquêteurs ont aussi cerné les enjeux médiatiques exceptionnels de ce dossier. Les images puB; petite

10
Hystérie

Dans son cabinet du palais de justice de Paris, Nathalie Turquey a lu les premiers procès-verbaux établis par la brigade criminelle. Elle a vite compris que les proches de Marie Trintignant et Bertrand Cantat n'hésiteraient pas à tordre la réalité pour défendre l'être cher. Qui pourrait le leur reprocher ? La juge d'instruction sait que ses investigations souffrent d'une autre faiblesse majeure. Aucune des personnes interrogées à Paris n'est un témoin direct des faits. Seul Bertrand Cantat connaît la stricte vérité. Le rapport d'autopsie de Marie Trintignant, qui sera officiellement remis à la magistrate le 12 août, permet de mettre en doute la version du chanteur de Noir Désir telle qu'elle a été rapportée par les journaux et par les quelques bribes d'information recueillies à Vilnius par l'ambassade de France. Nathalie Turquey est pointilleuse et opiniâtre. Elle est parfaitement consciente que ce dossier peut la faire connaître, qu'elle travaille sous l'œil des médias et qu'elle n'a pas droit à la moindre approximation. Il lui faut donc pouvoir interroger directement Bertrand Cantat. Et au plus vite.

Le 8 août 2003, la troisième chambre du tribunal de Vilnius a prolongé la détention provisoire du Français jusqu'au 15 octobre. Quelques jours auparavant, Georges Kiejman avait transmis au parquet local le certificat de décès de Marie Trintignant. En produisant ce document, le procureur Jancevicius a demandé et obtenu la requalification des poursuites ouvertes contre Bertrand Cantat. Celui-ci est désormais soupçonné d'« homicide volontaire » – *tycinis nuzudymas* en lituanien. « Nous considérons que M. Cantat a sciemment donné la mort, déclare le procureur. Tant à cause de la violence des coups que de son attitude passive juste après les faits[1]. » Une thèse aux antipodes de celle du chanteur. Ce crime, selon l'article 129 du nouveau code pénal lituanien, est puni d'une peine maximale de quinze ans d'em Vivendi-UniversalN tensionprisonnement. Aux yeux de Nathalie Turquey, la décision prise à Vilnius impose une nouvelle stratégie. Il n'est pas question d'attendre le 15 octobre et une extradition de plus en plus improbable pour signifier à Bertrand Cantat sa mise en examen et

l’interroger. Elle doit trouver une solution pour se rendre dès que possible à Vilnius.

La négociation s’annonce périlleuse. Ramutis Jancevicius, on l’a vu, n’a pas digéré l’attitude un brin méprisante des autorités françaises. Mais Nathalie Turquey dispose de deux atouts dans son jeu. D’abord sa méthode de travail, mise à l’épreuve dans des affaires de grand banditisme et de trafic international de stupéfiants lors de sa précédente affectation à Bobigny. Diplômée de Sciences-Po Paris, fraîchement sortie de l’École nationale de la magistrature, la juge d’instruction n’est pas une adepte des négociations de couloir et des accords scellés par une poignée de main. Elle préfère les engagements écrits, les décisions gravées dans le marbre. D’autant que son attachement viscéral au statut d’indépendance du juge lui permet de comprendre l’agacement de ses homologues lituaniens vis-à-vis des interventions françaises. Le second atout – concret celui-là – dont dispose Nathalie Turquey est le rapport définitif d’autopsie du corps de Marie Trintignant. Les Lituaniens ne peuvent pas renvoyer Bertrand Cantat devant un tribunal sans disposer des conclusions des médecins légistes. Elles seules permettront de vérifier si l’accusé dit toute la vérité. Les Lituaniens ont d’abord cru que la France leur transmettrait ce rapport de manière informelle, selon le vague accord passé au niveau diplomatique. Nathalie Turquey, pour des raisons juridiques incontestables, s’y est opposée. Le substitut Vladimiras Serguejevas s’est donc résolu, début août, à adresser une commission rogatoire internationale à la France. Le document, qui doit passer par les ministères de la Justice et des Affaires étrangères des deux pays, chemine lentement dans les couloirs désertés de l’administration. Au grand agacement des magistrats lituaniens.

Nathalie Turquey prend donc sa plus belle plume et propose un accord au parquet de Vilnius. Munie d’une commission rogatoire internationale, elle souhaite venir en Lituanie en compagnie d’enquêteurs de la brigade criminelle de Paris. À cette occasion, elle s’engage à remettre directement à son homologue lituanien le rapport d’autopsie de Marie Trintignant, ainsi qu’une copie intégrale de tous les procès-verbaux recueillis à Paris. Soucieuse du détail, la juge d’instruction précise même qu’elle fera tout son possible, en fonction du temps dont elle dispose, pour que ces pièces soient

traduites en lituanien. En échange, Nathalie Turquey souhaite que les officiers de police judiciaire qui l'accompagnent puissent accéder à la procédure établie par la brigade criminelle de Vilnius. Elle réclame également copie de plusieurs pièces : le rapport établi après la perquisition de l'appartement 35 du Domina Plaza, les deux expertises toxicologiques réalisées à partir des échantillons de sang et d'urine de Marie Trintignant et Bertrand Cantat prélevés à l'hôpital de Vilnius, de m avec Marie TrintignanttOGême que les rapports médicaux établis par les médecins qui ont soigné et opéré l'actrice. Elle souhaite également que les policiers français puissent visiter la chambre du drame et interroger directement Andrius Leliuga et Gary Tuck. Enfin, et c'est le volet essentiel de sa requête, Nathalie Turquey demande à rencontrer Bertrand Cantat pour lui signifier officiellement sa mise en examen dans la procédure ouverte à Paris. Elle assortit cette dernière requête d'une liste de vingt questions qu'elle aimerait poser au chanteur.

Le rugueux procureur Jancevicius apprécie le courrier de la juge d'instruction parisienne. Pour la première fois, note-t-il, les Français semblent se placer sur un plan strictement juridique. Le magistrat lituanien a une obsession : il veut démontrer que la justice de son pays fonctionne vite et bien. Il répond positivement à la requête de Nathalie Turquey et demande à Vladimiras Serguejevas de convoquer rapidement Gary Tuck et Andrius Leliuga. Les Baltes proposent à Nathalie Turquey de venir à Vilnius durant la semaine du 18 au 25 août. Ramutis Jancevicius précise les conditions de cette visite : tous les actes effectués par les Français se feront par l'intermédiaire du substitut Serguejevas, assisté d'un interprète, étant entendu que les policiers français n'auront pas de contact direct avec les enquêteurs lituaniens. Nathalie Turquey donne son accord. Le 14 août, elle prévient les hommes du 36, quai des Orfèvres que le départ pour Vilnius est fixé au lundi 18 août.

En Lituanie, la magistrate française pourra rencontrer un Bertrand Cantat qui a retrouvé une grande partie de sa lucidité. Sous l'effet des antidépresseurs – de gros cachets bicolores que le détenu appelle, avec ironie, « ses capsules soviétiques » – les crises de larmes et les délires nocturnes ont disparu. Le 14 août au matin, le psychiatre de l'hôpital

pénitentiaire a donné son accord pour que le Français puisse quitter l'unité de soins. En début d'après-midi, le seul prisonnier francophone de la prison de Lukiskiu traverse la cour qui sépare l'hôpital du deuxième corps d'habitation, où sont regroupés les hommes placés en détention provisoire. « Les médecins ont dit que son état physique s'était amélioré, confirme Virginijus Papirtis. Il a quitté l'hôpital et est désormais soumis au régime général, dans une cellule individuelle[2]. » Le même jour, le parquet de Vilnius fait savoir au directeur de la prison, Alexandras Davidonis, qu'il autorise Bertrand Cantat à recevoir et envoyer du courrier sans aucune censure. Le régime des parloirs est également assoupli. Une liste, comportant tous les membres de la famille du chanteur ainsi que les trois membres de Noir Désir, est fournie à l'administration pénitentiaire. Pour des raisons d'organisation, Alexandras Davidonis décide que ces rencontres, limitées à deux heures par jour, se dérouleront de 14 à 16 heures. Le droit de visite des avocats, lui, reste entièrement libre.

Après une ultime visite médicale, qui révèle que Bertrand Cantat a au cimetière parisien du Père-Lachaise'.trar perdu près de dix kilos depuis le début de son incarcération, le chanteur de Noir Désir découvre la cellule dans laquelle il passera désormais la plus grande partie de ses journées. Elle porte le numéro 200 et est située à l'entresol du bâtiment 2. Le couloir dans lequel s'avance Bertrand Cantat, peint en vert pâle, sent le désinfectant. Derrière la lourde porte en bois, le Français repère un lit, une table, un lavabo et des toilettes regroupés dans 7,5 mètres carrés. À Lukiskiu, toutes les cellules sont identiques. Cantat s'approche de la fenêtre, un étroit soupirail en réalité, qui débouche au niveau du sol dans une cour déserte avec, au centre, une fontaine asséchée depuis longtemps. Il faut se pencher et se tordre le cou pour apercevoir une parcelle du ciel encore bleu de ce mois d'août.

Dans ce décor nu, la nouvelle existence du rocker est réglée comme du papier à musique. Réveil à 6 heures du matin. Petit déjeuner de 6 à 7 heures. Le Français, placé à l'isolement, prend tous ses repas dans sa cellule. L'heure de sa douche varie chaque jour, puisqu'il doit se rendre dans la salle de bains commune sans croiser les autres détenus. De 7 à 8 heures, il a droit à une promenade dans une des cours individuelles de

20 mètres carrés situées à l'arrière du bâtiment. C'est le seul moment de la journée où Cantat peut entendre les bruits de la rue et faire un peu d'exercice. Il n'a pas le droit de se rendre dans la salle de gymnastique aménagée dans l'ancienne basilique orthodoxe. De 8 à 11 heures, il demeure enfermé dans sa cellule. Les instruments de musique sont interdits, le Français se consacre donc à la lecture. Des ouvrages en français sont mis à la disposition du chanteur. Il reçoit également des livres recueillis par Rudy, un jeune professeur du centre culturel français de Vilnius, qui a organisé une collecte pour le prisonnier. Bertrand Cantat passe beaucoup de temps à écrire. « Il noircit des pages et des pages. Il répond à des courriers, rédige des poèmes. Même en prison, un artiste reste un artiste », constate Alexandras Davidonis, avec une pointe d'admiration[3].

Dès son arrivée dans la cellule 200, le Bordelais demande également à ses proches de lui apporter un jeu de cartes, pour « faire des réussites » dit-il, ainsi qu'une télévision. La cellule dispose d'une prise d'antenne qui ne permet de recevoir que les chaînes lituaniennes. De 11 à 13 heures, Cantat se rend au parloir où l'attend son avocat lituanien. Virginijus Papirtis est toujours fidèle au rendez-vous. Chaque jour, il donne à son client des journaux français ainsi que des e-mails et des lettres qui lui sont parvenus. En échange, Bertrand lui remet les lettres qu'il a rédigées en réponse. À 13 heures, il prend son déjeuner. De 14 à 16 heures, il retourne au parloir pour passer du temps avec un membre de sa famille ou du groupe Noir Désir, sous le regard attentif d'un surveillant – lequel, précise Alexandras Davidonis, « n'est pas là pour écouter la conversation… De avec Marie TrintignanttOG toute façon, il ne comprend pas le français ». Non : « Le surveillant est là pour contrôler les colis qui sont remis au détenu. Il s'agit de vérifier qu'aucun objet interdit ne pénètre dans la prison[4]. » L'essentiel des paquets reçus par le détenu est constitué de nourriture : des gâteaux, de la charcuterie, des produits apportés de France. C'est que les repas proposés à la prison n'ont rien de gastronomiques. Les quantités sont calculées au gramme près, en fonction des besoins énergétiques des prisonniers, et les menus, à base de céréales, de pommes de terre, d'œufs et de margarine, ne varient guère. Bertrand Cantat apprécie peu les spécialités lituaniennes comme la *miezinіu kruopu kose* (purée de semoule d'orge) ou l'exotique *kiselius* (une soupe à l'amidon parfumée au sirop de fruit). Il ne touche

guère à ses plateaux repas. « Cela m'a inquiété au début, confie, en souriant, Alexandras Davidonis. Mais, quand j'ai su tout ce qu'il recevait lors des parloirs, j'ai été rassuré[5]. » Le dîner est servi à 17 heures précises.

Suivent alors de longues heures de solitude, dans l'espace clos de la cellule, jusqu'à l'extinction des feux, à 22 heures. Ces moments-là sont évidemment les plus pénibles. « Il est dans un désespoir total, déclare à la presse réunie devant la prison de Lukiskiu son avocat français, Olivier Metzner, le 20 août 2003 à l'issue d'une visite à son client. Parce qu'il a perdu celle qu'il aimait et qu'il se sent responsable. C'est quelqu'un dont je crains qu'il ne cherche pas à survivre. Il passe son temps à ressasser la scène, sans jamais se divertir. Il est enfermé avec des personnes dont il ne comprend pas la langue, c'est forcément plus difficile qu'en France. De temps à autre, il arrive à se réfugier dans la lecture, notamment celle des œuvres de Federico Garcia Lorca. Il est très faible physiquement, il essaye de s'alimenter mais n'y parvient pas toujours. »

L'avocat noircit un peu le tableau. En réalité, l'état psychologique de Bertrand Cantat s'améliore de jour en jour. Il rompt peu à peu son isolement. Le psychologue de la prison lui rend fréquemment visite, de même que l'aumônier catholique. Tous les deux parlent anglais. Le pensionnaire de la cellule 200 se lie aussi avec le directeur adjoint de la prison en charge de l'éducation et de la formation qui, lui, parle un peu le français. Grâce à la télévision, à son dictionnaire franco-lituanien et à son aisance linguistique, il fait un apprentissage rapide de la langue locale, ce qui lui permet d'échanger quelques mots avec ses gardiens. « Les débuts ont été difficiles mais M. Cantat est rapidement devenu un prisonnier sans histoire, souligne Alexandras Davidonis. Avec les gardiens tout se passe bien. Il fait des progrès très rapides en lituanien. » Et d'ajouter en plaisantant; line-height:0.7em; vertical-align:super; font-size:0.7em; es. : « Bientôt, il pourra peut-être composer une chanson dans notre langue[6]! » Reste que, ce 20 août, Olivier Metzner a tout intérêt à dramatiser la situation de son client, à entretenir l'image d'un homme désespéré par son acte. Dans moins de vingt-quatre heures, en effet, Bertrand Cantat se trouvera face à Nathalie Turquey. Il tient à ce que la justice française

comprenne la nature exacte de ce qui s'est passé dans la nuit du 26 au 27 juillet 2003.

Nathalie Turquey est de nature coquette. Lorsqu'elle pénètre dans le hall des arrivées du petit aéroport international de Vilnius, le lundi 18 août 2003 à 18 h 40, heure locale, la juge d'instruction attire d'emblée le regard avec son élégante veste blanche et sa longue jupe fleurie. Elle est accueillie par l'ambassadeur de France en personne, Jean-Bernard Harth, qui trône, fier de ses effets, au milieu d'une meute de journalistes. Les flashs crépitent, les micros se tendent. La jeune magistrate les écarte d'un revers de la main, sourire aux lèvres, sans un mot. Suivie par un commissaire et un commandant de la brigade criminelle de Paris, elle s'engouffre dans la berline diplomatique. Durant son séjour en Lituanie, la délégation française sera logée dans la résidence privée de l'ambassadeur, une belle demeure isolée en pleine forêt à une dizaine de kilomètres de Vilnius. « Pour ne pas être importuné par la presse », expliquera Jean-Bernard Harth.

Arrivé plus tôt dans la matinée, avec l'une de ses collaboratrices, Olivier Metzner adopte la même attitude vis-à-vis des journalistes. « Je ne veux pas m'exprimer tant que je n'ai pas lu le dossier », déclare-t-il prudemment. En Lituanie, l'avocat de la défense n'a pas accès aux éléments rassemblés par l'accusation. La mise en examen imminente de Bertrand Cantat dans l'information judiciaire ouverte en France va donc permettre à ses avocats d'avoir une idée précise des éléments retenus contre lui. Et d'organiser enfin sa défense en s'appuyant sur des éléments fiables. Olivier Metzner sait que les trois jours à venir seront décisifs. Il part se cloîtrer à l'hôtel Europa, celui-là même où s'étaient réfugiés Kristina Rady et les membres de Noir Désir après ce qu'ils appellent toujours « l'accident ». Il y retrouve Lina, la traductrice, Virginijus Papirtis et Ann Cantat, seul membre de la famille présent cette semaine-là à Vilnius.

Mardi 19 août 2003, 9 h 30. Conduits par le chauffeur de l'ambassadeur de France, Nathalie Turquey et les deux policiers de la brigade criminelle arrivent à la Prokuratora de Vilnius. Vladimiras Serguejevas les attend. Ce jeune magistrat à la stature imposante, un Russe qui a choisi la nationalité lituanienne, a joué un rôle équivalent à celui du juge d'instruction en

France. Le dossier *Bertranas Kanta* lui appartient. Tandis qu'une secrétaire sert les cafés, il garde la main sur l'épais classeur beige où sont regroupés tous les actes de l au cimetière parisien du Père-Lachaise'.trar'enquête. Le substitut parle le russe et l'allemand, pas le français. La conversation se limite à l'essentiel. Vladimiras Serguejevas prévient la juge qu'elle pourra entendre Gary Tuck dans l'après-midi. Andrius Leliuga, lui, a été convoqué pour le lendemain matin. Il suggère que la mise en examen et l'audition de Bertrand Cantat se déroulent le jeudi matin. Il précise enfin qu'il ne sera pas possible aux policiers français de visiter la chambre 35 du Domina Plaza. L'appartement, dit-il, a été reloué depuis et les nouveaux occupants ne souhaitent pas être dérangés. Voilà qui commence bien : pas question d'accéder aux lieux du crime !

Une autre contrarité suit immédiatement. Sans expliquer pourquoi, le substitut annonce que les expertises toxicologiques sont incomplètes. Celles de Bertrand Cantat sont terminées, mais l'expert n'a pas rédigé son rapport définitif. Le substitut précise qu'elles révèlent un taux d'alcoolémie de seulement 0,015 gramme d'alcool par litre de sang dans l'échantillon prélevé le 27 juillet dans l'après-midi. Le taux d'alcool baissant de 0,1 gramme par heure, cela signifie que le chanteur avait au minimum un gramme d'alcool par litre de sang au moment de la dispute. Soit un état d'ivresse significatif. La recherche de traces de drogues dures, précise Vladimiras Serguejevas, n'a rien donné. Mais on sait que cette recherche a été effectuée sur un échantillon d'urine datant du 28 juillet au matin, après le traitement de désintoxication subi par le patient. Elle n'est donc pas révélatrice. L'expertise toxicologique de Marie Trintignant, elle, n'est pas disponible. Dans la foulée, les Français apprennent qu'ils ne pourront pas, non plus, obtenir copie du procès-verbal dressé lors de la perquisition dans la chambre 35 du Domina Plaza, réalisée plusieurs heures après le passage de la femme de chambre ! Vladimiras Serguejevas s'empresse d'ajouter qu'aucune trace de stupéfiants n'a été retrouvée sur place. Précision étrange. Dès l'après-midi du 28 juillet, des sources proches de l'enquête avaient affirmé que des substances non identifiées avaient été saisies dans l'appartement. Autant d'informations transmises par les Lituaniens « à chaud » et oralement, dès le début de l'affaire, à l'attaché du ministère français de l'Intérieur chargé des trois pays baltes.

Le procès-verbal de perquisition de la police lituanienne ne sera finalement remis à la justice française que quatre mois plus tard, en décembre 2003. Et sa lecture confirme les doutes initiaux. Outre un impressionnant stock de médicaments, les Lituaniens découvrent en effet dans la chambre, cachés « sous une grande valise rouge », « cinq comprimés blancs dans un sac en cellophane, ainsi qu'un petit pot comprenant onze comprimés blancs emballés dans un sachet blanc » puis, « dans un sac à dos noir, un pot de comprimés blancs[7] ». Des photos accompagnent ce rapport. On y voit des cachet; line-height:0.7em; vertical-align:super; font-size:0.7em; es.s et des pilules sans marques distinctives, conditionnés dans des sachets anonymes, comme le sont habituellement l'ecstasy ou les amphétamines. Que contiennent-ils réellement ? Est-ce de la drogue ou l'un des traitements médicamenteux prescrits à Cantat pour son dos ? Les Lituaniens n'ont apparemment pas cherché à le savoir. Si l'on se réfère aux pièces transmises en France, ils n'ont pas jugé nécessaire de faire expertiser ces étranges « comprimés blancs ».

Nathalie Turquey comprend qu'il est inutile d'insister sur ce point sensible. À son retour à Paris, elle demandera une analyse toxicologique des échantillons d'urine prélevés lors de l'autopsie de Marie Trintignant, le 1er août, soit plus de cinq jours après les faits. Ce rapport révélera la présence de morphine dans le corps de l'actrice, mais sans pouvoir expliquer son origine : traitement médical en milieu hospitalier ou produit opiacé illicite. L'influence éventuelle de produits stupéfiants sur le comportement de l'agresseur et de sa victime restera à jamais une hypothèse invérifiable.

En dépit de cette accumulation de déconvenues, la magistrate française commence à remettre à Vladimiras Serguejevas les pièces de son dossier. Les procès-verbaux des témoignages recueillis à Paris, traduits en lituanien, changent de main. Puis c'est au tour du rapport d'autopsie. Le Balte fait part de sa satisfaction et remet à son tour aux Français des éléments de sa procédure : les premières auditions de Bertrand Cantat, Vincent Trintignant et Ruta Latinyte, ainsi que les attestations écrites d'Andrius Leliuga et Gary Tuck. Mauvaise surprise : à part la lettre de Leliuga, traduite en français par l'auteur lui-même, tous les autres documents sont livrés dans leur version

originale, en lituanien. Nathalie Turquey masque à peine son agacement. Nouveau contretemps : il va falloir faire traduire ces documents en urgence par l'ambassade de France, afin de préparer au mieux la rencontre avec Bertrand Cantat.

Tandis que Vladimiras Serguejevas joue avec les nerfs de ses invités, son supérieur hiérarchique, Ramutis Jancevicius, fixe, dans un bureau voisin, les limites de la bonne volonté lituanienne. Le procureur du district de Vilnius a accepté de recevoir une équipe de France 2, qui souhaite l'interviewer pour le journal de 13 heures. Devant les caméras, il se montre très clair. Pour lui, le lieu du procès de Bertrand Cantat « ne dépend pas du bon vouloir des familles concernées ». Il réaffirme sa volonté de voir le Français « jugé en Lituanie le plus rapidement possible » et se félicite pour finir de « l'excellente coopération » entre les deux pays. Tout est désormais parfaitement clair. Bertrand Cantat ne sera pas jugé dans son pays.

À 12 h 30, Nathalie Turquey et les deux policiers de la brigade criminelle sortent de la Prokuratora. Les mines sont fermées. La magistrate se refuse à tout commentaire. Ils reviennent dans l'après-midi pour entendre Gary Tuck. Pendant la dispute, ce Britannique, professionnel de l'audiovisuel, regardait la télévision dans l'appartement 37 du { font-size:0.75rem; text-align:left; margin-top:2em; margin-righes. Domina Plaza, mitoyen de celui de Marie et Bertrand. Son amie lituanienne, qui dormait dans la chambre, n'a rien entendu. Gary Tuck n'apprend rien de nouveau aux enquêteurs. Il a consigné un témoignage très complet dans une attestation dont les Français ont déjà copie. Gary Tuck ne comprend pas le français, il ne peut préciser la nature des mots échangés. Il confirme simplement que la « voix de l'homme était prédominante » et que « le ton était agressif ». À la fin de la journée, Vladimiras Serguejevas informe Nathalie Turquey des modalités de la mise en examen de Bertrand Cantat. Celui-ci sera extrait de sa cellule le jeudi 21 août au matin. À 9 heures, il arrivera à la Prokuratora. C'est Vladimiras Serguejevas qui, par la voix d'un interprète, lui notifiera sa mise en examen en lituanien. Le substitut précise aussi que, pour éviter toute contestation ultérieure, cette audition sera entièrement filmée. Il ajoute que l'avocat français de Bertrand Cantat pourra être présent. Nathalie Turquey demande à avoir la possibilité de poser des questions au futur mis en

examen. Le magistrat lituanien accepte mais souligne qu'il sera le seul à pouvoir prendre la parole. Il demande à son homologue française de préparer à l'avance une liste de questions. À la fin de la journée, la délégation se retire dans la forêt lituanienne avec un profond sentiment d'inutilité. « On n'apprendra rien de nouveau ici, confie sur le perron de la Prokuratora l'un des deux policiers parisiens. De toute manière, les Lituaniens veulent juger Cantat. Tout cela est un peu vain. »

Ce sentiment d'impuissance s'accentue dès le lendemain matin lors de l'audition d'Andrius Leliuga. C'est par une porte dérobée que le jeune homme arrive à la Prokuratora à 8 heures, pour échapper à la presse. L'ancien moine, devenu assistant sur le tournage de *Colette* grâce à sa pratique impeccable de la langue de Molière, ne veut plus entendre parler de cette histoire. Il a même quitté Vilnius quelques jours après le drame pour aller vivre dans une petite ville, au bord de la mer Baltique. Il a changé de téléphone portable après avoir compris que son numéro circulait parmi les journalistes. C'est tête basse que le jeune homme blond et frisé prend place dans le bureau de Vladimiras Serguejevas. Andrius n'a jamais été interrogé par la police lituanienne, qui s'est contentée d'une attestation écrite de sa part. La rumeur, tenace, court selon laquelle l'un des membres de sa famille serait « très bien placé ». Il ne « comprend pas » pourquoi il doit encore s'expliquer et invite les policiers français à se référer au document écrit. Nathalie Turquey explique que cette attestation ne dit pas tout et qu'elle souhaiterait obtenir des précisions supplémentaires. À reculons, Andrius accepte de répondre. Il confirme que la cause de l'agacement de Cantat était bien le SMS envoyé plus tôt dans l'après-midi par Benchetrit. Il ajoute aussi que le chanteur a sauté du balcon de l'appartement, ce qui a obligé Andrius à s'excuser auprès de ses voisins, puis raconte comment Marie a été « bou { font-size:0.75rem; text-align:left; margin-top:2em; margin-righes.sculée » par son compagnon. Andrius se souvient aussi des paroles de désespoir de Bertrand : « Je suis un zéro et elle, elle est tout. Je l'aime très fort[8]. » Ces nouveaux détails confirment l'état d'agitation dans lequel se trouvait déjà Cantat entre 22 heures et 23 h 30.

Nathalie Turquey tente ensuite de faire interroger Andrius sur ses liens avec le couple. Et sur les raisons qui, selon lui, l'auraient poussé à venir chez lui. Le jeune homme, très embarrassé, ne parvient pas à répondre à cette question. « Je ne sais pas. Ils ont peut-être accepté par respect. J'avais un grand respect pour Marie Trintignant, je lui ai toujours proposé du thé, du café, de l'eau ou à manger[9]. » De plus en plus mal à l'aise, il ne dément pas avoir évoqué avec Lambert Wilson le « danger de certaines substances chimiques ». Mais il précise : « Ce n'était pas une affirmation, pas du tout. C'était en parlant des signes pouvant révéler ce qui peut se passer dans le monde. Pour montrer où va le monde. C'était des réflexions purement personnelles. Moi-même, je ne pourrais pas répéter exactement le contenu de cette discussion[10]… » Les Français perdent patience. Ils n'en sauront pas plus puisque Vladimiras Serguejevas décide de mettre brutalement fin à l'audition. « On ne comprend toujours pas pourquoi ce *dîner* a eu lieu, confiera, un peu plus tard, une source proche de l'enquête française. Selon les personnes présentes sur le tournage, Andrius Leliuga n'était pas particulièrement ami avec Marie et Bertrand. Comment a-t-il pu les convaincre de venir chez lui ? Nous restons persuadés qu'il nous cache quelque chose. Il est vraiment dommage que les expertises toxicologiques de Bertrand Cantat aient été faites trop tardivement… » Encore aujourd'hui, à la brigade criminelle de Paris, beaucoup se demandent si le chanteur et sa compagne auraient pu absorber dans la soirée une drogue chimique fournie par Leliuga.

De son côté, Bertrand Cantat nie fermement ce point. « Au cours de cette soirée, mon client n'a strictement rien consommé en dehors de l'alcool », répète inlassablement Olivier Metzner. Le 20 août, l'avocat parisien s'entretient pendant près de cinq heures avec le leader de Noir Désir. L'occasion de préparer en détail le rendez-vous du lendemain avec Nathalie Turquey. À cette occasion, Bertrand Cantat exprime le souhait de pouvoir s'expliquer sur la totalité de son histoire d'amour avec Marie Trintignant. Ce qu'il n'a jamais pu faire à ce jour devant les policiers lituaniens. Olivier Metzner trouve l'idée excellente. Il convient maintenant de faire vibrer la corde de l'émotion.

Jeudi 21 août 2003. La journée, fraîche et orageuse, commence par une empoignade. À 9 heures, un fourgon vert et blanc de la police lituanienne s'immobilise devant la Vladimir Yordanoff, on semble Prokuratora de Vilnius. Bertrand Cantat est à l'intérieur. Le véhicule entame une marche arrière et s'engage dans l'étroite allée bordée de haies qui mène à l'entrée du bâtiment où aura lieu l'audition. Selon le vœu d'Olivier Metzner, Nathalie Turquey a demandé aux Lituaniens de préserver l'image du chanteur. Lors de ses précédentes apparitions, il avait été exhibé, menottes aux poignets. Le fourgon recule lentement. Une vingtaine de photographes et de cameramen se pressent autour des portes arrière. Des cris fusent, des journalistes basculent par-dessus la haie voisine. La camionnette pile à un mètre de l'entrée de la Prokuratora. À 9 h 02, deux policiers font sortir Bertrand Cantat. Les flashs crépitent. Le chanteur, plié en deux, le visage caché sous son éternel blouson en toile grise, est propulsé à l'intérieur du bâtiment. Un photographe plus malin que les autres a placé son appareil sous la mêlée. Une fois le calme revenu, il fait voir son trophée à ses confrères : une photo du visage de Bertrand Cantat, la seule prise ce jour-là. Par-dessous. Les cernes sont profonds. Les yeux, presque fermés, expriment la panique. La bête de scène est devenue un animal traqué.

Trois minutes après cette scène, Olivier Metzner et sa collaboratrice font leur apparition. L'avocat parisien esquisse un léger sourire. Sa sérénité contraste avec la séquence précédente. Les micros se tendent. Il résume, en quelques mots, les enjeux des prochaines heures : « Bertrand Cantat a envie de s'expliquer. Il veut que les gens comprennent les circonstances de ce drame. Il n'a pas souhaité cette situation, c'est une évidence. Il n'a jamais prétendu n'avoir donné qu'une seule gifle. Il assumera toutes ses responsabilités mais il tient aussi à expliquer la relation extraordinaire qu'il a eue avec Marie Trintignant depuis un an et va essayer d'expliquer pourquoi, ce soir-là, les choses ont dégénéré. » L'audience se déroule au troisième étage, dans une immense salle dont les stores ont été tirés. Ambiance surnaturelle. Bertrand Cantat est installé sur une petite chaise entre deux tables. Ses menottes lui sont retirées. Derrière lui, à sa droite, le policier chargé de sa surveillance. À sa gauche, Olivier Metzner et sa collaboratrice, chargée de prendre des notes. Le substitut Vladimiras Serguejevas se tient face au chanteur. Un caméscope a été placé sur un

trépied. Un interprète est assis à droite du magistrat lituanien. La juge Turquey, le commissaire Jérôme Bonet et le commandant Michel Vielfaure sont installés à sa gauche. La mise en scène est austère, mais la pièce qui va s'y jouer pendant près de six heures marquera à jamais tous ses acteurs.

Comme prévu, Serguejevas mène les débats. Il commence par notifier, au nom de Nathalie Turquey, sa mise en examen à Bertrand Cantat. La première qualification retenue, « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », n'appelle aucun commentaire du Français. La seconde, « non-assistance à personne en danger », va déclencher ses premières Vladimir Yordanoff, on semble explications. La voix est nouée, les mots s'enchaînent encore difficilement : « Je conteste cette accusation, déclare-t-il. Quand Marie est tombée, je suis sorti de la pièce pour me calmer. Quand je suis revenu, j'ai cru qu'elle s'était endormie. » L'audition proprement dite peut alors commencer. Nathalie Turquey a transmis à Vladimiras Serguejevas une liste de vingt-cinq questions. Le magistrat lituanien entre directement dans le vif du sujet en l'interrogeant sur la nature des coups infligés à Marie. « Je lui ai donné au moins quatre gifles, très fortes, avec le dos et le revers de la main… C'est ma faute si nous nous sommes battus… J'assume ma responsabilité. » Bertrand Cantat accompagne ces mots de gestes des bras. Le substitut l'interrompt. Il faut traduire la réponse. Il se tourne vers l'interprète et note la réponse avant de poser une nouvelle question, en lituanien. Olivier Metzner intervient alors. Cette manière de procéder ne lui convient pas. Il considère l'audition trop hachée et souhaite que son client puisse parler librement. Il suggère que Bertrand Cantat raconte toute l'histoire en continu, depuis sa rencontre avec Marie jusqu'à la nuit du 26 juillet. Nathalie Turquey est d'accord, le magistrat lituanien aussi. Rapidement, l'audition dépasse le cadre des questions initialement prévues et une relation directe s'établit entre le chanteur et la juge française.

Ce qui devait n'être au départ qu'un acte de procédure très formel se transforme en un formidable exutoire pour Bertrand Cantat. Le chanteur de Noir Désir est un homme de mots, de discours et de belles phrases. « Un poète grandiloquent », résumera plus tard, avec un brin d'ironie, l'un des témoins de la scène. Le rocker se lance dans un long monologue parfois

interrompu par quelques crises de larmes. Se levant de sa chaise, faisant parfois de grands gestes, Cantat qualifie son histoire avec Marie de « merveilleuse et absolue[11] ». Il affirme qu'il n'y a eu aucun incident avant le début du mois du juillet. Selon lui, l'enchaînement fatal commence le dimanche 20 juillet, lorsque Marie s'agace d'une longue conversation entre lui et Kristina Rady au sujet de la maison de Moustey. « Après cette conversation, raconte Cantat, j'ai remarqué que Marie était de très mauvaise humeur. Je lui ai demandé si elle avait des problèmes. Elle a déclaré que rien n'avait changé entre moi et Kristina. Elle a ajouté que Kristina était insidieuse et méchante… Après cette conversation, j'ai subi une pression de la part de Marie. Elle ne comprenait pas mes conversations avec ma femme. Pendant toute la semaine, cela nous a empoisonné la vie[12]… »

Le 26 juillet, quelques heures avant le drame, Bertrand Cantat prend la décision de « prouver à Marie [son] amour[13] ». Il appelle Kristina Rady et lui tient des « propos très durs » pour mettre un « point final » à leur relation. Un peu plus tard arrive le SMS de Samuel Benchetrit Vladimir Yordanoff, on semble et ses trois mots dérisoires : « Ma petite Janis. » Cantat ne comprend plus : « J'ai eu le sentiment d'absence d'équilibre et d'injustice… Cela m'a énervé… Je me suis senti mal. Nous étions si loin de ce que nous voulions réaliser. » Cantat parle alors d'une « tension » qui aurait perduré toute la soirée. Il veut des explications, elle lui reproche de « gâcher l'humeur[14] ». Il élude la bousculade décrite par Andrius, dit ne pas s'en souvenir, précise qu'ils ont ce soir-là bu un peu d'alcool et fumé quelques joints. Arrive ensuite son récit de la dispute fatale. L'artiste parle à un rythme lent et régulier, d'une voix profonde. Ses auditeurs semblent captivés. Il décrit l'arrivée dans l'appartement. Lui qui met de la musique pour briser le silence. Elle qui file dans la salle de bains pour se démaquiller.

Selon Cantat, Marie Trintignant a explosé quand il a de nouveau exigé une explication à propos du message de Samuel. « J'ai posé la question avec insistance. Elle a élevé le ton de sa voix. Elle n'a rien expliqué puis elle s'est mise à me parler hystériquement en me disant : "Va chez ta femme !" Une hystérie a pris Marie. J'ai essayé de continuer une conversation normale mais elle est devenue complètement hystérique et répétait sur tous

les tons : “Va chez ta femme !” Elle ne se contrôlait plus. Je ne l’avais jamais vue comme ça auparavant. Elle hurlait, elle insultait Kristina[15]. » Il raconte alors qu’elle s’est jetée sur lui, a commencé à le frapper et qu’il est tombé. Objection perplexe de Nathalie Turquey. « Comment a-t-elle réussi à me faire tomber ? Je suis d’accord, la question se pose. Je crois que c’est parce que j’ai perdu l’équilibre[16]. » « Elle était ensuite dans une colère noire et j’ai vu rouge », enchaîne-t-il, avec un sens de la formule un peu déplacé à ce moment du récit. « Je suis sorti de mes gonds, poursuit-il. Quand elle est entrée dans cette hystérie, j’aurais dû partir de moi-même, mais je suis sorti de moi-même comme elle est sortie d’elle-même. » Devant la juge, il agite les bras, mime les « gifles » qu’il aurait infligées à Marie. Puis l’ultime empoignade, le corps qui s’affaisse, la chute sur le sofa. La tension retombe. Des larmes coulent des yeux de Bertrand. Le silence dans la pièce est seulement brisé par les chuchotements de l’interprète, un peu dépassé par les événements, et le crissement du stylo de Vladimiras Serguejevas, qui note scrupuleusement, dans sa langue, les propos du Français. Olivier Metzner est surpris. Il pense que son client vient de marquer un point. « La sincérité qu’il dégageait était évidente pour tout le monde, se souvient-il. Tout comme son amour pour Marie et son absence de volonté de tuer[17]. » À la fin de l’audition, Bertrand Cantat va plus loin encore dans sa confession : « Je veux vous dire à quel point j’ai mal, lance-t-il. J’ai eu le sentiment d’être un assassin, quand ils ont dit que Marie ne vivrait pas. Tout le monde aujourd’hui me demande de continuer la lutte. Je n’en ai aucune envie. Je ne peux imaginer la vie autrement. Une lourde culpabilité m’oppresse[18]. » Il est 15 heures à Vilnius. Vladimiras Serguejevas note alors, d’une formule laconique : « L’entretien est interrompu car le suspect est en train de pleurer. Il est impossible d’accomplir avec lui aucun acte. »

Lorsqu’ils quittent la Prokuratora, la magistrate et les deux policiers masquent difficilement leur fatigue et leur émotion. Ces heures d’auditions ont été aussi éprouvantes pour le prisonnier que pour la délégation française. Nathalie Turquey a le regard vide. Elle semble ne pas même voir les journalistes qui l’interpellent. Les hommes de la « crime », pourtant habitués aux confessions douloureuses, sont mal à l’aise. À l’évidence, ils

ont été touchés par la sincérité des propos de Cantat. Olivier Metzner entend pousser immédiatement son avantage. Il s'entretient plusieurs minutes avec son client, l'informe en quelques mots de ce qu'il compte dire aux journalistes. Cantat esquisse un « oui » de la tête avant d'être reconduit dans le fourgon cellulaire. Sa sortie est plus paisible que son arrivée. Les policiers lituaniens ont réussi à plaquer l'arrière du véhicule à la porte de l'immeuble, ce qui a calmé l'ardeur des caméras et des photographes. Au moment où Bertrand Cantat file à toute vitesse vers sa cellule de la prison de Lukiskiu, son avocat s'avance d'un pas mesuré vers la grappe des journalistes. Il n'a préparé aucune note mais sait ce qu'il va dire. Avant de prendre la parole, Olivier Metzner s'assure que les équipes des deux grandes chaînes de télévision française, TF1 et France 2, sont bien présentes. L'avocat tient absolument à ce que sa déclaration soit diffusée dans les journaux télévisés de 20 heures. « Bertrand Cantat a expliqué qu'il n'était pas le salaud que certains voudraient présenter, commence Olivier Metzner de sa voix ferme. Il reconnaît avoir frappé Marie Trintignant, au moins quatre fois. Il dit qu'il est responsable de sa mort mais qu'il n'a pas voulu la tuer. Il a longuement expliqué que lui et Marie s'aimaient d'un amour absolu et exigeant. Ces derniers temps, l'un et l'autre avaient du mal à préserver l'harmonie. » Passé ce préambule, l'avocat décoche sa première flèche : « Marie posait beaucoup de questions sur Kristina, l'épouse de Bertrand. Elle était très jalouse et ne voulait plus que Bertrand ait de contacts avec son ancienne compagne. » Une deuxième attaque – la plus violente – succède à la première : « Marie a commencé à frapper Bertrand. Elle était hystérique. Il ne l'a pas recon Vladimir Yordanoff, on semble nue. Bertrand Cantat est tombé, s'est fait mal et est devenu furieux. » La troisième charge vise Vincent Trintignant : « Mon client conteste l'accusation de non-assistance à personne en danger. Si lui doit être poursuivi, alors le frère de Marie doit l'être aussi. Durant la nuit, il a pu voir sa sœur longuement et en pleine lumière[19]. »

Ces déclarations sont diffusées *in extenso* en ouverture des journaux des principales radios françaises puis à 20 heures, sur TF1 et France 2. Georges Kiejman a été alerté en fin d'après-midi par des journalistes présents à Vilnius. Il a prévenu Nadine Trintignant. Celle-ci entre dans une colère extrême en voyant Olivier Metzner sur son écran de télévision.

« L'ignominie de ton meurtrier n'a plus de limites, écrira-t-elle plus tard, s'adressant à sa fille disparue… Ton meurtrier a changé de mensonge. Tu serais jalouse, hystérique ! Quelle belle déclaration d'amour faite à celle qu'il dit aimer[20]. » Dans la soirée, Georges Kiejman prend l'initiative d'organiser au plus vite une conférence de presse. Cette décision aura pour conséquence de transformer ce fait divers en une guerre médiatique sans merci.

Boulevard Saint-Germain, Paris, vendredi 22 août. En fin de matinée, une vingtaine de journalistes se pressent dans la salle de réunion du vaste cabinet de Georges Kiejman. Les quotidiens du jour circulent de main en main. *Le Parisien* titre sur *« La poignante confession de Bertrand Cantat »*, *Le Monde* qualifie l'audition d'« émouvante » tandis que *Le Figaro* évoque un récit jugé « convaincant » par les enquêteurs. Tous, bien sûr, mentionnent « l'hystérie » supposée de Marie Trintignant. Le chanteur de Noir Désir et son avocat ont atteint leur objectif. « J'ai utilisé le mot *hystérie* parce qu'il était temps de rétablir quelques vérités, quitte à ce qu'elles fassent mal, explique Olivier Metzner. Depuis trois semaines, il se disait n'importe quoi. La vérité, c'est qu'il s'agit d'une histoire à deux. On ne va pas cacher la vérité pour sauvegarder l'image de Marie Trintignant[21]. » La réponse des proches de Marie va être cinglante.

Il est 11 h 30 lorsque la haute silhouette voûtée de Georges Kiejman apparaît aux journalistes. Mâchoire serrée, l'avocat s'assied et prend la parole : « Jusque-là, commence-t-il, nous n'avions aucune raison d'avoir une hostilité systématique à l'égard de Bertrand Cantat. Mais ce monsieur est en train de ruiner tout le capital de sympathie dont il pouvait encore disposer. La famille Trintignant est indignée par les propos de Bertrand Cantat. Ce qu'il a dit est grotesque, intolérable et inadmissible. Il s'agit d'un volet de l'enquête e semble tissu de mensonges et de contradictions qui relève du système de défense de n'importe quel type machiste et violent. Sous ses airs de romantique, Cantat est un menteur et un pragmatique qui trouve une justification à son acte dans la mise en cause d'une morte qui n'est plus là pour se défendre. » Les phrases claquent comme des balles. Georges Kiejman ne se contente pas de mots. Il ouvre une pochette, en sort un document et une enveloppe, et invite les

journalistes à s’approcher. Le document est la fameuse attestation d’Andrius Leliuga. Pour Kiejman, ce témoignage est la preuve du « comportement agressif » et de la « propre hystérie » de Bertrand Cantat. Au nom du « secret de l’instruction », l’avocat refuse de fournir des photocopies de l’attestation à la presse. Les journalistes jouent des coudes pour prendre des notes. La lettre d’Andrius sera pourtant reproduite la semaine suivante dans *Paris Match*, hebdomadaire qui, depuis le début, a largement relayé les arguments de la famille Trintignant.

Dans la foulée, M^{e} Kiejman ouvre l’enveloppe qu’il tient à la main. Il pose une série de photos sur la table. Ces images montrent le visage tuméfié de Marie. Georges Kiejman ne précise pas qu’elles ont été prises à l’issue de la deuxième opération subie par l’actrice. Elles sont livrées aux regards de l’assistance. Sans commentaire, simplement pour marquer les esprits. Pour que les journalistes, en s’imprégnant du visage martyrisé de la victime, partagent la colère de ses proches. Mari

11
« Sois sage, ô ma douleur »

Début septembre, la température est enfin retombée à des niveaux supportables sur la vieille Europe. Pas la tension. Côté français, la passe d avec Marie Trintignante .Je ne sais pas'armes entre Olivier Metzner et Georges Kiejman par médias interposés, une dizaine de jours plus tôt, a laissé des traces profondes entre les familles Trintignant et Cantat. Pour ne rien arranger, la justice lituanienne vient d'annoncer – un peu hâtivement – l'ouverture du procès pour l'automne et des articles haineux sur Cantat fleurissent dans la presse d'extrême droite, trop heureuse de s'acharner sur l'un de ses adversaires les plus influents. Hormis des bribes de commentaires lâchées au cours des pénibles journées de Vilnius, l'entourage du chanteur ne s'est toujours pas exprimé publiquement ; il devient urgent de le faire.

Jusque-là, l'épouse de Bertrand et les trois musiciens de Noir Désir ont refusé toutes les demandes d'interviews. Toutes, sauf celle présentée par Hervé Chabalier, le patron de Capa, une société de production audiovisuelle proche de Canal +. Depuis longtemps, la chaîne cryptée se fait l'écho des actions de Noir Désir dans son engagement contre le Front national, à Vitrolles notamment. Plusieurs sujets sur le groupe, produits par l'agence Capa, ont été programmés dans « Le vrai journal » de Karl Zéro, Canal ayant d'ailleurs diffusé, début 2003, le dernier concert de la tournée *Des visages des figures*. Même dans ces conditions, les proches de Cantat hésitent. « La négociation a été très difficile, reconnaît Hervé Chabalier. L'approche a été longue, mais tout s'est joué sur les affinités communes et nos relations anciennes avec le groupe. Car nous partageons les valeurs que Marie et Bertrand incarnaient : le féminisme et le combat anti-FN[1]. »

Si Noir Désir et Kristina finissent par accepter, c'est surtout qu'il ne faut plus tarder pour défendre l'image de Bertrand, sérieusement écornée depuis le coup de gueule de Kiejman. Et puis la volonté de Canal + n'est pas d'enquêter sur le drame proprement dit, mais de raconter en images les

« destins croisés » des deux protagonistes. Ce qui donnera un sujet prudent de cinquante-deux minutes – le premier de cette envergure à la télévision –, diffusé le lundi 8 septembre 2003 dans le magazine « Lundi Investigation ».

Cette initiative reçoit la bénédiction d'Olivier Metzner. De même qu'il autorise les proches de son client à organiser une mini-conférence de presse devant plusieurs journalistes de la presse écrite. Discrètement, rendez-vous est donné mardi 2 septembre, près de Bordeaux, dans la maison de Bègles utilisée comme studio de répétition par Noir Désir. Le groupe choisit ses invités. Seuls les représentants de *Libération*, du *Monde*, de trois quotidiens régionaux, dont *Sud-Ouest*, ainsi que François Ausseil de l'AFP sont conviés. Ni *Le Figaro*, ni *Le Parisien*, ni *Paris Match*, ni aucun titre de la presse magazine ne sont présents. Noir Désir reste fidèle à la stratégie de communication ultra-sélective instaur { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em quelque choseOGée par Cantat depuis les origines. Un choix qui contribuera à creuser – du moins en partie – le fossé entre la mouvance des « défenseurs » de l'artiste et le reste de l'opinion publique.

Même face à ces journalistes, les Noir Désir et Kristina Rady savent qu'ils marchent sur des œufs. Comment défendre l'honneur et la réputation de Bertrand sans pour autant minimiser la gravité de son geste ? Tous ont bien compris qu'au moindre faux pas la partie adverse rendrait coup pour coup. Qu'elle n'hésiterait pas à diffuser les photos du visage meurtri de Marie. Le coup de semonce de M^{e} Kiejman a porté ses fruits.

Kristina et les trois membres du groupe sont assis autour d'une table. Une cafetière circule de main en main. Ils ont fait en sorte que la rencontre avec les médias soit sobre. « OK » pour une photo « vite fait », mais pas l'ombre d'une caméra ou d'un micro.

Serge Teyssot-Gay, « l'autre » tête pensante de Noir Désir, n'a pas le cœur à l'ouvrage. Ni les mots pour le dire : « Nous aussi, on aimerait comprendre, mais on a plus de questions que de réponses », lâche sobrement le guitariste avant de se mettre en retrait. Difficile pour lui de dissimuler le malaise qu'il éprouve depuis que l'affaire a éclaté. C'est Denis Barthe, le batteur, qui se

dévoue pour la bonne cause. Avec son solide accent du Sud-Ouest et son bon sens terrien, « Nini » a souvent joué les juges de paix au sein du groupe. Plusieurs fois, alors que Noir Désir était au creux de la vague, le musicien a su recoller les morceaux entre le duo infernal – mais extraordinairement créatif – formé par Cantat et « Sergio ». Denis Barthe est d'abord questionné sur l'avenir de la formation : « Pour l'instant, notre copain Bertrand est en prison et on est là pour essayer de le soutenir, sans juger, sans prendre parti. Cela fait vingt-trois ans qu'on se connaît et on a fait pas mal de choses ensemble. Quoi qu'il ait pu faire pendant une heure, il l'assume. On ne va pas le renier comme ça et ce n'est certainement pas un salaud. Mais là, le groupe, sans bluffer, on s'en fout. Tout est en suspens. L'album *live* et tous les autres projets sont arrêtés. On n'a pas vraiment le cœur à ça. » En plus du concert de Langon, le groupe a annulé sa participation à la fête de l'Humanité et au festival Septembre Ensemble, qui devait avoir lieu à Bordeaux et Toulouse avec Zebda. « Une réunion où on dépassait la musique, où on allait sur des problèmes sociaux, explique Denis. Avec prises de parole. » Un nouvel engagement politique fauché net par le drame de Vilnius, au même titre que l'élan artistique du groupe : « Il y avait de nouvelles compositions, révèle le batteur. On avait envie de faire un nouvel album assez rapidement. Peut-être plus *jeté* que le dernier. Il nous restait encore de l'énergie pour envisager un avenir proche[2]. »

Pour Denis Barthe, le leader du groupe n' { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em la main.trvest pas celui que certains présentent maintenant comme une brute : « Dans le groupe, on n'a jamais eu affaire avec une violence hors scène. Et, sur scène, ça n'a rien à voir avec de la violence, même si Bertrand est très démonstratif », poursuit-il en parlant de « fougue », de « transe » et de « chamanisme » pour qualifier la vitalité déployée par le chanteur lors de leurs concerts.

Kristina Rady, dont les « confidences » à la maquilleuse de *Colette* intriguent la justice et la presse, prend avec conviction la défense du père de ses enfants. Non, il n'a pas une seule fois levé la main sur elle. « Je n'ai jamais subi de violences de la part de Bertrand, assure-t-elle. Il pouvait y avoir de la violence dans les discussions, mais jamais dans les gestes. Voilà ce que j'ai dit à la maquilleuse[3]. » Impossible pour elle de trouver un début

d’explication à la « folie » de Vilnius : « Je ne sais pas ce qui s’est passé. Je connaissais Marie. On avait des rapports très, très affectueux. » Une précision qui contraste avec les propos tenus par Bertrand Cantat, trois semaines plus tôt, devant les juges lituaniens : « Marie disait que Kristina était insidieuse et méchante, affirmait le chanteur. La jalousie paranoïaque de Marie était très forte. Je voulais garder des relations normales avec Kristina, mais Marie exerçait sur moi une pression permanente[4]. »

S’agissant d’une éventuelle prise de drogue « dure », Denis Barthe est formel. Le lundi 28 juillet, quand il l’a vu à l’hôpital, Bertrand lui a juré qu’il n’avait rien pris. Oui, ils avaient « beaucoup bu », mais lui n’avait « rien pris ». Serge sort de son silence pour dire que son copain avait « surtout l’air abattu, qu’il avait envie d’oublier et qu’il était obsessionnel sur l’état de santé de Marie ».

Ces propos seront largement repris dans les médias invités ainsi que dans la presse régionale. La famille Cantat, elle, fait bloc autour de Bertrand. Guy et Danièle, ses parents, ont rejoint leur fille Ann à Vilnius. Ils ont compris que Bertrand risquait de passer plusieurs mois en Lituanie et envisagent de quitter leur résidence hôtelière pour louer un appartement. Cinq semaines se sont écoulées depuis le drame et un mouvement de solidarité s’est progressivement créé parmi la petite communauté francophone de Vilnius. La disparition de Marie et le drame vécu par la famille Cantat ont profondément ému ces expatriés, dont beaucoup ont participé au tournage de *Colette*. Un Belge prénommé Rudy, professeur au centre culturel français, a même organisé une collecte auprès des expatriés. Il a réuni un nombre important de livres et de bandes dessinées, que le vice-consul de France a remis à Cantat lors d’une visite en prison.

C’est pour remercier ces « donateurs » que Rud { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emmontreOGy émet l’idée d’organiser une soirée. Il est vrai que la passion des premiers jours et la pression médiatique se sont un peu calmées. Les parents Cantat, pensant que cela « remontera un peu le moral » de leur fils, n’y voient aucun inconvénient, d’autant que Bertrand s’est déclaré « très content » à l’idée que les gens l’ayant aidé se réunissent. Il insiste pour que l’on rende aussi

hommage à Marie. Une initiative qui part d'un bon sentiment, mais qui va de nouveau provoquer la fureur du clan Trintignant. Essentiellement à cause de la publicité très maladroite faite à l'événement.

Au soir du vendredi 5 septembre, les quelques dizaines de Français vivant à Vilnius et des Lituaniens francophiles se rassemblent au Café de Paris, un établissement qui dépend du centre culturel, lui-même rattaché à l'ambassade. L'ambiance est détendue. On boit du vin, on grignote un morceau, on bavarde. Des journalistes lituaniens sont là. C'est la première fois qu'ils peuvent s'entretenir longuement avec les proches du célèbre détenu. Ann Cantat prend d'abord la parole pour dire combien le climat local est plus apaisé qu'en France : « Je ne sais pas combien de gens soutiennent Bertrand en Lituanie, mais je pense que l'opinion publique générale est meilleure ici. Les gens doivent savoir que, dans cette affaire, Bertrand est aussi victime. Ce qui s'est passé ici à Vilnius est une tragédie entre deux personnes qui s'aimaient énormément. Maintenant, Bertrand souffre beaucoup. S'il essaie de survivre, c'est pour nous. » Danièle Cantat ne peut retenir ses larmes. « Excusez-moi si je pleure, dit-elle aux journalistes. Je suis désolée si je n'arrive pas à être objective. Parce que je suis une mère. Parce que j'aime mon fils… » Son mari ne sort de son silence que pour dire qu'il est « inquiet » devant l'état psychologique de Bertrand[5].

L'homme qui s'est installé aux platines n'est autre que le gendarme affecté à la sécurité de l'ambassade de France. « DJ Reggie » – c'est son nom de scène – assure en fait l'animation musicale de toutes les soirées du centre culturel. Et, ce jour-là, ses préférences vont tout naturellement à Noir Désir. Surtout le tube « Le vent nous portera », qu'il passera plusieurs fois au cours de la soirée. Cette belle chanson est devenue très en vogue en Lituanie, où des disques pirates du groupe circulent au marché noir, avec traduction des textes de Cantat. Tout comme en France, le drame a entraîné ici un effet de curiosité autour du groupe bordelais. Alors que les invités commencent à danser, le visage pâle de Marie Trintignant apparaît sur l'écran géant installé au fond de la salle. On y projette *Betty*, ce film de Claude Chabrol où l'actrice incarne une paumée en pleine dérive alcoolique. L'un de ses rôles les plus troublants.

Faute de goût ? Provocation ? Cette « soirée de soutien { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em. e semble » va, en tout cas, relancer brutalement la guerre médiatique entre les deux parties. Des images de la fête de Vilnius sont diffusées le lendemain à la télévision lituanienne. En France, personne n'est au courant. Pas pour longtemps. Les journalistes français ont en effet, au cours de la semaine tragique, puis lors du voyage à Vilnius de Nathalie Turquey, établi des contacts avec leurs confrères lituaniens. Durant le week-end, Mindaugas Peleckis, reporter au quotidien national *Respublika*, prévient la rédaction du *Parisien-Aujourd'hui en France*. Le journaliste lituanien, qui trouve « l'idée de cette fête un peu macabre », décrit l'atmosphère « très particulière » de la soirée, avec « tous ces gens qui dansaient sur Noir Désir[6] ».

Informé le dimanche en milieu de journée, Georges Kiejman pique une froide colère devant « l'indécence » de cette initiative. Ses mots claquent : « Soutenir Bertrand Cantat de la sorte et rendre hommage simultanément à Marie Trintignant est quelque chose d'inconciliable, embraye l'avocat parisien. Il faut en finir avec ce prétendu romantisme qui ferait de Cantat et de Marie les deux victimes d'un drame amoureux. C'est vrai qu'il s'agit d'une histoire à deux, mais il y a ici quelqu'un qui a tué et quelqu'un qui a été tué. Je le dis encore une fois, il fallait faire preuve d'une grande brutalité, pour ne pas dire d'une grande bestialité, pour faire du visage de Marie ce qu'il est devenu dans la mort. » Il brandit à nouveau la menace de diffuser les photos de la figure de la victime : « Si les soutiens de Bertrand Cantat étaient confrontés à ces clichés, ils seraient pris de nausées et renonceraient à leurs propos romantiques[7]. »

Depuis sa maison de Flaux, dans le Gard, Jean-Louis Trintignant est abasourdi par la nouvelle. L'« hystérie » de sa fille, puis cette « fête » pour « remonter le moral » de son bourreau, c'en est trop pour lui. Le vieil homme songe un instant à faire une déclaration publique. À répondre à ce qu'il considère comme des atteintes répétées à la mémoire de sa fille. Quatre jours plus tôt, il a effectué un aller-retour à Paris pour témoigner devant Nathalie Turquey. Pour dire que, « si Bertrand Cantat s'était assumé », il « ne serait pas sorti de [son] silence ». Pour dire que sa fille « n'a jamais eu le comportement violent qu'on lui prête » et que, d'après

lui, « la violence des coups révèle l'intention de tuer ». Pour dire enfin combien lui était insupportable le fait que « Cantat se retranche derrière la thèse de l'accident[8] ».

Ces déclarations, recueillies par la juge d'instruction, en présence d'un chef de groupe de la { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emxon semble brigade criminelle, pèseraient autrement sur l'affaire si elles étaient rendues publiques. Le dimanche après-midi, *Le Parisien* transmet donc, par l'intermédiaire de Georges Kiejman, une demande d'interview à Jean-Louis Trintignant. Celui-ci hésite, mais finit par renoncer. En début de soirée sur TF1, dans l'émission « Sept à huit », l'actrice Lio ne mâche pas ses mots : « Marie était inquiète et stressée sur le tournage, explique l'amie de la défunte. Elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle m'avait dit que Bertrand Cantat était jaloux et que c'était difficile. » Explicitement, Lio répond à ceux qui cherchent à « romantiser » l'affaire : « Ce n'est pas un drame de l'amour. Ce n'est pas de l'amour quand on prend le visage d'une femme pour un champ de bataille. Frapper par amour, ça n'existe pas. » C'est la première fois que l'on exprime publiquement cette hypothèse, à laquelle certains, dans l'entourage de la comédienne, continuent de croire aujourd'hui. Une thèse selon laquelle Marie « vivait dans la peur ». Et qu'elle envisageait même de quitter Bertrand Cantat.

C'est sans les propos de Jean-Louis Trintignant, mais avec ceux de Lio, que *Le Parisien* titre, lundi 8 septembre, sur *« L'étrange fête du clan Cantat »*. Deux pages intérieures sont consacrées à cette nouvelle polémique qui fera scandale pendant plusieurs jours. À Bordeaux, les membres de Noir Désir n'en reviennent pas en écoutant la radio. Même incompréhension chez Kristina Rady et Olivier Metzner, qui n'ont pas été consultés par les parents et la sœur de Bertrand Cantat. L'avocat parisien en veut à ses clients d'avoir, en se prêtant à cette soirée, commis une erreur. En privé, passe encore. Mais pas devant une foule de journalistes lituaniens. C'était forcément s'attirer les foudres de la partie adverse.

En milieu de journée, alors que M^{e} Metzner refuse de s'exprimer, Noir Désir se désolidarise de la famille Cantat. Dans un communiqué très sec

envoyé au bureau bordelais de l'AFP, les musiciens précisent que la fête de Vilnius a été « organisée par des personnes qui n'ont aucun lien avec eux ». Et que cette initiative va, disent-ils, « à l'encontre de la démarche des membres du groupe, qui tiennent à ce que le respect et la dignité soient observés par tous et dans tous les cas ». Difficile d'être plus clair. Les proches de Bertrand Cantat sont désormais divisés. Une mauvaise nouvelle de plus pour le chanteur

À Vilnius, l'affaire a déjà fait une « victime collatérale » en la personne du gendarme qui avait passé des morceaux de Noir Désir le vendredi précédent. Le « DJ Reggie » en a été quitte pour une franche remontée de bretelles par sa hiérarchie.

À Paris, Nadine Trintignant prépare sa contre-attaque. Elle sera multiple et au cimetière parisien du Père-Lachaise soutienH violente. À l'inverse de Jean-Louis, la mère de Marie n'a pas l'intention de se taire. La réalisatrice passe le plus clair de son temps entre des studios proches des Champs-Élysées, où elle s'occupe du montage du téléfilm *Colette*, et son grand appartement du Marais. C'est là qu'elle rédige une « lettre » à sa fille, dont elle fera finalement un livre. Dans le milieu de l'édition, le bruit circule déjà à cette époque que la maison Fayard, filiale du groupe Lagardère, en assurera la publication.

Mais c'est d'abord sur le terrain judiciaire que Nadine lance l'offensive. À son retour de Vilnius, elle a retrouvé dans la mémoire de son téléphone portable un SMS que lui avait envoyé Marie sur le tournage. Sur le moment, sa mère n'y avait prêté qu'une attention distraite. Ce qu'elle croit y déceler après coup lui glace le sang. Et si Marie avait été victime de violences… avant ce qu'elle appelle « ce sale samedi » ? Le texto, envoyé par l'actrice le 14 juillet à 21 h 07, après une dure journée de tournage, dit à la lettre près : « soisage oma douleur étientoi plustrankil ». Surtout, il est signé : « fifille battue ». Deux mois plus tôt, en Lituanie, elle avait pensé que Marie faisait référence à une scène d'amour filmée le même jour entre Colette et Henry de Jouvenel, alias Lambert Wilson, où elle avait trouvé sa fille particulièrement mal à l'aise. Marie avait même reproché à sa mère de faire durer la prise de vue inutilement.

Nadine Trintignant n’en démordra plus. Selon elle, non seulement Cantat a battu d’autres femmes avant Vilnius, mais elle est maintenant certaine qu’il n’en était pas à son coup d’essai avec Marie. Et puis, pour Nadine, la citation de Charles Baudelaire contenue dans le SMS ne semble rien devoir au hasard. Il s’agit du tout premier vers de « Recueillement », l’un des poèmes les plus noirs de ses *Fleurs du mal* :

Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille.

Tu réclamais le soir ; il descend ; le voici :

Une atmosphère obscure enveloppe la ville,

Aux uns portant la paix, aux autres le souci.

Pendant que des mortels la multitude vile,

Sous le fouet du plaisir, ce bourreau sans merci,

Va cueillir des remords dans la fête servile,

Ma douleur, donne-moi la main ; viens par ici,

Loin d’eux. Vois se pencher les défuntes années,

Sur les balcons du ciel, en robes surannées ;

Surgir du fond des eaux le regret souriant ;

Le soleil moribond s’endormir sous une arche,

Et, comme un long linceul traînant à l’orient,

Entends, ma chère, entends la douce nuit qui marche.

{ font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em la main.trvUn sonnet qui se passe de commentaire. Cette « atmosphère obscure, […] aux uns portant la paix, aux autres le souci », ce « bourreau

sans merci », ce « long linceul traînant à l’orient » : le poème choisi par la future victime prend une résonance prémonitoire. Ou pire, comme le pense maintenant Nadine Trintignant, persuadée qu’il s’agissait en fait d’un appel au secours.

Elle a bien sûr parlé du SMS à Georges Kiejman. Elle veut absolument que cet élément – plus que troublant à ses yeux – soit porté à la connaissance de la justice. Du Baudelaire dans un dossier d’enquête criminelle ! Les policiers n’en reviennent pas. Ils reçoivent Nadine à sa demande, dans la matinée du mardi 9 septembre, au dernier étage du 36, quai des Orf&#x Ces phot

12
« Le grand incendie »

Tandis que Nadine Trintignant aiguise sa plume vengeresse, Kristina Rady se voue à la défense de celui qui l'a quittée un an auparavant. Elle se sacrifie pour ses enfants, Alice et Milo, et se bat pour préserver l'image de leur père. Un courage mal récompensé. Le lundi 8 septembre 2003, la polémique autour de la fête de Vilnius a complètement oc { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em, qui .Je ne sais pasculté sa première interview télévisée, diffusée le soir même dans le magazine « Lundi Investigation » de Canal +. Elle y a tenu le même discours que lors de la conférence de presse avec Noir Désir. À savoir que jamais Bertrand n'avait été violent avec elle ou avec ses enfants. Au moment où elle se jette dans l'arène médiatique, un nouvel événement va directement l'atteindre.

Il est 5 h 10 du matin, ce jeudi 11 septembre 2003, lorsque Jean-Pierre, un habitant de Moustey, tranquille village situé en pleine forêt dans le département des Landes, compose le numéro d'urgence des pompiers. Réveillé par « des crépitements » et « une lumière inhabituelle », il a très vite réalisé que la maison voisine de la sienne était en train de brûler. Un quart d'heure plus tard, deux camions, venus des bourgs de Sore et Pissos, arrivent sur place, au lieu-dit La Pendelle. Le toit de la maison est en flammes. Le feu semble avoir pris au premier étage. Il se propage rapidement le long des poutres en bois qui composent la charpente. Les sapeurs luttent pendant plus d'une heure, sans pouvoir éviter le pire. Le plancher du premier étage s'effondre sur le rez-de-chaussée. Tout est détruit. Lorsque l'incendie est éteint, peu avant 7 heures du matin, la bâtisse n'est plus qu'une ruine. Seuls la grande cheminée de pierre de la pièce principale et les épais murs du rez-de-chaussée sont encore debout. Tout a brûlé, hormis le réfrigérateur et quelques pièces de vaisselle. Depuis le printemps 1998, cette maison était la propriété de Bertrand Cantat et Kristina Rady. Elle constituait le seul véritable « signe extérieur de

richesse » du chanteur. Elle a également joué un rôle important dans son aventure avec Marie Trintignant.

Moustey est un peu le symbole du bonheur perdu de Bertrand Cantat. Lui et Kristina se décident à acheter cette maison un an après la naissance de Milo. Ils habitent alors Paris, dans le XX^{e} arrondissement, et estiment que la capitale n'est pas le lieu idéal pour élever un petit garçon. Bertrand cherche alors, d'après son frère Xavier, « un lieu de repos et de calme » dans la région de Bordeaux. Son choix s'arrête sur cette maison discrète aux volets bleus, perdue dans les pins à deux kilomètres du village. « Bertrand était super content de cette maison, précise son frère aîné. Il était juste gêné parce qu'il y avait une piscine. Il trouvait que ça faisait un peu trop bourgeois. Il ne voulait pas d'une maison de star[1]. » L'endroit n'a pourtant rien de clinquant. La surface habitable est de cent cinquante mètres carrés, répartis sur deux niveaux. Quelques travaux permettent de transformer la grange voisine en annexe afin de recevoir des amis. Pendant trois ans, la maison de Moustey va devenir le refuge de la famille Cantat et des membres de Noir Désir. Le clan au grand complet y passe de longs week-ends ponctués de promenades en forêt, d'apéros sous la tonnelle, de parties de badminton, de pétanque ou de foot. Les soirs d'hiver, Bertrand et ses potes refont le monde au cimetière parisien du Père-Lachaise90io devant l'imposante cheminée.

Lorsqu'ils décident de se séparer, à l'automne 2002, Kristina et Bertrand sont d'accord pour garder la maison. Ils tiennent à ce qu'elle reste un lieu préservé pour Milo et la petite Alice, qui vient de naître. Ils s'organiseront pour l'occuper alternativement pendant les week-ends et les vacances. Au cours de l'hiver 2002-2003, le chanteur y vient à deux reprises en compagnie de Marie Trintignant, qui fait alors la connaissance des enfants de son nouveau compagnon. L'actrice avait rebaptisé cet endroit la « maison de Milo ».

Le 20 juillet 2003, soit une semaine avant le drame, la villa de Moustey va se retrouver au cœur d'une dispute entre les deux amants. Kristina appelle Bertrand à Vilnius. Nous sommes dimanche. Marie ne travaille pas. Elle est présente et écoute la conversation. Bertrand explique que lui, Marie et ses

trois plus jeunes garçons arriveront à Moustey le 31 juillet. « Nous avions prévu que Milo ferait visiter la maison aux enfants de Marie », précisera-t-il plus tard[2]. Kristina, qui doit partir chez ses parents à Budapest le 28 juillet, n'oppose aucune objection. Elle demande simplement à Bertrand si l'un de ses amis, musicien, peut s'installer dans la grange pour répéter. Il donne son accord et, à l'issue de la conversation, envoie même un texto à son épouse : « Merci. Précision. Pour le reste, considère Moustey à toi. Tu n'as pas besoin de me prévenir, de me demander mon avis sur les allées et venues. Juste tranquille quand on arrive. Bises. » À l'issue de cet échange, Marie aurait accablé Bertrand de reproches. C'est du moins ce que le chanteur dira à Nathalie Turquey lors de sa venue à Vilnius. D'après lui, l'actrice l'aurait accusé d'être trop conciliant avec son « ex », s'emportant contre le caractère « hypocrite » et « insidieux » de cette dernière[3]. Un motif de discorde qui conduira six jours plus tard, toujours selon Bertrand Cantat, à la dispute fatale.

En ce matin du 11 septembre 2003, Moustey n'est plus qu'un tas de cendres et Marie est morte depuis quarante jours. Aussitôt prévenue à Bordeaux, où le couple possède également un appartement, Kristina arrive sur les lieux en compagnie de Denis Barthe, le batteur de Noir Désir, vers 8 heures du matin. Elle est terrifiée par cette vision de cauchemar. La veille, dans l'après-midi, elle avait envisagé de partir le soir même pour Moustey avec Alice et Milo, afin d'y passer le week-end loin du tourbillon médiatique. Elle avait finalement renoncé, se sentant trop fatiguée pour prendre la route. Que se serait-il passé s'ils avaient été dans la maison ? Xavier Cantat, qui a rejoint sa belle-sœur sur place, ne cache pas sa colère : « Ce n'est pas uniquement l'histoire de Bertrand qui s'est envolée, mais aussi celle de son ex-compagne Kristina et de leurs enfants, qui n'ont rien fait ni rien demandé[4]. { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em tél.trv » Les gendarmes de Parentis-en-Born, accompagnés d'une magistrate du parquet de Mont-de-Marsan, inspectent les ruines fumantes à la recherche d'indices. Et ne tardent pas à relever des éléments qui laissent penser que l'incendie a été allumé par une main criminelle.

L'hypothèse de l'incendie volontaire est renforcée en milieu de matinée, lorsque Serge Teyssot-Gay, le guitariste de Noir Désir, arrive à son tour à

Moustey. Avant de venir, le musicien est passé par le pavillon de Bègles, en banlieue bordelaise, qui sert de studio et de bureaux au groupe. Il a découvert sur le répondeur un effrayant message de menaces, laissé par une voix féminine : « On va vous cramer, vous allez payer. » L'enquête démontrera qu'il a été enregistré à 2 h 54 du matin. Ce qui, selon les experts sollicités par la justice, correspond approximativement à l'heure de départ du feu.

Deux mois plus tard, leur rapport confirmera que l'incendie était bien d'origine criminelle. Le ou les auteurs n'ont utilisé ni engin incendiaire ni substance combustible. Ils sont entrés dans la maison par un moyen inconnu, sont montés au premier étage et ont mis le feu à des objets présents dans l'une des chambres. Les flammes se sont ensuite propagées grâce aux tissus et aux pièces de bois composant la charpente.

Le dimanche 14 septembre, le procureur de la République de Mont-de-Marsan, Jean-Pierre Lafitte, ouvre une information judiciaire contre X visant à identifier le ou les pyromanes de Moustey. Kristina se constitue partie civile au nom de Bertrand, Milo et Alice Cantat. Parallèlement, Denis Barthe et Serge Teyssot-Gay se rendent au commissariat de Bordeaux. Ils y font enregistrer une main courante à propos des menaces laissées sur le répondeur téléphonique de Noir Désir. Sur les conseils des gendarmes, ils font également appel à une société de sécurité privée. Désormais, le domicile de Kristina, celui des trois membres du groupe à Bordeaux et en région parisienne, ainsi que le studio de Bègles seront constamment surveillés par des vigiles. Les investigations, confiées à la brigade de recherches de la gendarmerie des Landes, se révèlent très compliquées. Selon l'entourage de Bertrand Cantat, deux hypothèses sont possibles. Soit une vengeance de l'entourage de Marie Trintignant, soit une agression venue de l'extrême droite, dont Bertrand Cantat était un adversaire acharné. La première n'apparaît guère crédible : on imagine mal des proches de la famille Trintignant se compromettre dans une telle exaction. La seconde reste ouverte mais ne sera accréditée par aucun élément concret à ce jour.

Au fil des semaines, une autre piste semble attirer les enquêteurs. Le point de départ en est fourni par Xavier Cantat lui-même. « Le 11 septembre n'est

pas seulement le jour anniversaire des attentats de New York, explique-t-il. C'est aussi celui de la sortie, en 2001, du dernier album de Noir Désir, *Des visages des figures*[5]. » La deuxième chanson du disque s'intitule « Le grand incendie » { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emon e semble … En résumé, le feu aurait pu être provoqué par n'importe qui connaissant bien l'œuvre du groupe.

Début 2004, la personne qui a laissé un message vers 3 heures du matin sur le répondeur du studio de Bègles est identifiée par les enquêteurs. Il s'agit d'une jeune femme, originaire de la région bordelaise, qui voue un culte irraisonné à Noir Désir. Les membres du groupe ont déjà eu affaire à elle. Elle est considérée comme « déséquilibrée ». Les gendarmes l'interrogent mais ne peuvent que constater qu'elle n'a pas participé à l'expédition nocturne contre la maison des Cantat. Kristina refuse de porter plainte contre cette femme fragile et perturbée par le sort de son idole. L'enquête, faute d'éléments probants, finira par être classée sans suite. Le ou les incendiaires de Moustey ne seront sans doute jamais identifiés.

Depuis sa cellule de la prison Lukiskiu, le chanteur de Noir Désir a su que la maison de Moustey avait été détruite. « Cela a encore aggravé son état d'angoisse. Cet incendie a été une terrible épreuve pour lui. Et il est toujours très inquiet pour sa famille », raconte l'avocat bordelais Pierre Hurmic[6]. Cet élu écologiste, proche de Noël Mamère – député-maire de Bègles – et vieil ami de la famille Cantat, est devenu depuis peu le porte-parole officieux de Bertrand.

Il ne sera pas de trop pour faire face à la nouvelle offensive de Nadine Trintignant. À Paris, la mère de Marie vient de remettre à son éditeur, Fayard, le manuscrit d'un texte qui va achever de clouer le chanteur au pilori.

La guerre entre les deux clans va d'abord reprendre sur les écrans de télévision. Les chaînes publiques, dont l'une, France 2, est directement associée à la production de *Colette*, ont préféré assurer un service minimum sur l'affaire Trintignant-Cantat. Dans le privé, en revanche, on s'agite beaucoup depuis le mois d'août. Étienne Mougeotte, le vice-président de

TF1 et directeur général de l'antenne, a compris tout le potentiel médiatique du drame. Il a chargé Charles Villeneuve, animateur-producteur du magazine « Le droit de savoir », de lancer ses journalistes sur le dossier. Une équipe travaille en France, une autre à Vilnius. La Une veut frapper fort. Une première date de diffusion est fixée le 7 septembre au soir, soit la veille du sujet annoncé sur Canal +. Mais la diffusion sera finalement repoussée au dimanche suivant, 14 septembre, en deuxième partie de soirée. C'est-à-dire au moment où, sur M6, l'émission « Secrets d'actualité », animée par Laurent Delahousse, sera elle aussi entièrement consacrée au drame de Vilnius. La « petite chaîne qui monte » a également mis deux équipes sur le dossier, mais pas autant de moyens financiers.

Charles Villeneuve veut à tout prix « griller » la concurrence. Malgré plusieurs demandes insistantes, les Trintignant rejettent c est en train de devenir unp.trvatégoriquement toute idée d'interview. Du côté de Noir Désir, l'accueil est glacial. À l'initiative de Bertrand Cantat, le nom de TF1 a été plusieurs fois hué lors de concerts de Noir Désir. Charles Villeneuve incarne, presque à lui seul, tout ce que le chanteur de rock peut détester. Au lendemain du 21 avril 2002, certains, à gauche, avaient reproché à cet influent dirigeant de la Une d'avoir contribué au succès électoral de Jean-Marie Le Pen. Accusé de remuer, à coups d'images chocs, le couteau dans la plaie du sentiment d'insécurité, l'animateur avait à l'époque dénoncé une manœuvre de basse « calomnie ». Mais Villeneuve dispose d'un argument de poids. Il a obtenu en exclusivité un entretien filmé avec Agnès Tassel, la maquilleuse de *Colette*. Ce témoin important y répète ce qu'elle a déclaré sur procès-verbal devant la brigade criminelle à son retour de Vilnius : les confidences de Kristina au Radisson, la supposée « violence » de Bertrand, l'expression « docteur Jekyll et mister Hyde ». Kristina se sent obligée de répondre aux propos d'Agnès. De même qu'elle accordera, au dernier moment, une interview à Laurent Delahousse, pour M6.

Le soir de la double diffusion, TF1 dispose d'un autre atout. La chaîne a réussi à acheter l'interview de Cantat réalisée le 9 juillet à Vilnius par la télévision lituanienne, sa dernière en tant qu'homme libre. « Le droit de savoir » ne commence qu'à 23 h 05, soit un bon quart d'heure après « Secrets d'actualité ». Le magazine de M6, créé au printemps 2000, va

profiter de ce léger avantage pour réaliser le meilleur score d'audience de son histoire. Sur un mode plus sobre que son concurrent, Laurent Delahousse restera jusqu'au bout en tête des audiences avec 3,4 millions de téléspectateurs. En face, sur TF1, Charles Villeneuve boira la tasse avec un score de « seulement » 2,3 millions de curieux.

Les deux émissions ont atteint le chiffre de 61 % de part de marché. Soit près de six millions de personnes : un niveau d'audience exceptionnel pour une heure de diffusion aussi tardive. Un mois et demi après le drame, la triste histoire de Marie et Bertrand remue toujours le cœur des Français.

Et ce n'est pas fini. Dans la foulée, la sortie du livre choc de Nadine Trintignant est annoncée pour le 1er octobre. Depuis les obsèques de Marie, sa mère s'est plongée dans le montage de *Colette*, mais aussi dans la rédaction de ce qu'elle appelait au départ son « journal de Vilnius ». Manière pour elle de prolonger le dialogue avec sa fille. Au fil des pages, le texte va se muer en un implacable cri de haine contre Bertrand Cantat, doublé d'une tendre et poignante lettre d'amour à Marie.

Jusqu'au tout dernier moment, le secret absolu entoure le manuscrit. Tout juste sait-on que les avocats de l'éditeur ont obtenu de Nadine Trintignant qu'elle édulcore certains passages de son texte, jugés diffamatoires ou attentatoires { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em75OG aux droits de la défense. Malgré ces coupes, le texte reste un brûlot. Fayard, qui a déjà publié deux livres de Nadine, sait qu'il peut réaliser l'un des gros succès d'édition de la saison. D'autant que l'auteur a fait savoir que ses droits seraient intégralement reversés à ses quatre petits-enfants Roman, Paul, Léon et Jules, à qui l'ouvrage est dédié.

Dans ce court texte, le nom du chanteur de Noir Désir n'apparaît jamais. Nadine Trintignant le désigne quatre-vingt-cinq fois par « ton meurtrier » et deux fois par « ton assassin ». Le ton est sans équivoque : « Je revis ta dernière nuit. Tu as eu le temps d'avoir peur. Peur de mourir. Tu as dû tenter de t'échapper, mais il était grand et fort, ton meurtrier. Et toi petite et mince. […] Je suis convaincue que ton meurtrier t'a battue avant ce sale samedi. Oh pardon, ma fifille battue. Je n'ai pas compris. Je le hais […]. Avant de te

tuer, ton meurtrier a tenté de te démolir à force de harcèlement moral. Ce personnage grand et costaud, parlant de paix, insultant à la télévision les grands patrons (avec qui il continuait de respecter ses contrats), était médiatique. Un manipulateur. Il a beau crier son innocence, le fait est là : il t'a tuée. […] Cette sorte d'homme ne cherche pas les soumises, mais les femmes libres et indépendantes, pour mieux les écraser. Les humilier. Dominer à tout prix […]. Une sale nuit, une brute a brûlé tes ailes magiques[7]. »

L'entreprise de démolition est totale, sans nuance. La prêtresse du féminisme en croisade contre le « bourreau de Vilnius ». En quelques lignes, l'artiste maudit en quête de rédemption est redevenu la brute machiste, le beau parleur immature, l'être jaloux et possessif qui s'est acharné sur sa fille, avant de la laisser agoniser. Les efforts des proches de Cantat pour défendre son image sont en passe d'être réduits à néant, d'autant que Fayard a prévu un premier tirage – considérable à l'échelle de l'édition française – de 140 000 exemplaires.

Lorsque, quarante-huit heures avant sa sortie en librairie, Olivier Metzner se procure enfin le texte, il est déjà trop tard. L'avocat est abasourdi par la violence des propos de Nadine Trintignant à l'égard de son client. Il lui est inconcevable de voir ainsi bafouée la présomption d'innocence de Bertrand Cantat, alors que celui-ci n'a pas encore comparu devant la justice : « En France, réagit-il publiquement, on n'a pas le droit d'écrire que quelqu'un est coupable avant qu'il ne soit jugé. On peut craindre que ce livre ait une incidence sur l'issue du procès, d'autant que la presse lituanienne va s'empresser d'en traduire certains passages[8]. » Comme la police judiciaire, Olivier Metzner a relevé plusieurs points de contradiction entre les éléments du livre et les déclarations de Nadine Trintignant devant la brigade criminelle. « On a accusé la famille de Bertrand d' { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emcoon semble indécence, poursuit-il, mais où est l'indécence maintenant ? Je constate que Nadine Trintignant s'est mise en réserve pendant deux mois et qu'elle donne maintenant des interviews dans la presse magazine[9]. » Allusion au fait que les deux seuls entretiens accordés par l'auteur pour la sortie du livre l'ont été aux hebdomadaires *Elle* et *Paris Match*. Deux journaux du groupe

Hachette-Lagardère. Tout comme Studio International, la société qui produit le téléfilm *Colette*, et que Fayard, l'éditeur de Nadine Trintignant.

En publiant *Marie, ma fille*, la cinéaste aurait-elle la volonté d'influer sur le cours de la justice, ou celle d'enfoncer un peu plus Bertrand Cantat ? Un peu des deux, sans doute. Cette initiative produira pourtant l'effet inverse. Lorsque le chanteur reçoit un exemplaire du livre dans sa cellule, il ne s'est pas encore remis de l'incendie de sa maison. La lecture de cette confession aux airs de réquisitoire agit comme un électrochoc. « Quand Bertrand a lu le livre de Nadine Trintignant, il l'a très mal vécu, raconte son ami, l'avocat Pierre Hurmic. Pour lui, il s'agit d'un tissu de mensonges. Il considère que Nadine Trintignant est emportée par la haine, qu'elle a perdu tout esprit de discernement. Cela a créé chez lui un sentiment de révolte, une volonté de se battre, de relever la tête[10]. »

Tout comme Nadine, Bertrand a noyé son désespoir dans l'écriture. En deux mois de détention, il a reçu énormément de lettres. Quelques-unes d'insultes ou de menaces, mais une majorité de messages de soutien. Il tâche de répondre à tous ses correspondants. « Marie et moi, on s'aimait trop », écrit-il à certains d'entre eux. L'idée que la mère de Marie puisse récrire leur histoire lui est insupportable. D'un commun accord avec Olivier Metzner, il décide de demander l'interdiction de l'ouvrage. Au moins jusqu'au procès.

L'ouvrage de Nadine Trintignant est livré aux libraires dans la matinée du mercredi 1er octobre. Sur la couverture blanche figure une photo de Marie prise quelques années auparavant pour le journal *Studio Magazine*. « Je t'aime, ma fille chérie, peut-on lire en quatrième de couverture. Peut-être parviendrai-je un jour à ne plus être obsédée par les images horribles de la fin de ta vie. J'arriverai à penser à toi avec douceur. Peut-être. Je ne suis sûre de rien. » *« Je te salue Marie »*, titre joliment *France-Soir* le même jour, tandis que *Le Parisien* s'interroge en une sur *« Le livre de trop ? »*…

Le plan de communication élaboré autour du livre a bien fonctionné. Et la procédure en référé engagée pour le faire interdire viendra compléter cette habile campagne de publicité. Deux jours après la sortie de l'ouvrage, {

font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em dans le.trvOlivier Metzner et Georges Kiejman se retrouvent donc pour la première fois face à face, en public, devant un tribunal.

La première chambre civile du tribunal de Paris a cette particularité d'être installée dans une salle d'audience aux boiseries dignes d'une cour d'assises. Les deux grands avocats ont compris que la solennité du lieu et la présence massive de journalistes allaient leur offrir une formidable caisse de résonance. Et l'occasion de donner un avant-goût de ce que sera, à Vilnius, le procès Cantat. Le duel tient ses promesses. La passe d'armes verbale atteint une violence rare. Au nom de Bertrand Cantat, M^{e} Metzner ne voit dans l'ouvrage qu'« un cri de haine et de vengeance ». « On veut imposer la vision d'une certaine vérité », déclare-t-il, dénonçant l'emploi répété des termes « meurtrier » et « assassin ». Le premier suppose l'intention de tuer, le ucun doute, c&

13
La saison des corbeaux

Qui est vraiment Bertrand Cantat ? Est-ce l'homme au tempérament « colérique » mais « jamais violent » décrit par son entourage ? Est-il ce récidiviste des violences conjugales montré du doigt par Nadine Trintignant ? C'est la parole des uns contre celle des autres. Au fil des pages de son « livre réquisitoire », la mère de Marie porte de lourdes accusations contre le prisonnier de Vilnius : « Ton meurtrier savait si bien se cacher, écrit-elle à sa fille disparue. C'est plus tard, c'est *après* qu'on m'a dit qu'il était violent, aimait se castagner, avait déjà envoyé des femmes (dont la sienne) à l'hôpital. Elles n'ont pas porté plainte et nient aujourd'hui ce passé encombrant. Elles doivent aussi avoir peur[1]. »

Pendant près de trois mois, d'août à octobre 2003, la brigade criminelle va enquêter sans relâche sur le passé de Bertrand Cantat. Les curieuses confidences de Kristina dans le hall du Radisson, relatées par la maquilleuse Agnès Tassel à son retour de Vilnius, ont semé le trouble chez les enquêteurs. L'enjeu est d'importance. Pour les Trintignant, le moindre témoignage sur des violences antérieures permettrait d'enfoncer définitivement Cantat. Pour sa famille et Noir Désir, il s'agit de préserver ce qui peut encore être sauvé de l'image du chanteur.

Le matin du 18 août 2003, alors que tous les regards sont braqués sur le voyage de Nathalie Turquey à Vilnius, deux officiers de la Crim' prennent discrètement le TGV pour le sud-ouest de la France afin d'y interroger deux ex-compagnes du rocker.

À 14 heures, Véronique se présente dans les locaux du SRPJ de Bordeaux. Cette séduisante comédienne de quarante ans a vécu une histoire d'amour « passionnelle » avec Bertrand de 1986 à 1988. Il n'avait pas vingt-cinq ans. Elle décrit spontanément aux policiers parisiens un garçon « mal dans sa peau ». « Il pouvait être violent, dit-elle, mais contre lui… Bertrand n'a jamais trouvé les mots pour exprimer sa souffrance. Il était fort et fragile à la fois… Il ne s'est jamais montré violent physiquement envers moi, mais

plutôt contre lui. Lorsqu'on s'engueulait, parfois, il pouvait devenir violent et se faire mal. Du genre à taper du poing à travers une vitre[2]… »

Le lendemain, les enquêteurs ont rendez-vous avec Agnès au commissariat d'Arcachon. Cette femme (aujourd'hui mariée) fut le premier grand amour du leader de Noir Désir. Ils se sont connus en 1981. Lui ven { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emelN tensionait de rencontrer Serge Teyssot-Gay et Denis Barthe, elle était déjà chanteuse dans un groupe de rock. Pendant quatre ans, ils ont vécu ce qu'elle décrit comme « un amour très rock 'n' roll ». « Il était très romantique et d'une tendresse absolue, assure-t-elle. Il était très généreux, plein d'attentions. Il était très tourmenté et d'un tempérament très jaloux, notamment quand j'étais chanteuse du groupe Rebecca, mais il ne m'a jamais fait de scène de jalousie. Il ne m'a jamais rien reproché. Sur ce côté-là, il était très discret[3]. » Ce qui ne fait que confirmer la jalousie déjà évoquée par Kristina et son entourage.

La suite des souvenirs de l'ex-rockeuse révèle un aspect plus sombre de celui qui n'était pas encore une star : « Par deux fois, dit-elle, Bertrand a tenté de se suicider. Je pense qu'il s'agissait plus d'appels au secours que de réelles tentatives de suicide. Il avait l'habitude de s'automutiler un peu partout, sur le corps, avec des lames de rasoir. Il n'avait aucune explication à me fournir et me demandait pardon à chaque fois. » Agnès brosse alors un portrait proche de celui esquissé la veille par Véronique : « Bertrand n'a jamais été violent envers quiconque. Il aurait pu, car certaines personnes l'ont cherché. Il n'a jamais répondu. Je me souviens d'une fois où des gitans, l'ayant pris pour quelqu'un d'autre, l'ont violemment frappé. Il ne s'est pas défendu. Bertrand préférait résoudre ses problèmes par la parole. Si Bertrand a déjà été violent, c'est seulement contre lui. »

Ces témoignages sont recueillis deux semaines seulement après les faits. Ils permettent de cerner un homme à la psychologie perturbée, en proie à d'étranges pulsions suicidaires, jamais physiquement agressif vis-à-vis d'autrui, mais ne couvrent qu'une période de la vie de Cantat, de seize à vingt-quatre ans. Pour tenter d'en savoir plus sur la véritable personnalité du suspect, Nathalie Turquey va donc concentrer ses efforts sur Kristina.

Parce qu'en près de dix ans de vie commune elle est évidemment celle qui connaît le mieux la face intime du chanteur. Et parce que plusieurs éléments laissent penser qu'elle aurait pu subir des violences de sa part.

Il y a notamment, on s'en souvient, la conversation dans le hall du Radisson, à Vilnius. Le 26 septembre, la juge d'instruction organise donc une confrontation entre Kristina, Agnès Tassel et Roman Kolinka. La maman d'Alice et Milo y réaffirme clairement qu'elle n'a « jamais été frappée par Bertrand[4] ». Ce même jour, Roman dit se souvenir d'une autre confidence de Kristina : « Elle m'a dit que Bertrand l'avait poursuivie avec un couteau alors qu'elle avait Milo dans les bras. » Une fois de plus, la Hongroise tente de relativiser : « Effectivement, une fois, alors que Bertrand devait partir en tourn { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emproOGée, on s'était engueulés, admet-elle. J'étais derrière lui avec Milo dans les bras. Lui, il était appuyé sur le bar avec son passeport à la main et un couteau dans l'autre. Il faisait une tartine avec son couteau. Il s'est énervé au sujet de son passeport. Le ton est monté. Il a fini par dire qu'il n'allait pas partir en tournée. Moi, j'avais Milo dans les bras et comme je ne pouvais pas supporter cela, je suis partie. Le couteau, il l'avait juste dans la main puisqu'il faisait des tartines. Il ne m'a pas menacée avec. J'ai eu peur qu'il utilise le couteau contre moi ou contre lui car je savais que, par le passé, il s'était déjà blessé lui-même[5]. »

Pressée de s'expliquer sur la « violence » de Cantat, elle répond : « C'est avant tout une violence de la parole, une violence qui devient de plus en plus exigeante et qui devient des cris… Moi, je n'ai jamais le dessus dans les disputes de ce genre… Culturellement, je n'ai pas l'habitude de cela, je ne sais pas crier… Ce genre de dispute est toujours pour moi un traumatisme… C'est peut-être aussi des gestes violents. […] Je veux dire que Bertrand pose des questions… Il insiste… Il est impulsif… Des gestes ? Non, Bertrand ne m'a jamais frappée ni giflée… Il n'a jamais donné de coups de pied non plus… Il m'a bousculée plusieurs fois, en me tenant par le bras, pour que je reste face à lui… Dans ces cas-là je le repoussais et il continuait à me tenir, mais il ne me frappait pas ! » Nathalie Turquey insiste : « Comment arriviez-vous à vous dégager de lui ? » Kristina : « Je me mettais à pleurer et il finissait par me laisser partir[6]… »

Assis dans le même bureau, Roman, dix-sept ans, le fils de Marie Trintignant, ne tient plus en place. Il maintient sa version, toujours la même, au mot près : « Elle m'a dit qu'elle s'était déjà fait frapper par Bertrand. Elle a même montré plusieurs parties de son corps pour montrer les coups qu'elle avait reçus. Et je me souviens qu'elle n'a pas utilisé le mot "bousculer", mais le mot "frapper". » Mais l'épouse de Bertrand Cantat ne cède pas : « Je ne crois pas avoir dit cela, je ne m'en souviens pas[7]. »

Nathalie Turquey n'est guère convaincue par ces dénégations. D'autant que lors de leurs auditions, début août, les membres de la famille du rocker ont tenu eux-mêmes des propos troublants. « Avec Kristina, indique Xavier Cantat, pourtant on ne peut plus proche de son frère, il y a eu des échanges physiques. Mais je ne crois pas qu'il y a eu de main courante ni d'admission aux urgences, ni de dépôt de plainte. Bertrand n'a jamais été interné et j'ignore s'il voyait un psy[8]. » Danièle Cantat livre est en train de devenir un" aid="on semble aux policiers un souvenir tout aussi intriguant : « J'ai su par personne interposée que Bertrand avait eu une grosse querelle avec Kristina. Je lui ai téléphoné et elle m'a dit qu'il l'avait plaquée contre le mur et lui a dit : *Quand vas-tu arrêter de me casser les couilles ?* Pour se calmer, il est sorti[9]. »

Kristina ne reviendra jamais sur ses positions. Bien au contraire. Quatre jours après cette curieuse confrontation chez le juge, le 30 septembre 2003, alors qu'elle se trouve à Vilnius, elle se rend dans les bureaux de la police lituanienne pour faire une déclaration limpide et définitive : « Bertrand était enclin au dialogue, souligne-t-elle. Il exprimait son opinion. Il n'était pas disposé à la violence. Ce n'est pas une personne cruelle. Il n'a jamais eu la moindre violence envers moi. Il m'est arrivé d'avoir des disputes, de ne pas être d'accord avec lui[10]. » À Paris, à Vilnius, son refrain n'a pas bougé d'un iota, quels que soient ses interlocuteurs judiciaires : « Bertrand ne m'a jamais battue. Je ne sais pas s'il avait battu d'autres femmes. Je connais quatre de ses anciennes compagnes et je sais qu'il ne les a jamais battues. » Grâce à la pugnacité de Kristina, l'image du « macho » cogneur échafaudée par Nadine Trintignant s'estompe au profit de celle d'un homme certes « colérique » et « emporté », mais qui parvient toujours à se maîtriser. Les

enquêteurs demeurent perplexes. En coulisses, le passé de Bertrand Cantat va se retrouver au centre d'une étrange manœuvre.

Tout commence le lundi 25 août. Soit quatre jours après l'audition de Vilnius où Cantat avait évoqué la supposée « hystérie » de Marie Trintignant. En fin de journée, le téléphone sonne au cabinet parisien de Georges Kiejman. L'avocat, parti à l'étranger, est absent. Un homme se présentant comme Jean-Marc Gouaux, « manager de Noir Désir entre 1991 et 1996 », s'entretient avec sa secrétaire. Sans préciser le motif de son appel, il laisse deux numéros de téléphone – un fixe en Gironde et un portable – pour qu'on le recontacte. Le message ainsi que les deux numéros – 05 56 9… et 06 08 4…[11] – sont scrupuleusement notés dans un cahier prévu à cet effet. Deux semaines plus tard, à son retour de vacances, l'avocat des Trintignant rappelle le mystérieux interlocuteur. Le numéro de fixe n'est pas celui de Jean-Marc Gouaux. Le numéro de portable, lui, fonctionne. « C'était le 3 ou le 4 septembre, écrira Georges Kiejman dans une lettre explicative à la juge d'instruction. Une personne masculine […] m'a indiqué que, avec beaucoup de scrupules et bien qu'ami de Bertrand Cantat, elle pensait qu'elle avait le devoir de témoigner sur les violences exercées par celui-ci. La personne m'a dit { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emensemble.trv à cette occasion que la personne qui lui avait succédé dans ses fonctions, Mme Fabienne Signat, était […] également susceptible de témoigner[12]. » Jean-Marc Gouaux – si c'est bien lui au bout du fil – a effectivement été le manager du groupe de 1991 à 1996. Il l'a quitté sans qu'on en connaisse le motif, au terme d'une période de deux ans durant laquelle Noir Désir avait suspendu toute activité. Et il a bien été remplacé par Fabienne Signat, une amie de Bertrand Cantat.

Georges Kiejman alerte donc Nathalie Turquey pour lui demander que Jean-Marc Gouaux soit interrogé. Celui-ci, contacté par les auteurs le 27 janvier 2004, dément fermement avoir téléphoné à l'avocat de la famille Trintignant. « Je n'ai jamais appelé Kiejman, déclare l'ex-manager. Je suis très surpris de la teneur de ce qu'il raconte. S'il persiste, je vais devoir l'attaquer en justice. Honnêtement, je crois qu'il s'est fait avoir et je ne m'explique pas pourquoi. »

La brigade criminelle n’a jamais vérifié les relevés des appels téléphoniques qui permettraient d’attester l’existence de cette surprenante conversation relatée par Georges Kiejman. Entre-temps, un mystérieux « corbeau » fait son apparition dans la partie d’échecs à laquelle se livrent les deux clans. Et curieusement, ses accusations vont dans le même sens que celui qui, au téléphone, se présentait comme Jean-Marc Gouaux.

Le 23 septembre, une lettre anonyme dactylographiée, postée la veille du centre de tri de Bordeaux-Saint-Jean, arrive au cabinet de l’avocat. Il s’agit clairement d’un courrier de dénonciation :

« Monsieur Kiejman.

Dans l’affaire Cantat, il existe un précédent de violences conjugales.

Actuellement toute la défense de Bertrand Cantat, organisée par Kristina Rady, les membres du groupe Noir Désir et Jeanette, leur manageuse, repose sur la préservation de ce secret au détriment de la vérité. Kristina Rady, à l’occasion de ces violences, s’est tvers les membres du groupe mais également vers certains proches de Bertrand Cantat : Jean-Marc Gouaux, Fabienne Signat et Emmanuelle qui, eux, n’ont pas été entendus. Cette lettre a été écrite dans un souci de vérité pour la famille Trintignan *[sic !]* et je demande d’utiliser ces renseignements sans faire état de cette lettre[13]. »

Georges Kiejman transmet ce courrier à Nathalie Turquey puis à Nadine Trintignant, qui se dit ravie que « le mur du silence se lézarde enfin ». La mère de Marie croit tenir le moyen de confondre Bertrand Cantat. Elle va vite déchanter, même si la teneur du message anonyme semble indiquer que le « corbeau » connaît bien l’entourage de Bertrand Cantat. Et qu’il est parfaitement au courant des auditions déjà réalisées par la brigade criminelle. { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emensemble.trv

Nathalie Turquey demande à la PJ d’accélérer le mouvement. Le 29 septembre, deux officiers de la « crime » arrivent au commissariat de Bordeaux, où ils ont convoqué les trois témoins potentiels désignés par le

« corbeau ». Ainsi que Janick Ruggeri, dite « Jeanette », manageuse de Noir Désir depuis avril 2001, qu'ils interrogent en premier. Ses déclarations semblent calquées, au mot près, sur celles de l'entourage de Cantat : « Je n'ai jamais vu Bertrand s'emporter violemment, physiquement, contre une personne. Je l'ai vu s'engueuler avec Kristina. Dans les mots, il pouvait être violent mais c'était des engueulades que tout le monde connaît dans sa vie. À chaque fois que j'ai vu Bertrand dans un conflit, il fallait qu'il parle tant qu'il n'arrivait pas à une solution[14]. »

Le lendemain, c'est au tour de Fabienne Signat de se présenter à l'hôtel de police. Elle a travaillé pour Noir Désir de 1996 à 1999. Les enquêteurs entrent directement dans le vif du sujet : « L'une des raisons de votre séparation d'avec le groupe n'est-elle pas un différend avec Bertrand au sujet de sa vie privée ? » La réponse est parfaitement claire : « Non, dit-elle, absolument pas. Je me suis disputée plusieurs fois avec Bertrand, comme avec les autres membres du groupe. Nous avons tous des caractères entiers. Et, de temps en temps, nous nous disputions sans jamais que ce soit un motif de licenciement. Quant à la vie privée de Bertrand, elle ne regardait que lui. Je ne m'y suis jamais immiscée… Je n'ai jamais été témoin, ni eu connaissance de faits de violence de la part de Bertrand à l'encontre de Kristina ou d'Emmanuelle[15]. »

Le 2 octobre, à 10 heures, c'est à Jean-Marc Gouaux de témoigner. Curieusement, la juge n'a pas mis ses enquêteurs au courant de l'épisode du coup de téléphone à Kiejman. Ils ne lui posent donc aucune question sur ce sujet. L'ex-manager explique qu'en fait il a quitté le groupe à cause d'un « gros différend » avec… Serge Teyssot-Gay : « Je ne pouvais pas continuer à travailler pour le groupe dans ces conditions, explique-t-il. D'un commun accord, nous avons décidé de mettre fin à notre collaboration. Ils s'engueulaient, mais ce n'étaient jamais des violences physiques. Ensuite tout s'arrangeait. » Les enquêteurs insistent : « Avez-vous été témoin de disputes, de scènes au cours desquelles Bertrand Cantat exerçait des violences ? » Nouvelle réponse négative : « Je n'ai jamais été témoin de tels faits[16]. » Cette audition aura duré à peine un quart d'heure.

Emmanuelle D., trente-quatre ans, succède à Jean-Marc Gouaux dans le bureau mis à la disposition de la « crime » { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em meilleur.trv. La jeune femme a partagé la vie du leader de Noir Désir de 1989 à 1993, avant qu'il ne rencontre Kristina. Sous l'œil un peu las des policiers parisiens, elle dresse un portrait élogieux de son ex-compagnon : « Nous avions des relations amoureuses normales. Il était passionné de culture. Son gros défaut était de parler beaucoup. Il discutait des heures et, certaines fois, j'avais envie d'arrêter tellement j'en avais marre. Il était très sensible, très généreux. Il était fragile, mais comme je ne l'étais pas, sa fragilité n'a jamais trouvé de terrain pour s'exprimer. Il n'était pas jaloux. Il n'avait pas de réaction violente. Il y a seulement eu quelques altercations avec des mots[17]. » Retour à la case départ.

Dans le TGV, les policiers ont le vague sentiment de s'être déplacés pour rien. Ils font un compte rendu à la juge d'instruction qui, à son tour, informe Georges Kiejman. L'avocat est convaincu de s'être fait piéger. Le 6 octobre, il prend sa plume pour s'en expliquer à Nathalie Turquey. Il lui raconte en détail les appels d'une « personne se présentant comme Jean-Marc Gouaux », revient sur la lettre anonyme et conclut en se disant « victime d'une manipulation ». La magistrate n'a lancé aucune investigation pour « remonter » les appels téléphoniques ou tenter d'identifier le « corbeau » bordelais si bien informé. L'avocat de la famille Trintignant n'a pas insisté.

Parallèlement, la brigade criminelle a engagé d'importantes recherches administratives pour retrouver d'éventuelles traces de violences commises par Bertrand Cantat. Les enquêteurs ont consulté les trois volets de son casier judiciaire. Ils ont interrogé le Service de traitement des infractions constatées (STIC), un fichier de la police où figurent toutes les personnes mises en cause dans des infractions pénales. Ils ont demandé à la gendarmerie d'effectuer des recherches dans son propre fichier, baptisé Judex. Ils ont sollicité les greffes des tribunaux de Pau, Bordeaux et Paris, épluchant jusqu'aux dossiers des renseignements généraux de ces trois villes. Sans le moindre résultat.

Enfin, les policiers se sont intéressés aux registres d'admission des hôpitaux, en se limitant à une période comprise entre juillet 1993 et septembre 2001. Celle qui correspond à la vie commune entre Bertrand et Kristina. Trois hôpitaux de l'Est parisien ont été consultés, ainsi que le centre hospitalier universitaire Pellegrin de Bordeaux. En vain.

Nathalie Turquey n'a pas jugé nécessaire, non plus, de délivrer une commission rogatoire internationale afin d'interroger les hôpitaux de Budapest, en Hongrie, où le couple a séjourné pendant plusieurs mois. Cette lacune entretient le doute, ainsi résumé par un des policiers français en charge des investigations : « C'est vrai que Cantat avait des relations difficiles avec les femmes. Nous n'avons rien trouvé. Rien. Pas la moindre violence physique. C'est très surprenant de la part d { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emproOG'un homme de près de quarante ans qui a frappé sa compagne. En général, les individus de ce genre ont des antécédents, ne serait-ce qu'une bagarre dans un bar, un conflit entre automobilistes qui tourne mal. Là, c'est le vide total. Cela signifie qu'un facteur extérieur, exceptionnel, a déclenché le passage à l'acte[18] ». Et le policier d'évoquer une fois de plus l'influence possible de l'alcool et surtout d'une drogue chimique. Question lancinante qui, on l'a vu, ne pourra jamais être tranchée.

L'explication se trouve peut-être, simplement, dans le goût prononcé de Bertrand Cantat pour ces « violences verbales » évoquées par l'ensemble de ses proches. Ces mots qu'il maniait si bien, sa voix puissante et son physique lui suffisaient, en général, pour avoir gain de cause lors des disputes conjugales. En général, mais peut-être pas face au caractère trempé de Marie Trintignant.

Dans la grisaille de l'automne, rumeurs et dénonciations plus ou moins malveillantes viennent également écorner l'image de la comédienne disparue. Olivier Metzner entend discrètement exploiter les informations qui lui parviennent. Il n'a pas le choix. Quand il a dénoncé « l'hystérie » de Marie, l'avocat de Bertrand a dû faire face à une contre-attaque particulièrement violente de la famille Trintignant. Il se doit maintenant de démontrer que ce mot n'a pas été employé à la légère. Qu'il repose sur une

réalité – à établir dans le passé de Marie Trintignant. Dès septembre, Olivier Metzner demande à la juge d'instruction d'enquêter sur les antécédents de la comédienne.

Nathalie Turquey ne donne pas suite. Le droit pénal français est très clair à ce sujet : pour toute affaire relevant de la cour d'assises, il faut procéder à des investigations sur le passé et la personnalité de l'accusé. Pas sur ceux de la victime, sauf si cela est nécessaire à la manifestation de la vérité. L'avocat insiste, rappelant à la magistrate qu'elle a accepté de joindre au dossier des témoignages très éloignés des faits, dont le seul objet était de dresser un portrait élogieux de la comédienne. Comme cette lettre de Zoé Chauveau, qui présente son amie défunte comme étant de « nature joyeuse, généreuse, sociable et conciliante ». Dans le même courrier, cette amie très proche de Marie écrit aussi : « Via les médias et la justice, l'entourage de M. Cantat tente de minimiser le geste criminel de celui-ci en essayant de faire passer Mme Trintignant pour une femme violente, passionnée, jalouse et irresponsable, capable d'une conduite hystérique et d'actes de violence. Mme Trintignant a toujours rempli pleinement ses obligations de mère et d'actrice. Elle était parfaitement incapable de s'opposer à la violence autrement que par le repliement sur elle-même[19]. »

L { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em meilleur.trva parution du livre de Nadine Trintignant va indirectement servir la défense de Bertrand Cantat. Nathalie Turquey est plus que troublée par le contenu de l'ouvrage et, plus généralement, par le discours de la mère de la victime. Pour cette jeune magistrate, la médiatisation excessive des accusations de Nadine Trintignant constitue une atteinte délibérée aux droits de la défense. Par souci d'équité, elle cède aux requêtes d'Olivier Metzner. Depuis plusieurs semaines, ce dernier s'est lancé à la recherche d'informations sur le passé de Marie Trintignant.

Le tout-Paris bruisse de « on-dit » sur le passé de Marie. Il suffit de tendre l'oreille. Ou de lire les courriers anonymes qui arrivent au cabinet d'Olivier Metzner ou de son confrère bordelais Pierre Hurmic.

C’est à cette époque que d’autres « corbeaux » se manifestent. Au début du mois d’octobre, une lettre signée du pseudonyme « Caju » et destinée à « Bertrand C., l’ami numéro un » signale ainsi à Pierre Hurmic un étrange accident de voiture dont Marie Trintignant aurait été victime « le 5 ou le 6 août 1991, à La Roche-sur-Yon ». Un autre courrier assure qu’en 1987 l’actrice serait arrivée avec un cocard à l’œil lors d’une séance photo organisée pour le magazine *Vogue Homme*. Olivier Metzner distille habilement ces « tuyaux » à quelques journalistes, qui se chargent de les compléter d’informations plus substantielles. L’épisode de la séance photo est confirmé. La maquilleuse qui a masqué les traces sur le visage de la comédienne est rapidement identifiée. De même que le photographe présent ce jour-là. Quant à l’accident de voiture de 1991, il n’a rien d’imaginaire. La presse en avait même parlé à l’époque. Son scénario est le suivant : Marie Trintignant, au volant d’une Renault Clio, est venue rejoindre son compagnon d’alors, François Cluzet, qui achève le tournage du film *Olivier, Olivier* d’Agnieszka Holland à La Roche-sur-Yon, en Vendée. Elle a voyagé avec la première fille de l’acteur, âgée de neuf ans, son fils Roman, quatre ans à l’époque, et un autre garçon d’une dizaine d’années. À l’issue d’un « pot » organisé sur le plateau, Marie part brusquement, très énervée. Quelques instants plus tard, sa Clio percute violemment le véhicule d’un technicien qui roule au milieu de la route. Le choc est rude. Marie n’ayant pas mis sa ceinture, sa tête traverse le pare-brise. Les enfants, assis à l’arrière, ne sont pas blessés. La conductrice ne perd pas conscience. Le visage en sang, elle se rend aux urgences. Les médecins diagnostiquent plusieurs coupures profondes au visage, ainsi que des fractures multiples du nez. Lésions qui nécessiteront une opération de chirurgie esthétique. Une analyse sanguine révèle alors un taux d’alcoolémie très élevé : 2,78 grammes d’alcool par litre de sang. Elle sera d’ailleurs condamnée quelques mois plus tard, par le tribunal correctionnel de La Roche-sur-Yon, à deux mois de prison { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em de son .trv avec sursis et un an de suspension de permis pour conduite en état d’ivresse.

Si Olivier Metzner s’intéresse à cet épisode, c’est pour des raisons médicales. On se souvient de la polémique sur la « fracture par écrasement » constatée à l’autopsie de Marie Trintignant. Du côté de

l’enquête, on pense toujours que cette blessure ne peut s’expliquer que par un coup de poing ou par un coup de tête infligé par Cantat. Ce qu’il nie catégoriquement. L’avocat voit dans cet accident l’occasion inespérée de relancer un débat aussi embarrassant. « Il s’agit de vérifier, précise-t-il dans les colonnes du *Parisien*, tout ce qui pourrait expliquer la fragilité physique de Marie[20]. » Le 12 novembre 2003, il demande donc par écrit à Nathalie Turquey d’enquêter sur la séance photo de 1987 et l’accident de 1991.

Sans le dire ouvertement, l’avocat de Bertrand Cantat espère que des recherches sur l’accident permettront également d’en savoir plus sur les derniers mois de la relation amoureuse entre François Cluzet et Marie Trintignant. Car tout le petit monde du cinéma sait que leur rupture, en 1992, fut particulièrement agitée. Depuis le début de l’affaire, François Cluzet a fait preuve d’une discrétion absolue. Lors des obsèques de Marie, il était vêtu d’une veste noire et d’un tee-shirt gris, enfreignant le code vestimentaire « imposé » par les parents de la défunte. Il est également le seul à ne pas avoir confié ses intérêts et ceux de son fils, Paul, à Georges Kiejman, préférant s’en remettre à son avocat habituel, Daniel Voguet. François Cluzet, enfin, s’est distingué en refusant obstinément de témoigner devant la police, puis la justice. Intrigué par ce comportement, Olivier Metzner a insisté auprès de la juge d’instruction pour que le deuxième compagnon de Marie soit interrogé. Sans résultat : François Cluzet s’est constitué partie civile au nom de Paul. Il ne peut donc être contraint à témoigner. Mis en cause à ce sujet dans un article paru dans *Libération* des 20 et 21 décembre 2003, l’acteur a réagi par une lettre publiée quatre jours plus tard, dans le même journal. Une lettre à la fois digne et déroutante, où il se garde bien d’affirmer ou de démentir quoi que ce soit. « Je n’ai pas l’intention de participer au déshabillage en place publique des différents protagonistes du drame, écrit-il, mené par la polémique médiatique qui ne fait que salir l’image de Marie. Paul, notre fils, a commencé un travail de mémoire, de vérité et de justice. Sa vie est totalement bouleversée et je considère que mon premier devoir est de l’aider dans ce chemin difficile, en gardant l’attitude la plus affectueuse et la plus respectueuse pour le souvenir de sa mère. Un jour viendra sans doute où Paul me demandera quelle femme était Marie. C’est à lui seul que je réserve ce que j’ai à en dire[21]. » {

font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2eml e semble

Tous les « ex » de Marie ne sont pas aussi réservés. Mathias Othnin-Girard, le père de Léon, conserve une profonde rancœur envers l'actrice, à qui il n'adressait plus la parole. Le récit qu'il a fait de sa relation avec Marie, devant la police, est ahurissant. « Marie désirait cet enfant avec moi[22]», conclut-il avant de regretter qu'elle ait ensuite prétendu le contraire. Son épouse, Michèle, a également accepté de témoigner. Elle dresse un portrait plus nuancé de la maman de Léon : « Les enfants étaient la passion de Marie Trintignant. Elle était très généreuse. Elle était capable d'envoyer de l'argent à des anonymes qui lui en demandaient en raison de sa célébrité. Elle voulait croire que tout était beau. Elle voulait, d'une certaine manière, être aimée de tout le monde mais elle pouvait entrer dans de grandes colères quand elle s'estimait flouée. Sa colère montait vite. Cela n'était aucunement progressif[23]. »

Sur les indications d'Olivier Metzner, Nathalie Turquey demande aussi l'audition comme témoin d'un psychanalyste d'Arles, avec qui Marie aurait eu une brève liaison en 1992. Mais le praticien s'est réfugié derrière le secret professionnel quand il s'est agi de livrer les détails de cette aventure à la police judiciaire.

Le 27 octobre 2003, toujours à la demande du défenseur de Bertrand Cantat, deux enquêteurs de la brigade criminelle se déplacent à Limoges pour y entendre Fabrice. Ce guitariste, ex-ami de Richard Kolinka, aurait vécu, entre 1992 et 1993, une éprouvante histoire d'amour avec la comédienne. La famille Trintignant n'aurait, dit-on, jamais accepté ce garçon. Le 6 novembre, Georges Kiejman écrira à la juge Nathalie Turquey pour lui indiquer que « la famille Trintignant n'a jamais entendu parler de Fabrice ». Ce musicien, aujourd'hui âgé de trente-huit ans, a pourtant vécu pendant un an avec Marie. Son témoignage est saisissant tant il rappelle, par certains aspects, la passion fatale née dix ans plus tard entre l'actrice et Bertrand Cantat. Fabrice évoque d'abord la violence verbale de sa compagne d'alors : « Marie était une femme très jalouse qui s'emportait sur

des petits riens qui prenaient des proportions inimaginables, dit-il. En fait, elle n’étaitournée

14
Les experts, Paris-Vilnius

Fiction ? Réalité ? Voilà plusieurs mois que l’affaire de Vilnius navigue à vue entre les rigueurs de la procédure pénale et les aléas de la création artistique. Le tournage d’un film comme scène de crime, des acteurs comme témoins, du Baudelaire sur SMS et l’ombre portée d’un poète déchu : il n’existe rien dans les archives de la brigade criminelle qui ressemble de près ou de loin au dossier n° 269/03/63. L’escalier fatigué du quai des Orfèvres en a vu { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emô.Je ne sais pas défiler, des générations d’assassins, de meurtriers et de terroristes… Mais jamais autant de comédiens et d’artistes !

Mais en ce début octobre 2003, l’affaire Cantat-Trintignant n’est plus la priorité du prestigieux service de police. Les enquêteurs ont compris que, sauf témoignage de dernière minute, ils n’en sauraient pas davantage sur le passé du chanteur. De leur point de vue, l’enquête est tout simplement bouclée. Les policiers pressentent aussi que le procès aura bien lieu en Lituanie, ce qui rend très relative l’utilité judiciaire de leur travail.

Le spectacle, lui, doit continuer ! Marie Trintignant a laissé des œuvres posthumes, dont deux occupent une place centrale dans la procédure judiciaire. Le téléfilm *Colette*, bien sûr, mais aussi le fameux *Janis et John* de Samuel Benchetrit. Ce long-métrage fait l’objet d’une vaste campagne de promotion. La date initiale de sortie – 15 octobre 2003 – a été maintenue. Marie y partage la vedette avec son ex-compagnon François Cluzet et son père Jean-Louis. Elle incarne Brigitte, une femme au foyer dépressive qui se révèle à elle-même en se fondant dans la peau de la chanteuse rock Janis Joplin. Ce rôle n’est pas étranger à la rencontre entre Bertrand et Marie, ni au contenu du fameux SMS de Samuel Benchetrit. « Marie et moi, on avait plein de projets », confiera le jeune réalisateur au moment de la sortie du film, avant d’ajouter péniblement : « J’ai envie de vivre avec Marie. J’ai des photos d’elle, chez moi. On a souvent tendance à enterrer les morts, mais je crois au contraire qu’il faut les porter. Moi, je

n’ai pas le choix. Il faut que j’en parle. Ce film me sauve la vie. Je me planque derrière ces images de bonheur. Ce qui me fait peur, c’est après[1]. »

Janis et John aurait pu devenir un film culte : avec seulement 330 000 entrées payantes, ce sera un échec. Un mois plus tard, c’est dans l’indifférence générale que Marie Trintignant resurgit à nouveau sur les écrans dans *Les Marins perdus*, de Claire Devers, où elle campe une veuve qui recueille un marin errant sur le port de Marseille. Il existe enfin une dernière œuvre de cinéma posthume, encore moins connue que les précédentes. *Ce qu’ils imaginent* est le titre du film d’Anne Théron, où Marie incarne une femme en rupture qui tombe amoureuse d’un adolescent.

Reste l’inclassable *Colette*. Pendant six mois, les images et la fabrication de ce téléfilm de prestige feront, à la demande de Nadine Trintignant, l’objet d’un embargo total. Il ne sera livré qu’en fin d’année 2003, dans sa version définitive, aux deux principaux diffuseurs associés à la production, France 2 et la RTBF de Bruxelles.

La télévision publique belge francophone, liée à Studio International par un accord de coproduction, ne reçoit le produit fini qu’à la fin du mois de décembre. Dès lors, rien n’empêche plus la première chaîne de la R est en train de devenir un">on semble TBF de diffuser *Colette*. Trois jours plus tard, un communiqué de presse annonce la programmation pour les dimanches 4 et 11 janvier 2004 en première partie de soirée, en deux volets intitulés « La femme trahie » et « La femme vengée ». Deux sous-titres à double sens qui n’apparaîtront plus dans la version française.

Nadine Trintignant, son producteur et France 2 se trouvent pris de vitesse par la décision de leurs associés belges. Côté français, il était convenu que le film serait diffusé en avant-première et en compétition au Festival international de la production audiovisuelle (Fipa) organisé à Biarritz du 20 au 25 janvier 2004. Une programmation prématurée en Belgique réduirait à néant l’effet de surprise souhaité par la réalisatrice. Il faudra quelques négociations entre Paris et Bruxelles pour différer la date de diffusion. Le 19 décembre 2003, en fin de journée, le directeur des programmes de la RTBF finit, pour « respecter la volonté de Nadine Trintignant », par céder

aux exigences de ses interlocuteurs français. L'avant-première en France ayant été fixée au vendredi 23 janvier, *Colette* est programmé les dimanches 25 janvier et 1er février. En échange de cette faveur, la chaîne obtient la présence en exclusivité de Nadine Trintignant dans le journal du soir de la RTBF, juste avant la diffusion de la première partie.

Vendredi 23 janvier 2004, début d'après-midi. Derrière l'immense baie vitrée du casino de Biarritz, la tempête gronde sur l'océan déchaîné. À l'entrée de la salle de projection, c'est la bousculade. Beaucoup de journalistes et de festivaliers sont là pour l'événement médiatique du Fipa 2004. Il y a aussi une foule d'anonymes, dont une majorité de personnes âgées, qui mettent la pression sur un service d'ordre dépassé par les événements.

Vers 14 h 30, tout rentre dans l'ordre. Les sept cent cinquante places de la salle de projection sont toutes occupées quand Nadine Trintignant monte sur scène avec son producteur Jérôme Minet et trois interprètes du film, Marie-José Nat, Barbara Schultz et Catherine Jacob. Elle prononce quelques mots pour « remercier le public d'être là » et rendre hommage à la production de l'avoir « laissée libre » de travailler à sa guise.

Pendant près de trois heures trente, la vie de la Colette des Trintignant défile sur grand écran. Ses passions, ses amours déçues : tout y passe. Il ne s'écoule jamais plus de dix secondes sans que Marie apparaisse à l'écran, preuve du rythme infernal auquel elle a été soumise lors du tournage en Lituanie. Certains des dialogues de l'actrice ne font qu'accentuer le malaise déjà perceptible dans la salle. « L'amour, c'est compliqué, tyrannique et encombrant », dit-elle avec son regard faussement ingénu, avant de lancer à son premier mari Willy, alias Vladimir Yordanoff, qu'elle n'est « pas partageuse ». { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em j.trv « Je t'aime et tant pis si je dois en souffrir, si je dois en mourir », lui avoue même cette Colette de fiction, décrite ici comme « la femme la plus libre du monde ».

La seconde partie du téléfilm se révèle plus troublante encore. Elle retrace les années où Colette a vécu sa deuxième grande histoire d'amour avec le

journaliste Henry de Jouvenel (Lambert Wilson). « Il est impossible de rendre une femme heureuse, dit-il à un moment. Alors, Colette… » Alors Colette va progressivement s'éprendre du fils de ce dernier, le jeune Bertrand de Jouvenel, incarné à l'écran par son propre fils Roman.

Au fur et à mesure du film, Colette/Marie Trintignant apparaît de plus en plus accablée par la vie, par ses relations épuisantes avec ces hommes qui finissent toujours par la trahir. Est-ce un effet de style voulu par la réalisatrice ou bien la conséquence du drame qui s'est noué, en coulisses, sur le tournage de Vilnius ? Mystère. À la fin de l'œuvre, la comédienne offre un autre visage. Marie manifeste en effet un plaisir jubilatoire à chacune des scènes qu'elle joue avec son fils, Roman Kolinka, très convaincant en Bertrand de Jouvenel. C'est-à-dire les scènes filmées durant la semaine précédant le drame.

« L'atmosphère sur le tournage à ce moment-là était très étrange », se souvient Geneviève Moll, rédactrice en chef à France 2, présente à Vilnius du 22 au 24 juillet pour y tourner un *making of* de *Colette*. « Nadine et Marie étaient fuyantes, comme si elles étaient perturbées. Et quand j'ai interviewé Marie pour lui demander ce que ça lui faisait de tourner avec Roman, elle m'a répondu : "C'est une question que l'on ne pose pas." Je n'ai pas insisté, même si toute cette chape de plomb m'a semblé très bizarre. Les gens du tournage disaient qu'elle vivait une passion très exclusive avec Bertrand Cantat, mais je l'ai trouvée complètement à côté de ses pompes. Quelqu'un, à Vilnius, m'a même confié que leur histoire d'amour n'était pas si idéale que ça. À mon retour en France, j'ai pourtant été surprise d'apprendre ce qui s'était passé[2]. »

Le film s'achève sur une vue de Marie Trintignant, de dos face à la mer Baltique. Une voix *off* lit lentement une citation de Colette : « Puisqu'il faut vieillir, suis le chemin et ne t'y couche que pour mourir. »

Quelques minutes plus tard, Nadine Trintignant se retrouve face à un parterre de journalistes. Consigne a été donnée de ne lui poser aucune question relative à sa vie privée. On lui demande comment elle est parvenue à filmer des scènes d'intimité entre sa fille et son petit-fils, dont c'est le

premier véritable rôle. « Vous savez, répond la réalisatrice, c'est tellement bien de travailler avec tous ses enfants. Et puis Roman m'a toujours di au cimetière parisien du Père-Lachaiseç.t que c'était bien qu'il commence dans le métier avec sa maman. Comme ça, il aura travaillé au moins une fois avec elle… »

Y penser souvent, n'en parler jamais. Christopher Baldelli, le directeur général de France 2, semble très mal à l'aise quand des journalistes lui demandent à quelle date le film sera diffusé en France. En fait, la chaîne a décidé, en accord avec Nadine Trintignant, d'attendre que Bertrand Cantat soit définitivement jugé à Vilnius pour programmer *Colette*. Jusqu'au bout, la fiction aura été l'otage de la réalité. Le destin de *Colette* restera à tout jamais lié à la nuit tragique du Domina Plaza. Marie Trintignant recevra le prix d'interprétation féminine du Fipa 2004, à titre posthume, pour sa prestation si singulière dans le rôle de la femme écrivain.

Le rideau tombé sur *Colette*, place aux grandes manœuvres d'avant-procès. Pour préciser les conclusions du premier rapport d'autopsie, Nathalie Turquey a ordonné à l'automne une expertise médico-légale complémentaire. Objectif : établir clairement si « les lésions constatées sont compatibles avec les déclarations faites par le mis en examen, à savoir des "gifles très fortes" données avec le dos et le plat de la main[3] ». La juge d'instruction a fourni pour l'occasion au professeur Dominique Lecomte et au docteur Walter Vorhauer, de l'Institut médico-légal de Paris, des photos des mains et des bagues de Bertrand Cantat, ainsi qu'un CD-Rom contenant des photos de la victime prises en Lituanie.

Ce document, daté du 22 octobre 2003, établit d'abord les causes du décès de Marie Trintignant[4]. « La mort est consécutive au traumatisme cérébral avec hématome sous-dural et lésions cérébrales importantes et disséminées au scanner… Ces lésions entrent dans le cadre d'un "ébranlement cérébral", consécutif à des coups multiples portés à la fois sur les côtés gauche et droit de la tête. » Conclusion des légistes : « Les lésions observées sont compatibles avec les dires de M. Cantat, à savoir l'utilisation du plat et du dos de la main dans un violent mouvement d'aller et de retour. » Le chanteur aurait donc dit vrai. Toutefois, la lecture détaillée de ce document

révèle des nuances essentielles qui pourraient au contraire suggérer que Bertrand Cantat a minimisé les faits. Les experts expriment d'abord un doute au sujet de la blessure à l'arcade sourcilière qui « pourrait avoir été provoquée par l'une des bagues mais peut également être consécutive à un coup violent sur l'orbite comme peut l'expliquer un coup de poing ». La même incertitude plane sur la blessure au nez. « L'importance des lésions, soulignent les médecins, évoque plus de quatre coups donnés à la victime par le plat de la main, d { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em1on semble 'autant qu'il existe également une lésion sévère des os propres du nez, avec fracture, éclatement et écrasement, ce qui implique un coup particulièrement violent, donné à la main assimilée à "un battoir". »

Les experts tentent ensuite d'éclairer l'attitude de Bertrand Cantat après la perte de connaissance de Marie. Dans un premier temps, ils justifient la passivité du chanteur. « Les coups violents et multiples reçus ont entraîné immédiatement une perte de conscience suivie d'un coma du fait des lésions cérébrales, d'emblée graves. Ce qui est décrit comme un sommeil par M. Cantat est en réalité un état de coma dont elle n'est jamais sortie. Pour un profane, l'état de coma peut être confondu avec le sommeil, d'autant plus que la respiration est régulière et profonde. » Quelques lignes plus bas, ils insistent néanmoins sur la grande visibilité des blessures, en reparlant, au passage, d'un « coup de poing ». « L'hémorragie nasale due à la fracture écrasement du nez a été immédiate, de même que le saignement de la plaie du sourcil droit. L'hématome orbitaire droit par coup de poing avec plaie du sourcil est très rapidement visible avec une coloration rouge foncé. »

En réalité, les médecins légistes se refusent à trancher définitivement. Ces hésitations transparaissent clairement dans les commentaires d'Olivier Metzner et Georges Kiejman, qui ont obtenu une copie du document dès le 28 octobre. « Cette expertise confirme totalement les explications fournies par Bertrand Cantat, se félicite son avocat. Elle prouve qu'il n'a pas menti[5]. » Son adversaire n'est évidemment pas du même avis : « Il était difficile pour Bertrand Cantat de ne pas se rendre compte de l'état de Marie… La seule chose que l'expertise rend plausible, c'est que Marie a été

frappée par des gifles très fortes. Mais qu'elle ne l'ait été que par des gifles et seulement au nombre de quatre, cela reste un sujet de discussion… Pour moi, ce n'est pas une excuse. C'est la confirmation complète qu'il a été extrêmement violent. Pour faire du visage de Marie Trintignant la tête d'un pantin désarticulé, il faut que les gifles aient été encore plus violentes que des coups de poing[6]. »

Une autre expertise, remise dès le 6 octobre à Nathalie Turquey, jette une ombre sur la personnalité de Marie Trintignant. Il s'agit de l'analyse toxicologique réalisée à Paris à partir des échantillons d'urine prélevés sur le corps de Marie Trintignant[7]. Elle révèle des traces importantes de THC (2,2 nanogrammes par millilitre de sang), le principe actif du cannabis, ce qui signifie que l'actrice était une consommatrice régulière de cette drogue « douce ». Le toxicologue a également mis en évidence la pré est en train de devenir un">on semble sence de morphine et de toute une série d'antidépresseurs et d'anxiolytiques (Valium, Tranxene, Lesanxia, Nordaze, Diazepam) en très petites quantités. Cette découverte suggère que l'actrice se faisait fréquemment prescrire des tranquillisants et indique également une certaine fragilité psychologique.

À la mi-novembre, les rapports médico-légaux français sont transmis, par la voie diplomatique, au parquet de Vilnius. Le 21 novembre 2003, ils arrivent enfin, non traduits, sur le bureau du substitut Vladimiras Sergejevas. Le magistrat lituanien est soulagé. Il va enfin pouvoir boucler son dossier et renvoyer Bertrand Cantat devant un tribunal. Son supérieur, le chef du parquet du district de Vilnius, Ramutis Jancevicius, ne masque pas son agacement. « Là, on ne peut pas dire que les Français se soient dépêchés, proteste-t-il. Pour rédiger l'acte d'accusation, nous devons encore faire traduire et expertiser les derniers rapports médicaux arrivés de Paris. C'est un long travail car les termes scientifiques et juridiques ne sont pas forcément les mêmes chez nous[8]. »

Au même moment, le procureur Jancevicius s'est retrouvé lui-même dans une situation délicate. Le 20 novembre 2003, l'hebdomadaire français *Paris Match* publie des photos extraites de la bande vidéo tournée lors de la reconstitution du 30 juillet au Domina Plaza. Des images chocs où l'on peut

voir un Bertrand Cantat effrayant, levant la main sur un mannequin de chiffon. Dès leur publication, Olivier Metzner engage, à Paris et à Vilnius, une procédure pénale pour savoir qui a fourni ces images au magazine. Le procureur général de Lituanie ouvre alors une enquête interne et porte ses soupçons sur son subordonné Ramutis Jancevicius. Ce dernier est depuis plusieurs mois sur la sellette. Les journalistes lituaniens l'ont du reste surnommé « Maradona » depuis qu'ils ont découvert ses relations d'affaires avec un membre influent du milieu du football. Acculé, le procureur Jancevicius finit par avouer benoîtement avoir lui-même donné à des émissaires de *Paris Match* les enregistrements vidéo des interrogatoires de Bertrand Cantat… Le magistrat se défend en expliquant que cela ne pouvait plus influer sur le cours de l'enquête puisque celle-ci était terminée et affirme n'avoir reçu aucune contrepartie financière. Il n'a pas été sanctionné. Mais c'est un homme fragilisé qui dirige les derniers préparatifs du procès.

Contrairement au procureur Jancevicius, Bertrand Cantat, lui, semble avoir retrouvé quelques forces. Début novembre, les médecins de la prison de Lukiskiu ont allégé son traitement à base d'antidépresseurs. Il ne les prend désormais qu'une fois par jour, le soir, au lieu de trois auparavant. Très entouré par sa famille, qui se relaie dans l'appartement de Vilnius, le Bordelais semble être sorti de sa phase « dépressive ». Ses lectures ont évolué. Les bandes dessinées – en particulier celles de Tardi – ont remplacé la prose sombre de Federico Garcia Lorca ; les grilles de mots croisés ont succédé aux poèm { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em. Entretien.trves désespérés, griffonnés sur des cahiers. « Il a repris ses esprits, confiait son avocat lituanien, Virginijus Papirtis. La vie coule à nouveau en lui. Je lui répète sans cesse : "Bertrand, tu dois être le phénix." Il faut que le procès arrive le plus vite possible[9]. » « Il souhaite se retrouver rapidement devant le tribunal, confirme un de ses proches. Car le procès sera une véritable caisse de résonance. Il permettra de corriger tout ce qui n'a pu être dit. De se rapprocher de la vérité. Bertrand a aussi besoin d'être fixé sur son avenir[10]. »

Le 26 janvier 2004, le tribunal régional de Vilnius a prolongé jusqu'au 29 février la détention provisoire du Bordelais à l'issue d'une brève

audience publique. Bertrand Cantat a déposé, sans illusion, une demande de remise en liberté, expliquant que sa famille disposait d'un logement à Vilnius et qu'il n'avait pas « l'intention de fuir la justice ou de [se] cacher ».

Ces rendez-vous réguliers avec la justice lituanienne sont purement formels. Le droit local offre le droit à toute personne détenue dans l'attente de son procès de déposer chaque mois une demande de mise en liberté. L'enjeu juridique est fictif car nul n'imagine que Bertrand Cantat puisse être remis en liberté. Mais la famille du chanteur, serrée derrière lui sur les bancs de bois du tribunal, profite de ces audiences pour afficher sa solidarité.

Des photos sont prises. On y découvre un Cantat amaigri, mais plus souriant et détendu qu'auparavant, entouré de ses parents et de Kristina Rady.

Ces échéances procédurales permettent aussi à Olivier Metzner de préparer son client au procès qui s'approche. L'avocat parisien, fidèle à sa réputation, celle d'un stratège du droit et de la communication de crise attentif au moindre détail, peaufine sa stratégie dans l'ombre. Il a déjà choisi son atout maître : Kristina Rady, l'épouse trahie et exemplaire, prête à tous les sacrifices pour sauver « le père de ses enfants ». Kristina présente en outre un avantage non négligeable en Lituanie. Elle a grandi, comme ceux qui vont juger Bertrand Cantat, dans l'ex-bloc soviétique. Elle parle couramment russe, ce qui lui permet d'échanger de manière informelle avec les magistrats lors des audiences. Olivier Metzner est persuadé qu'elle est la seule, face aux juges et à l'opinion publique, à pouvoir faire contrepoids au discours accusateur et passionné de Nadine Trintignant.

Le 3 février 2004, Kristina Rady s'affiche à la une de l'hebdomadaire people *Gala*. Le choix de ce titre, qui appartient, comme *Voici*, au groupe Prisma Presse, peut surprendre. Les membres de Noir Désir ont toujours abhorré ce type de publication, trop futile et racoleuse à leur goût. Le pragmatique Olivier Metzner, lui, est persuadé que l'avenir de Bertrand Cantat passe par une réhabilitation de son image auprès d est en train de devenir un">on semble u grand public. La puissance de *Paris Match*,

référence traditionnelle du créneau de la presse « people », aurait sans doute été plus efficace, mais le titre du groupe Lagardère a noué, depuis l'origine de l'affaire, une solide alliance avec la famille Trintignant. Il avait notamment consacré, à l'automne 2003, de belles pages à la promotion du livre de Nadine Trintignant. À l'époque, déjà, Xavier Cantat, le frère de Bertrand, s'était exprimé dans *Gala* pour répliquer à la mère de Marie.

L'intervention de Kristina dans le magazine est très préparée. Et esquisse subtilement les axes de la défense de son ex-mari lors du procès. 1° le caractère passionné de Marie Trintignant porte une responsabilité dans l'enchaînement qui a conduit au drame de Vilnius. « Marie a souhaité l'exclusivité totale, affirme Kristina Rady. À Vilnius, Bertrand et Marie étaient au bord de l'épuisement, jusqu'à cette folie soudaine provoquée par un amour incommensurable. » 2° Cantat n'est pas un homme violent. Pas au sens criminel du terme, en tout cas. « Oui, je me souviens avoir dit qu'il pouvait être violent, mais je pensais à la parole. » Elle ajoute, visiblement bien informée du contenu de l'enquête menée en France par la brigade criminelle : « Tous les interrogatoires, ceux de ces anciennes petites amies, ont démontré qu'il ne les avait jamais frappées. » 3° Elle le défendra jusqu'au bout. « Par respect pour notre vie ensemble, nos enfants, simplement parce que je lui dois, je continuerai à me battre pour lui. »

Ce serment sur papier glacé fait sensation. Il témoigne du sens de l'anticipation d'Olivier Metzner. L'avocat sait qu'au même moment, à Vilnius, le procureur en charge de l'enquête, Vladimiras Sergejevas, est en train d'achever la rédaction de l'acte d'accusation de Bertrand Cantat. M^{e} Metzner est persuadé que le document fuitera dans la presse et que son contenu sera forcément rude pour son client.

Le 18 février au matin, Vladimiras Sergejevas signe l'acte d'accusation et le transmet au tribunal de Vilnius, ainsi qu'aux avocats lituaniens des familles Cantat et Trintignant. Le soir même, des copies de ce document de sept pages sont entre les mains de la plupart des journalistes suivant l'affaire. On y découvre que la justice lituanienne a choisi de juger Bertrand Cantat pour « homicide volontaire » et risque donc jusqu'à quinze ans de prison ; qu'elle considère que cet homicide a été commis « sous l'emprise de

l’alcool », ce qui constitue un facteur aggravant ; qu’elle estime enfin que « la responsabilité de l’accusé Bertrand Bruno Lucien Cantat est atténuée par le fait qu’il regrette sincèrement son acte ». Dans les heures suivantes, le procureur général Jancevicius précise enfin, « puisqu’il s’agit d’un crime dont la victime est un proche », que la peine maximale ne sera pas requise à l’encontre du Français.

Sur le fond, l’acte d’accusation livre une version froide et crue de la mort de Marie Trintignant. Plus précis et affirmatifs que les experts légistes français, les médecins lituaniens concluent que Bertrand Cantat a infligé au total dix-neuf blessures à Marie Trintignant : sept résultent de coups à la tête et ont entraîné l’irréversible coma. Les douze autres sont des hématomes et ecchymoses apparus au moment où Cantat a traîné Marie Trintignant du couloir au salon. Le constat semble implacable pour l’accusé : l’accumulation de coups suggère qu’il s’est acharné sur sa compagne, contrairement à ce qu’il affirme. C’est d’ailleurs ce que soulignent les avocats des Trintignant.

Mais le procureur Sergejevas ne va pas jusque-là, au contraire. Il constate aussi que Bertrand Cantat a été blessé à la lèvre, à la poitrine ou sur les bras – « par neuf actions traumatiques de force faible », écrit-il –, ce qui induit plus une dispute qu’une agression. Et confirme finalement, en la précisant, la version de l’accusé : « Les blessures constatées sur Marie Joséphine Innocente Trintignant peuvent être la conséquence de fortes gifles d’une main sur les doigts de laquelle se trouveraient des bagues, car une bague présente les caract&#ous sommes s&#

15
Entre deux mères

Mardi 16 mars 2004, 8 h 45. Une agitation inhabituelle règne dans la salle des pas perdus du tribunal de Vilnius. Une petite centaine de personnes se presse au pied du large escalier de pierre qui mène au deuxième étage, où les portes de la cour criminelle s'ouvriront à 9 heures. Des policiers en uniforme vert vérifient les pièces d'identité et accréditations délivrées par le ministère de la Justice. Il n'y a là que des journalistes, presque tous francophones. La presse locale ne s'intéresse guère au procès Cantat, trop occupée à couvrir le scandale qui touche le président de la jeune république de Lituanie, Rolandas Paksas, accusé de s'être laissé corrompre par un homme d'affaires proche de la mafia russe.

Les envoyés spéciaux des médias français cherchent à identifier les visages connus. En vain. Les avocats de la famille Trintignant et ceux de Bertrand Cantat ont, dans les jours précédents, négocié avec le juge Gaidalis et obtenu que les proches de l'accusé et de la victime puissent accéder à la salle d'audience avant { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em de Vilnius.Je ne sais pasla presse et le public, par une porte latérale protégée par la police. Plus surprenant, Olivier Metzner et Georges Kiejman ont tous deux indiqué que le procès ne durerait pas plus d'une semaine. Ce qui signifie qu'ils se sont engagés à ne pas réclamer d'investigations complémentaires en cours d'audience et se sont rangés à la volonté des magistrats lituaniens, qui souhaitent que la cour se borne à reconstituer minutieusement la nuit tragique du 26 au 27 juillet 2003, sans s'appesantir sur le passé ou la psychologie des protagonistes.

C'est un étrange procès qui va se dérouler à Vilnius. Et pas seulement à cause de l'« exotisme » du système judiciaire lituanien, du décor suranné ou de la langue dans laquelle vont se tenir les débats, qui nécessitera l'intervention permanente d'interprètes plus ou moins inspirés. C'est aussi un procès dont le protagoniste principal, assommé par sa culpabilité et une consommation prolongée de tranquillisants, va progressivement s'effacer

pour céder place à l’affrontement de deux femmes hors du commun. L’une, Nadine Trintignant, veut venger la mort de sa fille ; l’autre, Kristina Rady, doit sauver le père de ses deux enfants. Deux mères en mission, dressées l’une contre l’autre, qui vont sortir ce procès de la léthargie bureaucratique mitonnée par les magistrats lituaniens.

Dans la salle du tribunal, sur les bancs à droite de l’allée centrale, Nadine Trintignant, le visage caché par d’immenses lunettes noires, la bouche serrée, trône au premier rang, encadrée par son fils Vincent et par son petit-fils Roman, fils de Marie et de Richard Kolinka. Ce dernier, ex-batteur du groupe Téléphone, est assis au deuxième rang, avec Samuel Benchetrit. Les bancs situés à gauche, derrière le box où s’installera Bertrand Cantat, sont occupés par les proches de chanteur. Kristina Rady y occupe la place centrale. Sa haute silhouette et son élégance farouche attirent tout autant les regards que la douleur brute de Nadine Trintignant. À ses côtés, les parents de Bertrand Cantat, Guy et Danielle, ainsi que sa sœur Ann et son frère Xavier. Détail incongru, ce dernier gardera un appareil photo à portée de main tout au long du procès. Derrière la famille Cantat prennent place les trois membres de Noir Désir et des proches du groupe. Les deux clans n’échangent pas un regard, tous fixent le box clos, protégé par une vitre, où s’installera Bertrand Cantat.

Les photographes sont autorisés à pénétrer dans la salle. Bousculade devant le box. Il s’agit d’obtenir le meilleur emplacement pour photographier l’accusé. Xavier Cantat, excédé, se lève, prend son appareil photo et flashe les photographes. Invectives. Le président demande le silence et ordonne aux policiers de faire entrer l’accusé.

La première image est terrible. Cantat, la bête de scène, le rocker charismatique à la voix animale et surpuissante, s’avance, hésitant. C’est une sorte d’adolescent attardé et entravé qui est livré à la curiosité publique. Sa silhouette amaigrie, légèrement voûtée, flotte dans un informe gilet noir et gris qu’il porte { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emva.trvra pendant tout le procès. Ses mains sont serrées par des menottes. Il baisse la tête. Quand il la relève enfin, c’est un regard vitreux, absent, qu’il offre au crépitement des flashs. Aucun défi, juste une

vertigineuse détresse et une troublante sensation de vide qui perdurera tout au long de la première matinée, entièrement consacrée à son témoignage.

Le juge Vimantas Gaidalis demande aux photographes de quitter la salle et à l'accusé de s'approcher. Un policier défait ses menottes. Cantat tourne le dos à la salle. Sa voix est à peine audible. Lentement, il commence à raconter l'enchaînement des événements qui ont conduit à la mort de Marie Trintignant. Son coup de téléphone à Kristina Rady, les récriminations de Marie, le texto de Samuel Benchetrit, sa propre colère, les silences butés de Marie, la bouteille de vodka partagée chez Andrius Leliuga, le retour dans la chambre 35 du Domina Plaza et là, l'engrenage de la violence, les questions sans réponse, les insultes, les quatre gifles « très violentes en aller-retour », Marie qui tombe, lui qui la traîne dans le salon et l'abandonne, la croyant endormie. Cantat parle calmement, d'un ton monocorde. Les trois juges l'écoutent, impassibles, sans jamais l'interrompre. Le chanteur répète, au détail près, ce qu'il a déjà dit lors de ses quatre interrogatoires précédents, face aux policiers lituaniens et français. Cette constance est un atout qu'Olivier Metzner a tenu à préserver, une manière de prouver que son client n'est pas un menteur. Cantat, robotique, ressert les mêmes mots, les mêmes formules. La partie d'échecs judiciaire est lancée.

Très vite, sous le vernis des aveux circonstanciés, Cantat laisse percer le deuxième axe de sa défense. Par petites touches, il instille le doute sur la santé physique et mentale de Marie Trintignant. « Marie prenait beaucoup de médicaments, affirme-t-il. Elle ne m'a pas raconté son passé à ce sujet, donc je n'en sais pas beaucoup plus… Mais elle a eu une vie très pleine, elle a fait beaucoup de choses, elle était très extrême, très absolue. » En résumé, l'actrice qu'il aimait n'était pas un modèle d'équilibre. Murmures d'agacement du côté des Trintignant.

Quelques minutes plus tard, le juge Gaidalis lui offre l'occasion de noircir ce portrait. Le magistrat s'interroge sur la quantité de cannabis consommée par le couple le soir des faits. Réponse de Cantat : « Marie fumait un ou deux pétards par jour. » Conclusion logique : Marie était une droguée. Sur son banc, Nadine s">

« Que Dieu me vienne en aide. » La première phrase prononcée devant la cour criminelle de Vilnius montre que la mère de la victime n'a pas l'intention de s'embarrasser de la rationalité des faits ni des conclusions des experts de toutes sortes qui se sont penchés sur les circonstances de la mort de sa fille. Elle va s'exprimer en mère passionnée, transfigurée par une cause sacrée : la mémoire de sa fille chérie, que vient de salir l'homme qui lui tourne le dos. Sèche, déterminée, elle scande que « Marie ne se mettait jamais en colère », qu'elle « n'était pas une hystérique », ajoute qu'elle fumait rarement du cannabis : « Elle toussait quand elle en fumait et ne pouvait pas travailler dans ces conditions. » Cantat, souligne-t-elle, ne profère que des « mensonges ». C'est un « assassin qui souffre d'une jalousie anormale ». Nadine Trintignant est cinéaste, les derniers mots de son intervention décrivent la scène qui a alimenté ses cauchemars. Une scène terrible, comme l'épilogue d'un film dramatique : « Quand Cantat a commencé à cogner, Marie a eu peur devant ce bras levé. Elle a pensé à ses enfants qui ont tant besoin d'elle. Puis tout s'est arrêté. A-t-il continué à la frapper alors qu'elle était inconsciente ? Je me pose souvent cette question. » Cantat ne répond pas, baisse à nouveau la tête, mord le bout de ses doigts, reprend sa posture d'ado prostré, incapable de faire face à la colère d'une mère.

Après la mère, le témoignage du frère. Il est 15 h 34 à Vilnius quand Vincent Trintignant se présente à la barre. Vincent a rejoint Bertrand dans la chambre du Domina Plaza, dans la nuit du 26 au 27 juillet. L'enquête a démontré qu'il a vu sa sœur étendue sur le lit, le visage tuméfié, puis qu'il a, après une discussion houleuse avec Cantat, attendu plus de trois heures avant d'alerter les secours. Le petit frère de Marie n'est pas à l'aise, mais il a une mission : enfoncer l'accusé. Il force donc le trait, décrit Cantat en brute cynique qui « buvait tranquillement un verre dans son fauteuil », puis évoque son attitude pendant le long et pénible moment qu'ils ont passé ensemble. « À plusieurs reprises, assure-t-il, j'ai voulu revoir Marie, enlever le linge et la couverture. Il m'a dit : "Non, non, elle n'a rien sur le corps." Je me suis dit qu'il mentait tout le temps. Quand l'ambulance est arrivée, il m'a { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em affirme.trv répété : "Tu sais Vincent, j'ai juste donné deux gifles." » L'accusé ne réagit pas, ses avocats s'en chargent, rappelant

simplement que Vincent Trintignant a tenu des propos beaucoup plus modérés lors de ses premières dépositions, dans les jours après le drame.

Le témoin suivant, Andrius Leliuga, ne fera qu'un bref passage à la barre. Il est pourtant le dernier à avoir vu le couple avant la dispute fatale. Il est aussi celui qui a parlé des risques liés aux « substances chimiques » et qui a décrit, dans une attestation écrite, le « comportement agressif » de Bertrand Cantat à l'égard de Marie. Mais ni les juges ni les Trintignant n'ont intérêt à ce qu'il s'éternise au tribunal. Les premiers parce qu'ils n'entendent pas creuser le mystère de ces « substances chimiques » qui circulent en Lituanie, les seconds parce qu'ils ne tiennent pas à ce que Leliuga raconte comment ils lui ont forcé la main pour qu'il rédige, quelques heures après le drame, un courrier accusateur pour le chanteur.

La première journée du procès se termine, sur un sentiment d'inachevé. Chacun a tranquillement joué sa partition. C'est le lendemain que tout va se jouer.

Mercredi 17 mars 2004. La journée commence mal pour Cantat. Samuel Benchetrit, le dernier mari de Marie Trintignant, se présente le premier à la barre. Le jeune cinéaste est habile. Il commence par décrire Marie comme « une personne très douce, tout le contraire de l'hystérie », évoque calmement la manière dont elle l'a quitté (« Elle était très amoureuse de Bertrand. Quand il était là, elle me parlait comme à un étranger »), avant d'en arriver au cœur de son intervention. Benchetrit revient d'abord sur ses interminables conversations téléphoniques avec Cantat lors de la nuit tragique de Vilnius. Une phrase, une seule, glace le tribunal : « En réalité, il pleurait plus sur lui que sur Marie. »

L'estocade suit peu de temps après, amorcée par une question de Georges Kiejman – preuve que la scène a été soigneusement répétée. L'air de rien, Benchetrit révèle à la cour quelque chose qu'il n'avait jamais dit : « Le 27 juillet, Kristina Rady m'a appelé pour me dire qu'il lui était arrivé la même chose qu'à Marie. Elle m'a raconté que Bertrand l'avait frappée et menacée avec un couteau. Depuis, elle dit que c'est faux. Quand elle m'a appelé, je crois qu'elle était assez choquée. Bertrand venait de lui

téléphoner. » Nouveaux murmures dans la salle. Cantat secoue la tête. Serge Teyssot-Gay quitte la salle, l'air plus excédé que jamais. Danielle Cantat, la mère de l'accusé, semble bouleversée. Un malaise parcourt les bancs. Et si Bertrand avait été violent avec sa femme avant de tuer Marie ? Les proches du chanteur n'ont-ils pas fait des déclarations troublantes à ce sujet, à Paris, l'été précédent, devant la brigade criminelle ? Ce point { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emsion semble , au cœur du volet français de l'enquête, semble très secondaire aux yeux de l'appareil judiciaire lituanien.

Kristina Rady n'est pas présente à cet instant. Enfermée dans la salle des témoins, elle doit être interrogée juste après Samuel Benchetrit. Elle a déjà en s mots qu'elle va prononcer. Ceux qui vont changer le cours de ce procès.

Bertrand Cantat aurait-il, par un étrange tour de passe-passe, transmis son charisme à son épouse ? Quand Kristina Rady avance entre les travées du tribunal pour venir témoigner, les regards la suivent. Un profond silence s'installe. « Elle était totalement irradiante », dira d'elle Georges Kiejman, pourtant posté sur les bancs adverses. Lorsqu'elle décline son identité et sa profession, dans un mélange de lituanien et de russe, l'assistance est impressionnée. Immédiatement, chacun sent que ses mots auront plus de poids que ceux des autres. Et ils sont sans ambiguïté : « Bertrand n'a jamais levé la main sur moi ni sur une autre personne que je connaisse. Je n'ai jamais dit qu'il m'avait frappée. À personne… Il pouvait être violent dans les mots, mais pas physiquement. Jamais, je le répète, il n'a levé la main sur moi. Il y a eu des bousculades parfois. L'un voulait partir, l'autre le retenait. » Pour donner plus de poids encore à cette affirmation, Kristina Rady n'oublie pas de rappeler dans quelles circonstances elle été abandonnée par « l'homme de [s]a vie » : « Il m'a parlé de Marie Trintignant dès le premier jour de leur rencontre. Marie le voulait. Il était amoureux mais ne voulait pas partir de la maison avant la naissance d'Alice. Cela le rendait très malheureux. Marie lui envoyait sans cesse des textos. Elle insistait. Je crois que l'on n'a pas eu assez de temps avec Bertrand après la naissance d'Alice. »

Georges Kiejman se lève. L’avocat des Trintignant sent que Kristina Rady est en train de convaincre les juges, d’installer l’image d’un Cantat dépassé par les événements, victime d’une Marie transformée en « mante religieuse ». Il interpelle rudement la jeune femme, lui demande à nouveau si elle n’a jamais été frappée par son époux, en appelle à « la solidarité des femmes » et ajoute, provocateur : « Avez-vous vu les photos du visage de Marie prises à l’hôpital de Vilnius ? » Kristina hausse le ton, fixant le célèbre avocat de ses yeux noirs : « Bertrand est le père de mes deux enfants. Il ne m’a jamais menti. Je n’ai pas besoin de voir ces photos pour savoir ce qui s’est passé. Je n’aurais jamais pu vivre avec un macho, un cogneur, un castagneur, sachez-le, maître ! » Kiejman, abasourdi, lâche alors cette phrase incroyable : « M. Cantat a beaucoup de chance d’avoir une femme de votre qualité. » L’ancien ministre de François Mitterrand se rassoit. Vaincu.

Olivier Metzner avait donc vu juste. Kristina Rady était sa pièce maîtresse, elle a tenu toutes ses promesses. L’impact de son témoignage est tel qu’il va pou { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em, e semble sser Kiejman à commettre une erreur. La fin de cette journée d’audience est consacrée à l’audition du médecin urgentiste qui a pris en charge Marie Trintignant le matin du 27 juillet 2003, puis à la déposition des médecins légistes lituaniens qui ont rédigé le rapport d’expertise sur les causes du décès de l’actrice. Tous deux répètent le contenu de l’acte d’accusation, à savoir que les blessures constatées sur la victime sont compatibles avec les déclarations de Bertrand Cantat. Convaincue que « l’assassin » s’est acharné sur sa fille, Nadine Trintignant ne peut l’entendre. Son avocat le sait et, alors que le président Gaidalis s’apprête à clore les débats du jour, il demande à ce que le tribunal, à son tour, puisse voir les terribles photos du visage martyrisé. La réponse du magistrat est cinglante : c’est non. Parce que, dit-il, « elles ne contribueront pas à la sérénité des débats » et qu’« il fait confiance au jugement des médecins légistes ». L’épisode est bref, mais il installe dans l’esprit des juges l’image d’une famille Trintignant qui ne respecte ni les usages ni les compétences de la justice lituanienne. La journée s’achève ainsi sur une nouvelle victoire de la défense.

À la sortie de la salle, pour la première fois, Olivier Metzner lâche quelques mots. Laconiques : « Bertrand Cantat n'a jamais varié dans ses déclarations et rien ne vient les contredire. Les témoins cités par la famille de la victime ont pu être entendus. Cette affaire est correctement examinée. » Le lendemain matin, il aura vite confirmation que la cause de son client est bien engagée. Dans son réquisitoire, le procureur Sergejevas demande certes – comme dans son acte d'accusation – que Bertrand Cantat soit condamné pour « homicide volontaire », mais il livre une explication très alambiquée des mobiles du « meurtrier » : « Il a agi par jalousie, il a sciemment déclenché la situation conflictuelle. Il ne voulait pas donner la mort mais l'a déclenchée et n'a rien fait pour l'empêcher. » Surtout, alors que l'homicide volontaire est passible de quinze années de prison en Lituanie, Vladimiras Sergejevas réclame une peine de neuf ans de réclusion. Pour deux raisons. Un : l'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires. Deux : ses regrets sont sincères. Ces arguments sonnent comme autant de précieuses victoires aux oreilles du clan Cantat.

À ce stade, seule Nadine Trintignant espère encore renverser la tendance. Il est presque midi, ce jeudi 18 mars 2004, lorsque la mère de Marie se lève pour prendre la parole. Son monologue – écrit par avance – est bref, récité d'une voix sourde. « Je ne crois pas du tout aux regrets exprimés par Cantat. S'il en avait eu, il se seratête le

16
« Irréprochable »

Le centre de détention de Muret, établissement vaste et fonctionnel, spécialisé dans le traitement des longues peines, a été construit dans les années 1960. La plupart de ses pensionnaires sont des criminels endurcis, tels le tueur en série Patrice Alègre et quelques membres éminents du grand banditisme corse ou marseillais. Bertrand Cantat, lui, est logé dans le bâtiment H, où sont réunis les prisonniers dits « de confiance ».

À l'extérieur, son avocat, Olivier Metzner, décrit un homme miné par « une dépression à tendances suicidaires, un homme perdu, faible dans son corps et en morceaux dans sa tête ». Un tableau sciemment noirci, qui correspond davantage au fantôme de Vilnius qu'au prisonnier de Muret.

En réalité, Bertrand Cantat va mieux et cela s'explique aisément. À Muret, il reçoit plus de courrier qu'à Vilnius, la nourriture est meilleure et surtout les visites au parloir sont incessantes. Chaque mercredi, avec la régularité d'un métronome, Kristina Rady et ses deux enfants prennent place dans la file d'attente des familles qui se pressent aux portes du centre de détention. Les autres jours, ce sont les membres de la famille Cantat ou ceux de Noir Désir qui se déplacent depuis Bordeaux.

Le chanteur vit désormais dans une cellule individuelle de 9 mètres carrés, équipée d'un poste de télévision. À son arrivée, il a été visé par des menaces, des tentatives d'intimidation et de racket de la part de détenus qui voyaient en lui une cible vulnérable. La direction de la prison a discrètement chargé deux prisonniers « de confiance » de le protéger et de l'initier au mode de vie carcéral. Au fil des mois, Cantat a repris une vie sociale. Il pratique le sport chaque jour, joue parfois de la guitare – participant même épisodiquement aux « ateliers musique » organisés pour les prisonniers – et travaille comme « auxiliaire d'étage » dans son bâtiment. Il participe à l'entretien des locaux, distribue les repas, se lie peu à peu avec d'autres détenus et renvoie l'image d' { font-size:0.88rem; font-

weight:bold; text-align:center; margin-top:2em sortie.Je ne sais pasun prisonnier exemplaire.

Le chanteur fait aussi la connaissance de Philippe Laflaquière, son juge d'application des peines, dont dépend son avenir immédiat. Ce magistrat expérimenté et bien noté – il est vice-président du tribunal de grande instance de Toulouse – a en charge plus de cinq cents dossiers de détenus de Muret, la plupart des « longues peines ». Une « clientèle » de criminels endurcis, au sein de laquelle le leader de Noir Désir fait figure d'extraterrestre.

Philippe Laflaquière est vite séduit par la sensibilité à fleur de peau du numéro d'écrou 8274. Leur première rencontre date du début de l'année 2005 : « Sous un physique assez juvénile, il était d'un contact simple et facile, se souvient le magistrat. Il n'était alors pas question d'aménagement de peine. Quand nous avons évoqué son acte, il m'a parlé d'amour passionnel avec sa victime, indiquant qu'il n'avait donné que "deux allers-retours". Il éprouvait beaucoup de culpabilité, mais n'arrivait toujours pas à comprendre pourquoi il avait fait ça. En tout cas, il m'a demandé tout de suite à être traité comme tous les autres détenus. J'ai vite compris que la médiatisation excessive de son affaire aller constituer pour lui une sorte de double peine[1]. »

Le juge d'application des peines ne dispose, pour traiter le dossier Cantat, que de très peu d'éléments écrits. « Comme seules pièces, je n'avais reçu que le jugement en lituanien, accompagné d'une très mauvaise traduction, le tout tenant sur trois ou quatre pages », indique-t-il[2]. Le magistrat n'a pas eu accès aux investigations menées par la brigade criminelle et ne dispose d'aucune expertise psychiatrique ou psychologique, puisque aucun examen de ce type n'a été exigé par la justice lituanienne.

Pour combler cette lacune, Philippe Laflaquière ordonne un suivi de Bertrand Cantat en milieu carcéral. Le prisonnier s'entretient régulièrement avec un psychiatre et un psychologue, séances au cours desquelles Cantat ressasse Vilnius à l'infini, ravive sa culpabilité, mais ne parvient toujours pas à expliquer son acte. L'un des médecins qui l'examine en

septembre 2005 établit d'ailleurs un diagnostic ambigu. « Le détenu, écrit-il, présente des traits de personnalité dépendante, une fragilité narcissique et une immaturité affective. Tous ces signes ont favorisé une relation passionnelle qui a activé des angoisses intenses qui ont facilité le passage à l'acte, puis un passage dépressif secondaire après le décès de sa compagne. Ces traits de personnalité sont actuellement mobilisés par la psychothérapie, qui est authentiquement investie, et peuvent permettre d'accéder à une certaine maturation[3]. » Autrement dit, Bertrand Cantat présente un profil psychologique fragile, mais il se soigne intens { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em criminelle.trvément et peut espérer trouver un nouvel équilibre. Sans garantie de succès…

Au cours de la même période, le prisonnier fait part de sa volonté de suivre, par correspondance, des cours de philosophie à la faculté du Mirail, à Toulouse. L'administration pénitentiaire l'y encourage. En février 2005, l'hebdomadaire *Voici* publie un fac-similé de son bulletin d'inscription. Perturbé par ce qu'il considère comme une atteinte à sa vie privée, Cantat renonce. Un épisode encore plus marquant va brutalement lui rappeler qu'il est loin d'être un détenu comme les autres.

Le 21 février 2007, le magazine *VSD* publie dix-sept clichés de Cantat pris à son insu à l'intérieur du centre de détention. On peut le découvrir lors de ses transferts au parloir, en salle de sport ou guitare en main, pendant l'« atelier musique ». Sa cellule, vide, a également été immortalisée. Deux enquêtes, l'une judiciaire, l'autre administrative, sont aussitôt ouvertes. Olivier Metzner, furieux, dépose plainte contre X pour atteinte à la vie privée. Denis Barthe, au nom de Noir Désir, se dit « complètement indigné » par cet épisode. L'enquête sur les auteurs de cet étrange reportage n'aboutira jamais. Or, ces images n'ont pu être réalisées que par des codétenus et/ou des surveillants qui ont méthodiquement espionné le détenu le plus célèbre de Muret. La justice a même intercepté une vidéo, jamais diffusée, montrant les mêmes scènes. Cette publication vaudra à *VSD* une condamnation à quelque 30 000 euros de dommages et intérêts, versés à Bertrand Cantat.

La direction du centre de détention est évidemment responsable de ce grave dérapage. Une fois de plus, Olivier Metzner saura transformer cet événement négatif en atout, l'utilisant plus tard comme un argument pour demander la libération conditionnelle de son client, n'oubliant jamais de rappeler à l'administration pénitentiaire qu'elle n'a pas été en mesure de préserver la sécurité et l'intimité de Bertrand Cantat.

Coïncidence ? L'année 2006 marque le début d'un assouplissement très net des conditions de détention du chanteur. Par trois fois, Cantat bénéficie, dans le plus grand secret, de quelques jours de sortie, accordés par le juge Laflaquière. En juin et septembre, il part respirer dans les Pyrénées. À Noël, il bénéficie d'une permission pour passer les fêtes en famille. Cette fois, la justice a laissé fuiter l'information auprès des journalistes, qui pensent qu'il s'agit alors de sa première sortie. « Il faut donner un peu de grain à moudre à la presse s'il veut recouvrer plus tard quelque tranquillité », écrira, au sujet de Bertrand Cantat, le juge Laflaquière[4].

Début 2007, accompagné de Kristina Rady et de Denis Barthe, Bertrand Cantat est de nouveau de sortie pour un { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em:off:0000000on semble rendez-vous important avec le juge Laflaquière, dans un petit village proche de Toulouse. « Nous avons discuté des conditions d'une future libération conditionnelle, raconte le magistrat. Bertrand Cantat planait un peu et c'est Kristina Rady qui me posait beaucoup de questions, prenait des notes, me demandait quels documents il faudrait fournir. Je l'ai tout de suite sentie très active, extrêmement motivée. Elle faisait tout ce qui était dans son possible pour son mari et ses enfants, afin de préparer dans les meilleures conditions cette libération conditionnelle[5]. »

Considéré comme un « détenu modèle » et particulièrement bien entouré, le matricule 8274 profitera au total d'une demi-douzaine de permissions. La dernière, en juillet, présente un caractère dramatique : il se rend à Bordeaux pour assister aux obsèques de sa mère, Danièle, victime d'une maladie foudroyante.

Au milieu de l'été 2007, ayant accompli la moitié de sa peine, soit quatre ans, Bertrand Cantat peut demander une libération conditionnelle. Sa requête, déposée le 22 juillet par Olivier Metzner, est examinée le 20 septembre par le tribunal d'application des peines de Toulouse, présidé par Philippe Laflaquière. Le magistrat, on l'a compris, est favorable à la remise en liberté du meurtrier de Marie Trintignant. Il l'écrira clairement dans un livre, paru en 2013 : « Durée d'incarcération subie, comportement général en détention, travail, indemnisation des parties civiles, suivi psychothérapeutique… Les conditions pour accorder la libération à Bertrand Cantat sont réunies, tous les voyants sont au vert. […] Rien, strictement rien dans le drame de Vilnius ne permet de faire de Bertrand Cantat le *porte-drapeau* de la violence conjugale et ne justifie de lui réserver, à titre d'exemplarité, un sort plus dur qu'à n'importe qui d'autre[6]. » Une argumentation que le magistrat a largement développée lors de l'audience de septembre 2007. Et qui sonne aussi comme une fin de non-recevoir adressée à Nadine Trintignant, comme à celles et ceux qui la soutiennent.

Quelques jours avant l'audience, en effet, la mère de Marie a adressé une lettre au juge Laflaquière. Elle s'y oppose fermement à la remise en liberté de celui qui fut le compagnon de sa fille. Le ton est amer et sans illusion : « Je garde le souvenir profondément blessant des conditions dans lesquelles M. Bertrand Cantat a tenté de justifier son comportement en commençant par imputer à ma fille la responsabilité de sa propre mort, n'hésitant pas à salir sa mémoire. […] Je n'ai pas fait appel du jugement dont la sentence me paraissait appropriée, à condition que la durée d'emprisonnement ordonnée soit respectée[7]. »

Quelques militantes féministes prennent la parole pour dire leur indignation, telle Maïté Debats, responsable d'une association toulousaine de { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emmp.trv femmes victimes de violences. « Bertrand Cantat, au prétexte qu'il est une vedette reconnue, n'a pas à bénéficier d'une singularité romantique, déclare-reverront leur

17
« Gagnants/Perdants »

Jusqu'au 29 juillet 2010, date officielle de la fin de sa peine, Bertrand Cantat n'est pas totalement libre. Ainsi que l'y oblige son jugement d'application des peines, il doit se soumettre à diverses obligations et peut retourner en prison à la moindre incartade. Cantat doit donc répondre à toutes les visites ou convocations des autorités judiciaires, informer ces dernières de tout changement d'activité professionnelle ou d'adresse – il est pour l'heure domicilié à Moustey – et suivre un traitement psychothérapeutique.

Deux mesures auront plus de poids sur son activité artistique : il n'a pas le droit de franchir les frontières métropolitaines ni d'évoquer en public, de manière directe ou détournée, les faits qui lui ont valu sa condamnation. Un juge d'application des peines du tribunal de Mont-de-Marsan, dans les Landes, est en charge de son suivi. D'après le dossier ouvert par ce magistrat, Cantat respecte, depuis sa sortie de prison, le contrat passé avec la justice et poursuit ses rendez-vous chez le psy. Un seul dérapage à signaler, quand le magazine *Voici* – qui continue de suivre de près le chanteur de Noir Désir – publie des photos le montrant à une terrasse de { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em , ca rcafé sur le port de Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, donc à l'étranger. Le juge se contentera d'une simple remontrance, estimant qu'il serait délicat de renvoyer Cantat en prison pour une simple bière savourée au-delà de la frontière.

La liberté conditionnelle impose à celui qui en bénéficie de mener à bien un projet de réinsertion professionnelle. Bertrand Cantat n'a jamais exercé d'autre métier que celui d'artiste, sa voie est tracée. Kristina et les autres membres de Noir Désir en sont persuadés : c'est grâce à la musique et à l'écriture que Bertrand pourra se reconstruire. Le projet n'est pourtant pas simple. Homme de scène, Cantat ne peut, pour l'heure, se produire en

public. Homme d’écriture, il doit veiller à ne rien écrire qui puisse être interprété comme une allusion à « l’affaire ».

Tandis que les fans de Noir Désir caressent le rêve d’un grand come-back en forme de rédemption, le groupe doit apprendre à vivre à l’ombre de Vilnius. Avec obes anné

18
« Bertrand est fou »

Mars 2009. Pour la première fois depuis le procès de Vilnius, Bertrand Cantat réapparaît en public. Et, si { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emen, ca rgne troublant, c'est encore un événement funeste qui le ramène à la lumière. L'un de ses modèles artistiques, Alain Bashung, vient d'être emporté par le cancer. Cantat se rend à Paris pour assister à ses obsèques en l'église Saint-Germain-des-Prés. Les photographes ne le lâchent pas. Et saisissent des images préoccupantes : on y voit le chanteur de Noir Désir raser les murs de l'église, protégé par la silhouette imposante de Denis Barthe. Ce regard de bête traqué, ces traits creusés rappellent étrangement Vilnius. La douloureuse disparition de Bashung n'explique pas cet air fantomatique. Le chanteur de Noir Désir va mal. En panne d'inspiration artistique, il est également miné par des difficultés affectives. Car Kristina Rady est en train de lui échapper. Le monde idéal qu'il imaginait retrouver après avoir payé sa faute est en train de s'effondrer.

À cette période, les relations de Kristina avec son mari sont ambiguës et distendues. S'ils partagent des moments à Moustey avec leurs enfants, ils vivent le plus souvent chacun de son côté. Bertrand est obnubilé par son travail avec Noir Désir, Kristina navigue entre Bordeaux et Paris où elle s'occupe de la programmation du festival rock de Sziget, qui se tiendra au mois d'août en Hongrie. Leur contrat paraît clair : on se retrouve autour des enfants, mais chacun est libre de vivre sa vie amoureuse. C'est ainsi qu'en mars 2009 Kristina, lors d'un déjeuner professionnel, fait la connaissance de François Saubadu. Celui-ci produit des spectacles musicaux, avec une prédilection pour les groupes sud-américains. Entre eux, les sujets de conversation ne manquent pas, le coup de foudre est immédiat. Quelques messages échangés, un rendez-vous et c'est une histoire passionnée qui commence. « Notre relation a duré trois mois, raconte aujourd'hui François Saubadu. Elle était très fusionnelle. Nous avons vécu ensemble dans ma maison du Cap-Ferret, parfois avec ses enfants. Kristina semblait très

épanouie avec moi, comme soulagée de quelque chose. Parfois, elle m'emmenait dans son appartement de Bordeaux. Je détestais cet endroit. C'était rempli de souvenirs de Noir Désir, une sorte de musée morbide à la gloire du groupe, très sombre et plein de mauvaises vibrations[1]. »

Ces « mauvaises vibrations » vont vite rattraper le nouveau couple. Kristina Rady informe le père de ses enfants qu'elle est amoureuse. Très vite, Cantat assaille son « rival » de coups de fil et de SMS. Un comportement trouble, voire manipulateur, comme le démontre le texto suivant, envoyé par Bertrand Cantat à François Saubadu le 18 mai 2009 : « Je ne sais pas comment vous dire à quel point je suis désolé de ce qui se passe. Vous n'êtes pas un pauvre con, Kristina ne vous aurait jamais aimé sinon. Elle n'a pas triché, il n'y a eu qu'une effarante conjonction… Je l'aime plus que jamais et, au fond, nous n'avons jamais vraiment eu notre chance. Je ne peux plus en laisser passer une après tant de douleurs. Mais je vous redis ma réelle et profonde peine de vous sentir si malheureux. La vie est parfois si mal foutue, j'en sais { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em22.trv quelque chose… Courage, je sais qu'il en faut, je sais aussi que le temps viendra de l'apaisement. Avec le plus grand respect. Bertrand. » Ces mots réconfortants resteront sans effet. En réalité, la crise de jalousie s'intensifie. « Il me harcelait », affirme François Saubadu qui, stupéfait, s'en ouvre à Kristina. Qui se confie à son tour. « C'est là que j'ai compris qu'il faisait la même chose avec elle, poursuit-il, et même… qu'il la terrorisait ! Elle a fini par me parler de violences physiques, du fait que ses enfants dormaient souvent chez des voisins à cause de leurs disputes, du fait qu'il la torturait psychologiquement. Elle me disait qu'il faisait des chantages au suicide, menaçant de s'ouvrir les veines si elle le quittait, et aussi qu'il surveillait son téléphone portable, à la recherche des messages que je lui envoyais. Elle a vécu l'enfer[2]. »

Le récit de François Saubadu, qui relate des propos tenus en 2009, est forcément teinté de subjectivité ! Cependant, les similitudes avec le comportement de Bertrand Cantat vis-à-vis de Marie Trintignant à Vilnius sont troublantes. Et la suite des événements va confirmer cette impression sinistre.

Fin mai 2009, François Saubadu doit partir un mois en voyage professionnel à l'étranger. Il en profite pour mettre un peu de distance entre lui et Kristina. Leur histoire ne cesse de se compliquer, Kristina passe de plus en plus de temps avec ses enfants et Bertrand. Quelques jours plus tard, le téléphone de François Saubadu sonne. Il entend la voix bouleversée de Kristina lui expliquer qu'elle a eu, la veille, une violente dispute avec Bertrand Cantat et qu'elle s'est enfuie de leur domicile avec sa fille. Son fils se trouve alors en vacances en Allemagne, chez la sœur de Kristina. François Saubadu, qui n'est pas sur place, appelle un de ses amis bordelais, lui demandant d'aller chercher d'urgence Kristina et Alice et de les héberger provisoirement chez lui. À son retour en France, le 22 juin, François Saubadu retrouve pourtant Kristina à Paris. Deux jours plus tard, ils prennent ensemble le TGV du retour pour Bordeaux. La jeune femme lui apparaît perdue, terriblement angoissée. Alors que le train approche de son terminus, elle demande à son amant de changer de wagon, craignant que Cantat ne l'attende à la gare et ne lui fasse une nouvelle scène de jalousie !

Dans la soirée du 3 juillet, une nouvelle dispute éclate chez les Cantat au sujet de François Saubadu. Kristina s'isole et compose le numéro de téléphone de ses parents, à Budapest. Mais Ferenc et Csilla Rady sont partis pour leur résidence secondaire, sur les bords du lac Balaton, au sud-ouest de la capitale hongroise. La messagerie se déclenche, puis le bip. Kristina se lance alors dans un long monologue en hongrois. L'enregistrement dure exactement sept minutes et trente-trois secondes. Parce qu'il jette un éclairage cru et précis sur la personnalité de Bertrand Cantat et sur le couple impossible qu'il forme alors avec Kristina, le voici retranscrit dans son intégralité brute.

« *Allô ! Salut Maman, salut Papa, c'est Cini* [le diminutif de Kristina]… *Ici, beaucoup de choses se sont passées. De mauvaises choses. C'est pour ça je ne savais vraiment plus quoi vous dire et que je ne vous appelais pas. Après, comme ça faisait longtemps que je ne vous avais pas téléphoné, je n'osais même plus vous rappeler… Et puis comment vous expliquer la raison pour laquelle vous n'aviez plus de nouvelles ? C'est un cercle vicieux, même quand on a quarante ans… Aujourd'hui, je n'ai hélas pas grand-chose de bon à vous offrir. Pourtant, quelque chose de très bien*

aurait pu m'arriver [allusion à sa rencontre avec François Saubadu] *mais, en l'espace de quelques secondes, Bertrand l'a empêché et l'a transformé en un vrai cauchemar. Et il appelle cela de l'amour ! J'avais aussi du travail pour tout ce mois-ci, ce que Bertrand ne supporte pas. Hier, j'ai failli y laisser une dent, tellement cette chose que je ne sais comment nommer va de plus en plus mal* [mots inaudibles]… *Il a attrapé mon téléphone, mes lunettes, il m'a jeté quelque chose. Mon coude est complètement tuméfié, un cartilage s'est même cassé, mais cela n'a pas d'importance tant que je pourrai encore en parler.*

19
« Et tout disparaîtra… »

« Maman a fait une blague. »

L’enfant, affolé, secoue son père. Bertrand Cantat, encore abruti par les somnifères, émerge péniblement de son sommeil. Nous sommes le dimanche 10 janvier 2010 à Bordeaux, il est presque midi. La veille au soir, Kristina Rady et Bertrand Cantat ont dîné avec des amis dans un restaurant du quartier de Nansouty où ils vivent dans une « échoppe », ces petites maisons caractéristiques de la capitale girondine. Le couple est rentré tôt car leur fils avait une compétition sportive le lendemain matin. Une vie de famille presque normale. Qui s’effondre atrocement lorsque Cantat pousse la porte de la chambre de Kristina, au premier étage. La jeune femme s’est pendue avec une corde de hamac. Paniqué, il détache son corps, tente de la réanimer, puis alerte immédiatement les secours. Mais il est trop tard. Comme si le cauchemar de Vilnius se répétait.

Quand les policiers, rejoints rapidement par un magistrat du parquet de Bordeaux, arrivent sur place, le chanteur est dans un état d’agitation épouvantable. Une infirmière doit lui injecter deux doses de calmants. Les enquêteurs inspectent la chambre de Kristina et découvrent, dans un cahier, deux pages griffonnées à la main dans lesquelles elle justifie son suicide. Puis Bertrand Cantat et son fils sont emmenés au commissariat central de Bordeaux, rue Castéja, pour y être interrogés. Ils en ressortent rapidement. Devant le bâtiment, des photographes de presse, alertés par leurs « sources policières », sont aux aguets. Ils captent l’image d’un Cantat hagard et hirsute. La même qu’à Vilnius. Encore.

La comparaison avec le drame lituanien s’arrête là. La lettre laissée par Kristina ne sera jamais rendue publique, sur décision du parquet de Bordeaux, « par respect pour sa famille et ses proches ». Même les parents de la défunte ne pourront en obtenir une copie. Selon plusieurs sources « proches du dossier », Kristina Rady y fait allusion à un contentieux financier d’ordre professionnel et demande longuement pardon à son fils.

Sans un seul mot sur Bertrand Cantat. Le courrier est rapidement authentifié, confirmant la thèse du suicide. Dès le lundi 11 janvier, une autopsie valide définitivement cette hypothèse. Quelques lésions sont constatées sur le cadavre, mais, selon le médecin légiste, elles auraient été provoquées par Cantat lorsqu'il a détaché et porté le corps. L'enquête préliminaire ouverte par le parquet de Bordeaux pour « recherche des causes de la mort » – une démarche systématique en cas de suicide – sera rapidement classée sans suite. Kristina Rady s'est donné la mort « sans aucune aide extérieure ». Aux yeux de la justice, Bertrand Cantat ne porte aucun { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em enfant.Je ne sais pase responsabilité dans cette disparition.

Une semaine plus tard, Kristina Rady est inhumée à Moustey. Un imposant service d'ordre, composé de gendarmes et de vigiles, éloigne les photographes et les curieux, ce qui n'empêchera pas quelques photos volées de circuler sur Internet. Des airs de musique tsigane résonnent dans la petite église. Bertrand Cantat est livide, le visage fermé. À ses côtés, son frère Xavier et sa compagne, Cécile Duflot, numéro un des Verts et future ministre, mais aussi les trois musiciens de Noir Désir. La sœur et les parents de Kristina, venus d'Allemagne et de Hongrie, se tiennent en retrait. Ils ne pourront s'isoler pour avoir une conversation avec Bertrand Cantat et lui parler du message laissé par leur fille six mois plus tôt. Ces explications, ils ne les auront jamais. « Depuis trois ans, nous n… j

2019;avons jamais pu lui parler, précisent aujourd'hui les parents de Kristina. Bertrand ne décroche jamais son téléphone quand nous l'appelons. Nos petits-enfants nous ont rappelés deux ou trois fois, c'est tout[1]. » Douleur et loi du silence.

Dans les mois qui suivent, entouré de sa famille et des membres de Noir Désir, Cantat refait lentement surface en s'occupant intensément de ses enfants. Être au moins un bon père, pour sauver ce qui peut encore l'être. Il attend maintenant le 29 juillet 2010, date officielle de la fin de sa condamnation. À compter de ce jour, le chanteur se sentira libre de remonter sur scène. Et c'est là, porté par l'énergie de la musique et l'amour du public, qu'il pourra retrouver ses repères, revivre un peu, exorciser la malédiction morbide qui empoisonne sa vie privée. Il en est persuadé.

Le 29 septembre 2010, un message anonyme sur le site Internet du journal *Sud-Ouest* l'annonce : Bertrand Cantat reviendra sur scène trois jours plus tard, à l'occasion du festival des Terres Neuves, une manifestation organisée à Bègles, près de Bordeaux, par Jeannette, le manager du groupe Noir Désir.

Le 2 octobre, mobilisés par la rumeur, deux mille spectateurs se pressent pour assister au concert du groupe Eiffel, donc chacun sait qu'il travaille régulièrement avec Noir Désir. Quand Bertrand Cantat fait son apparition, l'ambiance est indescriptible. Il s'empare du micro, chante « Le Temps des cerises », puis une reprise de « Search and Destroy », des Stooges. Sa voix n'a pas changé, l'énergie est toujours là. Les fans sont en extase.

Onze jours plus tard, dans la salle du Krakatoa à Mérignac, une nouvelle étape est franchie lors d'un concert de soutien « aux indiens Mapuche et au peuple chilien frappé par un tremblement de terre ». Cantat, en grande forme, y interprète une dizaine de morceaux avec les groupes qui se succèdent sur scène. Le show se termine en apothéose quand Denis Barthe et Jean-Paul Roy le rejoignent pour interpréter une version débridée de « Tostaky », l'une des chansons phares de Noir Désir. La vidéo de ce morceau de bravoure, toujours consultable sur le web, ne laisse planer

aucun doute : « Noir Dez { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2em Marie .trv » est de retour. À un bémol près : Serge Teyssot-Gay est absent, ce qui est loin d'être anodin.

Bordeaux toujours, le 29 novembre 2010. Bertrand Cantat, Denis Barthe, Jean-Paul Roy et Serge Teyssot-Gay se retrouvent pour un dîner à la Brasserie des Arts, une institution locale. C'est « Sergio » qui a souhaité ce rendez-vous. Le guitariste a écrit quinze morceaux pour le futur album du groupe, mais aucun texte n'est prêt. Il s'en inquiète. La suite de cette soirée est décrite par Marc Besse, un journaliste musical très proche du groupe et notamment de son batteur, Denis Barthe. Le 3 mars 2011, ce dernier lui a raconté, en *off*, ce qui s'était réellement passé à la Brasserie des Arts. Le journaliste a longtemps hésité avant de rendre publique cette conversation. « Je sais que j'ai perdu un ami en choisissant de tout dévoiler, reconnaît aujourd'hui Marc Besse. Mais en plus de Denis, que j'ai senti soulagé d'en avoir fini avec cette mascarade, j'ai interrogé pas mal de gens, notamment parmi les témoins de la scène, qui m'ont tous raconté la même chose. À partir de là, la décision de lever le *off* s'est imposée à moi comme un devoir moral, afin de faire œuvre de vérité. Je voulais que les gens comprennent l'immense sentiment de trahison ressenti par les autres membres du groupe face au comportement de leur chanteur[2]. »

Que s'est-il donc passé ce soir-là ? « Nous étions tous assis là, a raconté Denis Barthe à Marc Besse. D'un coup, dans la discussion, Bertrand a complètement changé et s'est comporté comme une ordure. Il nous a dit de tout. Il s'est positionné comme une victime. D'un coup, il était victime de tout. Vilnius, ce n'était pas de sa faute… Comme si Marie avait glissé sur une savonnette. Kristina, ce n'était pas de sa faute… C'est elle qui était malheureuse, etc. Il nous a tous accusés d'avoir besoin de sa notoriété… […] Il était en plein délire[3]… »

Meurtri par les propos du chanteur, le batteur songe même, sur le moment, à en venir aux mains : « Normalement, devant ce genre d'insultes, je me lève et je colle un pain, poursuit le batteur. Mais à quarante-huit ans et en tant que père de famille, je ne joue plus à ce genre de chose. Et puis, j'avais vite compris son jeu. Il a fait avec nous ce qu'il a toujours fait avec les femmes

et ses copines depuis que je le connais : quand il a envie de rompre, parce que la situation ne lui convient plus, il pousse les gens au bout de leurs limites, pour que ce soit eux qui mettent fin à l'histoire et lui évitent de prendre ses responsabilités. Il ne sait pas s'arrêter et préfère fuir[4]. »

Pour Serge Teyssot-Gay aussi, la limite a été franchie. Il se lève. Radical : « J'en peux plus de toutes ces jérémiades, de tous ces mensonges. J'en { font-size:0.88rem; font-weight:bold; text-align:center; margin-top:2emes e semble ai par-dessus la tête de tous ces caprices, j'arrête ! » Cantat sourit et lance, méprisant : « Ça lui passera. » Il se trompe lourdement.

Barthe aura beau, plus tard, prendre ses distances avec le livre de Marc Besse, la suite immédiate des événements suggère que cette ultime dispute a bien eu lieu. Dès le lendemain, lundi 30 novembre 2010, Serge Teyssot-Gay publie un communiqué dont chaque mot est pesé : « Je fais part de ma décision de ne pas reprendre avec Noir Désir, pour désaccords émotionnels, humains et musicaux avec Bertrand Cantat, rajoutés au sentiment d'indécence qui caractérise la situation du groupe depuis plusieurs années. » La référence à Vilnius est évidente.

Le mardi, Denis Barthe prend la parole, « au nom aussi de Bertrand Cantat et Jean-Paul Roy », pour mettre un point final à l'aventure du groupe de rock français le plus populaire de la fin du XX^{e} siècle. « On ne va pas maintenir Noir Désir pour de sombres raisons, explique-t-il dans une vidéo postée sur le site du groupe. Le départ de Serge est assez significatif et important pour nous pour que cette histoire ne veuille plus dire grand-chose sans lui. On a décidé de mettre un point final à Noir Désir en tant que tel. »

Un gâchis abyssal dont Cantat, selon Marc Besse, est le seul responsable. « Il n'a toujours pas résolu certaines choses avec lui-même, estime le journaliste. Il est très mal placé pour parler de l'amour, du genre humain et de ce genre de choses. Comme souvent, il a réussi à faire illusion, mais il est aujourd'hui dans une impasse, confronté à une équation impossible à résoudre. Le retour de Noir Désir était bâti sur un mensonge. Bertrand Cantat a menti aux autres membres du groupe. Surtout, il s'est aussi menti à lui-même[5]. »

Fin 2010, le constat est accablant : le condamné de Vilnius, à force d’aveuglement, n’a pas réussi à se reconstruire. Pis : il a perdu la femme qu’il aimait et le groupe de rock à qui il devait tout.

_____